

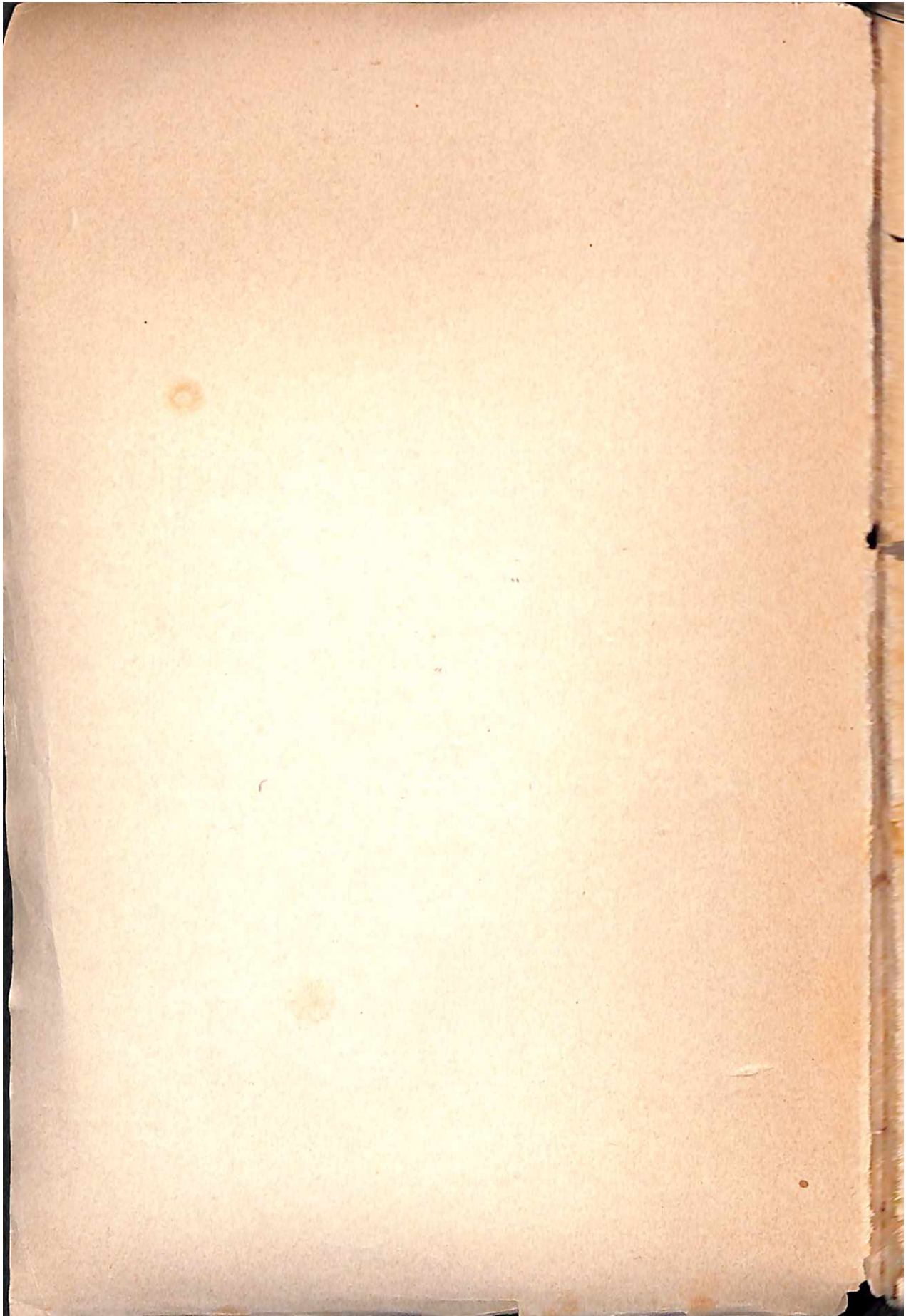
Georges DEHERME



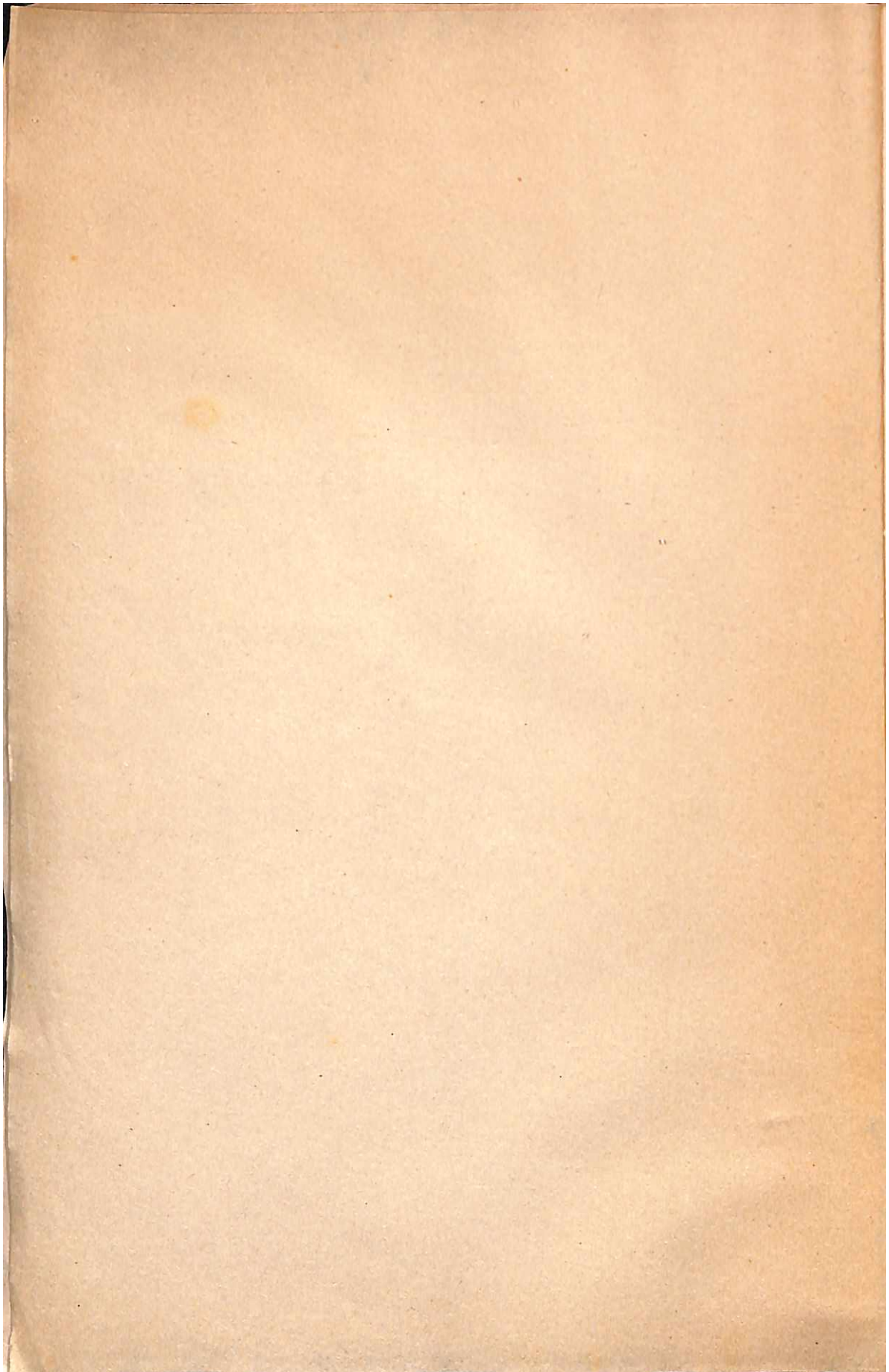
La
Démocratie Vivante



PARIS
BERNARD GRASSET
ÉDITEUR
7, RUE CORNEILLE, 7
MCMIX



La Démocratie Vivante



La Démocratie Vivante

DU MÊME AUTEUR

Un Pessimiste français (EDMOND THIAUDIÈRE). Une brochure in-8°. 1900. (Édition de *La Coopération des Idées*). *Épuisé*.

Rapport sur l'enseignement social en France. Une brochure in-8°. 1900. (F. Alcan, édit.) *Épuisé*.

La Coopération des Idées. Une tentative d'éducation et d'organisation populaires. Une brochure in-18°. 1901. (Éd. de l'*Union pour l'Action morale*). *Épuisé*.

L'Afrique occidentale française. — Action politique. — Action économique. — Action sociale. — Un vol. in-8°, 528 pages. 1908. (Bloud, éditeur). 6 francs

LA COOPÉRATION DES IDÉES

Revue bi-mensuelle d'éducation sociale (14^e année). Abonnement annuel 4 fr. Bernard Grasset, éditeur. 2 vol. in-8° de 384 pages chacun par an.

Georges DEHERME

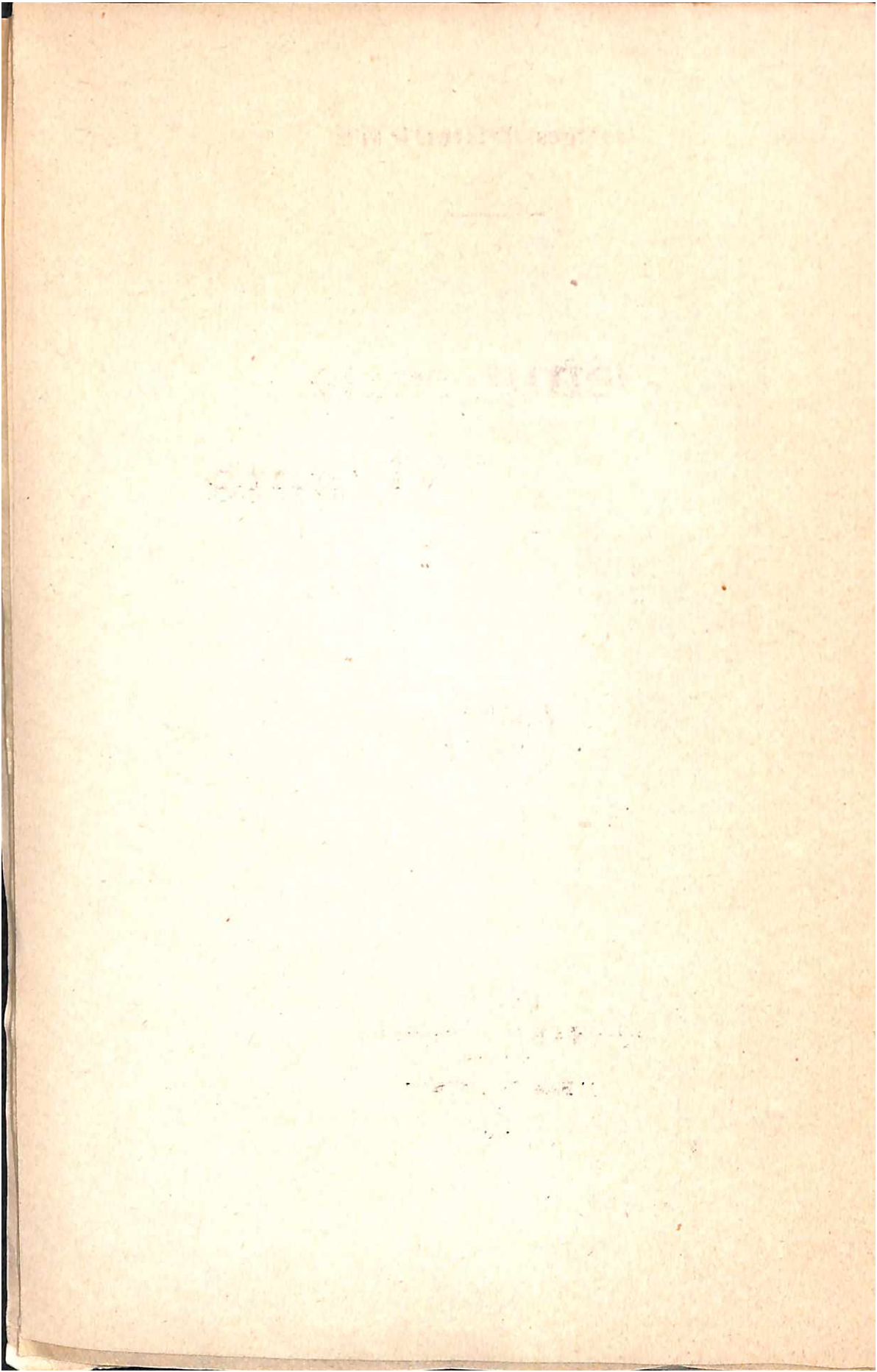
La Démocratie
Vivante



PARIS
BERNARD GRASSET

ÉDITEUR
7, Rue Corneille, 7

1909



La Démocratie Vivante

PRÉFACE

Ceci ne fut pas conçu et écrit d'un jet ; mais au jour le jour, suivant les événements qui ont marqué ces dernières années, notamment de 1897 à 1905.

Il va sans dire que nous poursuivons nos expériences. Notre confiance ingénue en la démocratie y résiste mal. Si nous avions à récrire ce livre, nous en corrigerions bien des pages et peut-être des chapitres entiers. Ce n'est pas seulement que nous nous soyons instruit ; c'est surtout parce que les symptômes délétères se sont aggravés. Aujourd'hui, il nous semble que le souci de l'ordre doit l'emporter sur celui de la liberté. La liberté n'est qu'une condition de vie plus intense, tandis que l'ordre est une condition de vie essentielle. Et la société française en est à avoir besoin de rassembler toutes ses forces pour résister aux éléments de dissolution qui la pénètrent de toutes parts.

Cet ouvrage étant composé, en grande partie, de nos

articles tirés de *la Coopération des idées*, nous avons cru devoir les faire précéder du premier article paru dans le premier numéro de ce journal, sous la signature de Georges Clemenceau. C'est la préface qui convient.

LA VERTU D'AGIR

« Un jour de révolution peut décréter la République. Combien de siècles pour faire des républicains ? Des hommes qui avaient souffert pour l'idée de justice dans la liberté se virent subitement maîtres du pouvoir, il y aura bientôt trente années. Ils dirent qu'ils allaient réaliser leur idéal, ou tout au moins commencer l'œuvre, et le pays, qui venait de faire la plus fâcheuse expérience du monarque, attendit patiemment d'eux cette merveille.

« Hélas ! les miracles ne sont plus de ce monde, et le prodige n'est pas venu. Nous avons eu la République sur les murs, dans les discours du gouvernement, dans les toasts des fonctionnaires, dans l'espérance des gouvernés. Mais les administrations, les institutions, les lois, les règlements, les hommes qui les imposent et les hommes qui les subissent, hier de la monarchie, aujourd'hui de la République par la grâce du nouveau baptême, ont vite manifesté qu'il n'y avait de changement ni dans les esprits ni dans les cœurs. Et comme ce sont les esprits, et comme ce sont les cœurs qui déterminent la vie sociale, aussi bien que privée, nous découvrons au bout de trente ans que notre révolution fut de mots, que les anciens sujets de l'empereur ou du roi s'accommodent à peu près de se trouver sujets d'un gouvernement anonyme, mais n'ont pas encore haussé leur activité à la conception du citoyen maître de lui-même, qui est le principe d'un gouvernement de justice par la liberté.

« Bien plus, l'antique anarchie mentale, cerclée de fer par les monarques d'antan, éclate en propos de discorde

aussitôt que la liberté rompt les chaînes, et faute de direction publique, voilà les consciences profondément choquées de la contradiction entre les promesses et les faits, entre les paroles d'idéalisme officiel et les actes non moins officiels, d'atavique brutalité. Telle est la situation présente. La monarchie est demeurée dans les institutions, dans les lois, dans les mœurs, dans les actions réflexes qui font la plus grande part de notre vie. La République s'essaye en des paroles au bout desquelles nous ne trouvons pas l'acte encore. De même l'Église maintient nos gestes du moyen âge bien que la foi en soit absente. Nous vivons, sans que la foule inconsciente en éprouve de surprise, dans la plus choquante contradiction des actes vécus et des actes pensés, et le grand problème du jour consiste surtout à refaire une harmonie entre le verbe et l'activité qu'il doit commander. En d'autres termes, la République, ayant besoin de républicains pour vivre, doit les faire c'est-à-dire constituer, de toutes pièces, des esprits libres capables d'acquiescer toute culture, des caractères susceptibles de développer l'énergie nécessaire à l'évolution d'humanité, et, pour tout résumer d'un mot, des hommes dignes de se gouverner. En dehors de cette réalisation, il n'y a rien que le mensonge des mots, la confusion des idées, l'impuissance des volontés.

« La République, proclamée, ne s'est pas encore vue vivante, parce que les citoyens l'ont attendue de leurs mandataires au lieu de la fabriquer eux-mêmes de leurs mains. On n'imagine point combien cette idée d'une délégation du droit de vouloir et de faire a faussé d'esprits droits, paralysés de volontés résolues. Dans le conflit des efforts de tous et de chacun, l'acte individuel rencontre de toutes parts fatalement des obstacles. Quel soulagement que de pouvoir se dire : « J'ai livré mes pouvoirs à un mandataire qui prendra la peine de penser, de vouloir et de faire pour ses concitoyens. »

« *Pauvre commettant ! Pauvre mandataire ! Comme ils se trouveront, après tant de forces perdues, piteusement abusés, déçus l'un par l'autre. Cruelle histoire du temps présent où tout le monde a tort, où tout le monde a raison : l'électeur qui reproche à l'élu de n'avoir pas fait ce qu'il ne dépend pas de lui seul d'accomplir, l'élu perdu dans le tumulte des intérêts contradictoires qu'il a charge de concilier.*

« — *Ce n'est pas encore celui-là le sauveur, dit, à chaque déception nouvelle, le peuple, souverain fainéant dont le principal souci est de tenir sa couronne à la portée de qui veut la prendre.*

« — *Je suis le seul sauveur, répond l'usurpateur prétendu légitime.*

« — *Non. C'est moi, clame le césarien. Il n'est d'autre instrument de salut que la force du sabre.*

« — *Dites qu'il n'y a qu'un sauveur, réplique le prêtre : l'Église maîtresse des âmes et des corps, qui mesure les actes aux dogmes et détermine les pensées. L'Église qui, tenant l'homme en sa puissante main, le dompte. L'Église qui, par le fer béni de Dieu, impose la paix humaine. L'Église qui seule fait accepter l'injustice aux victimes du sort par l'espérance de réparations sans contrôle.*

« *Fuis les partis surgissent qui mettent en lumière les mensonges du Roi, la brutalité du César, la fourberie romaine.*

— « *Écoute-nous, peuple, et c'est nous qui te donnons la liberté de penser et d'agir, c'est nous qui ferons parmi les hommes la justice heureuse. Par la vertu de notre métapolitique ornée de formules économiques congrues, l'homme, sans avoir eu la peine de rien changer de lui-même, obtiendra la paix de droit et d'amour qui doit réaliser le bonheur.*

« *Ainsi parlent les partis, chacun vantant sa formule comme l'unique moyen de salut. Et le bon Démos affolé, ne sachant à qui entendre, prête l'oreille à tout le monde,*

avance tour à tour une main timide vers toutes ces mains tendues, et la retire tout aussitôt dans la crainte d'un malheur.

« Et personne ne se trouve pour lui dire : « Il n'y a pas de sauveur : homme, dogme ou système. Tu ne peux tirer avantage que du mandat que chacun se donne à soi-même. Ne t'attends qu'à toi seul. »

« Personne ne tient ce langage parce qu'il est déplaisant à la commune paresse, parce que l'idée que, le bien ne se faisant pas tout seul, c'est à chacun de retrousser ses manches, nous frappe comme un cuisant reproche pour chaque heure perdue, nous révèle cruellement à nous-mêmes que nous sommes les vrais auteurs des maux que nous dénonçons. Mais qu'importe ! ce n'est pas d'autrui que la parole d'action doit venir. Pour être efficace, pour être déterminante, il faut qu'elle vienne de nous-mêmes. C'est notre propre voix qui doit nous éveiller au développement de notre propre énergie, c'est du plus profond de notre âme que doit jaillir la pensée de vigueur capable de se transformer en action à tous risques, sans se soucier des concours, sans calculer les chances. Voyons l'exemple sous nos yeux et sachons le comprendre.

« A qui dois-je l'honneur de parler aujourd'hui aux lecteurs de la Coopération des Idées ? A Deherme qui, pour obtenir la coopération sollicitée, commença par réaliser, lui-même, toute la possibilité première de sa pensée. J'ai d'autres préoccupations que de le louer ici, et nous savons tous qu'il préfère l'acte — si petit qu'il soit — à la plus belle louange. Au point où il en est de son œuvre, il convient pourtant de le citer comme un modèle. Il a cru, il a voulu, il a fait. Et parce qu'il croyait, d'autres croyances sont accourues, et parce qu'il voulait, d'autres volontés sont venues, et parce qu'il agissait, d'autres activités, suggérées par l'exemple, se sont manifestées. Et voilà la Coopération des Idées en action, et voilà les

universités populaires qui se multiplient, et voilà le Palais du peuple dont je vois monter les premières assises. Un homme aura fait cela tant par son acte individuel que par la force de suggestion qui est dans l'action elle-même. « Les choses sont prêtes à la justice, dit-il excellemment : « les hommes ne le sont pas. L'inertie des choses contient « en puissance toute la beauté, qui n'attend que la volonté « de l'homme pour jaillir et s'épandre. Que le prolétariat « soit organisé, discipliné et conscient, et il pourra tout « pour son idéal. »

« C'est en cette parole, en effet, que se résume tout le problème, je ne dis pas de la réalisation de l'idéal, mais du recul du mal dans l'humanité. Jadis, on disait : « Savoir, c'est pouvoir ». Aujourd'hui, nous avons appris d'expérience que beaucoup de ceux qui savent restent impuissants. Pourtant, il faut « savoir », d'abord, et l'Université populaire s'est donné pour mission de semer la connaissance. Mais quand on sait, il faut vouloir, car vouloir c'est pouvoir. Et voilà tout justement la leçon qui nous vient de notre vaillant ami. Leçon plus haute, plus féconde qu'aux articles de journaux, qu'aux conférences, pour qui sait la comprendre, pour qui trouve en soi la résolution d'en profiter. On nous montre la voie, lecteurs, suivons le guide. S'il se trouvait un homme sur mille pour faire tout son devoir, que l'humanité serait belle !

« G. CLEMENCEAU »

INTRODUCTION

Traitant de la démocratie vivante, ce livre exprime une pensée vivante. Nous voulons dire une pensée aux prises avec les difficultés de se réaliser par l'action, une pensée inspirée de sentiments, de traditions et de désirs tout autant que de méditations abstraites, de syllogismes et d'expériences. Voilà un ouvrage d'une facture singulière. Les idées qu'on y expose n'ont pas reçu l'estampille d'un parti, on ne les a pas déformées au carcan d'un système, on ne les a pas asservies à quelque vanité de métaphysicien, on ne les a pas maquillées pour une attitude d'écrivain : L'auteur les présente au public, avec une obstinée sincérité, comme il les a conçues, suivant les temps, les circonstances, — et aussi ses humeurs.

Le plus souvent, ses raisons paraîtront donc contradictoires à ceux qui incluent toute l'action dans une formule et toute la vie dans un livre. Pour nous, c'est l'illogisme des actes qui est grave. Nous croyons que ce qui réfute sans réplique la libre pensée et la démocratie, c'est leur propre négation, l'impuissance où elles sont d'appliquer leurs principes, de se nourrir de leur seule substance. Aucune rhétorique ne prévaudra contre ce fait. C'est seulement en constatant, dans un syndicat, une coopérative, une université populaire, l'effort d'une pensée libre, d'une action libre, que nous reprenons confiance.

Le lecteur est averti. Qu'il s'arrête au seuil s'il attend de nous des vérités étiquetées, faciles, prêtes à s'endormir à jamais, classées, dans sa mémoire, à la suite de tant d'au-

tres notions mortes qui encombrant son cerveau. Nous ne tenons pas cet article-là. Nous ne fournissons pas les cimetières. Avec nous, le lecteur trouvera seulement des éléments pour penser plus, des raisons pour s'inquiéter de quelques problèmes importants, des matériaux pour élever plus haut, au prix de siennes fatigues, la maison humaine.

Nous ne prétendons dispenser personne de sa tâche de citoyen, de son devoir d'homme. C'est là le projet, il est vrai, des prophètes et sauveurs innombrables qui nous veulent imposer le bonheur par leurs procédés particuliers, lesquels, — s'ils se contrarient violemment, chacun excluant tous les autres, — ont au moins cela de commun qu'ils exigent tous, au préalable, que nous nous déchargions ès-mains desdits messies, figurés sous ce symbole prestigieux : l'État, de la peine d'agir, de penser, et même de vivre. Nous donnons un autre sens à la démocratie.

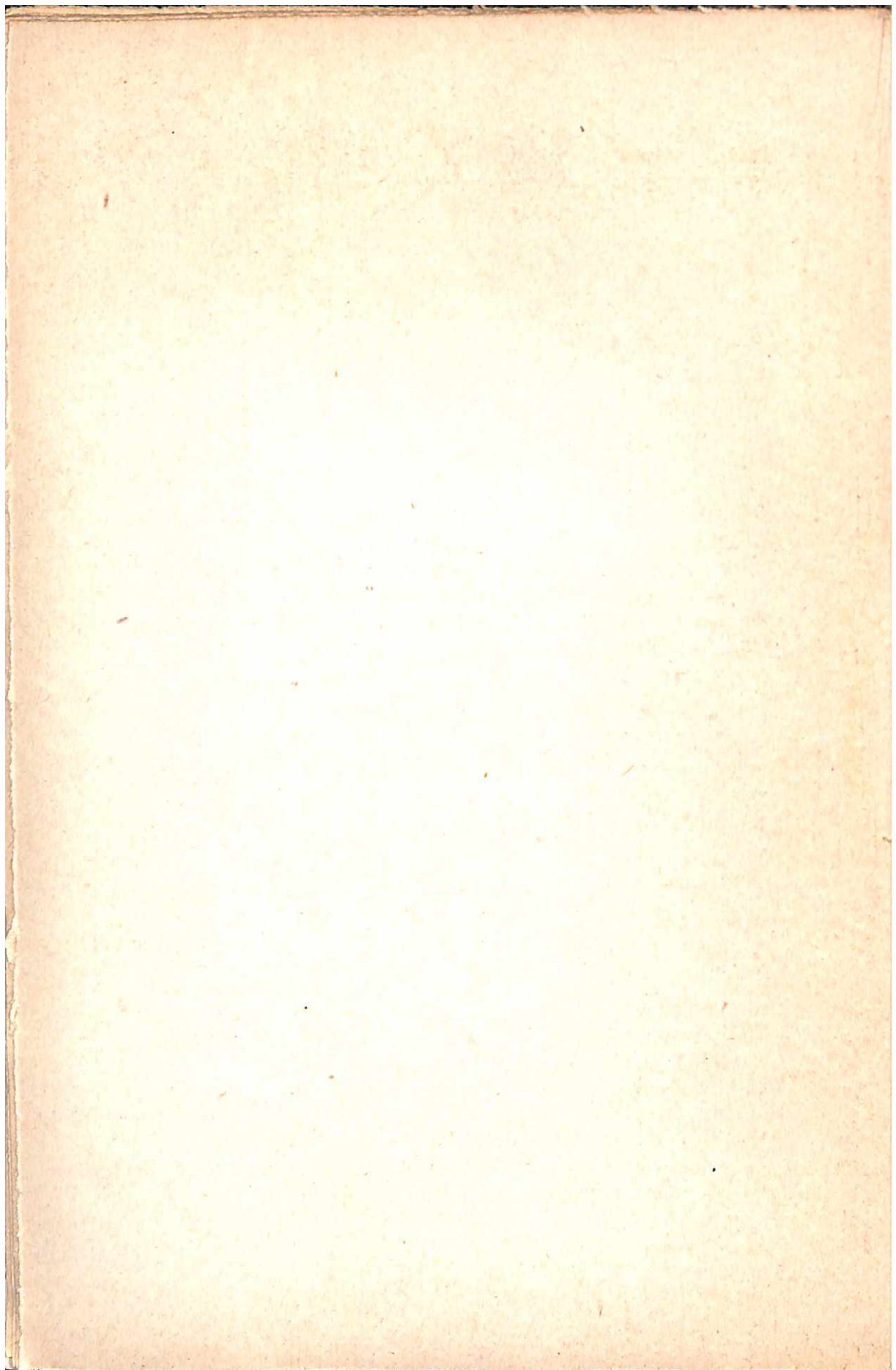
Nous avons entrepris ce travail pour essayer de découvrir, autant pour nous-même que pour d'hypothétiques lecteurs, dans l'anarchie universelle de l'heure présente, quelque lumière directrice, — non pour publier une panacée morale et sociale de notre composition.

Si nous suscitons quelque trouble dans l'esprit dorloté du lecteur qui nous fera la grâce de nous suivre, si nous ne lui affirmons pas des certitudes que nous ne saurions partager, à tout le moins trouvera-t-il ici quelque stimulant cordial. Et maintenant que les autels sont renversés, que le ciel est vide de ses dieux, que tous les maîtres sont contestés, — c'est l'énergie d'agir qui importe. Nous avons détruit des providences divines et humaines qui faisaient la besogne sociale à notre place, — et ce n'est pas le suffrage universel qui les rétablira, ni le journal à un sou, — la démocratie effective, (la participation de chacun à la vie sociale, l'incorporation de tous les individus à la société et les lourds devoirs qui en résultent), est devenue par cela même inéluctable, encore que rien ne prouve qu'elle ne

dépasse pas l'humanité actuelle. Cette angoisse où nous restons, d'une agonie ou d'une parturition, n'est pas dépressive, d'ailleurs ; car nous savons que l'action seule peut dénouer le drame.

On le voit déjà, nous n'apportons pas au monde une vérité absolue. Il n'y a pas de vérité absolue. Les conditions de l'action se transformant sans cesse, il n'y a que des vérités changeantes. Aucune vérité n'est dans les mots. Toutes les théories sont fausses, et incomplètes les formules, — parce qu'elles ne peuvent contenir ni toutes les nécessités de l'espace, ni toutes les possibilités du temps. La vérité s'élabore péniblement dans l'action, toute vérité est dans l'action.

Nous ne donnons donc que des indications pour une action efficace de la démocratie. Et par là, nous voulons dire une méthode pour rechercher les vérités auxquelles nous aspirons tous, qui doivent reconstituer la société dissoute par la critique révolutionnaire et la négation métaphysique, — si le destin n'a pas marqué que la civilisation doit ainsi finir.



PREMIÈRE PARTIE

LA DÉMOCRATIE PAR LA LIBERTÉ OU LA MONARCHIE POUR L'ORDRE

CHAPITRE PREMIER

LE PARLEMENTARISME ET LE SUFFRAGE UNIVERSEL

Le parlementarisme est la principale erreur de la démocratie. C'est le mal. Et nous avons identifié le mal au malade. Dénoncer le parlementarisme, il semble que ce soit nier la démocratie. Il n'est pas un moyen ordinaire qu'on peut remplacer ; il est devenu un moyen unique, un dogme, une idole. Et la plaie se creuse, s'élargit... Il est impuissant et corrupteur. Tout l'accuse, rien ne le défend. Il est jugé. Cependant il reste intangible.

C'est, répétons-le, qu'on ne le sépare point de la démocratie. C'est la condamner. Beaucoup, sans doute, ne se détournent de la démocratie qui ne se refusent qu'au parlementarisme.

La République, jusqu'ici, n'a été qu'un mot. Une restauration monarchique ne changerait que le personnel et quelques formules. Rien ne serait modifié profondément. C'est d'ailleurs un motif de se défier d'un tel recul.

On tue plus facilement un roi qu'on n'enfante une liberté. On perfectionne plus aisément une machine qu'on ne réforme une mentalité. C'est ce qui fait qu'aujourd'hui

nos idées ne correspondent plus aux choses et que les mots n'ont plus de sens. Nous nous disons républicains, et nous ne pouvons nous passer de la notion, purement monarchique, de l'autorité politique.

Nous avons transféré la souveraineté, à tout le moins nous l'avons essayé, en proclamant le gouvernement de tous par tous. Mais nous nous leurrions d'une chimère décevante. Tous ne peuvent gouverner tous. La direction vient toujours d'un point unique, l'autorité émane toujours d'un seul. Il n'en peut être autrement. La direction dispersée, c'est le désordre ; l'autorité divisée, c'est le conflit. Et le désordre est à son comble quand la direction est incapable, et le conflit est à l'état aigu quand l'autorité est sans tradition et sans prestige. La direction sociale et l'autorité politique parlementaire sont donc l'impuissance honteuse et la tyrannie basse.

La direction de chaque fonction sociale revient au plus compétent, et dans une démocratie la sélection de l'action libre seule le peut désigner, — non le hasard, plus ou moins triché, du vote. Quant à l'autorité politique, si l'on s'y tient, reconnaissons qu'elle ne peut être dignement et efficacement exercée que par le roi, personnel et responsable.

La monarchie garantissait la liberté par l'ordre ; la démocratie n'a de raison d'être que si elle s'efforce d'établir l'ordre dans le progrès, par la liberté.

Choisissons donc. Mais, ne nous y trompons point, la monarchie n'est pas impossible désormais, puisque ce sont encore ses institutions qui sont la meilleure partie de l'État républicain.

L'ordre par la contrainte politique, c'est la monarchie ; l'ordre par l'action libre de tous, c'est la démocratie. Voilà les caractères distinctifs fondamentaux des deux régimes. Le mode par lequel nous entendons réaliser la contrainte n'a aucune importance, encore que ce soit là-dessus que disputent les partis. Si ce mode n'est pas appro-

prié à sa fin, il y a chaos, voilà tout, — ce que nous avons avec le suffrage universel. Mais cela ne saurait fonder la liberté, qui n'est que par l'ordre.

Démocratie, au sens des anciens, ou suivant la lettre étymologique, n'est plus possible. Jadis, la politique était tout de la vie sociale des peuples, et l'économique presque rien. Au siècle présent, c'est le contraire. De même que la monarchie ne peut s'entendre que d'un État politique, la démocratie ne peut s'entendre que d'un État social.

Mais notre instinct va à la contrainte, qui est l'inertie; et non à la liberté, qui est l'activité et la responsabilité,

Si la démocratie, néanmoins, se fait, c'est qu'elle s'impose, c'est qu'elle est l'inéluctable conséquence du processus évolutif; c'est que l'ordre vivant, qui est la liberté, convient seul aux complexes économiques de la division croissante du travail, des progrès prodigieux du machinisme et de la technique, des découvertes scientifiques, des transports rapides, des communications mondiales; c'est aussi que la justice et la liberté sont l'affirmation la plus catégorique et la plus persistante, la moins hésitante, de la conscience moderne, bien qu'elle n'en aperçoive pas nettement les devoirs.

Ainsi, semble-t-il, l'évolution se pourrait résumer : 1^o l'âge anarchique; 2^o l'âge politique; 3^o l'âge social. C'est que l'État ne peut plus contenir la vie totale d'un peuple, avec les compétences variées, les nombreuses directions, la spontanéité, la surveillance constante, quoique éparse, qu'elle exige. Il y faut la participation libre et consciente de tous, l'action partout, et différente, et hiérarchisée, mais aussi intense aux extrémités qu'au centre. La démocratie moderne est donc une organisation d'une complexité supérieure, et qui ne peut être qu'en substituant l'association à l'État. L'association est plus près de l'individu, elle a plus de souplesse, plus de spontanéité, elle s'adapte mieux et plus vite à toutes les

formes d'activité, parce qu'elle n'est pas soustraite, par le monopole imposé, aux conditions de vie et de développement. Sa cohésion est plus résistante. Quant à la continuité, qui n'a été préservée que par l'État franchement monarchique, elle pourra être gardée de toute rupture quand les associations auront la liberté essentielle d'être des forces continues et progressives par la mainmorte. Mais dès maintenant, et bien que notre socialité soit encore rudimentaire, que l'État ait toujours comprimé les associations, il est sûr qu'elles peuvent remplir mieux que lui toutes les fonctions qui lui sont propres, et d'autres. L'effort consciemment démocratique consiste donc à absorber l'État politique, qui est le gouvernement, dans l'État social, qui sera les associations. Or le parlementarisme contrarie cet effort en faisant dévier vers la stérile agitation électorale des énergies qui seraient utilement employées à l'action positive.

Les syndicats sont en faveur (1). Ils ne sont pourtant point les associations-types définitives. Il n'importe. M. Paul-Boncour parle de la souveraineté syndicale, le syndicat obligatoire ayant un pouvoir législatif, voire exécutif. M. Durkheim leur concède d'être législateurs d'une morale et d'un droit nouveaux, et d'être appelés, plus tard, à assurer la continuité de la vie économique.

Les associations ne sont pas seulement un idéal plus ou moins vague, elles sont une nécessité pratique pressante. Le désordre politique présent, qui constamment met en contradiction nos principes et nos actes, nos regrets et nos désirs, nos sentiments et notre raison, n'est dépassé que par le gâchis économique. Nous ne faisons pas allusion aux revendications toujours de plus en plus violentes du prolétariat; mais aux conditions désastreuses dans les-

1 Cf. *Syndicats ouvriers, Fédérations, Bourses du travail*, par L. de Seilhac. — *Le Contrat de travail. Le Rôle des syndicats professionnels*, par Paul Bureau. — *De la Division du travail social*, par E. Durkheim (introduction de la 2^e éd.). — *Le Fédéralisme économique*, par J. Paul-Boncour. — *L'Avenir socialiste des syndicats*, par G. Sorel.

quelles s'effectuent la production, l'échange, la consommation. Chômage, faillites, falsifications, pénurie, gaspillage : La misère ici, parce qu'il y a des machines trop puissantes ; la ruine là, parce que la récolte fut trop abondante ; l'impôt pour payer tel produit le double de ce qu'il vaut, le privilège pour l'empoisonnement, le monopole désordonné ; six boutiques pour un client ; cinq commis, parasites et fonctionnaires pour un ouvrier et un agriculteur. Nous voyons ce phénomène étrange : à mesure que les difficultés matérielles sont de mieux en mieux surmontées, par la mécanique, l'art, les transports rapides, la science, à mesure les difficultés sociales se multiplient, grandissent, — et nous écrasent. Il n'y a, pour les vaincre, que l'association.

Et si l'on accepte, nous ne disons pas seulement cette conséquence théorique de la démocratie, mais cette nécessité de la situation économique, nous nous rendons compte, après examen, que l'autorité politique devient inutile. Or le Gouvernement n'étant plus un service social, mais une survivance qu'entretient le misonéisme des intérêts, des paresse et des préjugés, il deviendra de plus en plus ce qu'il est déjà, ce que le parlementarisme aggrave, une exploitation des partis. Et ainsi, n'étant plus une garantie de la liberté des citoyens, un agent de l'ordre, il ne peut être qu'une oppression de plus en plus insupportable et perturbatrice. Maintenir, contre la poussée naturelle de la vie, les choses comme elles ont été, ce n'est pas conserver, ce n'est pas défendre l'ordre ; car l'ordre ne peut être que d'un rapport harmonique, d'un mouvement libre. Et comme la civilisation marche, il faut que l'homme la suive, s'il ne sait pas la précéder.

On a donc confondu, gouverner — concept monarchique, et agir, — concept démocratique. L'erreur du suffrage universel est la conséquence logique de cette confusion.

La formule, certes est entraînant. Elle peut déchaîner des émeutes. Mais examinons avec attention ce qu'elle

recouvre, et nous connaissons qu'elle ne peut organiser un État, — ni par l'autorité, ni par la liberté. Le suffrage universel ne peut, au surplus, s'organiser soi-même, car, si le Gouvernement par plusieurs est une méprise, par beaucoup il est une folie, et par tous il est une impossibilité. Le suffrage universel est donc, avant tout, une fiction. Voici des chiffres :

Sur 39 millions d'habitants, en France, nous avons 12 millions d'électeurs. Sur ce nombre, il n'y eut, aux élections de 1902, que 8.700.000 votants.

Les 580 rois incohérents qui nous ont menés durant quatre ans n'avaient été élus que par 5 millions d'électeurs.

Mais il y a du déchet. Constatons encore que la majorité ministérielle n'a jamais représenté plus de 2 millions 700.000 électeurs.

Or, durant trente-huit années de République, la majorité — qui est, en fait, la minorité des électeurs inscrits, lesquels sont enfin la minorité des Français (1) — n'a jamais été plus forte, et elle a été souvent plus faible (2).

Voici donc le suffrage universel, même si l'on accepte l'arithmétique la plus grossière, par quoi il se défend le mieux. Sur 39 millions de Français, 2 millions et demi l'emportent, qui ne sont pas des plus dignes, des plus compétents, des plus énergiques, et il est supposé qu'ils font la loi. Bientôt, ce seraient 2 millions de fonctionnaires inamovibles et héréditaires, si un tel régime pouvait perdurer.

M. Jaurès a dit un jour : « Le suffrage universel a fait du peuple une assemblée de rois ». Admirons cet optimisme héroïque. Mais rectifions. Il s'agit de « dieux ».

1. Rappelons des chiffres (1898) :

Population. 38.961.000	Élect... 11.787.000	Élect. repr.. 4.898.000
Électeurs.. 11.787.000	Repr... 4.898.000	Major. min. 2.330.000
Non élect.. 27.170.000	Nonrep. 6.889.000	Minorité... 2.568.000

2. Le total des voix non représentées, battues et abstentions, est toujours supérieur à celui des voix représentées ; en 1877, 51 0/0 ; en 1880, 55 0/0 ; en 1885, 57 0/0 ; en 1889, 59 0/0 ; en 1893, 56 0/0 ; en 1898, 55 0/0 ; en 1902, 54 0/0.

L'électeur est ubiquiste, car, à l'occasion, il vote dans plusieurs circonscriptions à la fois. Il est immortel, puisque parmi ceux qu'on a vu enterrer, il en est qui persistent à remplir leurs devoirs civiques en votant pour le candidat du préfet. De plus, il opère des miracles prodigieux dans certaines urnes prédestinées qui rendent plus de bulletins qu'on n'y en a mis.

La vérité est que le suffrage universel provoque la fraude et la corruption. Il faut de l'argent, beaucoup d'argent pour « faire » une élection. Cela va de 10.000 à 200.000 francs. Les chances d'être élu augmentent naturellement avec la somme qu'on peut mettre dans l'affaire. Car cela devient une « affaire ». Le plus souvent, derrière le candidat, lié d'avance, il y a la commandite. M. Harduin écrivait dans *le Matin*, journal obstinément ministériel : « Décidément, il faut en prendre son parti. Au temps des mercenaires, on disait : « Pas d'argent, pas de Suisses ». Aujourd'hui, les électeurs ont remplacé les Suisses. Pas moyen de les faire marcher pour sauver la patrie, si l'on n'a pas une caisse abondamment pourvue ». A propos de l'invalidation de M. Andrieux, élu sénateur des Basses-Alpes, M. de Cassagnac faisait remarquer que, dans ces régions pauvres, une élection équivaut à une seconde récolte. Les électeurs font donc ce qu'ils peuvent pour que cette aubaine se renouvelle, et ils font invalider le représentant qu'ils ont élu.

Nous prenons peu à peu le cynisme des mœurs électorales des Républiques américaines, où l'électeur s'achète à la grosse. Qu'on s'en indigne, nous le voulons ; mais on ne saurait le contester. Cette pratique est inhérente au système. On entend bien qu'il ne s'agit pas toujours d'une pièce de cent sous pour l'électeur et d'une place de cantonnier pour le courtier électoral ; mais de tous les intérêts particuliers, professionnels ou locaux, que le candidat est contraint de promettre de servir, contre les intérêts généraux de la nation. M. Viviani croit ainsi faire l'apolo-

gie du système électif en disant : « Les législateurs font les lois pour ceux qui font les législateurs. » Et M. Rouvier, ministre, dans cette pitoyable discussion sur les bouilleurs de cru, qui a décelé toute la misère du système, a pu dire : « Je ne me dissimule pas tout l'intérêt qu'attache M. Empereur à ses nombreux amendements ; mais quelle que soit ma sympathie pour lui, elle ne saurait aller jusqu'à priver le fisc de ressources pour assurer sa réélection ». C'est le marché. Et ce qui sauve pour un temps le pays, c'est que, élu, le député échappe à l'électeur, et qu'il n'est pas tenu de respecter le marché antisocial qu'il a passé avec lui.

Mais il faut songer à la réélection, et faire des concessions. Le souci de la réélection entraîne à des générosités nécessaires. Barrès remarque que c'est pour être généreux que tant de parlementaires sont malhonnêtes. Il est moins dangereux de puiser dans les fonds publics. Le fonctionnarisme est le moyen électoral par excellence, et ce sont les contribuables qui payent ; les contribuables, c'est-à-dire les 37 millions de Français qui ne sont pas représentés par le Ministère actuel. Il est vrai que la situation financière s'aggrave chaque année. Mais rien ne peut nous arrêter sur cette pente, qui a pour terme la banqueroute.

Entrente années de République, le nombre des fonctionnaires s'est élevé de 280.000 (1873) à 460.000 (1907), et leur budget de 245 à 700 millions de francs (1). Tout électeur aspire à être fonctionnaire, sinon candidat. Gambetta disait : « La République n'est pas un gouvernement à bon marché ». Le mal est moindre, d'ailleurs, que si le mandat impératif, à défaut de sa conscience, contraignait le député à réaliser le programme qu'il a signé au temps des surenchères. Mais il est grand, néanmoins. Le fonction-

1. Dans ces chiffres ne sont pas compris le personnel, officiers, sous-officiers, soldats rengagés, de la Guerre et de la Marine (144.000), ni les 262.000 fonctionnaires payés sur les budgets départementaux et communaux. Au total, il y a plus de 900.000 fonctionnaires.

narisme absorbe une partie de l'activité sociale et annihile l'autre. Il nous habitue à considérer l'État comme un butin promis au parti victorieux.

Ce n'est donc pas pour des idées que luttent les partis, mais pour la conquête du pouvoir. On ne lutte pas pour des idées : on les expose et on les réalise. On ne lutte que pour satisfaire des convoitises et des haines. Un socialiste parlementaire, M. Paul Brousse, avouait ceci, dans *la Petite République* : « Dans les Chambres on ne vote plus ni sur des idées ni sur des programmes, — vieilles guitares ! — mais pour ou contre des cabinets, et ce reproche doit équitablement s'adresser à tous les partis. Pour conserver un cabinet, on vote à sa suite toutes les choses les plus contraires à celles que l'on a promises à ses électeurs, ne recouvrant la faculté de voter selon son programme que si on le peut faire sans toucher au cabinet. »

Avoir le pouvoir, c'est disposer des places et de l'influence qui se vend cher. Par des places et des rubans, on se fait des partisans, on fait taire les oppositions. Les autres sollicitent et espèrent. C'est gouverner, maintenant. Mais il y en a qui, impatients, pontent sur d'autres couleurs. Et ce sont les partis, c'est-à-dire la guerre civile chronique. Le suffrage universel, c'est la guerre civile.

Qu'on lise cette page de Barrès sur la psychologie des partis, d'une vérité effarante (*Leurs Figures*) : « Il comprit que, depuis douze ans, pas une grande entreprise où les pouvoirs publics eussent à intervenir n'avait pu se dispenser de faire la part de la corruption. Ces manœuvres ne choquent que les conscrits, qui, d'ailleurs, y voient des circonstances atténuantes dès qu'on leur permet de s'y associer. Les plus honnêtes gens ne vont point jusqu'à mêler leurs délicatesses privées à leurs combinaisons politiques. « Un tel, disent-ils, oh ! c'est une fameuse canaille ! » Et de lui serrer la main pour peu que ses opinions ne contrecarrent pas leur système constitutionnel. Au Palais-Bourbon, le vol, tant qu'il n'y a pas scandale, n'est qu'une

faute contre le goût : quelque chose qui coupe l'estime sans délier les intérêts. *Dans aucun parti* on ne fait difficulté d'admettre un voleur, s'il a du gosier et de l'estomac, c'est-à-dire de l'aplomb et de la métaphore. »

C'est avec ces hommes qu'on s'empare du pouvoir et qu'on gouverne, non avec des idées et le souci de l'ordre général. Pour le lien moral, — sans lequel aucune association n'est possible, même celle d'une bande d'escarpes, — une certaine honnêteté professionnelle suffit, qui est de ne pas trahir son parti. « C'est avec des pièces de cette sorte (la liste des 150 chéquards), ajoute Barrès, qu'on s'assure dans le Parlement une solide majorité. Et voilà pourquoi les véritables hommes d'État préfèrent toujours aux honnêtes gens les canailles. Seulement les canailles vous mettent parfois dans l'embarras. »

Notre parlementarisme n'est donc qu'un système de chantage. La crise du panamisme s'est déchaînée à la suite d'une série de chantages maladroits. Là-dedans la presse joue un grand rôle. Dans un pays désorganisé comme le nôtre, on sait le mal qu'elle peut faire, alors qu'elle seule tient lieu de pouvoir spirituel. Nous commençons déjà à découvrir l'instrument terrible qu'elle fut, aux mains de Bismarck, pour préparer la guerre de 1870. Les débats de l'affaire Lorando nous ont révélé pourquoi et comment une nation chevaleresque comme la France part en guerre et pourquoi et comment elle laisse égorger les Arméniens et les Macédoniens. Le prix est connu. Il en coûte exactement de promettre un million si l'affaire réussit. Et pour cette somme, un Henry Fouquier met la presse en mouvement, le Gouvernement, qui a de bonnes raisons pour lui obéir, marche, et le peuple souverain emboîte le pas.

Donc, ce qu'un politicien cherche dans une réforme, ce n'est pas plus de justice, plus de liberté dans la société, mais plus de force pour le parti qui le soutient, pour l'État qu'il exploite, et assurer sa réélection. Il n'est pas une des réformes à l'ordre du jour qui ne pût être réalisée plus

promptement, plus sûrement par les associations ouvrières, si l'on voulait. Tous les éléments de reconstitution sociale qui se sont formés depuis quelques années : coopératives, syndicats, mutualités, universités populaires, etc., ont été l'œuvre de l'initiative privée. Quand ces associations sont des forces, plus tard, les partis ne s'y introduisent que pour les dissoudre ou les dénaturer.

Il s'est constitué, dans la nation, une corporation de 100.000 politiciens, membres de comités électoraux, dont l'intérêt professionnel est la division des citoyens français, la guerre civile. Les réformes ne sont pas un but, mais un moyen de ces divisions dont ils vivent. On est pour ou contre ces réformes, suivant son parti ; mais, on l'entend bien, toujours contre la liberté, qui ferait l'union.

La spécialisation des fonctions étant une loi sociale, on peut dire que le système représentatif est absurde. Au lieu d'avoir à la Chambre, naturellement, une représentation de toutes les activités sociales, nous avons plus de 100 avocats et le reste médecins et journalistes. Le suffrage universel forme des rois. Mais quels rois ! Il est avéré que le niveau mental et moral baisse à chaque législature.

Ce qui est le plus commun à tous est ce qui est le plus bas. Une assemblée mettra toujours la raison éclairée en minorité, à moins qu'elle n'en subisse la juste dictature. Mais cela ne dure pas. La compétence est singulière, l'honnêteté est fière. Les hommes de valeur cèdent la place aux arrivistes, qui savent mieux les procédés et n'ont pas de vaines susceptibilités. L'élection est donc loin d'être une sélection.

Un des procédés les plus nocifs est la surenchère électorale, qui a fait naître, dans la société, une véritable hystérie. Aucun candidat ne conviendra, avec Buckle, que « le véritable progrès consiste à défaire et non à faire des lois ». Ce serait déprécier sa propre marchandise. Il ne recule devant aucune promesse. Et l'électeur attend

que de bonnes lois, qu'on ne lui mesure pas du reste, le dispensent de toute peine, et même de vertu. Les foules aimeront toujours le miracle. Quand on est une majorité, on n'a pas besoin de réfléchir, d'agir, d'accepter une responsabilité : on a son délégué qui assume tout, qui promet tout et qui parle bien.

Le suffrage universel entretient dans ce pays une agitation malsaine et une fièvre débilitante. « Étant corruptible, écrit M. Charles Benoist, député (1), il est corrupteur. Il livre le pays à trois ou quatre catégories ou professions politiquantes. Il ne donne jamais qu'une représentation adultérée ; une législation impulsive et incohérente ; un gouvernement précaire et contraint à de mesquines négociations de couloirs ; un État incertain, chancelant, à toute heure sur le point d'être renversé. Il est également incapable de fonder une démocratie et de ne pas fonder une démagogie. Après quelques expériences ou répétitions, aucun suffrage n'est moins universel que lui ; nul moins que lui n'est un libre suffrage. »

Et il est question de le réformer. Pour cela on a institué le scrutin de liste en 1871, puis le scrutin d'arrondissement en 1875 ; en 1885, d'ailleurs, on a rétabli celui-là, et celui-ci en 1889. Après des scrutins différents, le même gâchis s'est propagé, les mêmes scandales ont éclaté, les mêmes périls, — ordre moral, 16 mai, boulangisme, antisémitisme, nationalisme, jacobinisme, — ont menacé notre fantôme de République.

Le vote des femmes et l'obligation, en généralisant le suffrage, étendraient le mal. Préservons au moins la femme de la corruption publique, n'empêchons point l'absentéisme digne. Et puis, ce ne serait pas encore l'universalité, pas même la majorité arithmétique.

On préconise le « suffrage universel organique », c'est-à-

1. *Organisation du suffrage universel.*

dire la représentation professionnelle. Nous avons l'exemple des élections aux Conseils des prud'hommes, où parfois les électeurs ouvriers imposent à leurs mandataires, non l'engagement de juger selon leur conscience, mais de toujours donner gain de cause aux ouvriers. Il est probable que les patrons, d'autre part, en font autant. Les partisans de la représentation professionnelle ont oublié que l'intérêt de classe l'emporte sur l'intérêt professionnel, et l'intérêt individuel sur l'intérêt de classe. Ils ont oublié surtout que l'État n'est pas la somme de ces intérêts antagoniques. Il nous paraît, au reste, que nous avons assez des partis politiques sans susciter encore des partis économiques. Si c'était vraiment mettre un peu d'ordre dans l'exercice du suffrage universel que de l'organiser par corporations, ce serait aussi accroître le désordre profond où nous sommes, en compliquant la guerre civile politique d'une guerre civile économique. Le suffrage universel n'est pas un but. Ce n'est pas son organisation qui importe, mais celle de la société.

On nous propose aussi la représentation proportionnelle, pour faire la part des minorités ; or, nous l'avons vu, il n'y a, en fait, que les minorités qui soient représentées. Et puis, ce serait encore fortifier les partis, au détriment de la démocratie. Nous n'avons pas à organiser la guerre, mais à y substituer le travail. Nous voyons bien que tout système électif nécessite les partis, c'est-à-dire, en somme, la guerre intérieure. Sans partis, le parlementarisme serait encore plus corrompu. Mais, en France, les partis sont trop nombreux, et il n'est même plus possible de régler leurs combats.

Voici, enfin, une réforme des plus ingénieuses imaginée par M. Paul Lapie : l'arbitrage politique. Au lieu de laisser se battre les partis, on les concilierait par l'arbitrage. Sans doute, le juge est excellent, quand il dispose d'une sanction et d'une force pour l'appliquer. Mais il serait naïf, à tout le moins, d'admettre que le parti qui

détiendra le pouvoir, c'est-à-dire une force supérieure à celle du juge, respectera le jugement qui sera contre lui. Il ne s'y soumettra que dans les cas de peu d'importance et quand il pensera augmenter par là sa force dans les cas plus graves. Si l'on parvenait cependant à obtenir des concessions mutuelles, pour deux partis d'égales forces, ce ne seraient que des concessions négatives. Et c'est ainsi que ce serait vraiment une réforme. Le parlementarisme fait son moindre mal quand il ne fait rien. Mais la société vit d'agir.

La réforme d'une institution sociale, dans une démocratie, consiste à la généraliser et à la faire plus efficace. En généralisant le suffrage universel et en le rendant plus efficace, on multiplie ses vices, on augmente le danger, on creuse la plaie. Il n'y a pas de réforme possible. Même s'il était parfait, et exactement ce qu'il veut être, et pur, il ne serait encore qu'une mystification.

Voici ce qu'il faut opposer au fétichisme mathématique sur quoi repose le suffrage universel : On ne délègue pas son savoir, on ne délègue pas son vouloir, on ne délègue pas sa responsabilité. Les idées ni la volonté ne sauraient se représenter par le nombre. Une idée vaut par les vérités qu'elle éclaire, par la volonté qu'elle détermine, une volonté s'affirme par l'action qu'elle ose.

Les problèmes sociaux sont trop complexes pour être résolus par une addition ou une soustraction de voix. Une majorité, dans aucun cas, ne saurait être un instrument de vérité. Elle ne peut, non plus, être action. Il n'y a pas d'action sans unité de direction. « Une assemblée, dit P. Laffitte, ne peut jamais par elle-même organiser une direction. » Personne n'a eu la pensée d'introduire le vote dans l'industrie, par exemple, pour la détermination des fonctions. Car là il ne s'agit point de s'opposer pour vaincre et prendre, mais de s'unir pour travailler et de se discipliner pour produire. Or la société démocratique doit devenir, il nous semble, un grand atelier d'action

sociale. Plus encore que l'industrie, la société a besoin de compétences (1).

En votant, l'électeur n'exprime pas sa volonté. C'est là un acte de conséquence trop faible ou trop obscure, pour qu'il manifeste autre chose, à ce moment, que son caprice ou son intérêt le plus superficiel, c'est-à-dire le plus égoïste, le moins social. C'est l'affiche de la « dernière heure » qui l'emporte.

La volonté profonde, continue, ne saurait s'exprimer que par l'action. C'est l'homme agissant qui est un élément social, une parcelle de l'âme de la Cité, un citoyen. La veulerie, fût-elle le nombre, milliers ou millions, n'importe. Socialement, c'est zéro.

Le suffrage universel, c'est le rêve ou l'ivresse : la rêvasserie de l'aboulique qui ne peut vouloir, la soulerie de l'ivrogne qui croit vouloir parce que ses centres d'inhibition sont paralysés par le poison. Ce prétendu moyen de consulter la volonté du peuple est surtout un moyen d'égarer sa volonté d'abord et de l'atrophier ensuite. La monarchie de Henri IV était mieux l'expression de la volonté du peuple que l'anarchie blocarde. C'est de la lâcheté qu'il entretient, des moyens de corruption dont il dispose que subsiste le régime. Car s'il se maintient, malgré les scandales qui l'ont dénoncé, l'impuissance où il est d'imposer son autorité ou d'organiser la liberté, le mépris qu'il inspire, même à ceux qu'il soudoie, c'est que nous n'avons plus le courage des violences dangereuses. Notre

1. *Le Temps* publiait cette petite note :
« Un certain nombre de savants, de professeurs et de bibliothécaires, appartenant aux opinions les plus diverses, entre autres MM. Paul Viollet, membre de l'Institut, A. Molinier, Lot, bibliothécaire de la Sorbonne, Mazerolle, Lelong, Lazard, Bournon, etc., se sont réunis hier soir et ont décidé la formation d'un « Comité de défense scientifique » dont le but sera d'empêcher la nomination « de personnalités dont les relations politiques sont les seuls titres » aux fonctions où des connaissances techniques tout à fait particulières sont nécessaires. Le nouveau comité a nommé une commission permanente de six membres qui sera chargée de lui signaler et de prévenir les nominations regrettables. »

indignation s'apaise de renverser un ministère tous les ans.

La volonté populaire est profonde et pleine d'espoirs comme le mystère humain. Elle ne peut être que le développement continu, harmonique d'un tempérament social, d'une puissance croissante de domination sur le monde et d'une capacité croissante de liberté pour les hommes. Or il est bien évident que le suffrage universel est capricieux comme une fille. Comment serait-il l'expression de cette volonté ?

La vérité est qu'il est un moyen de tyrannie. On lui fait dire ce qu'on veut.

La volonté du peuple, dont à l'ordinaire les électeurs ne peuvent avoir conscience, est adéquate à l'ordre de la société, au progrès continu de l'humanité, au développement de la liberté. Lorsqu'elle se reconnaît telle, c'est la démocratie.

Répetons-le. Même quand, par la servile surenchère électorale, le candidat s'efforce de capter leurs suffrages, ce n'est point la démocratie qu'il promet de servir, mais les appétits personnels, les colères particulières de ses électeurs. Au besoin, il les provoque, et ainsi il abrutit. Et cela, tout candidat, s'il est suffisamment délesté de scrupules, peut le faire. Voilà ce qui met la République en péril tous les quatre ans, voilà ce qui l'empêche, — péril plus grand encore, — de se réaliser. Mais ainsi, devons-nous conclure, le système est jugé. « Ce n'est pas le vote universel, dit Clemenceau, qui a fait les grandes révolutions libérales du monde. Il les a sanctionnées, une fois accomplies, comme il a consacré, à quelques années, à quelques mois de distance, des régimes de réaction violente contre le mouvement libérateur. »

La démocratie ne peut s'exprimer exactement, intégralement que par l'action libre. Or le suffrage universel détourne de l'action et substitue la tyrannie du nombre mort à la liberté vivante et féconde. Toutes nos divisions,

tous nos malentendus viennent de ce que nous persistons à croire qu'agir est gouverner, comme certains sauvages confondent travailler et guerroyer, conquérir et produire. Et nous en inférons que, démocratiser, c'est multiplier les rois.

A l'occasion, il est vrai, on convient que c'est un mal ; mais nécessaire. Ou le despotisme d'un seul, ou le gâchis par tous ? Si c'était là l'inéluctable dilemme, il faudrait opter pour l'ordre, qui est la condition fondamentale de toute société et de toute liberté. Mais, nous voulons le croire, et nous tâcherons de le démontrer, il y a un troisième terme. Libérée définitivement de la monarchie, la société veut vivre. Ce ne peut être que par la liberté ; nous voulons dire par l'action libre dans l'association libre. Nous devons abandonner la vieille superstition politique, le fétichisme du nombre, la survivance, injustifiable dorénavant, dans la nation, de la lutte. Nous devons organiser, affranchir, agir ; multiplier à l'infini, dans la société, les centres de vie, de volonté, de conscience sociales, les points de direction et d'impulsion.

Mais le parlementarisme veut la guerre dans la nation. Et ce sont les partis. Les fils de la Révolution ne sauraient admettre des convictions qui ne sont pas fixées, cataloguées, qui ne font pas corps avec un programme, qui ne relèvent pas d'une secte ; des volontés qui ne sont pas matriculées ; une action qui n'est pas pour servir une église, une coterie, un syndicat politique. Ils ne sauraient accepter la riche variété, toujours croissante, malgré tout, des intelligences et des aptitudes humaines. Pour ceux qui mènent les partis, les citoyens français ne sont que des électeurs, c'est-à-dire, on l'entend bien, des instruments : ou partisans ou adversaires, matière inerte à voter ou obstacle à abattre. Le nombre des tyrans, on suppose qu'il légitime la tyrannie. C'est là-dessus que s'appuient les partis, et ils en abusent. Un monarque n'oserait pas tant.

Si nous laissons aller, bientôt il n'y aura plus d'asile

pour la pensée libre, pour le geste spontané, pour l'action indépendante. Il faudra prendre rang dans le troupeau bêlant. Doutons même qu'il soit permis, alors, de mépriser et de se taire. La foule, dans la rue, nous forcera à hurler ses cris de mort. Cependant on affiche la Déclaration des droits de l'homme.

Tous les partis poussent à cette démagogie turbulente. Ils ne peuvent élever, et ainsi être de la démocratie, car cela demanderait un effort, et leur clientèle est veule. Il faut donc qu'ils rabaissent de plus en plus, pour le triomphe, à tout prix, d'une heure.

L'homme de parti, chef ou soldat, est un aliéné. C'est un homme dangereux pour la raison et la liberté. Et ce n'est pas pour la fin qu'il dit, qu'il croit parfois. Ce sont ses moyens mêmes qui sont sa fin. Si les partis ne visaient pas seulement la domination, l'exploitation, ils consentiraient à l'examen, à l'expérience, à l'union des efforts : ils ne nous donneraient pas le scandale des variations de principes, ni la honte des polémiques ordurières. Mais ils ne seraient plus des partis.

Quelques hommes bien intentionnés, mais de peu de réflexion, ont pu croire que les partis étaient une force pour la réalisation d'une idée. Ils ont été contraints ou de sacrifier le but noble aux moyens vils, ou de se retirer dans le dégoût. Les partis ne songent qu'à exploiter le moment présent, à en pressurer tout ce qu'ils peuvent de puissance, de richesse, de vengeance, — sans même garder le grain du semeur.

Ils ne sont pas seulement parti dans l'espace, ils le sont dans le temps. Quand l'un est à la curée, les autres se coalisent contre lui, — il doit tomber. Et ça recommence. C'est l'histoire de trente-huit années de République, l'histoire du parlementarisme.

Au reste, ce serait inexplicable, une telle folie, si nous ne savions que les partis réveillent d'antiques atavismes. Tel exemplaire de la brute ancestrale est bien aise d'avoir

un prétexte facile pour épancher sa nature, de se retrouver avec des contemporains quaternaires qui cognent comme lui, en attendant mieux, aux gris matins des brumaires ou aux grands soirs sanglants des insurrections...

D'ailleurs, la secte n'a devant elle que le doute passif ou la négation désespérée. Durant toute la période critique, alors que, avec acharnement, se poursuit la revision des motifs moraux, dans cette lente dissolution de ce qui fut et dans la douloureuse élaboration de ce qui sera, on ne parvient à former ses idées que par un effort considérable de réflexion. Les règles sont abolies, les principes remis en question, — c'est tout un édifice intérieur de reconstruire avec des matériaux qu'il faut choisir soigneusement, en rejetant ce qui est pourri, en gardant ce qui est essentiel et solide. Peu d'hommes en sont capables. Peu le tentent même, et parmi ceux-ci, combien sombrent ! En fait, la lâcheté morale et la paresse intellectuelle sont générales. On s'endort dans un système tout fait, on s'en remet pour le tout, en s'accoutumant à traiter légèrement la vérité, à des formules commodes qui s'appliquent à tous les cas. Mais ce système et ces formules ne donnent une certitude suffisante à ces esprits qu'en s'opposant violemment à d'autres. De là, la lutte, qui dissipe les dernières lueurs de jugement et de sens critique.

Le politicien ne fait appel, au fond, qu'à la violence, qui est un absolutisme théorique et pratique. La notion de relativisme, qui est la conquête philosophique du XIX^e siècle, lui est étrangère.

Nous ne devrions jamais chercher à imposer nos particulières conceptions. Toutes nos hypothèses sont douteuses. Dédaignons l'art oratoire, les écrits brillants des polémistes, qui visent à donner au peuple des opinions que ne justifient ni la raison, ni la tradition. Le prosélytisme est un viol sournois de la conscience et de la pensée. Il n'atteint que les éléments inférieurs de la mentalité, qui sont à peu près les mêmes pour tous. L'art des

chefs de partis, des militants, consiste à déguiser d'originaux nouveaux ces vieux préjugés. Tout progrès de la pensée est, au contraire, une distinction.

Sans doute, il y a encore, en France, de ces hommes qui sentent que la liberté ne doit pas être sacrifiée aux formules provisoires, aux sonorités des mots de circonstances, à un personnel. S'ils sont républicains, ils savent bien que la démocratie n'est que la démagogie, le pont du Césarisme, si elle ne met au-dessus de tout la liberté. Nous voulons dire qu'ils mettent au-dessus du ministère la République; au-dessus de la République, la patrie; au-dessus de la patrie, les principes qui sont sa conscience.

Pourquoi ne s'unissent-ils pas? Il ne s'agit pas de coaliser des bayados pour des décervelages en perspective, ni d'acheter des complicités, ni d'escroquer des votes. Que des hommes aient les idées les plus dissemblables, se vouent aux actions en apparence les plus divergentes, parlent les langages les plus étrangers les uns aux autres, nous disons qu'ils s'entendront, qu'ils sympathiseront, qu'ils concourront au même œuvre de progrès humain, s'ils ont surtout le même esprit de liberté. Dans tout bien, il y a une liberté, c'est-à-dire une discipline intérieure, une volonté consciente, une pacification; dans tout mal, il y a une tyrannie, c'est-à-dire une contrainte, une impulsion inconsciente, une violence. Le progrès, c'est la liberté qui s'organise.

Quel que soit notre penser sur les choses de la terre et du ciel, sur nos représentations du pouvoir ou du devoir, si nous sommes des âmes libres, non des partisans, des volontés bonnes, non des instruments inertes, nous aspirons tous au même bien, nous poursuivons tous, plus ou moins illuminée, la même beauté.

Nous ne sommes donc pas voués, dans la nation, à la guerre stérile, bête et mauvaise. L'union est donc possible, si nous ne subordonnons pas la fin aux moyens, comme les partis; si, cherchant la vérité, et non la victoire lucrative

ou glorieuse, nous sommes toujours prêts à nous rendre aux raisons, à tout le moins à consentir aux expériences décisives.

Le partisan qui s'y refuse, même s'il répète nos phrases, nous savons bien, maintenant, ce qu'il veut. Nous tromper là-dessus n'est plus excusable. Et celui-là, qui contredit toutes nos idées, nous savons bien qu'il est nôtre, qu'il veut ce que nous voulons, qu'il est sincère, s'il permet notre liberté comme nous favorisons la sienne, s'il accepte le mieux d'où qu'il vienne, par lui et par d'autres, et s'il y aide toujours. Ainsi il coopère profondément.

Cette union, elle n'est pas une utopie. Elle s'est faite un jour, à la stupéfaction des partis en désarroi. Nous nous rappelons encore qu'elle fut efficace. Elle l'eût été bien davantage si elle ne s'était dissoute aussitôt, si elle n'avait pas laissé se reformer les partis. Mais pour cela, il lui eût fallu toucher au parlementarisme. Les temps n'étaient pas révolus.

CHAPITRE II

L'ÉTATISME

Le parlementarisme n'a fait que développer l'étatisme. Il nous a rendus plus monarchistes que le roi. Nous le verrons par la suite.

L'étatisme se caractérise par ce que les conservateurs nomment la raison d'État et les jacobins le salut public. D'autres disent : la « défense républicaine » ou les « nécessités du bloc ».

Un de ses théoriciens les plus subtils, M. de Montesquieu (1), nous dit que la raison d'État est l'idée de l'État dominante. Mais qu'est-ce que l'État ? Dans la conception démocratique — la plus large, — c'est l'ensemble des fonctions sociales coordonnées parce que libres, et la raison d'État, alors, ne serait qu'une raison plus haute, plus pratique et plus théorique à la fois, plus générale et plus particulière, en tout cas plus compréhensive. Mais pour M. de Montesquieu, comme pour tous les étatistes, et dorénavant, dans ce livre, nous l'entendrons ainsi, l'État est uniment le gouvernement politique, et la raison d'État devient la justification des pires tyrannies, le sophisme dont argue l'arbitraire, le scandale de la raison et un défi à l'esprit moderne. Il n'est que de s'entendre. Autre chose est l'usage arbitraire qu'en prétendent toujours faire ceux qui l'invoquent à tout propos, autre chose est la règle impartiale, désintéressée de l'utilité

1. *La Raison d'État.*

générale. Elle n'est, d'ailleurs, elle ne peut être en opposition profonde avec les principes contre quoi on la dresse surtout ; et quand cette opposition se produit, c'est que les principes sont faux. Voilà pourquoi il nous suffira toujours d'éclairer les principes, qui, eux, ne se laissent point manier par l'arbitraire. Quand les nationalistes invoquaient la raison d'État pour maintenir M. Dreyfus à l'île du Diable, cela signifiait seulement qu'ils se proposaient d'utiliser cette tragique conjoncture à l'accomplissement de leurs desseins et à la satisfaction de leurs appétits. Quand les jacobins, de même, parlent du salut public pour outrager les croyances, violer les libertés, ils se trompent et ils nous trompent. Il ne s'agit, en l'occurrence, que du salut ministériel ou de leur syndicat d'exploitation. La raison d'une société, c'est une raison et une justice ; le salut public d'une démocratie, c'est la liberté.

La raison d'État, dont on parle beaucoup, sous ses différents noms, sans l'entendre bien, n'a pu s'exercer dans le passé que parce qu'elle était un moyen du droit exprimé par le symbole du moment. Il n'y a pas de droit social contre le droit individuel, il n'y a pas de raison d'État contre la raison ; il y a seulement des procédés différents, nécessités par les circonstances, pour appliquer le droit éternel et pour vivre selon ce que nous pouvons comprendre de la justice. Or, dans une démocratie, il apparaît bien que ces procédés ne sauraient être mécaniques, que les principes doivent remplacer les princes, leurs suppléants temporaires et insuffisants, et que la vie doit, partout, se substituer à la contrainte extérieure.

Qui a recours à l'intimidation, à la contrainte, aux expédients, aux violences, quel que soit le but qu'il dit poursuivre, blasphème le droit. Il oppose son sentiment, ses passions du moment, à l'éternelle justice. Il perd le sens social, il se détache.

Vers l'idéal, on peut aller en joie, sinon en beauté, et fraternellement, au lieu de piétiner sur place en se déchi-

rant les uns les autres. Si tout le monde veut le mal de tout le monde, c'est comme si chacun souhaitait son propre mal.

Dans la violence, il y a une toxine de mort. Tous les grands empires militaires ont sombré. Jacoby et Nordau ont fait remarquer que les familles toutes puissantes, celles des César, des Borgia, etc., se sont perdues dans la démence. Les races dominatrices sont absorbées par les races opprimées, et les classes dirigeantes sont peu à peu remplacées par les classes inférieures.

Les partis se perdent. D'abord parce qu'ils sont des partis, au lieu d'être incorporés au tout et de travailler non contre mais pour l'ensemble ; ensuite parce qu'ils ne se maintiennent que par la violence, qui les dissout. Mais, en attendant, ils ont l'apparence de la vie, ils gouvernent les masses, et ils les lancent dans la rue. Certes, leurs clameurs et leurs menaces ne sauraient troubler le sage, qui est un fort, ni même cette partie saine du prolétariat dont le sens est resté droit ; mais des faibles et des ignorants, gâtés par l'unique lecture des journaux et le scepticisme facile, sont égarés sur des mensonges, et c'est contre la démocratie. De cet incendie naissant s'échappent, comme des fumées léthifères, les espoirs mauvais et le dégoût du patient effort, seul fécond. La situation se complique et devient assez grave pour nous faire docteur de ce siècle.

Entre ceux qui pensent et ceux qui décident se sont interposés ceux qui exploitent. Ceux-ci ont intérêt à ce que le malentendu dont ils vivent, puisqu'ils appellent cela vivre, persiste.

Voici la question. Pour sauver l'État, peut-on sacrifier un individu ? Pour maintenir ou rétablir l'ordre, peut-on faire des lois d'exception ? Pour former l'unité humaine, répandre la civilisation, est-il permis d'ensanglanter les terres lointaines ? Pour assurer le progrès, pour forcer les pauvres au dur travail de la mine, de l'usine et des

champs, la misère, la faim, l'ignorance, la prison, l'alcool sont-ils des stimulants qu'il faut admettre ?

Nous répondrons : oui. Qu'il soit avoué ou non, c'est le sentiment du grand nombre. Il est vrai, car il est social. L'ensemble ne saurait se subordonner à la partie, ni le devenir au passé, ni le nécessaire au contingent, ni l'éternel au temporel.

Est-ce à dire que l'individu n'est qu'une simple cellule entraînée dans le tourbillon vital de l'immense organisme social ou rejetée avec les déchets, sans que sa vie ni son œuvre, ni sa mort importent sensiblement à l'ensemble ? Sommes-nous les instruments aveugles, anonymes, qui peuvent être ou n'être pas, ou plutôt qui ne peuvent être que s'ils contribuent, volontairement ou non, à la fin du tout ? Est-ce que la liberté, la justice, tous les grands principes de notre démocratie ne sont que des sonorités électorales, les mots creux et brillants qu'il faut pour halluciner les foules inconscientes et les conduire, malgré elles, à des buts qu'elles ignorent ?...

Non pas. Cette contradiction n'apparaît irréductible que parce qu'on crie au lieu de réfléchir. Oui, sans doute, s'il était nécessaire d'écraser un individu pour que l'humanité ne meure pas, toute hésitation serait blasphème ; mais la supposition est absurde, et c'est ce qu'on ne voit pas assez bien. Oui encore, s'il fallait verser à flots le sang des barbares pour civiliser le monde, nous devrions nous y résoudre et ne pas marchander le prix sanglant d'une humanité plus haute ; mais ce qu'on ne dit pas, c'est que l'assassinat est précisément le contraire de la civilisation, et que, par là, loin d'élever les sauvages jusqu'à la Cité de lumière, nous sombrons, nous, dans les bestialités ancestrales. Ces soldats qui ont tué, incendié, volé, violé, au loin, sous le soleil monstrueux, affolant des tropiques, quels souvenirs évoqueront-ils dans nos villes si difficilement disciplinées par l'effort des siècles ? Quels farouches instincts de meurtre réveilleront-ils dans l'âme mal dégros-

sie de leurs camarades et de leurs enfants ? Quel sang intoxiqué de meurtrier et de brute leur transmettront-ils ? — Tremblons de le çeviner. Oui, enfin, si la misère de la grande masse était le seul moyen d'accroître le capital social et ainsi d'assurer la pérennité du progrès, dût notre cœur se cuirasser d'airain pour ne pas s'émouvoir de l'horreur du paupérisme, nous devrions entretenir la misère comme une source d'énergie et d'activité ; mais il y a d'autres moyens aujourd'hui de faire accepter la dure loi du travail quotidien. Et c'est d'abord d'y faire l'ordre et d'y permettre la joie.

Les principes ne s'opposent point à l'ordre universel, parce qu'ils sont précisément la condition de cet ordre, la règle qui l'ordonne, le lien des éléments qui y concourent. Ce sont des concepts sociaux. Ils ne sont pas sortis brusquement, sans raison, du cerveau de nos philosophes pour bouleverser le monde ; ils n'ont pas jailli, par une sorte d'inexplicable génération spontanée, de la fournaise révolutionnaire. Ils sont nés avec la première société. Mais ils n'ont rien de mystérieux. Ils ne sont pas antérieurs à l'homme, puisque c'est lui qui les a conçus, ni au-dessus de lui, puisque c'est lui qui les exprime, — ils sont l'humanité même.

L'intérêt social, c'est le triomphe des principes. L'ordre social, voire même l'harmonie cosmique, n'est qu'un projet de notre intelligence. Nous ne pouvons comprendre cette ordre que fondé sur notre liberté. C'est la nécessité idéalisée. Les deux premiers hommes qui ont coalisé leurs peurs dans l'épouvante des premiers âges ont fait une nécessité de la justice.

La société ne vaut donc que parce qu'il y a des règles directrices, et elle ne subsiste que par ces règles.

Les politiciens s'enveloppent de fantômes, se débattent dans les contingences, ils sont menés par leurs humeurs et leurs jalousies d'enfants gloutons : et ils s'imaginent tenir le monde. Les principes universels les embarrassent,

dérangent leurs petits calculs ; parce qu'ils contrecarrent leurs petits intérêts de secte ou de syndicat, ils supposent que ces principes sont en conflit avec l'intérêt supérieur de l'humanité. Ils le disent, et le malheur, c'est qu'on les écoute.

Les apparences sont pour eux. Vraiment, une nation peut croire, à certaines heures, qu'il est de son intérêt de prendre des mesures coercitives contre une catégorie de citoyens ; qu'il vaut mieux, pour l'ordre, pour le prestige de ses fonctionnaires, de ses magistrats, faire le silence sur une erreur judiciaire. Une autre nation a des raisons sérieuses de penser que sa prospérité exige qu'elle décime, sous un prétexte quelconque, et même sans prétexte, un tout petit peuple, barbare, lointain et surtout mal armé, quoique riche, et dont nul ne soutiendra la cause. Ces nations se trompent. Elles font une besogne de rebouteur, qui remet tant bien que mal quelque chose en place ; mais cela ne dure pas ; cela ne peut durer. On a reculé devant une difficulté, on l'a tournée : on ne l'a pas résolue. La cause subsiste.

L'empirisme étatiste ne résout rien. Il gâte tout. Certes, il peut faire du silence, et s'imaginer que c'est de l'ordre ; favoriser l'agiotage, les coups de bourse, créer des fortunes scandaleuses, et faire croire que c'est de la prospérité ; il peut déchaîner des bandes de coupe-jarrets, ivres de sang, d'alcool et de luxure, sur des populations inoffensives, et crier sa gloire. Il peut beaucoup. Ce qu'il ne peut, c'est réparer le mal qu'il fait.

Nous irons plus loin. Nous admettons qu'une démocratie peut se défendre victorieusement en reniant sa raison d'être par des mesures d'exception. Il y a des exemples troublants. Mais il y a ce qu'on ne voit pas, comme disait Bastiat. L'ordre, la prospérité, la gloire d'un pays ne valent que par l'ordre social positif. Or l'ordre social, c'est l'état de justice, comme les hommes le peuvent concevoir au temps où ils vivent. L'iniquité peut

imposer le silence, l'ordre de Varsovie; mais elle désagrège ce qui fait l'ordre désirable et vivant.

L'État doit donc être surtout le gardien des principes, mais c'est contre l'étatisme. Si, dans un cas, on ne tient pas de compte des principes organiques de notre société actuelle, que devient le lien social? Qui assure aux citoyens qu'on en restera là? Qui aura ensuite l'autorité suffisante pour contraindre tous les citoyens à observer les lois sociales que l'État a lui-même transgressées? Qui nous garantira, sous ce régime, contre la tyrannie du nombre? On a semé des germes d'inquiétude, d'indiscipline, qui vont lever...

On croit trop au mécanisme rigide des lois positives. L'état de société n'est pas maintenu par la contrainte extérieure, même sous les pires despotismes. Ce sont les principes qui lient les hommes. Et l'opinion publique, sauf pour les criminels, les attardés, est une autorité plus efficace que le gendarme. D'ailleurs, dans une agglomération d'hommes sans principes, on ne trouverait même pas de gendarmes.

La raison d'État ne saurait donc être dans l'absurde. Elle ne saurait donc être en opposition avec la raison sociale, qui elle-même n'est qu'une composante des raisons individuelles. La raison d'État ne peut être l'arbitraire. Elle a ses règles, qui sont les principes. L'intérêt supérieur de l'État c'est de respecter les principes qui font, mieux que toute contrainte, sa cohésion organique, sa force et sa grandeur.

Une des conséquences les plus redoutables de l'étatisme, c'est la législation à outrance. « La législation, écrit M. de Roberty (1), cette expérience sociale active, devient de plus en plus aisée et facile, et les lois que promulgue le législateur rencontrent une résistance de plus en plus faible et atténuée. » C'est une cause permanente d'affaiblis-

1. *Le Psychisme social.*

sement social. « L'excessive malléabilité des peuples, ajoute M. de Roberty, est un défaut d'élasticité, un relâchement des ressorts psychiques les plus intimes de l'être collectif. » Les lois nombreuses, contradictoires, qui s'élaborent journellement ne constituent qu'un empirisme grossier, aveugle, et souvent funeste. Ceux qui en souffrent le plus, ce sont précisément les peuples civilisés, habitués depuis des siècles à un respect superstitieux de la loi. Cette légifération excessive, on l'entend bien, est souvent une arme des partis et toujours un moyen de fortifier l'État en affaiblissant les citoyens. A ce titre, elle est antisociale et antidémocratique. « Une société, dit M. Durkheim (1), composée d'une poussière infinie d'individus inorganisés, qu'un État hypertrophié s'efforce d'ensermer et de retenir, constitue une véritable monstruosité sociologique. »

Le parlementarisme pousse à la démagogie, et toute démagogie est étatiste. Le socialisme de l'heure présente qui n'est plus qu'une démagogie, sans principe et sans idéal, est surtout étatiste. Il propose de concentrer dans l'État toutes les forces de la société, c'est-à-dire de les retirer au citoyen. C'est pourquoi, sans doute, il se désintéresse tant de l'éducation du citoyen, qui est la condition de toute démocratie. Il lui suffit d'avoir des soldats et des électeurs. Nous allons ainsi au monopole universel, c'est-à-dire à la mort. Car, pour ne parler que de la vie économique, « ni la société politique dans son ensemble, prononce encore M. Durkheim, ni l'État ne peuvent évidemment s'acquitter de cette fonction ; la vie économique parce qu'elle est très spéciale et qu'elle se spécialise chaque jour davantage, échappe à leur compétence et à leur action ». La démocratie se fonde sur le libéralisme.

1. *De la Division du travail social.*

CHAPITRE III

LE LIBÉRALISME

Le désarroi est tel sur tous nos principes, on a obscurci de tant de fumée oratoire, de tant de surenchères électorales nos idées les plus claires, celles-là même qui font l'âme de la démocratie, qu'un ancien ministre d'une intelligence supérieure a pu prononcer cette justification de tous les despotismes : « Pas de liberté contre l'ordre public ».

Or il est évident, pour qui prend la peine d'y réfléchir sans y mêler ses passions, ses intérêts, le souci de conserver le pouvoir, que, selon la démocratie, — si elle a un sens, une idée, — cette opposition est absurde.

Il est évident qu'il faut dire au contraire : « En République, pas d'ordre public sans liberté ». De même : « Pas d'intérêt public contre la justice ». La démocratie ne se fonde que sur des principes universels, et d'abord sur la liberté. Un principe règle la société et ne sert pas les partis. L'intérêt d'un parti heurte toujours, à certain moment, l'intérêt social. Il nous faut choisir entre le Roi et la République, entre le prince et les principes. Tout parti est antidémocratique, tout politicien est antirépublicain. Oligarchie, c'est monarchie empirée. Leurs phrases n'y changent rien, ni leurs étiquettes.

Un Roi, un César, peut servir un parti, une classe, faire de l'empirisme politicien, égarer l'opinion publique, la diviser. Une démocratie, c'est pour tous qu'elle permet la justice et la liberté. La liberté n'est pas l'arbitraire. On

peut attendrir le prince, le duper, lui arracher des faveurs imméritées, violer ses décrets, bafouer sa police : les principes ne se laissent point fléchir. Ils sont, pour tous, également rigoureux. Être républicain est difficile et pénible, il faut consentir à la justice, même pour les autres contre soi ; à la liberté, même pour ses concurrents et ses adversaires.

Et voici les sophismes : « La liberté de chacun est limitée par celles des autres ». Puis, si un parti triomphant médite, dans le trouble de la conscience et la confusion des volontés, quelque attentat contre la liberté : « La liberté est le droit d'agir à sa guise, à condition de ne pas mettre en péril les droits naturels d'autrui ». Ou encore, plus grossièrement, mais c'est d'un grand succès auprès de la clientèle inquiétante des journaux « avancés » et des réunions publiques : « Refusons la liberté à ceux qui nous la refuseraient s'ils étaient les maîtres ». Qu'y répondre ? Plaignons d'abord ceux qui prennent ce talion préhistorique pour de la justice, qui croient servir une idée avec les moyens qui la nient. Persuadons-les qu'on ne défend pas une démocratie comme les nègres fétichistes et féroces défendent le potentat qui leur fournit beaucoup de prisonniers à manger de bonne qualité.

Si la démocratie est le vrai, c'est en se réalisant qu'elle convaincra et ralliera les citoyens. Si elle n'est pas une mystification, c'est par la liberté seule qu'elle se peut soutenir. Mais, avant de se défendre, il faut qu'elle soit. La liberté est une plus grande force, dans l'état actuel des choses, que la coercition, ou la démocratie est une erreur, à tout le moins est prématurée.

La liberté sociale se développe par la liberté des autres. La liberté est une notion sociale. Elle est pour tous, et ainsi elle n'est pas une limitation mais une extension de la liberté de chacun ; car c'est par l'association qu'elle se fonde, se maintient et se développe. Nous entendons donc bien là une réalité positive, et non plus une idole méta-

physique dont le culte est confié aux collataires, et les confidences réservées aux médiums de la politique.

Instruisons-nous de la liberté organisée : c'est l'ordre vivant.

Mais voici une autre objection : l'État doit protéger les faibles, imposer une meilleure répartition, intervenir pour garantir les libertés des petits contre les libertés des grands. C'est toujours le même concept monarchiste de l'ordre mécanique par l'État. La démocratie n'admet que l'ordre vivant par l'association.

Disons avant tout que cette objection recouvre une hypocrisie qui plaît à notre instinct d'oppression, et d'autres. Mais il faut en sourire, car trop de sollicitude accable les pauvres. Que pourront-ils contre tant de soins industriels de tous ceux qui s'acharnent à leur félicité d'électeurs ? Ils préféreraient uniment la justice, qui échappe, d'ailleurs, à certains inconvénients que nous avons à signaler.

Le premier, c'est que la protection rend les faibles de plus en plus faibles. C'est de loi, vraie en sociologie comme en biologie. Et cela s'aggrave qu'elle n'affaiblit pas toujours les forts. En réalité, ce sont ceux-ci qui exercent la protection, et ce n'est pas, étant des hommes, contre eux-mêmes.

Leurs intentions sont probablement des meilleures, mais ce sont eux qu'ils protègent d'abord, c'est-à-dire qu'ils privilégient. Faut-il des exemples ? A qui vont les sportules, les grosses prébendes, les primes des sucres, les privilèges des bouilleurs de cru, les concessions, les adjudications, etc. ?

Qu'on ne pressure plus l'ouvrier, il n'aura pas besoin de la charité ; qu'on ne l'exténue pas de charges, il se passera de la protection onéreuse de l'État.

Nous savons qu'il y a des cas où l'État semble vraiment intervenir — et bruyamment — en faveur du travail contre l'exploitation capitaliste excessive, l'égoïsme assassin des industriels ; mais nous savons aussi bien que, silencieuse-

ment, il les favorise d'autre part. Démocrates, nous devons croire aux vertus de la démocratie, et qu'elle a en elle-même le remède spécifique. Sinon, nous manquons de sincérité. Méfions-nous de cette intervention, même si elle paraît être au bénéfice des travailleurs ; elle légitimera tôt ou tard d'autres interventions plus certainement à leur détriment.

On ignore les répercussions de toutes ces restrictions. Il y a ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas. On n'est sûr que de ceci, qu'elles dépriment l'individu, qu'elles énervent l'initiative. La liberté, au contraire, fait toujours son bien : elle fait, à tout le moins, des hommes. La souffrance est peut-être une de ses voies les plus directes. Et c'est cela qu'il faut à une démocratie, des hommes responsables qui savent vouloir et agir. Le travailleur ne doit plus être dupe de ces apparences. Un État est nécessairement un État de classe. C'est contre les pauvres qu'il est tourné.

D'ailleurs, l'idée même de la démocratie est une protestation contre ce mensonge de la protection, du mécanisme d'État. Dans une démocratie organisée, les forts n'écrasent pas les faibles, parce que ceux-ci, en réalité, sont la puissance, par le nombre, la richesse et le travail.

L'association est une force d'égalisation et de justice. Elle met le nombre qu'il faut, elle accumule les millions nécessaires pour faire l'équilibre. C'est aux faibles à le comprendre. Mais ils le comprendront surtout par l'expérience, dans la liberté. Cet enseignement est le meilleur.

La liberté égalise et fortifie. C'est la condition de la démocratie. Une liberté élève à plus de liberté. Le pouvoir entraîne le pouvoir et habitue de vouloir, comme l'exercice développe les muscles et comme le sérum aguerrit les cellules de défense. Ce n'est pas avec les pratiques de Charlemagne ou de Saint-Louis qu'on fait des républicains. C'est avec les pratiques de la justice et de la liberté.

Ce qui a servi à édifier la Monarchie ne peut fonder la République.

C'est la justice qui fait l'éducation de la justice. C'est la liberté qui fait l'éducation de la liberté. Il faut les vouloir résolument, et toujours, et pour tous.

Serait-ce que la liberté se réduit au libéralisme économique, à la non-intervention de l'État ? Non pas. L'absence de contraintes extérieures permet la liberté, mais elle ne la constitue point. Ce n'est pas une liberté que celle de mourir de faim. C'est pire que l'esclavage, car la première liberté est de vivre. L'esclave l'a, le plus souvent. Ainsi le libéralisme, suspect à ceux qui détiennent les puissances, est odieux à ceux qui rêvent d'affranchissement.

Mais qu'est-ce donc que la liberté ? Le mouvement, la vie, le devenir ne comportent point de définition. La liberté est action, mouvement, vie, devenir, force, principe et fin. Ce n'est pas une abstraction. Nous n'admettons pas que l'indéterminé, le hasard, l'indifférence, le stoïcisme, l'arbitraire, la résignation, l'amoralité soient la liberté. Celle-ci n'est pas dans la nature, elle n'apparaît que dans la société, elle en est un produit, car elle est action volontaire, pouvoir libre. Mais elle n'est pas si elle n'est pour tous. La démocratie, qui est la société consciente, présuppose que la volonté du citoyen coopère, qu'elle est nécessairement sociale et guidée, contre-balançée ou multipliée, suivant qu'elle concourt ou non au bien de l'ensemble, par les autres volontés. Il faut donc que le citoyen soit le plus libre possible, c'est-à-dire le plus agissant. La démocratie est animée de toutes les forces vivantes, elle est une organisation sociale de forces libérées, chaque restriction de ces forces est une restriction d'elle-même.

Ainsi, c'est l'association qui fera la liberté positive.

La liberté négative d'association est donc la première à réaliser, parce qu'elle est la plus féconde en libertés posi-

tives. Prenons cet exemple. Les associations pour l'oppression, pour l'exploitation, se limitent forcément. Il faut une catégorie à opprimer et à exploiter. En se développant, en s'ouvrant, elles perdent leur caractère nocif, elles se socialisent. Elles se limitent donc elles-mêmes. Les associations vraiment bonnes ne se limitent pas et ainsi, dans la liberté, elles doivent absorber les autres. Concluons donc que toute limitation à la liberté d'association est à l'avantage des associations antisociales, des sectes, des partis, contre la démocratie. Il faut mettre la liberté également à la disposition de tous. Nous y insisterons plus loin.

On agit dans la mesure où l'on veut être libre, on s'associe dans la mesure où l'on veut agir. C'est l'association qui organise la liberté. En démocratie, elle se substitue à l'État. Ou l'association ou l'État ; ou la coopération forcée, sans responsabilité, dans le sommeil de tout l'être, ou la coopération volontaire, le contrat constamment revisable, contrôlable ; ou la tranquillité morne des sujets et des électeurs ou l'effort constant des citoyens.

Remarquez que nous ne sommes pas dans l'absolu. Nous ne négligeons pas les faits, ni les nécessités, ni l'évolution. Nous savons que nous n'arracherons de l'État que des possibilités de liberté. Nous ne voulons absolument que toutes ces possibilités, c'est-à-dire, en somme, la fin de l'État. Mais nous sommes convaincu que cela n'instituera pas toute la liberté sans frein de l'individu. Nous ne voulons que ce que nous pouvons. Nous pensons au contraire que l'individu aura de plus en plus de devoirs, d'obligations sociales, mais aussi que toutes ces nécessités seront de la liberté, parce qu'elles seront acceptées par la conscience éclairée, consenties par la volonté. La liberté n'est pas une impulsion dérégulée, c'est une discipline consciente, et il faut l'apprendre.

La liberté positive est une adaptation volontaire.

Sans doute, l'association établira pour ses membres des

Ce qui a servi à édifier la Monarchie ne peut fonder la République.

C'est la justice qui fait l'éducation de la justice. C'est la liberté qui fait l'éducation de la liberté. Il faut les vouloir résolument, et toujours, et pour tous.

Serait-ce que la liberté se réduit au libéralisme économique, à la non-intervention de l'État ? Non pas. L'absence de contraintes extérieures permet la liberté, mais elle ne la constitue point. Ce n'est pas une liberté que celle de mourir de faim. C'est pire que l'esclavage, car la première liberté est de vivre. L'esclave l'a, le plus souvent. Ainsi le libéralisme, suspect à ceux qui détiennent les puissances, est odieux à ceux qui rêvent d'affranchissement.

Mais qu'est-ce donc que la liberté ? Le mouvement, la vie, le devenir ne comportent point de définition. La liberté est action, mouvement, vie, devenir, force, principe et fin. Ce n'est pas une abstraction. Nous n'admettons pas que l'indéterminé, le hasard, l'indifférence, le stoïcisme, l'arbitraire, la résignation, l'amoralité soient la liberté. Celle-ci n'est pas dans la nature, elle n'apparaît que dans la société, elle en est un produit, car elle est action volontaire, pouvoir libre. Mais elle n'est pas si elle n'est pour tous. La démocratie, qui est la société consciente, présuppose que la volonté du citoyen coopère, qu'elle est nécessairement sociale et guidée, contre-balançée ou multipliée, suivant qu'elle concourt ou non au bien de l'ensemble, par les autres volontés. Il faut donc que le citoyen soit le plus libre possible, c'est-à-dire le plus agissant. La démocratie est animée de toutes les forces vivantes, elle est une organisation sociale de forces libérées, chaque restriction de ces forces est une restriction d'elle-même.

Ainsi, c'est l'association qui fera la liberté positive.

La liberté négative d'association est donc la première à réaliser, parce qu'elle est la plus féconde en libertés posi-

tives. Prenons cet exemple. Les associations pour l'oppression, pour l'exploitation, se limitent forcément. Il faut une catégorie à opprimer et à exploiter. En se développant, en s'ouvrant, elles perdent leur caractère nocif, elles se socialisent. Elles se limitent donc elles-mêmes. Les associations vraiment bonnes ne se limitent pas et ainsi, dans la liberté, elles doivent absorber les autres. Concluons donc que toute limitation à la liberté d'association est à l'avantage des associations antisociales, des sectes, des partis, contre la démocratie. Il faut mettre la liberté également à la disposition de tous. Nous y insisterons plus loin.

On agit dans la mesure où l'on veut être libre, on s'associe dans la mesure où l'on veut agir. C'est l'association qui organise la liberté. En démocratie, elle se substitue à l'État. Ou l'association ou l'État ; ou la coopération forcée, sans responsabilité, dans le sommeil de tout l'être, ou la coopération volontaire, le contrat constamment revisable, contrôlable ; ou la tranquillité morne des sujets et des électeurs ou l'effort constant des citoyens.

Remarquez que nous ne sommes pas dans l'absolu. Nous ne négligeons pas les faits, ni les nécessités, ni l'évolution. Nous savons que nous n'arracherons de l'État que des possibilités de liberté. Nous ne voulons absolument que toutes ces possibilités, c'est-à-dire, en somme, la fin de l'État. Mais nous sommes convaincu que cela n'instituera pas toute la liberté sans frein de l'individu. Nous ne voulons que ce que nous pouvons. Nous pensons au contraire que l'individu aura de plus en plus de devoirs, d'obligations sociales, mais aussi que toutes ces nécessités seront de la liberté, parce qu'elles seront acceptées par la conscience éclairée, consenties par la volonté. La liberté n'est pas une impulsion dérégulée, c'est une discipline consciente, et il faut l'apprendre.

La liberté positive est une adaptation volontaire.

Sans doute, l'association établira pour ses membres des

prescriptions plus sévères que celles de l'État, mais elles seront mieux appropriées à leur objet et à leur sujet, plus facilement modifiables, mieux adaptées aux circonstances, aux fonctions, au milieu. Ainsi, certaines formes d'associations pourraient nous paraître tyranniques. Ce serait une vue subjective. La liberté est dans l'action, la volonté est dans l'effort, la liberté est donc faite de contrainte et de discipline. C'est l'ordre organique.

La démocratie implique l'organisation sociale par la liberté positive. La Révolution n'a fait que la dissolution par la liberté négative ; encore n'a-t-elle pas été jusqu'au bout. Il faut compléter son œuvre et reconstituer. Si la démocratie n'était qu'une négation, elle ne serait qu'une transition.

Nous ne sommes pas absolument certain que la démocratie soit l'idéal le plus haut ; trop de faits nous troublent, trop d'idées nous semblent se heurter. Nous ne savons si l'humanité devra être toujours en progrès constant, nous doutons même qu'il en ait été ainsi jusqu'à ce jour. L'automobile ne nous semble pas un progrès humain sur la cathédrale, nos syndicats ne nous font pas l'effet d'être supérieurs aux corporations du moyen âge, et nos municipalités socialistes ne gagnent pas à être comparées aux vivantes et libres communes. Toutefois, ce dont nous sommes certain, c'est que, si le progrès est de loi, c'est par la démocratie qu'il se poursuivra, et si la démocratie n'est pas une creuse utopie, c'est par la liberté, la justice, la fraternité qu'elle peut être.

Les événements présents ont une telle gravité que nous y devons réfléchir. C'est surtout lorsque notre opinion se trouve en désaccord avec les impulsions, artificielles ou profondes, de la foule, qu'il convient de la publier. La première démarche qu'exige de nous la pensée libre est de penser librement. Nous nous efforçons, pour notre part, de n'y manquer jamais.

Pour qui ne s'arrête pas aux discours, depuis que les

radicaux sont au pouvoir, nous sommes en réaction. Il est aisé, de voir, au surplus, que si les socialistes étaient les maîtres nous reculerions plus encore, jusqu'au monopole universel et à l'Inquisition permanente.

C'est que le progrès n'est pas seulement que M. Briand soit ministre, ou M. Jaurès. Les réformes légales en sont parfois l'expression, mais elles ne le constituent point. Le vrai progrès social est dans la conscience de quelques principes fondamentaux et dans la force avec laquelle ces principes pénètrent, animent, guident la vie publique et privée. Le fait capital de la Révolution, ce n'est point la prise de la Bastille, ni la décapitation de Louis XVI, ni les luttes des Girondins et des Jacobins, ni les décrets de la Convention, ni la Terreur, ni Thermidor, ni les victoires des sans-culottes, c'est la Déclaration des droits de l'homme.

Naguère, c'était la justice qu'il nous fallait défendre contre les sophismes des politiciens. Aujourd'hui, c'est la liberté. Mais la position est dangereuse. On a tout embrouillé. Hier, quand nous parlions justice, on nous répondait en invoquant le salut de la patrie. Aujourd'hui, parlant liberté, on nous répond en invoquant le salut public. Nous ne saurions admettre qu'on se serve des principes suivant les circonstances. Ils sont au-dessus de nos luttes de partis, ou ils ne sont rien. La justice pour Dreyfus, et le frère Flamidien, et les Humbert, et tous les gueux. La liberté pour les moines, les anarchistes, et les républicains tantôt, et pour tous. Les principes dispensent des politiciens.

Nous persistons à croire que la conception que nous avons présentement de la justice est indispensable au salut de la patrie, et que l'idée que nous nous sommes faite de la liberté est, dans notre démocratie, liée au salut public.

La « justice », la « vérité », — et autres balançoires, disait un spirituel magistrat, — furent acclamées avec enthous-

siasme par des gens qui, depuis, se sont résignés trop facilement à l'iniquité économique et au mensonge social dont ils profitent.

Nous n'y mettons aucune aigreur. Voici que nos dirigeants athées, matérialistes, ont gagné le pouvoir, plus ou moins loyalement, au jeu truqué du suffrage universel. Si nous ne les tenons pas fermement à quelques principes essentiels, nous prions qu'on nous dise à quoi ils subordonneront leurs caprices, leurs erreurs, leurs haines, leurs appétits, et où est la mesure de l'arbitraire politicien, où le contrepoids de la tyrannie à laquelle nous nous plions ? Le monarque le plus absolu est plus sûr, mieux réglé. Sa volonté est identifiée avec celle de la nation, l'intérêt de sa dynastie se confond avec celui de son pays. Ses traditions, le sentiment de sa responsabilité, sa foi sont des freins efficaces. Tout cela constitue un prestige qui l'impose mieux, et une garantie. Mais vous ? ce n'est pas vous, jacobins, qui êtes la République !

Nous entendons votre objection qu'il faut extirper le cléricalisme. Nous en sommes ! Mais qu'est-ce que le cléricalisme ? Vous ne vous en prenez qu'aux cornettes, aux robes de bure et aux soutanes. « A bas la calotte ! » criez-vous. Et, en effet, vous n'en avez qu'à un détail de toilette. Il faut aller plus au fond. C'est l'esprit clérical qui est le mal dont il nous faut guérir ; mais loin d'y tâcher, vous vous l'inoculez et vous le propagez. Le contraire de l'esprit clérical, l'antidote, c'est l'esprit de liberté. Or vous avez la peur ignoble de la liberté.

L'esprit laïque, ce n'est pas chapelle contre chapelle, clergé contre clergé, dogme contre dogme. Ce qu'il doit repousser dans l'Église, ce n'est pas le sacerdoce, ni les splendeurs du culte, ni l'organisation puissante des congrégations, ni la foi des âmes simples ; car tout cela répond encore à des besoins, que les lois d'exception, les gendarmes, des phrases ne sauraient satisfaire. De quel droit, après tout, outrager la conscience de plus de dix

millions de Français ? A la force vivante des congrégations, on ne sait opposer, ceux qui disposent de toutes les ressources du pouvoir, de toutes les puissances motrices de l'espoir, que des plaintes, des injures, des policiers, et la peur hideuse.

Ce que nous sommes en droit de refuser à l'Église, — au nom même de nos principes, — c'est précisément ce que l'État, maintenant, prétend exercer : le monopole de l'enseignement, de l'association, de la mainmorte, en attendant celui que nous réservent les socialistes, de l'industrie, du crédit, des transports et du commerce.

A cet égard, certains articles de M. Jaurès sont bien curieux à lire. Le mot « État » revient à chaque alinéa. « L'État peut ceci », « l'État a le droit de cela ». Et nous, simples citoyens, contribuables ?... En vérité on croirait entendre un moine du *xiii^e* siècle parlant de l'Église. L'État n'a qu'un devoir, qui est d'assurer la justice et de garantir la liberté par l'indépendance nationale. Des scandales de plus en plus fréquents et de plus en plus retentissants décèlent qu'il remplit mal cette fonction qui lui est propre, peut-être à cause qu'on lui en attribue d'autres qui lui sont impropres et sûrement à cause qu'on en a fait un arsenal pour les partis ; car pour ceux-ci, comme pour les armées en guerre, il n'y a plus justice, liberté, et des citoyens ; mais victoire et défaite, vainqueurs et vaincus.

Des protestations comme celles du colonel de Saint-Remy et du commandant Leroy-Ladurie sont des symptômes inquiétants de la désagrégation sociale qu'occasionne la lutte des partis. Nul ne contestera que ces officiers avaient le droit d'être catholiques, et, catholiques, de servir leur pays de la manière qu'ils jugeaient bonne. Étant des croyants fervents, ils ne pouvaient, en conscience, participer à l'expulsion des religieuses, et ils devaient désobéir. Pour nous, nous approuvons leur protestation. Elle dénote des caractères. Si nous avons, en France, un peu moins de fonctionnaires serviles, d'aspirants fonctionnai-

res, et un peu plus de ces caractères, la tyrannie politique serait moins facile, et nous apercevriions immédiatement, en tout cas, quelle que soit notre opinion, où elle est.

Il est évident que lorsqu'un honnête homme, au service de l'État, est placé entre l'alternative de manquer à sa conscience ou de manquer à son devoir professionnel, il y a tyrannie, et la protestation est le devoir prédominant. Ces officiers, d'ailleurs, eussent trouvé naturel qu'un de leurs collègues, qui aurait refusé de commander le feu contre les grévistes, passât au Conseil de guerre, ce qui prouve uniment que l'éducation de la liberté est toute à faire.

Certes, il ne convient pas de le prendre au tragique. L'Église s'en tirera, et cette comédie de la persécution la servira. Il ne lui sera pas fait grand mal. Il n'en sera fait qu'à l'idée. Et c'est cela, seulement, qui est grave pour l'avenir.

On jette les citoyens français les uns contre les autres, on surexcite à tout moment l'instinct de violence, d'envie et d'oppression, on ranime les haines religieuses. La presse est un tribunal d'inquisition, sceptique et corrompu, qui veut des victimes, — et surtout de l'argent. Son pouvoir spirituel se maintient par le chantage, la pornographie, l'escroquerie financière et la terreur. Elle joue, en les empirant, de la corruption politique, du gâchis parlementaire, des compromissions ministérielles, des ignominies électorales. Voilà ce qui, à l'heure présente, forme le citoyen français. Comment s'étonner, alors, de son inaptitude croissante à la liberté. Et l'on croit, naïvement, y suppléer par des lois, des mesures d'État. Faites donc des citoyens, des hommes libres !

On pense bien que le sort des ecclésiastiques nous est assez indifférent, et d'abord parce qu'ils manquent d'héroïsme. Ce qui nous exaspère dans le fait brutal, c'est qu'il est le déni de l'idée, de tout ce que nous essayons d'éveiller et de grandir.

Cette question de l'éducation de la liberté emporte tout.

Ce n'est que par elle que la démocratie pourra subsister et s'épanouir.

Ainsi, des républicains, des socialistes, des positivistes, convertis subitement à la doctrine des jésuites. — beaucoup plus redoutable, certes, que la cornette des sœurs et que les jésuites eux-mêmes, — soutiennent couramment que la liberté ne comprend pas la liberté de l'erreur, et M. Gabriel Monod a dû leur rappeler, judicieusement, que la liberté de l'erreur est le fondement même de la liberté. D'autres, des anarchistes par exemple, oubliant les « lois scélérates », applaudiraient volontiers à l'arrestation de MM. Piou, Reille, de Mun, etc., etc. Quelle conception de ce qu'est une société, de ce que doit être une démocratie!

Il ne faut pas vouloir d'une seule force, qui s'épuiserait à contenir les autres ; d'une seule vérité, qui s'annihilerait et se tarirait de nier les autres, — il les faut vouloir toutes, et l'erreur même.

Comment reconnaîtrez-vous la vérité nouvelle, si vous ne la comparez pas à la vérité ancienne, c'est-à-dire à l'erreur ? Toutes les pensées sont nécessaires à la libre pensée. L'erreur ne contribue-t-elle pas à la découverte des vérités ? Imaginez la philosophie ou la science, si le philosophe n'avait pas le droit de faire des hypothèses absurdes et le savant de tenter des expériences malheureuses. Dans la célèbre controverse de Pouchet et de Pasteur sur la génération spontanée, est-ce Pouchet qui se trompait, ou Pasteur qui a le mieux servi la science ? La doctrine jésuitique, que de singuliers libres penseurs adoptent en cette circonstance, conduit au plus épouvantable despotisme spirituel qu'on puisse rêver, — et d'abord à la torpeur mentale universelle.

De même, les adversaires de la République sont nécessaires — et plus que certains de ses amis — à la vie de la République. Telle elle est. Elle ne peut que se fortifier par l'opposition et se développer par la critique. La liberté ne se consomme pas comme un gâteau. Plus on en

res, et un peu plus de ces caractères, la tyrannie politique serait moins facile, et nous apercevions immédiatement, en tout cas, quelle que soit notre opinion, où elle est.

Il est évident que lorsqu'un honnête homme, au service de l'État, est placé entre l'alternative de manquer à sa conscience ou de manquer à son devoir professionnel, il y a tyrannie, et la protestation est le devoir prédominant. Ces officiers, d'ailleurs, eussent trouvé naturel qu'un de leurs collègues, qui aurait refusé de commander le feu contre les grévistes, passât au Conseil de guerre, ce qui prouve uniment que l'éducation de la liberté est toute à faire.

Certes, il ne convient pas de le prendre au tragique. L'Église s'en tirera, et cette comédie de la persécution la servira. Il ne lui sera pas fait grand mal. Il n'en sera fait qu'à l'idée. Et c'est cela, seulement, qui est grave pour l'avenir.

On jette les citoyens français les uns contre les autres, on surexcite à tout moment l'instinct de violence, d'envie et d'oppression, on ranime les haines religieuses. La presse est un tribunal d'inquisition, sceptique et corrompu, qui veut des victimes, — et surtout de l'argent. Son pouvoir spirituel se maintient par le chantage, la pornographie, l'escroquerie financière et la terreur. Elle joue, en les empirant, de la corruption politique, du gâchis parlementaire, des compromissions ministérielles, des ignominies électorales. Voilà ce qui, à l'heure présente, forme le citoyen français. Comment s'étonner, alors, de son inaptitude croissante à la liberté. Et l'on croit, naïvement, y suppléer par des lois, des mesures d'État. Faites donc des citoyens, des hommes libres !

On pense bien que le sort des ecclésiastiques nous est assez indifférent, et d'abord parce qu'ils manquent d'héroïsme. Ce qui nous exaspère dans le fait brutal, c'est qu'il est le déni de l'idée, de tout ce que nous essayons d'éveiller et de grandir.

Cette question de l'éducation de la liberté emporte tout.

Ce n'est que par elle que la démocratie pourra subsister et s'épanouir.

Ainsi, des républicains, des socialistes, des positivistes, convertis subitement à la doctrine des jésuites. — beaucoup plus redoutable, certes, que la cornette des sœurs et que les jésuites eux-mêmes, — soutiennent couramment que la liberté ne comprend pas la liberté de l'erreur, et M. Gabriel Monod a dû leur rappeler, judicieusement, que la liberté de l'erreur est le fondement même de la liberté. D'autres, des anarchistes par exemple, oubliant les « lois scélérates », applaudiraient volontiers à l'arrestation de MM. Piou, Reille, de Mun, etc., etc. Quelle conception de ce qu'est une société, de ce que doit être une démocratie!

Il ne faut pas vouloir d'une seule force, qui s'épuiserait à contenir les autres ; d'une seule vérité, qui s'annihilerait et se tarirait de nier les autres, — il les faut vouloir toutes, et l'erreur même.

Comment reconnaîtrez-vous la vérité nouvelle, si vous ne la comparez pas à la vérité ancienne, c'est-à-dire à l'erreur ? Toutes les pensées sont nécessaires à la libre pensée. L'erreur ne contribue-t-elle pas à la découverte des vérités ? Imaginez la philosophie ou la science, si le philosophe n'avait pas le droit de faire des hypothèses absurdes et le savant de tenter des expériences malheureuses. Dans la célèbre controverse de Pouchet et de Pasteur sur la génération spontanée, est-ce Pouchet qui se trompait, ou Pasteur qui a le mieux servi la science ? La doctrine jésuitique, que de singuliers libres penseurs adoptent en cette circonstance, conduit au plus épouvantable despotisme spirituel qu'on puisse rêver, — et d'abord à la torpeur mentale universelle.

De même, les adversaires de la République sont nécessaires — et plus que certains de ses amis — à la vie de la République. Telle elle est. Elle ne peut que se fortifier par l'opposition et se développer par la critique. La liberté ne se consomme pas comme un gâteau. Plus on en

prend, plus on en donne, plus elle s'augmente. On ne la dépasse pas. La liberté des autres est la sauvegarde de la nôtre, comme les forces des autres multiplient la nôtre. La société n'est pas un champ de bataille, c'est une coopération. MM. de Mun et Reille emprisonnés, c'est la justification de leur absolutisme. Usant de leurs droits de citoyens conférés par la Révolution, invoquant le principe révolutionnaire de la liberté, ils reconnaissent et justifient nos idées émancipatrices. En les frappant, c'est nous qui justifions les leurs.

On nous invite encore, d'un sourire, à n'être pas dupes. Serait-ce que nous ne cessons d'être dupes qu'en trahissant l'idée ? Mais si ce ne sont ses servants, qui la vivra ? Faut-il compter sur les rétrogrades ? Nous croyons plutôt que nos jacobins se laissent égarer par leur mépris de l'idée et la confiance exagérée qu'ils ont aux expédients étatistes.

Il faut se défendre, il faut agir, et ils commencent par livrer l'essentiel, tout, l'âme même ; ils réagissent. En revendiquant la liberté, en se faisant les champions du droit, les réactionnaires s'emparent des forces vives que nos républicains dédaignent, et ils n'abandonnent pas les leurs. Où sont les dupes ? Que restera-t-il aux républicains ? — Le jeu électoral ? La tactique parlementaire ? C'est peu, ce n'est pas suffisant, c'est déjà abdiquer.

Qu'on organise donc la liberté. qu'on se tourne vers le peuple. C'est là qu'est le réservoir formidable de toutes les énergies ignorées. Mais est-on sincère ? Nous pensons qu'au fond, on craint beaucoup plus le peuple que l'Église. Aujourd'hui, en tracassant les curés, le Gouvernement s'appuie d'un côté ; demain, en traquant les anarchistes, il s'appuiera de l'autre (1). C'est ainsi que, avec le système parlementaire, un ministère dure plus d'un mois.

1. Ceci était dit sous le ministère Combes, et l'on prévoyait, très facilement, le ministère Clemenceau.

M. Jaurès nous a dit que l'État, dont il était alors le confident, n'en veut qu'au catholicisme organisé en dehors de l'État, aux congrégations. Ainsi donc on avoue qu'on ne s'attaque à la puissance oppressive de l'Église qu'autant qu'elle se distrait de celle de l'État.

Et puisque nos politiques considèrent que l'association est une telle force, pourquoi, le privilège supprimé, les Églises séparées de l'État, ne pas opposer association laïque à congrégation, mainmorte laïque à mainmorte cléricale ? Cette action libre serait dans l'esprit de la démocratie et l'enracinerait plus profondément dans la nation. Seule, elle est féconde. Si, au contraire, on supprime la liberté d'enseignement d'abord, celle d'association ensuite, si l'on renonce à toutes les libertés possibles, de crainte que les ennemis de la liberté soient plus aptes à s'en servir, s'il n'y a plus qu'une philosophie radicale socialiste, une science de la franc-maçonnerie, une action des comités électoraux officiels, peut-on croire que la République en sera consolidée ? N'est-ce pas la négation même de la République ?

Faites donc, de la nation, un cimetière, vous aurez encore un silence plus complet, un calme plus absolu, des réélections moins accidentées, une unité plus certaine. Mais prenez garde ! Dans la nécropole même, entre les pierres des sépulcres, les germes lèvent, et là, sur ce cyprés, déjà l'oiseau chante...

M. Charles Maurras, théoricien de la monarchie positiviste, nous a fait l'honneur de discuter quelques-unes de nos idées (1). Il a dit à peu près ce qu'eût pu dire un jacobin ; mais ses raisons sont plus fortes et plus franches qui vont jusqu'aux conséquences nécessaires : la monarchie nationale. Sa position est d'une solide logique. S'il n'était qu'un partisan, nous nous serions donc abstenus de lui

1. *La Gazette de France* du 4 septembre 1902.

répondre ; mais il est royaliste de raison, et l'une des plus ingénieuses intelligences de ce temps. On doit faire attention à ce qu'il pense.

Notre tâche est ardue, nous parlons sur des principes qui ont à se prouver. M. Charles Maurras est fortifié par des principes dont notre mentalité est tout imprégnée, notre socialité inspirée, et qui se sont précisés au cours d'une longue, perfectible application. Mais, par là même, n'ont-ils point épuisé leur vitalité ? Nous le demandons : le social n'est-il point, au reste, que du devenir ; et les formes arrêtées ne sont-elles pas déjà de la décadence, de la mort, un obstacle à la vie, au progrès, c'est-à-dire à l'ordre vivant ?

Sans doute, notre troisième République méconnaît l'idéal qui est sa raison d'être, les principes qui sont sa force d'être. Elle s'est adaptée peu à peu, sans qu'on y prît garde, aux institutions monarchiques qu'elle n'a pas su remplacer ; elle a renié ce qu'il lui était commandé d'affirmer. Que le roi vienne demain, et il n'y aura que les fonctionnaires pour s'en apercevoir. Et s'il est bien conseillé, si son premier objet est de ramener le calme et la prospérité dans les affaires publiques, le peuple se décidera vite à nommer exactement royaliste l'instinct profond qu'il s'imagine républicain, voire socialiste.

Il le faut reconnaître, les faits présents trahissent notre idéal. Mais nous devons tenir bien plus à l'idée qu'au succès. Ne nous laissons point troubler par quelques contingences. Dans l'évolution historique, aucune phase n'est vaine. La tyrannie politicienne est la suite de la monarchie. Le régime actuel est une transition, — qui serait normale et bienfaisante si elle nous conduisait où il faut. Accordons à M. Charles Maurras que la monarchie serait de l'ordre, et peut-être de la liberté sur le gâchis parlementaire ; mais il doit convenir, alors, qu'elle serait du progrès. Et s'il en est ainsi, ne nous replacerait-elle pas, tôt ou tard, dans la même situation, en face des mêmes

difficultés ? Ce n'est pas la monarchie, nous présumons, qui fera l'éducation de la démocratie.

Notre espoir ne se fonde point sur le mensonge de le nier : la monarchie française a été grande. Nous ne savons que trop jusqu'à quelles profondeurs ses racines plongent dans l'âme populaire. Mais, tout de même, il nous faut résister au charme d'y revenir, et faire taire les morts trop exigeants. Qu'on s'instruise aux leçons de l'histoire : on ne la recommencera pas. Est-ce que les monarchies étrangères ne subissent point, avec plus ou moins d'endurance, la même crise ? C'est que des problèmes se posent aujourd'hui qui ne se peuvent résoudre par les procédés antiques. Certes, ce sera toujours la force qu'il y faudra ; mais une autre. Examinons si ce ne peut être la liberté.

Rien de plus vague, nous le savons, que ce mot de « liberté ». On lui a donné tant de sens divers, contradictoires et faux, on l'a introduit dans tant de phrases creuses, de rêvasseries niaises, d'impudences électorales, il a fait s'exercer tant de rhéteurs et de cyniques politiques qu'il n'a plus aucune signification positive. Il faut lui en donner une, — surtout par l'action. Si la démocratie n'y parvenait point, c'est que le mouvement de tout ce siècle ne serait qu'un accès de folie dont il conviendrait de nous guérir promptement et à tout jamais d'effacer le souvenir.

M. Charles Maurras nous a demandé où nous plaçons les limites du libéralisme. Ces deux termes s'excluent. Un libéral s'efforce de comprendre toutes les possibilités de l'action. Il ne doit y avoir de limites à la liberté que celles du savoir, du pouvoir, du vouloir. C'est parce qu'on ne s'entend point que cette question se peut poser. La liberté ne saurait se diminuer de s'exercer, car un principe social vrai est toujours éducateur et producteur de sa propre énergie. C'est-à-dire qu'il détermine les hommes à y conformer leur conduite, qu'il suscite et favorise les conditions de sa plus grande expansion. Nos jacobins neurasthéniques prétendent que pour sauver la liberté il y faut

renoncer définitivement, que pour garder la République il est expédient de revivifier les pratiques, les théories et les institutions monarchiques, que pour former la pensée libre il convient de dogmatiser et cléricaiser. C'est là un sophisme et une hypocrisie.

Voici ouverte la liberté. Tous les citoyens français, sans exception aucune, sont l'État français. Ils participent librement à la vie nationale, non par la duperie du bulletin de vote, mais dans la mesure de leur énergie, de leurs aptitudes de leur application et de leur volonté, — par l'action. Sous toutes ses formes, l'action est reconnue libre. Le gouvernement conserve provisoirement le rôle d'assurer la justice, la police, la défense nationale.

Cela modifie quelques-unes de nos habitudes.

Cherchez la cause de notre anarchie présente, et vous la trouverez dans le conflit qui provient de la nécessité sociale de la liberté, d'une part, et de nos préjugés contre elle, d'autre part.

Quand il s'agit de la liberté d'enseignement, M. Maurras nous signale l'objection de M. Léon de Montesquiou. La voici résumée : l'État prend l'argent des catholiques, pour donner un enseignement laïque qui leur est hostile. Jusqu'ici, ceux-ci ont pu ouvrir, à côté de l'école laïque, une école catholique, et on leur a dit que c'était l'enseignement libre. M. de Montesquiou s'élève là contre : « Si les catholiques arrivent à soutenir leurs écoles, dit-il, ce n'est pas parce qu'on leur a laissé toute liberté, mais c'est malgré qu'on leur ait enlevé de liberté tout ce qu'on en pouvait pour le moment. »

D'ailleurs, il déclare toute liberté de l'enseignement impossible. Il ajoute : « Mais si on leur rend toute liberté ? Si les catholiques restent maîtres de ne pas subventionner les écoles du gouvernement, qu'arrivera-t-il ? Je sais bien ce qui arrivera. C'est qu'il n'y aura plus que des écoles catholiques. Car, d'une part, l'État n'ayant plus d'argent n'aura plus d'écoles. D'autre part, pour rempla-

cer l'État en cette occasion, seuls les catholiques seront à même de fournir argent et personnel enseignant voulus. Mais, alors, si dans mon village il n'y a plus qu'une école congréganiste, je serai forcé d'y mettre mon enfant, et je ne serai plus libre. »

Pour M. Maurras, cette objection peut s'appliquer à beaucoup d'autres libertés, et nous l'acceptons. Mais si nous admettons ces aboutissants de la liberté, nous dit-il, c'est le triomphe de la discipline catholique, et, par conséquent, la chute du libéralisme ; si nous les récusons, c'est la négation même de la liberté conçue comme un principe politique et moral.

Que voilà un terrible dilemme ! Il ne nous embarrasse point pourtant ; car, à le presser un peu, on voit aussitôt qu'il est constitué d'une pétition de principe, d'une contradiction de termes et d'une notion inexacte de la liberté.

On imagine que la démocratie ne s'exprime que par le gouvernement, qui est, au contraire, un organe essentiellement monarchiste ; et l'on suppose que, s'il y a liberté, l'activité catholique absorbera toutes les autres, sans doute parce que, comme le disait J. de Maistre, « l'erreur, si elle n'est pas soutenue par des proscriptions, ne tiendra jamais contre la vérité ». S'il en est ainsi, vraiment, nous pouvons demander à MM. de Montesquiou et Maurras pourquoi ils ne se rallient point à la liberté. Chaque parti prétend détenir la vérité sociale, être en possession de la seule formule d'action féconde ; mais chacun n'a recours qu'à la contrainte et ne compte que sur elle.

Nous ne saurions concéder que la raison ne puisse affronter la foi ; que dans la concurrence des idées, le catholicisme doive infailliblement vaincre la pensée libre ; que la réaction doive toujours étouffer l'action. Entendons-nous bien. Là où M. Maurras voit opposition irréductible, nous voyons diversité fertile et concours.

Qui empêche la démocratie de s'organiser comme

l'Église, comme la monarchie ? Si l'enseignement est libre, si les catholiques ne sont plus taxés contre leur gré pour l'enseignement laïque, les libres penseurs, de leur côté, n'auront plus à subvenir aux frais d'un culte qu'ils désavouent, et alors, pourquoi n'auraient-ils point leurs écoles, et aussi les protestants, et aussi les israélites, s'ils le jugent bon ? Et si réellement ils étaient incapables d'user de la liberté, — ce que rien ne démontre, — qu'est-ce que cela prouverait contre la liberté et contre la démocratie ? La liberté n'est pas le rêve des esclaves, le caprice irraisonné des enfants ; elle est d'action. Elle n'est que pour ceux qui savent agir et s'organiser pour l'action efficace. Si elle est encore un vin trop fort pour la démocratie, que la démocratie attende ! Son jour viendra. Mais qu'elle ne se renie point. Qu'elle ne se ferme pas l'espérance. Ce serait contre elle.

M. Maurras nous a cité encore quelques exemples. Faut-il admettre la liberté des Doukhobors qui refusent le service militaire ? — Non. — Celle des Skoptskys qui se mutilent ? — Pourquoi pas ? — Celle des anarchistes ? — Oui. — Celle des dynamiteurs ? — Non, évidemment. — Celle des Mormons, de la polygynie, à laquelle les Américains ont mis fin parce qu'elle les scandalisait ? — Oui, encore. Et pour deux raisons : parce que c'est là une question morale, et que toute contrainte, immorale par elle-même, ne peut servir la morale ; parce qu'on ne rectifie point les mœurs par décrets et que, si l'on interdit la polygamie franche, on a la prostitution honteuse. Les Américains ont-ils supprimé la prostitution, ou est-ce que la prostitution les scandalise moins que la liberté des « Saints du dernier jour » ?

Donc liberté jusque-là, et même au delà ; mais ce qui ne veut pas dire que nous devons négliger l'éducation de la liberté.

Le principe est sûr. Nos réponses n'ont rien de fantaisiste. On le verra par la suite. Notons seulement que,

dans tous les cas qui viennent d'être cités, il s'agit d'aberrations mystiques, barbares, que le martyr exalte. En tous cas, c'est la France qui nous occupe, et nous n'avons pas ici, que nous sachions, à redouter la propagande des Skoptskys ; et nos Mormons parisiens savent mettre de la discrétion dans leurs théories et de l'élégance dans leurs pratiques.

On manque de confiance envers la socialité humaine. On imagine que la liberté serait contre l'ordre. Nous voyons, au contraire, dans la société de plus en plus complexe, qu'elle est la condition même de l'ordre. L'autorité n'est souvent qu'une apparence.

Ou elle est imposée et subie, ou elle est proposée et acceptée, et il n'est d'ordre stable que dans ce cas. L'ordre n'est jamais que l'effet de la liberté.

De même, la liberté est toujours développée par l'ordre. Le despotisme le plus absolu, quand il est ordonné, dispense naturellement toutes les libertés qui ne l'affaiblissent point. Plus il est fort, plus il permet de libertés. Mais il ne doit pas cependant dépasser notre capacité d'être libres. Et un roi mal guidé risque de s'égarer là-dessus. De même, un Parlement pour ses électeurs, et aussi les électeurs eux-mêmes, grisés de phrases. Laissons ce soin de développer la liberté à la liberté elle-même. Au Japon, par exemple, à la suite de l'abolition du système féodal, en Russie, après l'affranchissement des serfs, en France, après les révolutions de 1789 et de 1848, on a pu constater une recrudescence des maladies mentales, des suicides, de la criminalité, de la folie morale, ainsi que des troubles sociaux caractéristiques. C'est que ces libertés proclamées révolutionnairement étaient prématurées. De plus, ces libertés brutales sont presque toujours au détriment des libertés possibles ; elles sont tournées, dénaturées, et c'est là un obstacle aux progrès futurs.

Mais, en une démocratie, la liberté sans l'association serait évidemment anarchique, elle ne serait pas. C'est là

où pèchent nos pseudo-démocrates qui en restent à l'œuvre destructrice de la Révolution, en se refusant à tout effort reconstitutif. Déclarer la liberté du citoyen et interdire celle de l'association, c'est proclamer la liberté de droit et supprimer la liberté de fait. Tout ce qu'ils disent de la liberté n'a donc aucun sens et ne peut que contribuer à la dissolution sociale et à la confusion des intelligences. La liberté d'une poussière d'individus inorganisés, donc impuissants, est une dérision. C'est seulement de la tyrannie réciproque, où nous nous enfonçons de plus en plus.

La liberté positive est action. Il n'y a d'action efficace que par l'organisation. Mais l'organisation implique direction unique, hiérarchie, discipline. Elle ne supporte point le parlementarisme. Plus étendue sera la liberté, plus puissant le pouvoir d'agir, plus nécessaire sera la discipline. Craint-on au contraire qu'elle fasse trop abnégation de la personnalité ? C'est qu'on oublie que les personnalités ne sont plus simples et que les groupes spécialisés ne peuvent avoir de prise que sur une fonction seulement de l'individu. Craint-on que la société ne se brise en miettes d'associations qui s'entre-choquent les unes les autres ? Nous rappelons ce que nous venons de dire, que les activités sont complexes de plus en plus et que l'individu sera appelé à faire partie de plusieurs groupes qui ne seront pas les mêmes pour tous, et qu'ainsi les associations se pénétreront mutuellement et se lieront. On méconnaît toujours, au surplus, la puissance de développement qu'est une organisation et l'éducation nécessaire de la liberté qu'est l'exercice de la liberté, pour l'individu et pour le groupe. Dans son livre, *Scènes et doctrines du nationalisme*, Maurice Barrès faisait cette constatation que « la patrie est plus forte dans l'âme d'un enraciné que dans celle d'un déraciné ». On peut dire aussi justement que la socialité est plus forte chez un associé que chez un isolé.

On conteste que la liberté soit un principe. Elle est si bien un principe que tout principe par lui-même est déjà de la liberté, puisqu'il institue une règle directrice et régulatrice générale qui s'oppose à l'arbitraire. Comme la méthode est un moyen de la liberté de penser, les principes sont un moyen de la liberté d'agir.

Il n'y a qu'un absolu : c'est que tout est relatif. Voilà le gain philosophique de ce siècle. Or le corollaire du relativisme, dans la pensée et dans l'action, c'est la liberté. « Une justice obstinée, dit Renan (1), accordant avec une implacable opiniâtreté la liberté à tous, même à ceux qui, s'ils étaient les maîtres, ne l'accorderaient pas à leurs adversaires, telle est la seule issue que la raison entrevoit aux graves problèmes soulevés de nos jours. » L'autorité est d'inertie. Du moment où elle permet le mouvement, elle laisse entrer la liberté. L'autorité ne distingue point les genres. Si elle essaye d'être intelligente, de permettre la diversité et la spontanéité des activités, elle abdique devant la liberté.

Évolution ordonnée dit liberté. L'ordre dans une société aussi complexe, donc aussi modifiable que la nôtre, exige une infinie souplesse, une spontanéité de tous les instants, dans toutes ses parties. La liberté est inéluctable. C'est d'aller contre que nous souffrons. Remarquez-le, chaque fois qu'un fanatique vous prêche, il invoque une analogie mathématique ; chaque fois qu'un sectaire parle contre la liberté, c'est dans le passé qu'il va chercher ses raisons.

M. Maurras raille les libéraux qui se refusent à « la liberté contre la liberté ». Nous l'applaudissons. Ces libéraux évidemment sont mal libérés qui ont cette défiance de leur propre principe. La liberté est une force qui se suffit à elle-même, ou elle n'est pas. Si l'on peut craindre

1. *Questions contemporaines : l'avenir religieux des sociétés modernes.*

une seule minute que, dans la liberté spirituelle, l'erreur a chance de triompher, soudain toute la critique moderne découvre sa misère. Si l'on peut redouter que la liberté périsse d'essayer d'être, aussitôt tout ce qui est le monde moderne s'écroule. Il ne nous reste plus, alors, qu'à choisir le dogme le plus universel et le despotisme le plus fort. Nos anticléricaux et nos jacobins y ont-ils songé ?

« Les libertés qui secondent l'effort national sont à favoriser ; les libertés qui n'y nuisent pas sont à respecter ; les libertés qui risquent de le contrarier sont à surveiller ; les libertés qui le contredisent directement sont à réprimer », — tel est le critère que nous propose M. Maurras. Il est dangereux, car, ainsi que le sophisme anticléricale pris chez les jésuites, « de la liberté, hormis celle de l'erreur » et le sophisme des jacobins de « la liberté, hormis celle contre la liberté », il laisse subsister l'arbitraire des détenteurs du pouvoir politique, qui trouveront toujours que ceux qui résistent à leurs vexations nuisent à l'essor national et sont, au surplus, dans l'erreur et contre la vraie liberté.

Si l'on n'est pas un partisan on ne peut être pour la liberté que si on la considère comme une force sociale, qui ne s'étend qu'en augmentant sa force et qui se suffit à elle-même, comme tout principe organique, pour éliminer les éléments dissolvants.

La liberté comprend donc l'indépendance de la nation, dont M. Maurras a le souci, car une force sociale ne saurait se traduire en une faiblesse antinationale, tant que la nation sera l'unité sociale la plus large. La liberté de fait, nous le répétons, est l'association. Comme la pensée s'organise par la méthode d'après des lois naturelles — sinon la libre pensée ne signifie rien, — l'action s'organise par l'association, d'après des lois sociales, — sinon la liberté ne signifie rien. Dans la concurrence libre des associations, c'est l'association qui est animée de la plus haute socialité qui doit prospérer.

Devons-nous l'expliquer ? Nous nous plaignons surtout

de la tyrannie imbécile et dissolvante des partis. Mais ces groupes antisociaux ne subsistent que parce que les associations manquent.

Voyez-le déjà : la liberté sort naturellement d'une coopérative, d'une mutualité, d'un syndicat, d'une université populaire, qui brisent les partis. La guerre de partis est incompatible avec une organisation.

Allons plus loin. La force d'une association est surtout la mainmorte. Toute association libre, fatalement, constitue une mainmorte. C'est la garantie de sa liberté, et son moyen. Mais elle ne peut constituer une mainmorte que si elle est organique, si elle ne l'enrichit que dans la mesure de sa socialité. Les révolutionnaires protestent contre la personnalité civile donnée aux syndicats et le droit de posséder, parce qu'ils sentent fort bien que ces libertés les engageraient dans l'action positive, c'est-à-dire les détourneraient des révoltes antisociales. Un groupe antisocial, comme un parti, non seulement ne peut pénétrer dans une association organique, sinon pour la dissoudre, mais encore il est incapable de constituer une mainmorte. Dans la liberté, tout groupement antisocial est donc vaincu, à supposer qu'il se puisse former. Toute liberté tend à s'organiser, toute organisation tend à se fortifier.

Mais, cependant, il nous faut concevoir la force nationale d'autre manière que les nationalistes. L'armée n'est qu'une manifestation de la force, ce n'est pas la force elle-même, qui ne peut être que la puissance d'organisation et de travail. On a négligé la réalité pour l'apparence, et l'on s'y ruine, et l'on s'y énerve de plus en plus, ce qui compromet l'indépendance de la nation, d'abord au point de vue économique. Les internationalistes, plutôt par répulsion de parti que par réflexion, ne se laissent point fasciner par le mirage militariste, mais ils tombent dans la même erreur, au fond, puisqu'ils en concluent que la nation n'a pas le devoir d'être forte et que tout groupement national est nocif.

La solution de la liberté est autre. Que la liberté multiplie toutes nos forces sociales et que l'armée soit la représentation militaire exacte de nos forces, tant qu'elle sera nécessitée par l'état désorganisé de l'humanité, et notre indépendance nationale sera sauvegardée sans que soit desséchée sa source vive, qui est notre liberté sociale.

M. Charles Maurras nous a fait remarquer encore que jamais aucun Gouvernement des partis ne permettra la décentralisation, ni l'association, c'est-à-dire la liberté, et il en tire argument contre la République. Cela est vrai de tout Gouvernement. Pour frapper les congrégations, n'est-ce pas dans la monarchie que M. Waldeck-Rousseau a été chercher des exemples? Nous entendons que M. Maurras identifie la République au Gouvernement des partis et la démocratie au débordement universel de l'État. Il y a confusion. L'existence des partis est liée au régime parlementaire, mais le parlementarisme n'est pas lié à la République. Il est, au contraire, d'une survivance monarchique, en conflit avec une aspiration républicaine qui ne parvient pas à se définir. Nos députés ne sont qu'une caricature nombreuse de rois. La volonté ne se peut exprimer exactement que par l'action.

Pour les fondateurs de la République, encore imbus de l'esprit monarchique, le suffrage universel devait être l'expression pacifique de la volonté populaire que le gouvernement serait chargé d'exécuter. Mais ce mécanisme était trop facile à fausser et trop d'intérêts divergents étaient en jeu. Aussi, le suffrage universel devint rapidement une arme pour les partis, qui font dire ce qu'ils veulent aux électeurs ; et il ne s'agit plus, dans les élections, de consulter le pays, mais de conquérir le pouvoir politique, les bénéfices qui y sont attachés, et d'écraser les concurrents, les rivaux, qui sont des vaincus.

Ce qui nous sauve d'une tyrannie excessive, c'est que les partis s'usent et s'annihilent les uns les autres, et que le budget est limité. Le système électif est irrémédiable-

ment condamné, nous l'avons vu. On s'est trompé. Allons-nous revenir à l'hérédité monarchique? Non pas, nous ne retournerons pas en arrière. La liberté nous désigne le système sélectif, par l'association libre, bien dans l'esprit républicain.

Nous contestons également que le débordement universel de l'État, « la grande fiction à travers laquelle tout le monde cherche à vivre aux dépens de tout le monde », comme disait Bastiat, soit la conséquence directe de la démocratie. Il y a démocratie, au contraire, dans la mesure où l'État, il s'entend ici du Gouvernement, se retire, se restreint devant l'organisation libre de toutes les forces sociales.

Ce qui est n'est pas ce que nous voulons. Au reste ce que nous voulons ne sera sans doute que dans un lointain futur, mais c'est là-dessus qu'il faut raisonner. Ce que la démocratie a présentement de bas dans ses désirs, d'ignoble dans ses pratiques, nous sommes quelques démocrates qui ne seront jamais les derniers à le dénoncer.

S'il s'agissait de gouverner, nous accorderions que la monarchie est ce qui convient le mieux. Mais la démocratie poursuit autre chose, qui est l'éducation. Et qu'est-ce qu'élever les citoyens, sinon accroître leur capacité d'être libres? Si nos politiciens ne s'y emploient guère, ce n'est pas une raison. Ils ne sont pas la démocratie. D'autres agissent dans le sens qu'il faut. Ce sont peut-être les universités populaires qui organiseront la liberté de l'enseignement. Ce sont peut-être les mutualités, les syndicats, les coopératives qui reconstitueront pièce par pièce la société dissoute, en conquérant peu à peu la liberté. Et déjà, si nous avons assez de républicains convaincus et éclairés pour agir dans nos associations, on pourrait distinguer la démocratie réelle de la déliquescence parlementaire. Et cela ne serait-il pas une garantie de la liberté pour tous? Ne voyez-vous point que le seul argument solide que les jacobins aient contre la liberté des congrés-

gations, c'est, d'un front qui a désappris de rougir, l'aveu qu'ils osent faire de leur faiblesse, de leur couardise et de leur impuissance ?

La chimère de l'unité déchaîne les furies de la guerre. La liberté fait l'union. Tous les courants de la pensée s'alimentent de la diversité des esprits, et fondent par là la liberté, non seulement de la foule de remâcher telle ou telle formule ; mais celle, qui importe plus, du génie d'illuminer le monde d'une vérité nouvelle.

Et puis, avouons-le, la pensée humaine n'a pas une telle amplitude qu'on ne puisse s'apercevoir des points les plus éloignés quand on s'élève à une certaine hauteur, et se tendre les mains. Il y a autant de vérité pour le bas Breton dans son fétichisme grossier, s'il y trouve de quoi se régler, que pour le savant dans la loi, si cela le console de vivre. L'intelligence est de tout comprendre et non point d'exclure, — et n'est-ce pas ce que fait la liberté ?

Sur tant de faits qui se nient, tant d'idées qui se contredisent, tant de volontés qui se heurtent, est-ce la logique qui nous accordera ? — Elle est au service de tous les méchants. Est-ce la foi ? — Laquelle, pour ceux qui n'en ont plus ? Est-ce la force ? — Nous savons combien elle est faible pour la justice.

Allons à la liberté, résolument, Elle est noble et elle est forte. C'est duperie de faire le mal au nom du bien, de se battre au lieu d'agir. C'est mensonge de prétexter des idées pour se déchirer. Ce sont les intérêts, les instincts, les haines, l'esprit de domination qui divisent. C'est folie de dire que la guerre est une force. Elle est peut-être une infirmité incurable de l'humanité, elle n'est pas une beauté et elle n'est pas une force. Allons à la liberté. Essayons-le, à tout le moins. Où est la vérité ? — Que la liberté décide, et nous montre enfin qu'elle est partout, et partout mélangée d'erreur. Où est la justice ? — Que la liberté organise la plus grande force sociale.

Et puis?... Et puis, sans doute, nous ne guérirons pas

la misère humaine, qui veut que rien ne grandisse que par l'angoisse et ne se purifie que par la douleur ; mais nous ne l'empirerons point de notre sottise.

CHAPITRE IV

LES LIBERTÉS ESSENTIELLES

Revenons à une question qui ne s'épuisera pas de sitôt. La question de la liberté d'enseignement — si grave — est liée à celle de toutes les libertés. On ne les sépare que pour les attaquer plus aisément l'une après l'autre. Nous ne serons pas dupe de cet artifice. Une liberté isolée ne se défend pas. La raison profonde d'une liberté est dans toutes les libertés. Nous devons nous résoudre ici à encourir le reproche de toucher à trop de questions au sujet d'une seule. Si la discussion est quelque peu confuse, c'est que la situation elle-même est trouble.

Si nous donnons des raisons, nous savons du reste qu'il n'en faut pas attendre des adversaires de la liberté. Jusqu'ici, ils n'ont fourni que des prétextes, et, sans doute, il n'en était pas besoin. Ils ne les donnent que pour eux-mêmes et pour prévenir des remords. Dans une guerre civile, il n'y a qu'à être fort. Mais c'est déjà une raison. Nous doutons qu'on puisse la leur concéder. S'ils ont osé fermer les écoles congréganistes, c'est parce qu'il n'y a plus, dans ce pays, aucun ressort, c'est que, dans l'état de désorganisation où se trouve la nation, le pouvoir peut tout se permettre, hormis la justice et la liberté. C'est du césarisme latent. Si infatués qu'ils puissent être de cette puissance instable, nos parlementaires sentent bien qu'elle ne s'appuie que sur des instincts incohérents qui, tout à l'heure, à la faveur de quelque scandale, d'une savante campagne de presse, d'un coup hardi ou d'une

surprise du suffrage universel, peuvent se retourner contre eux.

On peut jouer de la naïveté du peuple en lui suggérant de puériles colères contre des fantômes, et gouverner un jour par de semblables diversions : on ne trompe pas la logique implacable des choses. Ils feront l'expérience que, s'il n'est pas indispensable d'être une force pour détruire la liberté des autres, quand on est dans le scepticisme, la torpeur et le chaos, il faut en être une pour défendre la sienne.

Une démocratie ne s'appuie que sur des principes. Les expédients, si elle y a recours, parce qu'ils apparaissent plus faciles et plus prompts, finissent toujours par la trahir. Or la liberté est son principe essentiel. La liberté n'est plus seulement l'espérance de quelques esprits assez forts pour se garder, assez larges pour comprendre, assez délicats pour permettre : elle est une condition nécessaire de notre vie sociale et de notre vie intellectuelle, de plus en plus spécialisées, différenciées, complexes.

La confusion est extrême. Notre parlementarisme n'a pas fait seulement que corrompre les mœurs publiques, il a encore, en donnant des primes à la pitrerie des candidats, aux fallacieuses surenchères, contribué — avec le journal — à vicier les intelligences. Il n'y a plus d'attitudes nettes. C'est être politique que de ruser ; c'est défendre la République que de mentir. On ne dira plus : « Je suis contre la liberté d'enseignement, et voici pourquoi », on dira : « Je suis pour l'enseignement de la liberté, et nous avons à la Chambre, 400 jacobins », — comme si le seul enseignement de la liberté n'était point la pratique même de la liberté et l'effort qu'elle demande, comme si 400 moines — fussent-ils rouges — étaient autant de raisons. Un calembour tient lieu de démonstration, et le hasard d'un scrutin de décision. Qu'y répondre, pour ceux qui n'ont que des idées et des volontés à y opposer ?

Il s'agit de la liberté d'enseignement, c'est-à-dire que la

démocratie se réalise dans l'enseignement. Écoutons les politiques : « Suprématie de l'État. — L'État a le droit d'être inique. — L'État a tous les droits. — L'État est infaillible. — L'État, c'est non pas la nation, dans sa diversité et sa liberté, mais la faction triomphante, la majorité des électeurs, qui est la majorité du Parlement, qui est le ministère. — Supprimons les congrégations. Les Assomptionnistes font campagne contre nous aux élections. — C'est à nous, qui sommes l'État, qu'appartient le futur électeur qu'est l'enfant ».

Écoutons les professeurs de l'Université : « Nos écoles sont désertées pour les écoles libres. — Les difficultés de notre métier surgissent de cette concurrence. — Notre méthode est la meilleure. — Notre corporation seule, si on lui assure le monopole, peut distribuer l'enseignement suivant l'esprit moderne qui est le nôtre, et apprendre la véritable liberté, celle que nous définissons ».

Écoutez, en outre, ce qui donne son sens exact, mais redoutable, aux discours qui précèdent, les clameurs de haine et de mort de la masse abêtie par les équivalents démagogiques des cordicoles et des clients de saint Antoine de Padoue. Dans une démocratie, et c'est toujours à ce point de vue qu'il se faut placer, toute la politique, comme le disait Michelet, est dans l'éducation. Une politique qui conduit à l'hébêtement de la masse, à déchaîner ses brutalités, à rappeler ses instincts, à la décourager de l'action organique, nous disons qu'elle est antidémocratique d'abord. Ne vous leurrez point, parlementaires nos maîtres, vos votes n'ont que cette importance. Vos pratiques jacobines qui déguisent mal vos hésitations et vos craintes ; vos lois de circonstance, vos subtilités d'avocats retors, tout cela, et bien d'autres choses, et vous-mêmes, la vie, qui est la liberté en action, l'emportera au premier souffle printanier porteur de germes féconds, — si la France est encore capable de renouveau. Mais ce qui est grave, ce qui restera de votre influence néfaste, c'est l'habitude du

sophisme, de l'inertie civique, de la paresse mentale, le goût de l'iniquité que vous donnez ; ce sont les atavismes que vous réveillez, — si facilement, hélas ! Au fond, les électeurs que vous avez dressés ainsi se soucient fort peu, malheureusement, de l'instruction de leurs enfants et de qui la donne. Il n'y a chez eux qu'une haine de classe. Vous avez provoqué imprudemment des impulsions que toute notre philosophie s'était appliquée à refouler et à contenir. C'est une grande faute, — non plus seulement contre la démocratie, mais contre l'humanité. Et ceci est une sottise. Vous pensez rester les dispensateurs de ces impulsions, et les discipliner à vos desseins. Sachez-le donc. Lorsque plus un prêtre, plus une sœur (car il n'y a que vous pour distinguer le régulier du séculier) n'oseront se montrer dans la rue, l'esprit de haine n'en subsistera pas moins, plus exigeant d'une première victoire, et c'est contre un autre objet qu'il se tournera. La violence, la guerre intérieure, la tyrannie ont des conséquences auxquelles on n'échappe point, — sinon elles eussent assuré à jamais, depuis des siècles et des siècles, leur domination sur le monde.

Mais y a-t-il tyrannie vraiment ? Nous y viendrons. Maintenons, pour le moment, qu'il y a tyrannie quand on laisse croire à une catégorie de citoyens, majorité ou non, en tout cas majorité très faible, qu'il est loisible d'atteindre les actions, les opinions et les croyances d'une autre catégorie de citoyens, minorité ou non, mais en tout cas minorité très forte, autrement que par la discussion, l'action libre. Remarquez que nous disons bien : non pas qu'on le proclame expressément, mais qu'on le laisse croire. C'est là, d'ailleurs, que s'alimente la popularité provisoire de nos politiques. Ils le savent bien, au reste, encore qu'ils feignent de l'ignorer.

Quand on déclare qu'on ne vise point la liberté des croyances catholiques, ni même celle des congréganistes, nous entendons bien qu'on prend quelques précautions

pour l'avenir et qu'on a l'intention de limiter les instincts ; mais nous nous rappelons que Danton, lui aussi, s'y était essayé. L'homme n'est pas si gouvernable que l'imaginent les gouvernants.

Que signifie la raison, si nous ne lui faisons plus confiance, et que signifie la démocratie, si nous pensons qu'elle se nie elle-même, que l'action libre est destructrice de liberté ?

A cet égard, dans le courant actuel, il y a deux symptômes inquiétants. Ce sont les rationalistes qui se refusent à la raison, qui fuient la discussion des idées générales, qui font appel au pratique contre le théorique, aux nécessités changeantes contre les principes fixes, qui demandent de rabaisser le débat au terre à terre ; ils ne concluent pas, comme il convient, du relatif à la tolérance : ils déduisent du relatif leur arbitraire et les expédients qu'il comporte. Ce sont aussi les républicains qui invoquent l'intérêt de l'État, la suprématie de l'État, affirmant que c'est l'État qui « écrit le droit, fait la loi, et que les citoyens n'ont qu'à y obéir », qui soutiennent qu'il ne faut pas admettre d'État dans l'État, c'est-à-dire une action en dehors de son action, une liberté en dehors de son autorité. La famille même, ils ne sont pas éloignés de la considérer comme un État dans l'État. Un jour viendra, sans doute, où il en sera ainsi pour toute individualité originale, indépendante, forte. Il n'y aura plus que l'État régnant sur les morts. Ne nous y trompons point, par l'État, il faut entendre évidemment le Gouvernement politique, c'est-à-dire le parti victorieux qui en dispose pour un lustre.

C'est le renoncement de la raison, c'est l'abdication de la démocratie. Volontiers on fait grief aux cléricaux et aux réactionnaires d'invoquer aujourd'hui, pour les besoins de leur cause, les lumières de la raison, la tolérance du relativisme et les principes de la démocratie. Ce reproche est injuste. Ils n'ont pas le choix, puisque les

libres penseurs, qui paraissent ne redouter rien tant que la discipline de liberté et l'effort de penser, et les républicains prétendus ont accaparé leurs arguments naturels.

On distingue congrégations et associations. On dit, sans rire, qu'on ne se propose point de porter atteinte aux associations, mais seulement de les empêcher d'être une puissance dans la seule puissance qu'on reconnaît, l'État. A part cela, on est pour la liberté d'association, inscrite au programme républicain.

Redisons-le. L'État d'une démocratie, ce n'est pas le Gouvernement ; le Gouvernement, au contraire, est ce qui reste encore en dehors de la démocratie. Ce n'est pas, non plus, un parti victorieux, qu'il soit majorité brutale ou minorité habile. L'État démocratique, *a priori*, n'implique aucune doctrine, aucun système. Il est l'ensemble de toutes les forces sociales, le produit de toutes les actions libres, la synthèse de toutes les libertés ; il n'est pas le nombre, il est l'unanimité ; il n'est pas un parti, il est un tout.

Mais c'est par les associations maintenant que les forces, les énergies, les volontés s'organisent et se réalisent. Pourquoi s'associerait-on, sinon pour être une puissance, une liberté de fait ? Non seulement, suivant la démocratie, les associations doivent être des États dans l'État, c'est-à-dire des organes de l'État ; mais, de plus en plus, elles doivent être l'État. Dans une démocratie, il n'y a pas d'État en dehors des forces sociales et il n'y a pas de forces sociales en dehors des citoyens libres qui les ordonnent.

M. F. Buisson a dit au congrès de la Ligue de l'Enseignement à Lyon : « La société démocratique fondée sur le principe de la souveraineté nationale ne transige pas. Le peuple, voilà le souverain ; il n'y en a pas d'autre. A lui donc, et à lui seul de dire si, oui ou non, tel organisme scolaire peut ou ne peut pas être autorisé. Mais, en cas de

conflit, du moment que la liberté de conscience des individus est sauve, pour tout ce qui est d'organisation sociale, ce n'est pas à l'individu, ce n'est pas à la famille, ce n'est pas à l'Église, c'est à l'État que le dernier mot doit appartenir. » Voilà ce qu'on appelle devenir de « plus en plus républicain ». M. F. Buisson déclare tout d'abord que le peuple est souverain. Si le peuple est souverain, il est libre. S'il est libre, ce n'est pas une abstraction, ce sont les individus, tous les individus, les 39 millions de Français qui sont libres. Jamais il n'y aura unanimité de votes, on le sait bien ; s'il pouvait y en avoir une sur telle question, les partis qui ne vivent que de la guerre civile y mettraient bon ordre.

On égare le suffrage universel, on le corrompt, on lui fait dire ce que l'on veut. Donc, liberté. C'est la condition fondamentale de la démocratie. Le peuple souverain reconnaîtra que tel ou tel organisme scolaire peut être ou n'être pas autorisé, en y envoyant ou n'y envoyant pas ses enfants. Son action exprimera sa volonté beaucoup plus sincèrement et plus clairement que son bulletin de vote. Et nous osons ajouter que son décret sera beaucoup plus efficace que tous ceux que vous promulguerez au hasard des stratégies parlementaires. D'ailleurs, le peuple s'est déjà prononcé. En 1897, les écoles primaires laïques comptaient 3.768.000 élèves et les congréganistes 1.634.000 élèves. Les écoles secondaires laïques et congréganistes se partageaient également 168.000 élèves. Il faut tenir compte d'une volonté exprimée aussi catégoriquement ou ne pas parler de souveraineté du peuple.

Est-ce à dire qu'il faille abandonner l'État aux congrégations ? C'est-à-dire qu'il faut reconnaître que la démocratie est une réalité vivante et féconde qui se suffit à elle-même, qui est effective, qui se développe en s'affirmant. Il le faut reconnaître, — ou abdiquer. Démocratie vraie avec toutes ses conséquences, — ou monarchie forte, avec toutes ses possibilités. Il faut opter.

Mais les congrégations enseignantes ? Pourquoi pas, s'il n'y a plus privilège ; si toutes les libertés entrent en jeu pour contrebalancer leur liberté ; si, à côté de la congrégation, nous pouvons constituer l'association laïque, créer une mainmorte de progrès au-dessus d'une mainmorte de conservation ; si, en face de l'université catholique, nous pouvons ouvrir l'université populaire ? Depuis quand la raison n'affronte-t-elle plus la foi ? L'esprit de liberté a dissous l'esprit d'autorité ; et maintenant, il se dissoudrait lui-même ? Prenez garde, libres penseurs ! c'est là ce qu'on peut lui objecter de plus troublant.

Il faut à la raison le correctif de la discussion, pour qu'elle ne se perde point dans le dogme, et à la liberté, avec la coopération, le stimulant de l'émulation, pour qu'elle n'abdique point dans le monopole.

L'enseignement des congréganistes est nécessaire à l'enseignement laïque, ne serait-ce que pour le tirer de sa somnolence officielle. La conspiration des Assomptionnistes est utile à la République, ne serait-ce que pour l'engager à se réaliser. Il ne s'agit pas d'élections tranquilles, non plus que de gouvernement facile, mais de vivre et de grandir. Dans une société, il n'y a jamais trop de forces, et certes, il n'y aura jamais trop d'écoles. Quand elles semblent se combattre, elles concourent par quelque côté qu'on n'aperçoit point. Ce n'est pas en détruisant, mais en se créant que la démocratie s'affermira.

Sommes-nous si certains, après tout, que l'œuvre de l'Église soit terminée et qu'elle ne soit plus que stérile ou nocive ? Nos passions, ici, ont trop de part dans notre jugement. Si notre impuissance hargneuse est bien près de nous condamner, sa puissance même, dont nous l'accusons, ne la justifie-t-elle pas ? Guyau, dans *L'Irréligion de l'avenir*, nous dit que la tâche du philosophe, d'émanciper les esprits, et celle d'un missionnaire, de répandre une religion plus haute parmi les peuplades fétichistes, sont au fond, encore qu'elles paraissent se combattre, une

même tâche de progrès humain et de fraternité profonde. Eh bien ! dans notre pays de France, que d'anthropopithèques encore, d'apaches, de fétichistes, pour qui la discipline de l'Église serait un frein, et même les misérables superstitions du Sacré-Cœur un premier rayon d'intelligence. La presse anticléricale reproduit volontiers les extraits du *Propagateur de Saint-Joseph*. Certes, c'est d'une philosophie de Botocudos et d'une morale de cannibales ; tout de même, c'est d'une philosophie et d'une morale d'humanité. Mais qu'est-ce donc que toute cette littérature pornographique — laïque n'est-ce pas ? — qui s'étale, chaque jour plus ignominieuse, aux devantures des kiosques de journaux, à la vue de tous ?

Laissez donc. Lorsque l'Église aura accompli son œuvre elle disparaîtra. Nous avons la ferme conviction que, si nous commençons résolument la nôtre, cette heure sonnerait plus tôt.

Quoi qu'en disent les plus prudents, c'est bien au monopole d'État que nous allons, et non pas seulement celui de l'enseignement. Cela peut donner à réfléchir. Ce serait la fin de l'enseignement laïque, c'est-à-dire de l'esprit laïque libre. Nous l'avons eu, ce monopole, de 1808 à 1850... C'était le césarisme universitaire. Pour Bonaparte, le corps enseignant était « le seul moyen de diriger les opinions politiques et morales » (1). On voit qu'il n'y a pas qu'une seule façon de cléricisme. Et avec tout cela, et la poigne de l'empereur, la liberté a passé tout de même. Elle passera encore.

Quelques universitaires reconnaissent que c'est bien le monopole qu'ils réclament, mais non le monopole d'État. « Que l'État nous préserve de toute concurrence et nous subventionne, fort bien, mais c'est nous seulement qui dirigerons et organiserons l'enseignement. Nous seuls pou-

1. Paroles de Napoléon au Conseil d'État, du 11 mars 1806, citées par M. Émile Bourgeois. (*La Liberté d'enseignement.*)

vons donner un enseignement libre. On enseigne tout dans l'Université. Où et comment serait-on plus libre ? » Ils confondent. La liberté n'est pas un résultat seulement, elle est un principe avant tout. Elle ne peut dépendre d'une corporation, si bien intentionnés que soient ceux qui en font partie. Il est bien vrai qu'il y a quelque liberté dans l'Université, actuellement, et qu'il s'y manifeste parfois de la vitalité. Mais on ne le doit qu'à la liberté relative de l'enseignement que nous avons encore. Le monopole absorberait cette originalité et calmerait cette fougue.

On repousse avec horreur tout État dans l'État. Que serait-ce donc que cette corporation fermée privilégiée ? Si l'Université est sûre d'elle et de ses méthodes, qu'a-t-elle à craindre de la liberté ? Sans en avoir conscience, ne serait-ce point des commodités personnelles qu'on poursuit, plutôt que le meilleur enseignement ? Nous pouvons le supposer sans faire injure aux universitaires partisans du monopole, car c'est là le propre de toutes les corporations.

Et voici encore une des raisons — il y en a tant ! — pour lesquelles il faut tenir à la liberté d'association, la liberté de puissance et d'action, c'est que nous avons à nous garder de la tyrannie corporative qui tend à renaître. Il n'y a pire chose qu'une liberté séparée ou qu'une liberté réservée.

Il n'est pas sûr que l'État puisse le mieux assurer la capacité d'enseigner. Il n'a qu'un moyen mécanique : les examens. Or les examens, précisément, sont le plus grand mal de notre enseignement. Ils faussent le savoir, l'intelligence et le caractère. Si, à la rigueur, nous pouvons admettre qu'ils éliminent les professeurs insuffisants, ils ne produisent que de mauvais élèves. Et il faut se demander, alors, si c'est pour les professeurs ou pour les élèves que nous avons un enseignement. La liberté serait peut-être un meilleur facteur de sélection que les examens. M. Melchior de Vogué écrit : « Il n'y a pas de commune mesure entre les grades universitaires et les dons

de l'esprit, du cœur, du caractère qui font le bon éducateur. La valeur éducative du maître n'a aucun rapport avec le nombre de ses diplômes, le brillant de ses thèses, l'âpreté de ses légitimes ambitions. Rien, dans l'observation attentive des faits, ne justifie ce fétichisme des grades, et rien ne le justifie en droit. »

Tout enseignement implique liberté. Restreindre la liberté d'enseignement, c'est, à la vérité, falsifier l'enseignement.

De même, il n'y a pas liberté de penser sans liberté d'enseignement. Socialement, la pensée n'est qu'en s'exprimant.

Au reste, toute action aussi est un enseignement. Le journal, le livre, la réunion publique, la conversation, la chanson, l'art même, et une coopération, un syndicat, une université populaire, un certain genre de vie, la pratique de la tolérance par exemple, voilà des enseignements. Ils sont autrement efficaces que ceux de l'école.

On prétend n'y pas toucher : Si, on y touchera. C'est dans la logique de la tyrannie étatiste qu'on inaugure et c'est imposé par les nécessités des futures élections.

« Le rapprochement du mot « monopole » et du mot « enseignement » nous semble, à vrai dire, stupéfiant. C'est à l'heure où « le mutuellisme » de l'enseignement, dans les universités populaires et dans toutes les œuvres post-scolaires, semble éclairer tous les esprits, que certains, disons presque les mêmes hommes, viennent nous proposer le « monopole » de l'enseignement ! Nous semblions nous accorder à conclure : il n'est personne qui ne sache quelque chose ; que chacun enseigne ce qu'il sait. Chacun peut apprendre à chacun. Enseignement est réciprocité. Il n'y a d'élèves et de maîtres que temporairement, et pour des tâches déterminées. La parole se partage sur toutes les lèvres, comme les langues de feu de la légende.

Allez, enseignez... Et voici qu'on nous vient proposer le monopole... » (1).

L'université populaire est bien une œuvre d'enseignement libre. C'est pourquoi la Ligue de l'enseignement a émis ce vœu significatif à son dernier congrès de Lyon : « Que les universités populaires ne soient organisées et administrées que par des hommes et des femmes libérées de toutes préoccupations confessionnelles, de toutes ambitions personnelles, et dévoués, sans arrière-pensée, à la cause de l'instruction populaire. » Il n'y a rien de plus perfide que cette formule. Par quels moyens nos inquisiteurs radicaux socialistes découvriront-ils les arrière-pensées et sonderont-ils les consciences ? Nous n'en voyons qu'un, ce sera d'être ou de n'être pas de leur secte. Mais admirez les résultats. Un Félix Pécaut, protestant, un Pasteur, catholique, ne pourraient fonder et diriger une université populaire, où les Léo Taxil enseigneraient et dirigeraient. C'est l'ignorantisme anticlérical.

Qui ne voit que la question dépasse l'école ? Toucher à une liberté, c'est ébranler toutes les autres. On prétendait qu'on ne voulait que régler l'enseignement de l'enfant. Nous venons de fournir une preuve du contraire, car la Ligue de l'Enseignement est une organisation quasi-officielle, qui représente, en tout cas, l'opinion de la majorité gouvernementale. N'est-il pas question, d'ailleurs, de modifier aussi le régime qu'on juge trop libéral de l'enseignement supérieur ? N'est-ce point, au reste, une conséquence du monopole qu'on rêve d'instituer ?

Qu'on élève les murs des écoles aussi hauts que ceux d'une prison, on n'interceptera pas les bruits du dehors. Il y a une presse pour les enfants. On ne peut interdire aux enfants l'accès des salles de réunions, des églises. On serait donc amené à trouver « normal que la liberté de l'enseignement par la presse et la liberté de l'ensei-

1. L. Le Foyer. — *La Liberté de l'enseignement.*

gnement par la réunion fussent raturées par l'abolition de la liberté de l'enseignement par l'école » (1).

« La liberté illimitée de résister à une doctrine, répondra-t-on, fonde la liberté illimitée de la proposer. » Il n'y a pas de liberté illimitée de résister à une doctrine. Une idée est toujours une force qui agit. Où elle a moins d'influence, précisément, c'est sur l'enfant. C'est lui qui résiste le mieux, parce qu'il a une moindre capacité d'attention, parce qu'il est moins compréhensif. « Veut-on que l'école soit semblable à la République, ou qu'elle soit le contraire de la République ? La République est faite de toutes les écoles comme de toutes les opinions. Si l'on nous objecte : l'enfant est faible, il ne peut juger, il ne peut même douter, il n'entend qu'une voix, — nous n'aurons que trop de facilité, et trop de tristesse à répondre : A ce compte, combien d'hommes sont des enfants ! Qu'en tirez-vous ? — Considérez-vous comme moins « sacrée » la liberté de la presse, la liberté de la parole ? » (2).

On fait intervenir les droits de l'enfant. Une famille où chacun est jaloux de ce qu'il prend pour ses droits, et où l'on dispute, où l'on plaide est une famille dissoute. Les liens de famille sont le devoir, la confiance et l'amour. Déjà, les féministes formulaient les droits de la femme. Nous doutons que les femmes qui sont si bien instruites de leurs droits, sur la part qui leur revient dans la coopération familiale, aient un foyer plus heureux que celles qui se bornent à ne pas oublier leurs devoirs ; mais, enfin, cela se peut encore soutenir. C'est l'affaire des femmes ; elles peuvent revendiquer les droits décevants qu'elles s'attribuent, et les défendre. La vie aura tôt fait de rectifier leurs parallogismes ou de les en châtier cruellement. Mais les enfants ! Qui se chargera de leurs droits ? Ce sera l'État, n'est-ce pas ?

L'enfant a besoin de direction et de protection. — Qui

1. L. Le Foyer. *La Liberté de l'enseignement.*

2. L. Le Foyer. *Id.*

le nie ? Nous disons seulement que le père y suffit, — sauf dans quelques cas monstrueux, prévus par le Code, et qui se multiplieront plutôt, certes, si l'État intervient, parce que là où l'État a la prétention d'intervenir, la démocratie, nous voulons dire l'action de chacun, l'initiative individuelle, — en l'espèce l'amour paternel, — s'atrophie.

L'enfant est sans défense contre les erreurs. — Non, il a son père et sa mère. Et ceux-ci, sans diplômes, se sont prouvés toujours meilleurs éducateurs que le jeune agrégé muni de toutes les attestations officielles. La surveillance d'une mère est, à l'ordinaire, autrement vigilante que celle des fonctionnaires de l'État, et le contrôle d'un père autrement actif.

Mais encore, si les parents sont manifestement inférieurs à cette tâche ? — Eh bien, entreprenez l'éducation du père.

Il est trop tard. — Commencez, et commencez par la liberté. La démocratie n'a que cette porte. Mais elle est aussi large que le monde, et l'humanité entière y peut passer de front.

Il s'agit seulement d'obliger le père à confier ses enfants aux écoles de l'État. — Aujourd'hui, oui ; mais demain ? mais après ? On ne s'arrête pas dans cette voie, la pente étatiste est trop rapide.

C'est là peut-être ce qui est le plus grave en cette question de la liberté d'enseignement. Tous les pères ne sont pas francs-maçons : il y a encore, en France, quelques citoyens qui ont d'autres superstitions, qui sont catholiques par exemple. Ils ne sont inférieurs en rien, de par leurs croyances, aux autres citoyens. On va leur imposer de confier leurs enfants à des professeurs et instituteurs qui leur inculqueront, avec plus ou moins de tact, le mépris ou la haine des sentiments de leurs parents, c'est-à-dire le mépris du père et de la mère (1).

1. C'est pour cette raison que nous ne pouvons admettre la solution

Voilà ce qu'on fera dans les familles. On commencera par flétrir dans l'enfant le charme de la confiance et du respect.

Il ne faut pas affaiblir la famille ; mais la fortifier. Une famille unie est le plus sûr garant de l'enfant, et aussi le réconfort, la raison de vivre des parents. Il ne faut pas diminuer, mais accroître la responsabilité, l'amour des pères pour leurs enfants. L'État n'y suppléerait point. En se continuant dans ses enfants, en formant les hommes de demain, suivant l'idée qu'il se fait d'une vie meilleure, le père de famille participe beaucoup plus à la vie sociale qu'en nommant des députés et en s'en remettant à l'État de tous ses devoirs. C'est là la véritable démocratie.

Mais l'école sera neutre, on n'y enseignera que les faits. Quoi ! pas de morale, pas de philosophie, pas même d'histoire, car l'histoire est surtout interprétation ? de l'érudition, du psittacisme, seulement ? Cela ne sera pas, et ne peut être. Et si cela se pouvait, rien ne serait moins désirable. Ce serait diminuer l'école. Mieux vaudrait encore une doctrine d'État, et désespérer de la démocratie, que pas d'idées.

D'ailleurs, ce qu'on ne trouverait pas à l'école, la vie de l'esprit, on l'irait chercher ailleurs, au patronage catholique, à l'Église par exemple. Il n'y aurait plus que l'Église qui serait organisée pour satisfaire aux besoins métaphysiques et répondre aux angoisses morales. Est-ce le but ? Quel professeur ne se plaint déjà de l'asservissement aux programmes ? Dans le monopole, avec l'école neutre, professeurs et instituteurs ne seront plus que des distributeurs automatiques et des phonographes. S'ils enseignent, au contraire, ce qui est le principal, le déroulement des

de M. L. Le Foyer. Celui-ci, après avoir montré le caractère antidémocratique et l'absurdité de toute entrave à la liberté d'enseignement, nous propose d'instituer, pour tous les enfants, sans exception, un cours obligatoire d'instruction civique. On voit ce que serait ce cours. Toutes les objections contre une philosophie et une morale d'État subsistent. On ne fait pas sa part à la liberté.

faits, leurs raisons et la synthèse probable, ce ne pourra être que ce qui agrée à l'État, en ce qui le sert, contre le sentiment de la plupart des pères de famille. Ce sera une philosophie d'État.

Nous oscillons donc, fatalement, de l'absurde à l'odieux. Que les membres de l'Université qui, en effet, jouissent de quelque liberté, qu'il faut élargir encore et non restreindre, y prennent garde. En sollicitant le monopole, ils courent quelques risques. Déjà, dans les journaux qui s'enrichissent de nos déchirements intérieurs, on publie des dénonciations contre ceux d'entre eux qui n'adhèrent point à l'orthodoxie simpliste des Loges. A cet égard, M. Bouglé, libre penseur, socialiste et professeur de Faculté, fait preuve de clairvoyance dans son livre *Vie spirituelle et action sociale* : « Or, de tant de discussions fameuses sur le monopole et la liberté de l'enseignement, écrit-il, ce qui se dégage de plus clair, c'est que plusieurs des réformes proposées tendent à placer les éducateurs dans la main des hommes politiques. Des groupements politiques n'ont-ils pas déclaré déjà qu'ils attendaient avec impatience le jour où les établissements de l'État seraient délivrés du souci de la concurrence, afin de pouvoir « proposer des réformes ». N'est-il pas à craindre, ce jour-là, que les mêmes qui n'auront plus à se préoccuper de la surveillance de l'opinion ne fassent bon marché aussi de l'indépendance du professeur ? N'est-il pas à craindre qu'ils ne formulent, pour les imposer en effet avec une autorité jalouse, leurs dogmes spéciaux ? »

Certes, il ne faut pas laisser endoctriner l'enfance. Mais s'il y a monopole, la neutralité étant une absurdité, il y aura nécessairement endoctrinement par l'État, sans antidote. Si nous nous en tenons à la liberté démocratique, il y aura souvent endoctrinement, d'abord par le père de famille ; mais il y aura l'antidote spécifique des autres idées qui parviendront toujours, du dehors, à pénétrer le cerveau des jeunes gens.

Liberté donc, liberté d'enseigner, liberté de choisir, liberté d'apprendre, liberté le plus possible. Liberté de mieux en mieux organisée, c'est-à-dire de plus en plus puissante, par la participation de tous, par le groupement de tous.

Ce sont des libertés dangereuses, dites-vous. S'il y a des libertés dangereuses, la démocratie est une chimère.

La loi Falloux promulguée le 15 mars 1850 a été, dit-on, un moyen de l'Église, une liberté de circonstance. Eh bien ! et le résultat ? Est-ce qu'elle a reconquis les âmes ? Si vraiment, dans la liberté, il n'y a que l'Église qui puisse s'organiser et se fortifier, c'est qu'elle est une vérité sociale. Et si la libre pensée est impuissante, c'est qu'elle est une erreur. Jusqu'à preuve du contraire, par l'expérience, nous persistons à croire que la démocratie est possible et que la libre pensée peut être une force.

Le critère social de la liberté est sans réplique. Réformons, soit, mais pour élargir la liberté, non pour la comprimer. Ne supprimons pas la liberté des congrégations ; fortifions, au contraire, celle des associations laïques. Les temps ne sont plus des luttes de l'Église et de l'État pour la domination du monde. Les temps sont venus — pour notre part il nous plaît de le croire — de l'avènement de la démocratie pour la liberté.

Est-ce la concurrence ? Non pas. Un pédagogue expérimenté, M. Beaussire, a écrit avec justesse : « La concurrence pour la plupart des enseignements, c'est l'aviissements des produits. »

Nous le pensons, on le verra par la suite, non seulement de l'enseignement, mais de tout. Aussi bien, n'est-ce pas, comme on le croit généralement, le corollaire de la liberté. C'est l'État qui maintient la concurrence anarchique en empêchant les libertés de s'organiser, c'est-à-dire de se fortifier par l'association. La liberté, au contraire, élimine nécessairement la concurrence anarchique,

— celle dont il est question ici, — car elle a une propension à être de plus en plus, c'est-à-dire à s'organiser. L'enseignement libre s'organisera. Il y a une Ligue des parents éducateurs. Nous ne savons ce qu'elle fait ni si elle prospère et dans quel esprit elle agit, mais nous savons bien que l'idée qu'elle exprime son titre est excellente, et que c'est là la voie démocratique. Il faut intéresser le père à l'école ; il faut que ce soit lui qui la surveille et la réforme ; il faut qu'il prenne une conscience de plus en plus haute de son devoir de père. Mais, pour cela, il faut qu'il puisse s'associer, par l'association être effectivement souverain, et donc que l'État se retire là où la liberté s'organisera. Stimuler les initiatives individuelles par la liberté, fortifier les énergies sociales par la liberté, — telle est la mission de la République.

Et plus tard, ce sera l'enseignement libre par l'école libre. C'est-à-dire l'école coopérative. « Les connaissances appartiennent à tous, comme la lumière du soleil. Elles sont le domaine commun de la famille et des individus. Une immense liberté est indispensable pour que les vérités qui doivent sauver le monde, s'il doit être sauvé, se développent comme elles le doivent » (1).

La loi contre les associations a aussi remué des passions. Ce fut plaisir de lire dans *le Journal Officiel* les morceaux d'éloquence et d'érudition qu'elle inspira. A la Chambre, en cette période mémorable, le latin devint courant ; la théologie n'eut plus de mystère pour M. Trouillot. M. Balsan se crut à un concile. On exhuma des textes vénérables et vétustes. Mais nous eûmes à distinguer alors ceux qui défendirent les principes de la liberté et ceux qui préconisèrent les expédients de l'autorité. Au reste, sans nous leurrer, car demain on renversera les rôles, et à gauche on parlera des « éternels principes », à droite des « intérêts du pays ». C'est de la politique. Nous

1. Lamennais, cité par M. Émile Bourgeois.

ne pouvons être avec les politiciens, même quand ils parlent nos idées, même — ce qui est bien plus rare — quand ils agissent conformément. Leurs raisons ne sont pas les nôtres, et leur empirisme ne nous assure jamais d'une ténacité suffisante pour des résultats durables. Nous avons eu des « libéraux » au Gouvernement. On se souvient. Évidemment, sincères, ils firent quelque effort pour suivre leur programme dans tout ce qu'il avait de compatible avec leur maintien au pouvoir; mais les choses du Gouvernement sont telles que l'influence des libéraux ne fut pas plus libérale que celle des prédécesseurs ou des successeurs. La politique ne laisse rien aux doctrines. N'espérons pas de M. de Mun; ni de M. Denys Cochin, la liberté d'association. On s'en souvient, M. Waldeck-Rousseau l'exprima joliment dans son discours : « Est-ce que pour tout régime, quel qu'il soit, il n'y a pas des règles communes, des principes d'ordre public, des idées de conservation sociale, supérieures à la forme même du régime ? »

Ainsi, nous prions nos lecteurs de se bien persuader que le langage des partis n'est pas le nôtre. « Liberté » voulait dire, hier, « révolution » et « démocratie ». Nous n'admettons point que ce mot signifie, aujourd'hui, « réaction » et « cléricisme », pour, demain, prendre un autre sens. En ces temps, une telle distinction est nécessaire.

Il faut que les travailleurs le sachent. L'Église supportera allègrement la persécution. Ne nous y trompons point, c'est de la liberté d'association qu'il s'agit, c'est le prolétariat en voie d'organisation qui est intéressé. La révolte laisse des chances à la violence oppressive : l'action organique, qui est une conquête de chaque jour, sans défaite, n'en laisse point. Et nos gouvernants, présents ou à venir, choisissent.

Nous sommes ici en présence de la fourbe coutumière des meneurs d'hommes : on exalte des colères, puis on les dirige contre des nuages, et cependant on forge des chaînes.

D'où vient, dans ce pays de républicanisme en déclamations, d'antielérisme verbal, que nous soyons si peu — et suspects — à vouloir vraiment la liberté ? C'est que le peuple serait alors une grande puissance de vie, faisant reculer pas à pas cette vieille machine détraquée et grinçante, mais prétentieuse qu'est l'État. « La peur du peuple, disait Proudhon, est le mal de tous ceux qui appartiennent au pouvoir ; le peuple, pour le pouvoir, c'est l'ennemi ». Et c'est aussi vrai de ceux, — légion dans le système électif, — qui aspirent au pouvoir.

L'association, c'est le peuple qui prend conscience de sa force et de son idéal, et qui s'organise librement contre l'État. On distingue — arbitrairement selon nous — l'association de la société civile. L'association ne peut posséder. M. Viviani lui accorderait tout au plus le droit de recevoir des cotisations et d'avoir un local, non un immeuble, pour ses réunions ; mais, nous n'en saurions douter, on n'insiste pas sur ces exigences. La société civile, au contraire, possède ; mais elle se partage les bénéfices. Elle ne se peut proposer un but social. Ainsi nous sont retirés par la loi les seuls moyens pacifiques de conquérir la justice et la liberté.

Quand, dans un accord touchant, M. Ch. Bos et l'abbé Lemire manifestèrent leur même horreur de la mainmorte, nous imaginons que c'est à celle-là, formidable arme d'émancipation, qu'ils songeaient. Mais on équivoque sur la mainmorte. On parle de biens retirés de la circulation, immobilisés. C'est mensonge, — ou erreur. Mobilière ou immobilière, c'est, au contraire, une propriété dont on tire tout le bien intensivement. Tels les moines. La mainmorte, c'est tout simplement une propriété possédée collectivement, individuellement, dans un but collectif ou social. Phénomène surprenant pour ceux qui conservent des illusions sur les partis, les socialistes de la Chambre ne sont pas les moins opposés à cette socialisation. Eux aussi, ils ont la peur du peuple. Ce qu'ils

poursuivent, si sincères, c'est la socialisation par l'État, le monopole d'État, — suprême tyrannie. Ils tiennent plus au pouvoir qu'au socialisme.

L'intérêt de l'État ne se confond nullement avec l'intérêt de la société, car les grands syndicats financiers provoquent les plus graves désordres économiques par les spéculations qui affament, les accaparements qui immobilisent les richesses et engorgent la circulation, les trusts qui ruinent le pays. Hypocrisie ! On n'autorise les associations idéocratiques qu'en laissant toutes les armes aux puissances ploutocratiques d'exploitation et de mensonge. L'idéal a le droit de se présenter nu devant la force, pour combattre. C'est la théorie de ceux qui la détiennent. Encore l'aggravent-ils de restrictions. Tout l'effort de liberté de nos gouvernants consiste à nous accorder le droit de nous associer pour soutenir le ministère. Mais sans plus. C'est contraire à « l'ordre public », aux « mœurs », à la « forme établie du Gouvernement et de la propriété » que le prolétariat se constitue des moyens d'action efficaces et réalise, par conquêtes successives, son rêve d'universelle justice. Les politiciens jugent constante sa patiente bêtise et lointain l'éclat de ses colères. Et c'est ainsi qu'on ne lui laisse d'autre recours que la folle violence ou le désespoir.

Tous les partis, qui sont le Gouvernement ou qui aspirent à l'être, sont contre l'association. Quand ils la flattent, ce n'est que par tactique. Dans un grand journal socialiste qui se dit « coopérateur », un socialiste menaçait ainsi les petits boutiquiers : « Si vous ne votez pas pour nous, nous fonderons des coopératives ». Nous savons que c'est de cette manière qu'on est pour toutes les associations ouvrières.

Ces débats sur la loi contre les associations furent bien caractéristiques. Les distinctions s'effacèrent. Les partis se révélèrent unanimes au fond. Ce furent les libéraux, avec Renault-Morlière, qui n'admit point « qu'un orga-

nisme nouveau puisse se créer en face du grand organisme qu'est l'État, sans la permission de l'État lui-même. Il faut donc que l'État intervienne ». Ce furent les socialistes, avec Viviani, qui dit : « Nous approuvons la pensée générale qui inspire ce projet et nous louons le Gouvernement et la commission de la conception supérieure, qui n'est pas nouvelle, à laquelle, avec un peu de timidité peut-être, ils ont rattaché le projet ». Ce fut encore le révolutionnaire Groussier. Il poussa l'antiministrialisme jusqu'à octroyer quelque licence aux associations qui ne disposent d'aucun moyen d'action ; mais, pour les autres, il s'accorda avec Charlemagne, saint Louis et Napoléon. « Ce qui est dangereux, déclara-t-il, ce n'est pas l'association, c'est l'association qui possède. Aussi nous vous demandons beaucoup plus de liberté pour les personnes et de rigueurs pour les biens. » Or M. Groussier ne pouvait ignorer que l'association sans la personnalité morale et civile n'existe pas. Ce fut enfin, — nous passerons sur les autres, — le libertaire de la Chambre, le spirituel an-archiste Henry Maret, qui, dans son journal, écrivit : « L'association libre, la personnalité civile, entraînant le droit de posséder, accordée aux seules associations que l'ensemble social, c'est-à-dire l'État, considérera comme utiles. Car la base même de nos sociétés, c'est la propriété individuelle, toute propriété collective, qui fatalement constitue une mainmorte, ne peut être qu'une exception, une dérogation à la règle. Rien de plus juste en attendant le jour, s'il arrive jamais, où la base sera changée et où la propriété individuelle sera transformée en propriété collective. »

Voilà qui est clair. Les tenants de l'État ne sauraient admettre l'évolution sociale normale par en bas, démocratiquement, par l'initiative. Ils s'entêteront dans l'immobilisme jusqu'à la catastrophe. Toute leur savante tactique, leur politique profonde, et leurs promesses, et leurs mensonges, ne sont que pour enrayer la démocratie, pour

empêcher la société de se mouvoir, de s'adapter à de nouvelles conditions économiques et morales, à d'autres concepts plus larges, plus humains. Exploiteurs, conscients ou inconscients de nos misères, de nos divisions, de nos erreurs, ils ne s'efforcent qu'à rendre impossible la démocratie par la liberté. Leurs appétits, leurs vanités, ou leur « crétinisme », comme disait Karl Marx, n'entendent céder qu'au fusil de l'insurgé. Et ainsi, pour eux tous, l'association est l'ennemie qu'il faut réduire.

Ce conflit des forces de coercition et des forces de liberté n'est pas d'aujourd'hui seulement. Nous savons maintenant que l'association fut des plus florissantes au moyen âge. Elle a fondé la liberté des communes. Du ^v^e au ^{xv}^e siècle, les Ghildes, les Amitiés, les Universitas, ne se comptent pas. Personne n'est isolé. Tous, hommes libres ou serfs, sont associés pour la défense, pour la justice, « pour la pratique des métiers, nous dit Kropotkine, pour secours en cas de maladie, pour la défense du territoire, pour empêcher les empiètements de l'autorité naissante, pour le commerce, pour la pratique du « bon voisinage » pour la propagande, pour tout, en un mot, ce que l'Europe éduquée par la Rome des Césars et des papes demande aujourd'hui à l'État ». L'instinct d'association est puissant. Le roi, les princes, l'Église vont s'employer à l'étouffer. « Annihiler l'indépendance des Cités, ajoute Kropotkine, piller les riches Ghildes de marchands et d'artisans ; centraliser entre ses mains le commerce extérieur des Cités, et les ruiner ; s'emparer de toute l'administration intérieure des Ghildes et soumettre le commerce intérieur, ainsi que la fabrication de toute chose, jusque dans ses moindres détails, à une nuée de fonctionnaires — et tuer de cette façon l'industrie et les arts ; s'emparer des milices locales et de toute l'administration municipale ; écraser les faibles au profit des forts par les impôts, et ruiner les pays par des guerres, — tel fut le rôle de l'État naissant aux ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles, vis-à-

vis des agglomérations urbaines. » Le pouvoir régulier, l'Église, est le complice constant du pouvoir séculier. Plus ou moins unis, ils n'ont jamais cessé de lutter contre la démocratie. L'hérésie, ce n'est qu'une association de croyances. On sait les crimes de l'Église. Clemenceau s'écrie : « Vous et nous, — vous catholiques et nous jacobins, — nous sommes couverts de sang ! » Hors d'elle, pas de foi, comme, hors de l'État, pas d'action. L'Église ne s'en est pas tenue là, elle n'a jamais marchandé son concours pour étrangler les associations de pensées et les associations d'énergies. Et le bras séculier ne s'est jamais lassé de la servir. Et lorsque nous voyons M. l'abbé Lemire, frénétiquement applaudi par les francs-maçons de l'extrême gauche, nous ne pouvons que nous rappeler. Le reste est comédie parlementaire, parade pour la galerie électorale.

Nous ne ferons pas une critique de l'État. Nous chercherons seulement les raisons qui l'opposent à l'association. Elles sont nombreuses, complexes ; mais il y en a d'essentielles. C'est la lutte du principe d'autorité contre le principe de liberté, de « l'ordre public » contre la vie, qui est mouvement. Entre le jacobin, le césarien ou le clérical, il n'y a que des phrases, des intérêts, un personnel. Nous les jugeons de même. Ils sont, tous, pour fortifier ce que nous voulons affaiblir : la contrainte, et pour diminuer ce que nous voulons grandir : l'humanité libre. La coercition — par le bâton, le sabre, le canon, la prison, la loi — est leur moyen. La liberté — la pensée libre, l'action libre, l'association libre — est le nôtre, autant que nous le pouvons. L'association, c'est la révolution permanente, normale ; l'État, c'est toujours — quels que soient ses détenteurs — la réaction.

L'association n'est pas l'État dans l'État. Elle est contre l'État. Elle le rend inutile. L'État ne peut plus soutenir la concurrence, pour ses services, que par le monopole. De là sa guerre à l'association. Il veut tout faire, tout

absorber, et il fait tout mal, parce qu'il n'est qu'un mécanisme grossier, au lieu d'être un organisme. C'est en s'offrant pour remplacer notre effort que l'État s'assure l'assentiment de notre lâcheté.

L'État est le substitut de l'association organique, comme l'esclavage, le servage, le salariat furent et sont les substituts du travail libre. C'est ainsi que l'humanité a appris la discipline de la solidarité, du labeur régulier, de la liberté. L'État ne disparaîtra donc pas d'un coup, par la violence ou une miraculeuse crise de mysticisme social, comme l'imaginent naïvement les anarchistes. Il s'en ira, loi par loi, fonctionnaire par fonctionnaire, au fur et à mesure que l'immoralité, la lâcheté, le sectarisme, l'ignorance diminueront ; que les associations se constitueront et rempliront l'office social. L'important, c'est de ne pas entraver cette transformation. Une démocratie consciente doit forcer l'État au suicide, nous voulons dire à se rendre de plus en plus inutile. Ce n'est pas là, certes, la préoccupation de nos législateurs actuels, ni des socialistes. L'État veut toujours contraindre l'humanité à entrer dans ses rouages, comme l'Église entend que toute pensée se contienne dans ses dogmes.

L'association, au contraire, s'adapte à toute la vie, et l'épanouit ; elle se contient dans toutes les croyances et toutes les doctrines, et les vivifie. C'est par elle que l'individu libéré s'accorde avec la société dans la liberté et la solidarité. Elle est la force vive de la démocratie. Par l'association, les principes de liberté, d'égalité, de justice, se concrétisent et deviennent des réalités vivantes et humaines. Sans elle, ils ne sont que des mots à piper l'électeur. Ainsi, l'association unit les citoyens pour une action positive ; et c'est contre les partis encore, qui les divisent.

C'est la coalition des libertés, l'harmonie des diversités, la combinaison sociale des aptitudes, la convergence des efforts, la division fructueuse du travail social. Elle n'est

done pas le désordre, si elle est la vie et la liberté. Elle est le mouvement.

C'est la loi de progrès formulée par Sumner Maine qu'on « reconnaît le développement de l'humanité partout où a lieu la substitution du contrat librement consenti aux arrangements d'autorité ; et la substitution de la décision personnelle aux injonctions de l'État ».

L'association se confond avec la démocratie. Elle en est l'expression nécessaire et la condition fondamentale. En la combattant, nos jacobins combattent la démocratie. Derrière les jacobins, il y a César.

La démocratie présuppose que son application n'est pas sa négation. La distinction qu'a faite M. Fournière des libertés bonnes absorbées par les libertés mauvaises, si l'État n'y met ordre, est la pure formule monarchiste. Pour une démocratie organisée, il s'entend que les libertés bonnes réduiront naturellement les libertés mauvaises. Le contester, c'est nier la démocratie. Nous voulons la liberté d'association pour nous et pour tous. Nous voulons toute la liberté. Il n'y a pas de catégories dans l'égalité, ni d'exceptions dans la liberté. L'association organisera les forces dans la liberté. Seulement ainsi, les « droits de l'homme » ne seront plus dérision.

La liberté a des conséquences, elle entraîne des responsabilités. Acceptons-les. Chez les travailleurs, il y a encore trop de survivances de servilité. Souvent encore, ils préfèrent la consigne mécanique à l'inquiétude de penser et d'agir par soi-même. Lorsqu'on parle d'accorder la personnalité civile aux syndicats, ce sont les syndicats qui protestent contre cette liberté.

Et les congrégations ?

On a supprimé le privilège de l'Église, c'est-à-dire le budget des cultes. C'est assez. Plus de religion ni de doctrine d'État, plus de privilège pour personne ; mais la liberté pour tous, — même pour les moines.

La Révolution ne craint point les moines. L'avenir ne

tremble pas au spectre du passé. La démocratie ne s'affirmera que par ses principes. Ce n'est pas en abattant les cathédrales de la foi qu'elle prouvera sa force de vivre, c'est en élevant celles de la raison, — qui seront les Palais du peuple organisé.

Nous sommes dans le chaos. On sait de reste à qui il profite et quels mauvais coups il favorise. Les phrases de rhéteurs, les colères de bêtes, les roueries de filles, les applaudissements de fakirs ne nous en tireront pas.

Jamais la nécessité d'une décision claire et ferme ne s'imposa plus violemment.

Ou l'étatisme et sa servitude tranquille, ou l'association avec ses risques et ses efforts.

Nous sommes résolument pour l'association. Mais nous ne l'admettons qu'avec ses conséquences. Elles sont formidables.

On n'associe pas des zéros qui ne produisent qu'un total décevant de zéros ; dans l'association, on groupe des forces, et c'est ainsi qu'on réalise, outre l'économie du déchet, une combinaison nouvelle de forces organisées. L'association effective doit posséder.

Ou la démocratie est le mal, ou elle est le bien. Si elle est le bien, l'association est le bien, et si l'association est le bien, il lui faut donner la force.

Or la force de l'association porte ce nom terrible : la mainmorte.

C'est, croit-on, le despotisme clérical, le monopole oppressif et éternel des morts.

Clemenceau, dans une lettre personnelle, nous signalait la fin de l'article « Fondation » (*Encyclopédie*) qui est de Turgot : « Aucun ouvrage des hommes n'est fait pour l'immortalité ; puisque les fondations toujours multipliées par la vanité absorberaient à la longue tous les fonds et toutes les propriétés particulières, il faut bien qu'on puisse à la fin les détruire. Si tous les hommes qui ont vécu avaient eu un tombeau, il aurait bien fallu pour

trouver des terres à cultiver, renverser ces monuments stériles, et remuer les cendres des morts pour nourrir les vivants.»

L'image est superbe. Elle était très juste au temps où elle fut évoquée. Aujourd'hui, ce n'est qu'une image, suggérée par le mot, non la chose.

Les coopératives ouvrières, certainement, constitueront une mainmorte, dès qu'elles le pourront, mais ce ne sera pas pour une « fondation » de la vanité aristocratique ou capitaliste, qui mettrait un obstacle aux « fondations » futures. Le Parthénon fut-il un obstacle pour les merveilleux artisans des cathédrales ? — et celles-ci et celui-là ne seront-ils pas une beauté éternelle ? Leurs pierres seront poussière, que la joie qu'ils ont donnée sera encore féconde parmi les hommes.

Contrairement à ce que dit Turgot, approuvé par Clemencau, il est un ouvrage de l'homme qui est fait pour l'immortalité : c'est l'humanité.

En monarchie, la vanité des grands, qui seuls ont la puissance sociale, éternise la sépulture. Les Pyramides ne sont que dans les déserts que laissent après elles les tyrannies. En démocratie, l'association, qui fait participer tous les citoyens à la vie sociale, assure le groupement des forces de progrès et leur pérennité. Ce n'est pas l'éternité de la mort, c'est l'immortalité de la vie, toujours plus puissante.

Les fondations, personnelles ou de corps, sont évidemment viciées par la vanité, par le privilège. C'est la mainmorte sous un régime d'inégalité et de coercition. Mais la démocratie a un autre sens : elle postule les conséquences sociales de la liberté et de l'association. Nous admettons ainsi qu'une association, en démocratie, ne se peut constituer et prospérer — donc former une mainmorte — que si elle a un caractère social. Ici, la mainmorte n'est pas moyen de domination, mais, au contraire, moyen d'affranchissement.

Le remède au danger de la mainmorte cléricale n'est pas dans la restriction légale. L'histoire nous crie l'inanité de toute intervention légale pour contenir les forces économiques. Le remède est dans la liberté, dans la généralisation de la mainmorte. Si la démocratie signifie quelque chose, c'est que l'ordre s'organise et se maintient dans la liberté, et que la participation de tous, sans exception, à l'action politique et économique, assure le progrès. Qu'est-ce, en somme, que la mainmorte (1) dont on fait un épouvantail ? C'est tout simplement une propriété sociale, un capital social. Si elle est l'instrument de domination de quelques-uns, c'est parce que ceux-là seuls ont le privilège de s'en servir. Nous la voulons pour le prolétariat, pour tous, pour la démocratie. Ainsi nous obtiendrons exactement la justice qu'il nous est possible de vivre. Rien n'entravera l'évolution normale de la propriété, qui reviendra au travail.

Mais la mainmorte est la condition même de toute civilisation. La société ne vit et progresse que parce qu'elle s'incorpore un fonds indivis et inaliénable (idées, travaux, découvertes, savoir, richesses) qui lui reste acquis définitivement. Sinon, nous n'aurions, à chaque génération, que le recommencement monotone et désespérant de la primitive sauvagerie. Il y aurait peut-être agitation, il n'y aurait pas de progrès humain. Dans la liberté se socialisera ce qui doit être socialisé, et nous pouvons dire qu'ainsi se fera la conciliation humaine du principe social qui est la justice et du principe individuel qui est la liberté.

Dans la société présente comme dans le communisme,

1. Les raisons de cette horreur de l'État pour la mainmorte sont quelquefois bizarres. Les dictionnaires notent ingénument celle-ci dans leur définition : « biens qui ne produisent aucun droit de mutation par décès ». L'impôt considéré comme un produit et la mainmorte considérée comme mauvaise surtout parce qu'elle échappe à un impôt expriment bien notre superstition de l'État.

quoique par des moyens différents, l'individu est sacrifié et disparaît. Dans l'association intégrale, l'individu reste libre. Il met en commun ce qui doit être mis en commun, et il garde sa personnalité avec la part de propriété qui la garantit et, par la famille, la continue.

Dans sa gazette, *le Bloc*, Clemenceau écrivait : « Plus de mainmorte, plus de richesses immobilisées au profit d'une puissance étrangère. Tous les biens de la terre en circulation, suivant la législation civile du pays. Pleine liberté des sociétés civiles, pour adorer telle divinité qui plaise, prier, enseigner, secourir, sous la réserve des précautions les plus sévères contre la reconstitution des biens de mainmorte par la fraude. »

Si la mainmorte est une force, pourquoi la démocratie ne s'en sert-elle pas ? Et si elle n'est pas une force, pourquoi la craindre ? Si les biens de mainmorte sont des biens morts, qui ne circulent pas, en quoi sont-ils si redoutables ? On parle de justice. Clemenceau entend bien que la justice est positive : c'est l'expropriation. Waldeck-Rousseau a formulé cette revendication : « Le travail doit posséder et le capital doit travailler. » Cela s'obtiendra par la violence ou par l'action organique. Voilà le problème. On nous dit : vous avez la société civile. La société civile donne un avantage considérable aux gros capitaux personnels seulement. Elle favorise le privilège capitaliste, non la puissance économique de la démocratie.

Le prolétariat, dans l'état où on le met, ne peut lutter sur ce terrain. S'il groupe quelques millions, par un effort prodigieux d'un jour, le découragement, la mort ont vite fait de les disperser. Et c'est à recommencer. Ce jeu peut convenir à ceux qui en profitent : il est de dupe pour le peuple. Il l'accule à la violence. Le nombre est un élément. Il ne suffit pas pour l'œuvre révolutionnaire que le prolétariat doit parfaire. Il faut en ajouter un autre qui le multiplie : le temps. Avec ces deux éléments, la vic-

toire est sûre. Mais c'est par la mainmorte comme on voit.

La démocratie travaille : elle sait où alimenter sa mainmorte, elle ne la laissera pas tarir. Elle est le nombre.

La mainmorte cléricale ? Si la République se croit menacée par la mainmorte cléricale, c'est qu'elle n'a pas su s'organiser encore. Elle subit les effets de la concurrence vitale. On n'y échappe pas. Ce n'est pas la protection, le reniement de son idéal et des habitudes de politiciens retors qui sauveront sa lâcheté, mais le courage de vivre, — en pleine vie. Ce n'est que par le peuple. Mais à ce prix, combien de républicains voudront garder la République ? Nos républicains y songeront, ils reviendront aux principes républicains, à la liberté d'association, quand le général X..., vainqueur auréolé de quelques nègres, leur mettra la poigne au col.

CHAPITRE V

LE CHOIX

La Révolution fut une crise inéluctable et salutaire. Mais on arrive à la juger définitive. Ce serait en tirer plus de mal qu'elle n'a permis de bien, ce serait finalement défaire son œuvre, ou plutôt la stériliser. Sur les ruines qu'elle a amoncelées, il s'agit de rebâtir. Voilà la tâche.

Jusqu'ici elle n'a pu se faire. Une puissance nouvelle s'est manifestée qui ne pouvait sourdre que du gâchis ; et pour perdurer, elle le maintient et l'aggrave. C'est la ploutocratie.

Nous lui devons le perfectionnement mécanique, le prodigieux progrès industriel du siècle passé, et ce fut payé du paupérisme, de la révolte et des répressions féroces, du sur-travail, du vice, du crime, de toutes les dégénérescences. C'est assez, c'est trop.

A part l'organisation administrative et judiciaire de Napoléon, qui est une œuvre empirique, hâtive, provisoire, un instrument de contrainte et d'exploitation gouvernementale, la Révolution a laissé la société dissoute et la pensée désemparée. Et le préjugé est tel que toute tentative de réorganisation passe pour contre-révolutionnaire. C'est que la loi de l'unité de composition organique est aussi vraie en sociologie qu'en biologie. Toutes les sociétés organisées sont composées des mêmes éléments sociaux, qui ont besoin du même milieu vital originel. Elles ne sauraient varier que par la complexité des combinaisons. Ainsi, l'hostilité à l'ancien régime se traduit, chez beau-

coup de nos démocrates, par la crainte de toute organisation sociale.

Nous exagérons ? Qu'on lise donc tel discours prononcé à la Chambre, et qu'on le médite. Mieux encore, qu'on suive nos politiques dans l'action.

La Révolution est bien, pour eux, le régime définitif, si l'on peut dire qu'elle est un régime. Ou ils ne savent ce qu'ils disent ni ce qu'ils font, ou leur conception sociale se peut résumer ainsi : une masse amorphe d'individus, sans lien, sans autre durée que les étroites limites de leur éphémère existence, sans autres sentiments que ceux qu'ils peuvent recommencer à élaborer, pour leur usage personnel, à chaque génération, voués à une impuissance lamentable par l'antagonisme des intérêts, le conflit des idées et des sentiments ; et, au-dessus de ce troupeau incohérent, qui ne sait où il va, où il veut aller, où on le mène, le Gouvernement tout-puissant, non d'une force vive, on l'entend bien, qui discipline d'autres forces, mais de la langueur universelle.

C'est bien aussi l'opinion — et elle s'explique mieux — des néo-royalistes comme MM. Charles Maurras, Paul Bourget, Henri Vaugois et Léon de Montesquiou. Ils ne se peuvent donc représenter la « Bête », comme ils disent, qu'à travers « l'immonde gaspillage de 89 et de 70, dix années d'émeutes, de guillotine et de proscription, trente ans de désordre et de honte ». C'est là une obsession fâcheuse.

Leur raison n'est pas assez dégagée des passions de parti pour voir nettement où va la démocratie, où elle est vraiment, et comment elle se débarrasse chaque jour, par les efforts et les aspirations du prolétariat, des vices, des désordres, des haines, des instincts que lui a légués l'ancien régime.

La démocratie est en désaccord avec la science « la plus récente », avec la vie : c'est ce que dit M. Paul Bourget. Elle est contre la raison, c'est ce qu'ajoute M. Maurras.

Elle n'assure point la continuité, elle s'oppose à la sélection, elle sacrifie la race.

L'autorité dans une même famille, qui est le principe monarchique par excellence, certes, a permis la continuité de l'activité sociale, tant que les vilains ont dû être forcés, aussi rudement, au travail régulier. Nous contestons cette nécessité pour l'avenir. Ce n'est pas à dire que nous considérons le suffrage universel confus d'aujourd'hui comme une condition de la démocratie. Avec un prolétariat ignorant, impulsif, dénué de sens critique, divisé, trompé, affolé par la presse et les politiciens, le suffrage universel est au moins scrupuleux. Nous l'avons montré. Au surplus, la majorité n'est la raison que lorsqu'il s'agit de compter. Pour agir, pour organiser, pour diriger il faut de la finesse, de la spontanéité, de l'intelligence, de la volonté. Mais la démocratie n'a pas à faire appel à la contrainte, ni aux machinations de la politique. Elle ne cherche pas une autorité plus rationnelle, plus forte, meilleure que l'autorité royale : elle ne la trouverait point ; aucun système ne la lui donnerait. Elle le sait, et c'est seulement dans la liberté qu'elle se veut affirmer. Elle est organique essentiellement. C'est dire qu'elle est sociale. Ce n'est pas par le mécanisme, plus ou moins ingénieux, d'un pouvoir fort, issu d'un plébiscite aveugle ou d'une hérédité arbitraire, toujours hasardeuse, qu'elle peut s'exercer ; mais par l'action libre de tous ses éléments. La vie, chez elle, comme toute vie, vient du dedans, de la sève, qui est le producteur.

La continuité de l'activité sociale, en une démocratie, est donc assurée par les associations généralisées de la production, de l'échange, du crédit, de la consommation. C'est dans ces associations multiples, innombrables, se pénétrant les unes les autres, se ramifiant à l'infini, que se fondront les égoïsmes. Nulle rupture ne sera possible. Une coopérative commence : elle n'a pas de raison de finir ; 20.000 individus associés ont une pérennité plus

certaine que n'importe quelle dynastie. L'erreur fondamentale, surprenante, d'un Maurras, qui lui est commune, d'ailleurs, avec la plupart des démocrates, provient de ce qu'il ne voit dans la démocratie qu'un régime d'autorité, un mécanisme simple comme la monarchie, alors que, comme société infiniment supérieure, elle est infiniment complexe. Mais plus la société sera complexe, plus elle permettra la prévision, c'est-à-dire la direction scientifique, non plus instinctive, et la modification. « Plus un phénomène est complexe, avait dit A. Comte, plus il est modifiable par l'intervention éclairée de l'homme. »

Nous ne voyons pas, non plus, en quoi l'hérédité du pouvoir ou de la fortune, les catégories sociales favorisent la sélection. C'est le contraire qui nous paraît exact. Le vrai est que les classes privilégiées dégénèrent. Elles ne fixent nullement l'acquis. Elles l'absorbent. Les potentats, au bout de quelques générations de pouvoir absolu et de jouissances sans frein, tombent dans la démence, l'imbécillité ou le crime. Ce sont des faits. Voyez aussi ce qu'est devenue la bourgeoisie après un siècle de paresse et de jouissance. « La société bourgeoise, dit Gustave Le Bon, a autant vieilli en un siècle que l'aristocratie en mille ans. Elle s'use en moins de trois générations et ne se renouvelle que par des emprunts constants dans les milieux placés au-dessous d'elle » (1).

Dans notre démocratie organisée, c'est la justice qui régularisera la sélection de l'individu et du groupe.

Là est l'égalité vraie, dans les rapports, la loi, — comme la loi naturelle, qui est la même pour tout, est l'égalité de la nature. La démocratie organique ne peut être qu'avec une hiérarchie établie par le seul mérite. C'est la justice : « A chacun selon ses œuvres ». Ainsi elle sera riche de diversités et d'individualités fortes, des associations et des communes. Une monarchie, avec une cour brillante et

1. *Psychologie du socialisme*, p. 17.

de joyeux parasites, n'a besoin que de quelques gens de lettres qui l'amuse. Elle les reçoit, les paye, les bâtonne, les méprise, les corrompt, et tout est dit. Pour le reste, elle a horreur des « idéologues », qui ont la vue trop perçante et l'échine trop rigide. Nous avons des exemples. Une démocratie organique, au contraire, parce que la conscience est chez tous les citoyens, que des foyers de vie sociale sont dans toutes les communes, dans toutes les associations, dans toutes les consciences, sollicite les valeurs humaines. Elle les emploie, elle les honore. Sans doute, ce n'est pas suffisant pour créer des hommes de génie ; mais, dès que ceux-ci apparaissent, cela favorise le développement de leurs pensées et l'efficacité de leurs actes. Nous pensons que les valeurs humaines seront mieux mises en lumière par le jeu libre et naturel des fonctions sociales, par l'égalité du point de départ, la justice, que lorsqu'elles n'étaient reconnues, d'une caste, d'un monarque frivole ou imbécile, qu'à force de bassesses (1). L'aristocratie héréditaire — comme la richesse héréditaire — vicie la sélection. Certes, M. Paul Bourget pourra nous répondre que la noblesse fut toujours une classe ouverte. Si elle était ouverte au mérite, et il est permis d'en douter, — à tout le moins pour celui qui n'aime pas à passer par les portes trop basses, — elle ne l'était que pour entrer, non pour sortir. Un crétin ou un gredin, fils de noble, restait noble. Dans les salons, M. Paul Bour-

1. Voici un témoignage que ne récusera pas M. Paul Bourget. C'est celui de Joseph de Maistre (*Lettres et Opuscules*) : « Vous connaissez, sans doute, cette anecdote d'un ministre espagnol à qui le roi avait demandé le projet d'une lettre importante. Après avoir lu l'ouvrage du ministre, le roi tira de sa poche un autre projet qu'il avait rédigé lui-même sur le même sujet, et le déchira en disant : « Le vôtre est meilleur ». Le ministre, en se retirant, rencontra un homme de sa connaissance particulière, et lui dit, tout effaré : « Mon ami, je suis perdu ! Mon maître vient de découvrir que j'ai plus d'esprit que lui. » Assurément, je suis moins tenté que tout autre d'établir des règles générales dans les choses sérieuses, et encore moins d'exagérer le mal inséparable de la nature humaine ; mais il n'est pas moins vrai que je mets le doigt sur un côté faible de la monarchie. »

get, bien qu'il soit un grand écrivain, n'est pas considéré comme l'égal du duc de X..., qui est gâteux. Ce serait contre sa doctrine qu'il le fût. Admirons sa modestie.

Ainsi, la démocratie organique n'est pas l'égalitarisme simpliste. Elle constituera naturellement une élite puissante, mais ce ne sera pas contre elle-même ni contre la justice.

L'élite ne sera pas privilégiée, elle ne constituera pas de caste, qui deviendrait une entrave à la formation des élites à venir et à la sélection normale et continue. Renan voulait qu'on remit à l'élite le pouvoir absolu et la richesse. Cela nous paraît antisocial. Le pouvoir de l'élite sera spirituel. Elle n'a que faire de la richesse, elle sait que les vraies joies sont celles de la beauté et de la science, et de les faire partager le plus qu'on peut. Si elle ne le sait pas, elle n'est pas l'élite vraie. L'égalité sociale, lorsqu'elle est bien comprise et qu'elle ne se tourne point en haine de l'intelligence, n'étouffe aucun talent. Elle n'est que la justice, la loi. C'est le privilège, la richesse qui, au contraire, les pourrissent et les perdent.

Nous saurons d'autant mieux payer de gloire, d'admiration et d'amour les grands hommes, que nous connaissons qu'ils furent aussi des saints laïques, les ouvriers désintéressés d'une humanité meilleure.

La discipline ne sera forte que si ceux qui ont l'autorité morale et intellectuelle sont respectés, et ils ne peuvent être respectés que s'ils ne font pas argent de leur pensée. Une démocratie seule peut donc établir une discipline organique, librement consentie, et indéfectible. Elle est l'ordre, non mécanique, qui n'est plus possible dans notre société complexe, mais libre, vivant.

La démocratie est humaine, profondément, elle brise tous les fétiches, toutes les idoles, elle est positive. Tient-elle assez de compte de la race? Nous ne saurions le dire, et si c'était là une objection, peut-être serait-ce la seule sérieuse qu'on ait opposée au régime qui va s'organiser.

Dans toutes les confusions et les analogies pédantes, où l'on se perd, on n'a peut-être encore qu'une idée bien vague de ce mot. Cela paraît d'allure scientifique, et voilà tout. On confond si habilement le biologique avec le sociologique qu'on ne sait plus. Peut-être veut-on parler d'une race sociale, peut-être veut-on parler du nationalisme ? La Suisse qui est composée de plusieurs races, avec plusieurs langues, est la nation, certes, la plus solidement agrégée.

Pour sa logique, M. Maurras nous invite à partir du postulat national. C'est un expédient qui indique une faiblesse certaine. Montrons-le.

M. Maurras aime Renan, et surtout le Renan effaré par la bourrasque de la Commune. On peut donc citer de *La Réforme intellectuelle et morale* : « La vie nationale est quelque chose de limité, de médiocre, de borné. Pour faire de l'extraordinaire, de l'universel, il faut déchirer ce réseau étroit, du même coup on déchire sa patrie, une patrie étant un ensemble de préjugés et d'idées arrêtées que l'humanité ne saurait accepter... » Or il n'y a que l'universel et l'extraordinaire qui importent, et pour la patrie même. Voilà l'antinomie.

Nous ne saurions accepter aussi étroitement le postulat national. L'idée d'une nation égoïste, fermée, n'ayant d'autre souci que de s'alimenter, de conserver contre d'autres nations, également égoïstes et jalouses, une vie précaire, sans raison, sans grandeur, sans justice, sans beauté, ce n'est pas une idée-force. La nation qui ne comprendrait pas mieux l'humanité et dont la mentalité et la moralité moyennes seraient celles des chauvins, cette nation finirait en quelques générations, dans la honte, la peur et la superstition. La patrie n'est qu'un moyen de l'humanité. Et c'est bien la plus impérieuse raison de la vouloir indépendante et forte.

Le « salut public » s'entend de diverses et contradictoires manières.

Nous ne contestons nullement que la monarchie servirait mieux l'intérêt collectif et l'ordre que la pourriture parlementaire, — la preuve en est faite ; mais nous soutenons que la démocratie organisée lui serait supérieure. Louis XVIII et Charles X n'ont rien fait, que nous sachions, contre la ploutocratie naissante. La monarchie fut un régime adapté aux besoins, au tempérament de l'ancienne France ; au mécanisme encore simple d'une société d'artisans, de soldats, de cultivateurs ; aux croyances, aux mœurs catholiques, aussi à la discipline indiscutée de l'Église. On nous concédera bien que, depuis, quelques changements se sont produits dans l'activité politique, économique, religieuse et morale. Est-ce un bien ? un mal ? — C'est un fait. Certes les lois de l'organisation et les éléments composants sont restés les mêmes. Ce sont les conditions extérieures et les compositions qui se sont modifiées. La combinaison sociale qui au xviii^e siècle donnait la monarchie, au xx^e, plus complexe, détermine la démocratie. Voilà la question.

Organisation politique par la commune ou la province ; organisation économique par le syndicat, la coopération, les mutualités ; organisation intellectuelle et morale par l'association, la congrégation, la famille ; expansion, puissance, continuité de toutes ces organisations par la liberté, l'éducation, la mainmorte, la souveraineté : voilà, si nous ne nous trompons, où nous nous rencontrons, avec tous les sociologues qui n'ont que le souci de la science. C'est le principal. M. Charles Maurras nous a demandé, dans *la Gazette de France*, si le plus fort défenseur de ces organisations, le plus habile administrateur de ces libertés ne serait pas, à notre sens, « un certain magistrat que l'on est convenu d'appeler un roi, c'est-à-dire, en définitive, un directeur héréditaire ». Du dehors un homme, quel qu'il soit, ne peut ajouter à la force d'une organisation sociale que ce qu'il en a reçu au préalable ; or un homme, quel que soit son génie d'intel-

ligence ou de volonté, ne peut plus comprendre et par conséquent diriger la société dans son ensemble ; ainsi la liberté et la démocratie sont une fatalité.

Ce magistrat forcément inférieur à sa tâche est dangereux, oserons-nous dire, pour le salut public. Devons-nous rappeler que la dissolution de l'ancienne France, la centralisation ont été commencées par Louis XIV ? Trop souvent, les rois ont cru que la Cour était la France, comme nos politiques aujourd'hui s'imaginent que le Gouvernement est la société. On dit qu'un roi doit se régler sur les nécessités du salut public, que l'intérêt de sa Maison est celui de la nation même. Nous en convenons, et que ce sont là des garanties autrement solides que celles d'un César d'aventure, d'un président de hasard, impuissant, irresponsable et corruptible. Mais un roi peut se tromper sur les mesures qui conviennent au salut public ; en outre, il peut méconnaître l'intérêt de sa Maison ou y sacrifier ses vices. Qu'est-ce qui a arrêté la débauche d'un Louis XV, — « après nous, la fin du monde ! » — et secoué la veulerie, plus néfaste encore, d'un Louis XVI ? A un petit Sucrier il faut un lustre pour éparpiller les millions lentement amassés par ses ascendants, à un roi il suffit d'un demi-siècle pour gaspiller l'héritage moral des Capets.

Ce magistrat dangereux pour le salut public est-il indispensable ? D'après M. A. Buffet, « la prochaine monarchie consisterait surtout dans la décentralisation territoriale, professionnelle, morale, religieuse ». Mais si on décentralise tout, il n'y a plus rien au centre, c'est-à-dire pour le roi, — et c'est la démocratie organisée : la vie partout, l'action partout. Pour M. de Lur-Saluces, il subsiste la centralisation militaire. Le roi n'est donc plus qu'un chef de guerre. Un généralissime ne conviendrait-il pas mieux, s'il a de la science, du prestige et de l'héroïsme ? D'ailleurs, cette centralisation militaire ne s'impose pas. M. de Lur-Saluces remarque lui-même que l'armée la plus

forte, la mieux disciplinée est l'armée prussienne qui est, de toutes, la plus décentralisée. Alors, nous le demandons, pourquoi une centralisation militaire? pourquoi un centre? pourquoi un roi? Et puis, s'il n'y a que l'état de guerre des nations européennes qui justifie l'institution de la monarchie, il faut prendre garde à ceci, que cet état de guerre aura un terme, que l'Europe aussi s'organisera, que le devoir impérieux des nations est d'y travailler. Or, ici, l'intérêt du roi, de sa Maison, se trouvera en conflit avec l'intérêt supérieur de la nation et de l'humanité. Nous savons bien d'avance qui devra céder; mais ce ne sera pas sans trouble.

M. Charles Maurras admet la souveraineté des organisations, et il faut entendre par là le pouvoir législatif et exécutif. C'est d'ailleurs, n'en doutons pas, la conséquence inéluctable de la liberté d'association, de la main-morte. Or, si toutes les activités sociales sont organisées, — et c'est à quoi nous devons tâcher, — si ces organisations sont toute la vie sociale, toute l'action, et si elles détiennent ainsi toute la souveraineté, il ne restera rien au roi, qu'un titre sans raison et sans efficace. Mais là reparaît le danger. Un souverain ne saurait accepter d'être sans souveraineté. Il se passera donc ce qui se passe dans certaines circonscriptions judiciaires, où des magistrats inventent des délits, voire des crimes, pour accroître l'importance de leur circonscription. Le Roi voudra toujours être, lui, quelque chose; que disons-nous? il voudra être tout, comme le prédécesseur de M. Clemenceau, Louis XIV, — et finalement, il nous ramènera, avec la centralisation, le jacobinisme et l'anarchie.

On nous dira encore qu'il faut empêcher que ces organisations deviennent des monopoles. s'oppriment les unes les autres et absorbent complètement l'individu, qu'il les faut contrôler et surveiller, et que c'est fonction royale. Cette crainte de la force sociale, de l'excès d'organisation est chimérique, si l'on prend là peine de l'examiner. Ce

qu'on pouvait redouter autrefois, non sans motif, quand les groupements étaient simples et peu nombreux dans la société, ne peut plus être. Chaque groupe recherche naturellement la plus grande force, et la plus grande force sera, de plus en plus, la plus ingénieuse spécialisation. Tous les citoyens pourraient être maintenant plus ou moins fortement associés ; mais, ne l'oublions pas, ils feraient partie nécessairement de plusieurs groupes organiques qui se pénétreraient par leurs membres. Ils se régleraient et se contrôlèrent dans la liberté. Ils se fédéreraient, et les fédérations se confédéreraient. Soyons assurés que nous ne sommes qu'au début de ce régime des associations qui est la démocratie organisée. A la tête des confédérations générales des confédérations, il pourrait y avoir un chef unique, — il ne serait plus à craindre. Pour notre part, nous préconisons dans les associations la direction unique, car le parlementarisme est jugé ; mais ce n'est pas ce qui doit nous préoccuper d'abord. Commençons par former les groupes, par les organiser et par leur assurer la force dans la liberté ; apprenons au peuple les vertus de l'ordre et l'orgueil d'agir. Chaque pas que nous ferons dans le sens de l'éducation positive et de l'action organique sera une conquête sur le désordre et la tyrannie des partis. Toute coopérative qui a la volonté de vivre commence par mettre les politiciens à la porte et par décréter la liberté. Multiplions donc les coopérations et donnons-leur le désir d'être fortes. Cela évitera des opérations plus rudes et moins sûres.

Contre l'individualisme démocratique, on dit que l'intérêt général n'est pas la simple somme des intérêts particuliers. C'est exact. Mais l'intérêt général peut être la somme des aspirations sociales, des sentiments altruistes de chacun. Et c'est l'accord merveilleux et organique de l'individuel et du social ! Mais il faut de grands propos et un haut idéal qui écrasent la mesquinerie des sectes, qui

nous animent et nous enfièvent. Et, il faut aussi qu'on le sache, la démocratie, ce n'est pas ce régime bâtard d'aujourd'hui, pourri de politicaillerie, détraqué par l'exploitation effrénée du prolétariat et la déliquescence bourgeoise ; la démocratie organique, ce sera la justice organisée, le prolétariat émancipé, organisé dans ses associations, ses communes, la substitution de la vie spontanée au mécanisme autoritaire, la discipline de la conscience et de la socialité, l'infinie hiérarchie des individus et des groupes, la plus grande division du travail social, ce sera toute la liberté et toute la justice, ces mots creux qui rempliront le monde de joie et de beauté.

Mais, nous objectera-t-on encore, la démocratie ne peut être que ce qu'elle est. Elle ne saurait s'organiser, et vivre. Elle n'est qu'une poussière humaine, et cette poussière ne peut s'agréger, s'animer pour former une société disciplinée, ordonnée et vivante. La monarchie pour l'ordre s'impose. Et l'on nous donne là-dessus de fortes raisons historiques.

Comparer est puéril. Chaque fait a pour cause un fait qui précède et pour terme une série de faits subséquents ; mais aucun n'est identique à un autre. C'est le mouvement social.

Notre démocratie sociale a ceci pour elle, malgré nos déceptions provisoires, de naître seulement, de commencer, de contenir toutes les virtualités d'un développement complet ; et la monarchie a ceci contre elle, en dépit de tous nos regrets, de finir, d'avoir épuisé toute sa vie et toute sa fécondité, de n'être plus que souvenirs, — beaux et respectables sans doute, valant pour faire aimer le passé, mais non pour agir, pour organiser l'avenir.

Un régime nouveau ne peut faire disparaître immédiatement les vices de l'ancien, qui persistent par l'habitude, le snobisme, le misonéisme, la veulerie et des intérêts. Par contre, il fait éclater subitement tous les mauvais instincts latents comprimés avant. Toute révolution nous

donne ainsi l'apparence d'un recul moral. Nous n'avons pas encore les mœurs démocratiques. M. Charles Maurras en convient lui-même. C'est dire que nos veines charrient encore du sang de sujets. Les exemples sont faciles à citer. Les démocrates multi-millionnaires d'Amérique ne poursuivent qu'un rêve désintéressé : acheter de la noblesse authentique à leurs filles. Chez le démagogue, c'est d'autre façon que cette maladie se manifeste. Pour lui, la démocratie, c'est l'ignoble. Elle lui paraît incompatible avec toute grandeur, toute beauté, toute finesse, toute personnalité, toute force. Ainsi, on ne cherche point l'égalité du point de départ, ni des rapports, qui est la justice, c'est-à-dire la loi sociale ; mais l'égalité absurde des résultats, l'uniformité bestiale des âmes et des corps, des pensées et des actes, dans l'universelle médiocrité et l'universelle misère de l'énergie, de la volonté et de l'intelligence.

Babeuf avait été jusqu'à dire : « La limitation du savoir est une garantie de l'égalité », et l'on connaît ses imprécations contre l'art. On n'ose plus, il est vrai, le dire ; mais les actes de la foule le crient. Un jour d'émeute, il y aurait à craindre pour la Bibliothèque nationale et pour le Louvre.

On arrive à croire que l'intelligence, le savoir, la volonté, l'initiative, la force sont des attentats à la sacrosainte égalité, et nous les brisons. Nos adversaires s'en servent. Ainsi s'énerve, s'évire la démocratie. Nos tendances égalitaires vont vers le bas, au lieu de s'élever. Nous nous dégradons. Nous cherchons l'égalité de droits au lieu d'établir l'égalité de devoirs.

Nous n'osons plus nous proposer de grands desseins. Nous n'utilisons pas les forces merveilleuses de la démocratie ; nous en avons peur, — comme des sauvages. Il n'y a plus d'admiration vraie, et la jalousie, l'envie des esprits bas glacent l'action. Mais cela nous vient des morts. La démocratie est l'occasion de la coalition des petits esprits,

ce n'est pas elle qui les a faits. Elle les met à jour seulement. Incapables de hiérarchie et de discipline, nous avons conservé le mauvais de la hiérarchie féodale, et, en fait, les professions nous apparaissent nobles ou vilaines. La division du travail ne se fait pas. La rémunération du travail est faussée. Tout va aux professions dites libérales, à la bureaucratie, surfaites au détriment des autres. Le travail manuel, industriel ou agricole, est déprécié, délaissé.

Par l'encombrement des carrières libérales, autant que par le suffrage universel, la politique est devenue un métier. Et c'est le pire désordre, la corruption. Renan l'avait dit : « Un des plus mauvais résultats de la démocratie est de faire la chose publique la proie d'une classe de politiciens médiocres et jaloux, naturellement peu respectés de la foule. »

Le parasitisme des politiciens ne serait point trop onéreux s'il n'était antisocial. Les politiciens, par leurs discours, contribuent à nous faire perdre le sens de la responsabilité, qui sera la grande vertu de la démocratie organique. Et une hypocrisie nouvelle est apparue qu'il faut dénoncer. Les grands mots couvrent les petits actes, et ils perdent ainsi, par l'abus et l'insincérité, de leur puissance d'exaltation. D'autre part, les politiciens nous dispensent des excuses pour toutes nos veuleries. Il leur suffit que nous votions pour eux. L'État qu'ils représenteront lucrativement fera le reste.

Ainsi se peuvent résumer, en de grandes lignes générales, tout le mal de notre temps qui vicie les meilleures institutions, pétrifie les plus justes réformes, annule les plus essentielles libertés : vanité aristocratique, goût de l'ignoble, manque d'idéal ; faux sentiment de l'égalité, incompréhension de l'égalité vraie ; sélection à rebours, corruption ou découragement de l'élite ; indiscipline servile, jalousie, envie contre toute hiérarchie nécessaire ; mauvaise division du travail, appréciation instinctive et aristocratique de sa valeur ; empi-

risme et gâchis politique qui rompent toute continuité, désorientent la conscience publique et divisent les citoyens.

Sur tout, une bourgeoisie inintelligente, féroce, égoïste, sans autres visées que d'exploiter, de s'enrichir, de jouir, de copier grotesquement ses anciens maîtres ; une bourgeoisie qui est déjà usée, détraquée, détestée. « La simple platitude bourgeoise, avait dit Renan, ne peut susciter la quantité de dévouement nécessaire pour créer un ordre de choses et pour le maintenir. Une classe possédante qui vit dans une oisiveté relative, qui rend peu de services publics et qui se montre néanmoins arrogante, comme si elle avait un droit de naissance à posséder et comme si les autres avaient par naissance le devoir de la défendre, une telle classe, dis-je, ne possédera pas longtemps ». C'est peut-être une preuve de la nécessité démocratique, que l'aristocratie d'argent, avec une caste qui avait des siècles de vertu, de travail, voire même d'héroïsme, ait pu se pourrir, se désagréger en si peu de temps.

M. Ch. Maurras s'écrie : « La démocratie, c'est le mal ! » Non pas. C'est le mal de la démocratie qui est le mal, et ce mal vient de loin. Nous l'extirperons, non pas en niant, de notre logique et de notre tempérament, le fait sur lequel il n'est plus possible de revenir, comme on s'évertue ; non pas en tentant une régression vers l'ombre de ce qui fut, mais en avançant encore, en organisant la démocratie, en faisant des démocrates.

Nous saurons bien, après tant d'erreurs, faire cette éducation ; nous saurons bien, un jour, adapter nos esprits de serviteurs et de maîtres aux nouvelles conditions d'existence des sociétés, et leur donner l'habitude de la liberté et de la justice. La démocratie est un fait. Ayant assez de philosophie pour ne courir aucune place, ni aucune distinction, assez de réflexion, de critique, d'indépendance pour ne pas nous lier aux passions, aux intérêts

d'un parti, nous sommes quelques-uns qui connaissons tout le mal. Nous le disons, Nous savons d'où il vient et nous avons la volonté de le combattre. Travailleurs, serfs d'hier, esclaves d'avant, spoliés de toujours, nous savons ce que la monarchie nous a donné. Avec nos misères, nos peines, nos résignations, et des siècles, ses nobles n'ont su que jouir, non créer un type d'humanité supérieure. Aujourd'hui, nous valons déjà mieux qu'eux. Et puis, nous avons les promesses merveilleuses de la démocratie sociale, l'espérance d'épanouir toute la puissance prolétarienne. Nous ne pouvons nous tenir de refaire, ici, le calcul de Pascal : « Si nous gagnons, nous gagnons tout ; si nous perdons, nous ne perdons rien ». Nous en attendons, au surplus, quelque imprévue et inexprimable beauté. Notre choix est fait.

DEUXIÈME PARTIE

LES MALADIES SOCIALES DE LA DÉMOCRATIE

CHAPITRE I

L'ALCOOLISME

Les effets de l'alcool sur l'organisme, et notamment sur l'estomac, le foie, les reins, le cœur, surtout le système nerveux, sont connus. Aussi connue est la place qu'occupe l'alcoolisme dans l'étiologie de la dégénérescence (1), de la folie (25 o/o), du suicide (15 o/o) et du crime (60 o/o). Quant aux conséquences sociales, elles sont incalculables. Rochard a montré que cette plaie coûte à la France autant que la guerre : un milliard et demi par an. Legrain voit le huitième de la population employé directement ou indirectement à entretenir, à étendre et à aviver cette plaie. C'est presque l'empoisonnement mutuel ! Et l'on passe la famille désunie, l'indiscipline, le dégoût, la désertion des campagnes, la corruption profonde et l'abrutissement des masses.

Le bilan sinistre de l'alcoolisme a été fait maintes fois. Nous ne le referons pas. Nous ne voulons qu'examiner ce

1. Pour Darwin (*Zoonomie*) et pour Magnan, l'alcoolisme est transmissible jusqu'à la troisième génération, les familles frappées s'éteignant à la quatrième. Sollier remet cette extinction à la cinquième.

qui a été tenté, ce qui a été proposé et ce qui peut être entrepris, dans une démocratie, pour enrayer le mal.

Le monopole de la vente et de la rectification de l'alcool, défendu en France par MM. Alglave, Guillemet et quelques socialistes ; en Suisse, avec quelques modifications, par M. Cauderlier(1), est aujourd'hui rejeté. M. Antheaume a établi, d'après les travaux de Joffroy et Serveaux, que l'alcoolisme n'était pas dû à la qualité, mais à la quantité (2). Le monopole aurait ce grave inconvénient de faire croire que l'alcool portant l'estampille de l'État est inoffensif et qu'on en peut abuser. C'est ainsi que, dans les Républiques de l'Amérique centrale, l'établissement du monopole a été suivi d'une consommation plus considérable. Et puis, il y a le fisc. L'État ne voudra pas faire une mauvaise spéculation. M. Alglave lui promettait déjà monts et merveilles. On a vu, aux Indes, les employés du Gouvernement pousser à la consommation. On répond qu'en Suisse, depuis le monopole, la consommation d'eau-de-vie a baissé de 9 à 6 litres. C'est officiellement exact (3); mais ce qu'on ne dit pas, c'est que les alcools non soumis au monopole, absinthe et autres, ont été débités en plus grande quantité ; ce qu'on ne dit pas, c'est que les fraudes ont comblé une partie de la différence, c'est qu'on a renaturalisé des alcools dénaturés. S'il y a eu vraiment quelque progrès, M. Numa Droz affirme qu'on eût obtenu mieux sans monopole.

Un accroissement d'impôt, ainsi que le dégrèvement correspondant des boissons dites hygiéniques, vin, bière, cidre, sont sans effets. La contrebande seule en profite. C'est une prime à la falsification, à toutes les fraudes.

1. M. Cauderlier, à l'encontre de M. Alglave, ne veut pas que le monopole soit fiscal.

2. La Belgique est un des pays les plus alcoolisés, et l'on n'y boit que de l'alcool chimiquement pur à 1 1/2 par 1.000 près.

3. La rectification retire le bouquet. On a dû remettre dans l'alcool fédéral des impuretés aussi toxiques que celles qui sont enlevées par la rectification.

On a vanté le système de Gothenbourg et de Bergen qui consiste à organiser, dit M. Hollard (*L'Alcool et l'alcoolisme*), « des sociétés par actions, lesquelles achètent à l'encan, dans un but philanthropique, les licences des débitants, de façon à réduire le nombre des cabarets et à accaparer la vente de l'alcool. Les bénéfices sont versés soit aux caisses communales (Suède), soit à des œuvres de bienfaisance (Norvège). Les débits ferment à huit heures les samedis et la veille des jours fériés à cinq heures. Ils restent clos les jours de grande fête et d'élection ». Il a fallu modifier ce système. M. Yves Guyot, qui en a constaté l'échec, nous dit que, « pour diminuer les cupidités municipales, on y a substitué la cupidité de l'État ».

Le système de la prohibition locale ou de l'option locale ne vaut pas mieux. Et la meilleure preuve, c'est qu'il ne se maintient pas. La prohibition, après avoir été appliquée dans dix États de l'Union, ne subsiste plus que dans le Maine, le Kansas et le North Dakota. Dans les États prohibitionnistes, il y a des débits clandestins, et tous les pharmaciens vendent du whisky. En 1892, l'évêque de Fargo, dans le North Dakota, écrivait : « On vend aujourd'hui plus de spiritueux qu'avant les lois prohibitives ». Dans la ville tempérante de Portland (Maine), il y a neuf fois plus d'ivrognes que dans n'importe quelle ville industrielle d'Angleterre. Charles Féré a constaté que, « dans les États d'Amérique où la vente de l'alcool est prohibée, la criminalité, le paupérisme et la folie augmentent plus que dans les États voisins ». Il l'attribue au rôle que jouerait l'alcoolisme dans l'élimination des dégénérés. Au Canada, en Australie, les résultats n'ont pas été meilleurs.

Il en sera de même de toutes les mesures restrictives ou prohibitives. On supprimerait complètement l'alcool ; comme Dracon, on punirait de mort l'ivrognerie, qu'on n'extirperait pas le mal. Il prendrait une autre forme, voilà tout. Ce serait l'éther comme en Irlande, ce serait la

morphine, l'opium qui suppléeraient l'alcool. Et si la prohibition pouvait s'étendre à tous les excitants dont ont soif les hommes de ce temps, parce que l'âme est vide et sec le cœur, eh bien ! ce serait la folie du rut, — toutes les perversions sexuelles...

Il faut remonter aux causes. Elles sont biologiques, économiques et sociologiques.

D'après Esquirol, « l'ivrognerie est un entraînement maladif, dépendant de la constitution qui, elle-même, dépend des conditions hygiéniques de l'existence ». Nous ne dirons pas que la situation du prolétaire dans la société actuelle fait une nécessité absolue de son intempérance, mais elle y prédispose singulièrement. L'ouvrier qui travaille dix et douze heures par jour d'une manière intensive doit être dans un constant état d'excitation. Les grandes usines sont ainsi des foyers d'alcoolisation. Il faut tenir compte aussi de la famille dissociée par l'absence prolongée de l'homme et surtout de la femme qui travaille au dehors. Les grandes agglomérations favorisent ces contagions. Mathias Duval, après Moleschott, a déclaré que « ce n'est pas tant contre l'abus des boissons alcooliques qu'il faudrait réagir aujourd'hui ; mais contre les conditions qui font de l'usage de l'alcool une nécessité impérieuse et fatale pour le travailleur ». Peut-être exagère-t-on ici l'importance du facteur mésologique. L'alcoolisme fait moins de ravage parmi la population d'Alsace et de Lorraine, par exemple, qui ne consomme pas plus de vin que le Nord et qui a des centres manufacturiers aussi denses.

La cause principale est sociologique. Ce n'est pas en montrant que l'alcool abrutit et tue qu'on corrigera l'ivrogne. Il faut d'abord lui rendre la volonté de vivre. Ce n'est même pas en montrant la famille dissoute, la ménagère sale et paresseuse, l'enfant épileptique, la nation en péril, la société en débâcle. Il n'a plus le sens social. Pour Tolstoï, l'habitude de boire et de fumer n'est ni un plaisir, ni une distraction ; elle provient uniment du besoin de

se dissimuler à soi-même les manifestations de la conscience.

Les seuls résultats notables de la prédication des ligues tempérantes ont été obtenus dans les pays protestants. C'est que là la propagande est religieuse. Ce sont des pasteurs qui convertissent : ce ne sont pas des physiologistes qui dépeignent le mal. Et c'est la Bible qu'on cite, non des analyses et des statistiques.

On pourrait néanmoins atténuer les effets du mal. D'abord, en retirant les enfants aux parents notoirement ivrognes, comme l'a proposé M. Henri Monod. Que des sociétés se fondent pour cette fin et que les enfants soient placés dans des familles honnêtes, sobres et laborieuses. C'est le plus pressé.

Il conviendrait aussi d'avoir des asiles pour les buveurs d'habitude, comme ceux d'Ellikon, Trelex, etc. Le résultat obtenu dans ces asiles, tant en Suisse qu'en Amérique, est celui-ci : malades guéris, un tiers ; malades sortis avec risques de rechutes, un tiers ; malades sortis incurables, un tiers. Mais n'oublions pas que ce ne sera jamais qu'un palliatif. Les jeunes générations remplacent les anciennes, et elles sont de plus en plus prédisposées. Au point de vue social, tout est à refaire !

Enfin, il serait à désirer que des sociétés de tempérance se créassent un peu partout pour concentrer les efforts ; mais il faudrait qu'elles eussent une base plus large que les six sociétés que nous avons en France. Elles sont trop particularistes, et par là, elles ne vont pas au delà d'un étroit empirisme. Il faudrait remonter aux causes, et elles les ignorent.

L'éducation de l'enfant, le traitement, le relèvement de l'ivrogne dans les asiles spéciaux, les établissements de tempérance, les conférences, les tracts n'auront d'effets durables que si l'on donne à ceux auxquels on s'adresse le motif et le vouloir d'agir et de vivre. Tous les phénomènes sociaux se lient et se pénètrent. Les membres des socié-

tés de tempérance, des ligues contre l'abus du tabac, contre la licence des rues, contre la prostitution, etc., ont peut-être raison de spécialiser leurs efforts ; mais encore faut-il qu'ils les solidarisent. L'empirisme, pour simples qu'apparaissent ses applications, ne peut avoir que des résultats provisoires, le plus souvent nuls, parfois funestes, et la coercition légale en est le pire procédé. La coercition n'atteint jamais le but qu'elle se propose et ses répercussions sont toujours néfastes.

Au surplus, c'est une erreur de penser que l'alcoolisme est plus répandu parmi les ouvriers. M. James White, dans sa statistique générale, résultat de trente années d'observations, compte parmi les décès alcooliques 13 o/o de commerçants, 17 o/o de commis-voyageurs, 20 o/o de rentiers et seulement 10 o/o d'ouvriers. On sait aussi que Versailles, par exemple, qui est une ville bourgeoise et aristocratique, est placée, pour la consommation moyenne d'alcool par tête d'habitant, bien au-dessus de Paris, Lille, Saint-Denis, Lyon, Saint-Étienne, etc., qui sont des centres ouvriers. Mais, dans une démocratie en formation, dans une société industrielle, c'est évidemment chez les ouvriers et les paysans que l'alcoolisme a les plus graves conséquences sociales.

Nous l'avons dit, les conditions économiques, excès de travail, alimentation défectueuse, logis malpropre, mal aéré, exigü, insuffisance d'un salaire trop souvent incertain, etc., sont des facteurs qu'on ne saurait négliger ; mais il faut se garder de les considérer seuls.

Une diminution des heures de travail, une assurance contre le chômage, une alimentation et un logement plus hygiéniques, un salaire plus juste, oui, tout cela, il le faut obtenir, plus encore pour l'éducation facilitée, le principe de justice affirmé, que pour le bien-être réalisé.

Mais une diminution d'heures de travail peut fort bien correspondre à une augmentation d'heures de cabaret. Comme dans les élections, l'alcool joue un grand rôle

dans les grèves. Dans le Nord surtout, la plupart des meneurs sont des cabaretiers. Coupeau prend son vice durant un chômage. Les loisirs peuvent être la meilleure ou la pire des choses.

Une alimentation trop riche pousse aussi bien à l'ivrognerie qu'une alimentation trop pauvre. On boit pour tromper sa faim comme pour activer sa digestion. Chez soi, quand le logis est confortable, on s'enivre aussi bien que chez les débitants. C'est peut-être dans la région la plus atteinte, la Normandie, qu'il y a le moins d'auberges.

Trop souvent, un plus gros salaire, surtout lorsqu'il est accidentel, lorsqu'il provient des veilles, a pour corollaire un excédent de recettes du cabaretier. A Paris, ce n'est pas dans les métiers pénibles et mal payés qu'on boit le plus. Pour dépenser quotidiennement 3 ou 4 francs d'apéritifs, de vin et de tabac, il faut gagner à tout le moins 7 à 8 francs, et avoir le temps de consommer tout cela.

Mais non plus, on l'entend bien, il ne convient de généraliser à l'inverse, comme ce patron de Londres qui disait d'un de ses ouvriers : « Cet animal-là est un ivrogne incorrigible. Je le payais d'abord vingt schellings par semaine ; il se soulait chaque samedi. Je lui dis : « Vous gagnez donc trop d'argent ? Je ne vous donnerai désormais que dix-huit schellings. » Il continua de se souler. A présent, je ne lui donne plus que quinze schellings ; eh bien ! la brute se soule encore ! » C'est ainsi qu'un journaliste qui passait pour avoir du bon sens a été un jour jusqu'à préconiser le pain cher, c'est-à-dire, pour le pauvre, la famine.

M. Vandervelde, député socialiste belge, après une enquête soigneusement menée, a pu classer les ouvriers belges, sous le rapport de l'alcoolisme, en trois catégories :

« 1° Des ouvriers agricoles, misérables, très avides d'alcool, mais relativement sobres parce que n'ayant pas assez d'argent pour boire ;

« 2° Des ouvriers mieux payés et très alcooliques, appartenant surtout aux métiers pénibles, répugnants et malsains ;

« 3° Des ouvriers chez qui l'alcoolisme tend à disparaître et dont la journée de travail est moins longue, les salaires plus réguliers. »

On peut classer de même les ouvriers français :

1° Ceux qui sont trop surmenés, trop tenus, trop pauvres pour fréquenter assidûment chez le marchand de vins. L'alcoolisme, chez ceux-là, est latent, d'autant plus redoutable socialement. Il couve. C'est la réserve formidable, jamais épuisée, que ne peuvent atteindre ni la restriction, ni la coercition, ni tous les procédés empiriques employés jusqu'ici. C'est là qu'est la racine du mal ;

2° Ceux qui sont dans une situation meilleure qui leur permet de boire. Là, il faut agir vite et directement, par tous les moyens. Non pas pour guérir, mais pour ne pas périr. C'est le navire qui fait eau : l'essentiel est de durer jusqu'au port ;

3° Enfin, ceux qui sont l'élite ouvrière, mais chez qui, parfois, l'alcoolisme existe aussi, surtout sous la forme terrible de l'absinthisme. Ici, l'alcoolisme est conscient et décidé. Ceux-ci doutent qu'il y ait un port, ou ils désespèrent de l'atteindre.

M. Paul Muller au cours d'une étude sur « la question de l'alcoolisme en Suisse », écrivait dans *l'Économiste français*, en 1885 : « A côté des aliments, parmi lesquels les aliments azotés, tels que la viande et le pain, produisant surtout la force musculaire, l'homme a besoin de stimulants : thé, café, boissons fermentées et distillées. Mieux on se nourrit, moins on est obligé de recourir au vin, à la bière et à l'alcool... Le vin est la boisson stimulante par excellence ; il est sain et généreux. Si l'ouvrier trouvait du vin à 0 fr. 60 le litre, il renoncerait à l'eau-de-vie... Le vrai remède à l'alcoolisme, c'est le pain, la viande et le vin à bon marché. » Or le vin est aujour-

d'hui à 0 fr. 30, le pain et la viande sont à bon marché, et l'ouvrier n'a jamais tant consommé d'alcool.

Dans l'une de ses chroniques, M. Jules Lemaitre reproduisit un jour une lettre fort curieuse d'un ouvrier cordonnier. Nous en détachons ces passages : « Vous préconisez les cafés et restaurants de tempérance à bon marché, où l'ouvrier pourra se nourrir sainement au prix le plus minime ; eh bien ! monsieur, permettez-moi de vous dire que le jour où il y aura de ces restaurants à profusion dans Paris, il ne se sera jamais consommé autant d'apéritifs et d'absinthes. Ceci me conduit à vous dire, bien respectueusement, que vous ne connaissez pas l'ouvrier. Il est bien certain que l'ouvrier qui a un travail assuré, qui ne subit dans sa partie que peu ou pas de chômage, et qui a charge de femme et d'enfants, ou de père et mère, ayant la chance d'avoir une ménagère sérieuse et économe, celui-là profitera de votre œuvre. Mais, malheureusement, ce n'est que l'infime minorité. L'autre partie, qui chôme, faute de travail, six mois sur douze, qui par ce seul fait est toujours dans la misère, profitera aussi de vos restaurants à bon marché, mais en sens inverse de ce que vous espérez. Prenons un atelier de cordonniers. Je prends celui-là parce que je suis cordonnier. La majorité dira : — Je mange au restaurant à bon marché, où on boit de la bière et de l'eau, parce que ça me permet de boire deux « bleues ». Je dépense 1 fr. 25 ailleurs sans mon absinthe. Là, je dépense quinze sous ; je bois deux absinthes à trois sous, ça fait vingt et un sous. Je boirai un demi-setier en sortant de la « crèche ». Ça fera vingt-cinq sous tout pareil, et je me serai bien calé. »

C'est très exact. Nous avons pu observer, pendant tout le temps qu'il a fonctionné, un restaurant d'abstinence totale, et nous savons qu'il obtenait des résultats tout à fait contraires à ceux qu'il se proposait.

A Rouen, les ouvriers du port qu'on nomme les « soleils » gagnent 3 francs par jour en moyenne. Là-dessus, ils dépen-

sent quatre à huit sous pour se nourrir, et le reste passe en eau-de-vie. Si bas que soit le salaire, il ne saurait donc l'être assez pour empêcher l'ivrognerie habituelle. Mais parfois un salaire très bas et un labeur rude et prolongé sont des freins. Dans ces métiers, l'autorité du patron est plus grande, son intérêt est d'avoir des ouvriers tempérants, et il exige la sobriété. Toutefois, il n'en est pas toujours ainsi. Les patrons débitants de boissons ne sont pas rares. Nous extrayons encore ceci de la lettre de l'ouvrier cordonnier : « Il faut bien le dire, le patron a intérêt à ce que l'ouvrier boive, sachant parfaitement qu'avec ce vice il est toujours sans le sou ; et il le tient par là en lui faisant faire son travail pour un prix si dérisoire que vous ne vous en faites pas la plus légère idée. Voulez-vous une preuve ? Chez MM. X..., fabricants de chaussures, un contremaître de la maison est établi marchand de vins dans une maison attenante à la fabrique, avec l'autorisation des patrons. Ce monsieur vend toute espèce de liquide aux ouvriers. Et remarquez qu'il est expressément défendu de sortir pendant les heures de travail. On apporte les boissons à ces malheureux qui, parfois, se dépêchent de faire une paire ou deux de chaussures pour toucher de l'argent ; car le contremaître ne fait pas crédit. Et remarquez qu'il y a près de 500 ouvriers dans cette maison. »

A Charonne, un gros patron ébéniste est lui-même établi marchand de vins. Naturellement, ses ouvriers sont tenus d'entrer et de sortir par la boutique. Malgré les lois de défense contre le *truck-system*, nous avons connu plusieurs maîtres imprimeurs, dont l'un est actuellement un des chefs influents du parti socialiste maçonnique, qui s'entendaient avec des cabaretiers et confiaient directement à ces singuliers banquiers la paye de leurs ouvriers.

Fort heureusement, ce sont là des exceptions, surtout dans la grande industrie. Un industriel de Rouen disait au docteur Brunon : « L'alcoolisme est une cause capitale d'infériorité pour l'industrie française. Elle tend à la ruine

du patron et au chômage de l'ouvrier. L'ouvrier, sous l'influence de l'alcool, produit moins tous les ans. Par suite du chômage, il touche moins ; il dépense au cabaret une partie de sa paye : il y a donc appauvrissement pour lui. Le patron, par suite du chômage de l'ouvrier, a plus de peine de faire exécuter les travaux en temps utile. Ils lui coûtent plus cher : il y a donc réduction des bénéfices. Mon industrie a perdu la moitié de ses fabriques, dont le produit a été remplacé par une importation équivalente de produits étrangers obtenus à bas prix, grâce à la différence de main-d'œuvre. »

Un autre concluait : « Il n'y a plus de bons ouvriers. Tous boivent. Ils sont plus payés qu'autrefois, ils travaillent moins et moins bien. Tous sont des ivrognes. Toute la question sociale est dans l'alcoolisme des ouvriers. » Celui-là exagérait. C'est ce que lui eût remontré M. Harduin, qui écrivait au sujet de l'opposition énergique que les ouvriers australiens, américains et anglais font aux asiatiques : « Pourquoi ? Oh ! c'est bien simple, toutes les qualités, toutes les vertus que l'on recommande à l'ouvrier européen, l'ouvrier chinois les possède à un haut degré. Il est sobre, économe, travailleur, se contente de peu. Il est soumis, à la condition qu'on respecte les engagements pris envers lui, n'éprouve le besoin d'exercer aucune revendication, reçoit le salaire convenu et s'en déclare satisfait. Une perle, comme vous voyez. Or, c'est précisément parce qu'il n'a aucun des défauts de l'ouvrier européen que celui-ci ne veut de l'ouvrier chinois à aucun prix. Il ne tient pas à souffrir de la comparaison, estimant d'ailleurs que les défauts ont du bon. La preuve en est qu'on le paye plus cher que le Chinois et qu'il est arrivé à traiter avec son patron d'égal à égal. Il n'en serait pas là s'il n'avait eu que des qualités. »

Il y aurait beaucoup à dire sur ce qu'on a appelé l'enseignement antialcoolique. En général, l'ouvrier n'ignore pas que l'alcool est nocif. Il lui arrive de commander,

au lieu d'une absinthe, une « correspondance pour Charenton ». Sa vie est trop triste pour qu'il y tienne beaucoup ; s'il trouve dans l'alcool une heure de joie et d'oubli, il accepte par avance d'en payer le prix, et il se soucie fort peu de ce que deviendront son foie, ses reins, son estomac et son cerveau.

Nous devons en convenir, cet enseignement est souvent puéril, et quelquefois immoral. Par exemple, les affiches antialcooliques — ne parlons pas du texte — sont presque toujours d'une laideur à faire pleurer. « Quand on a vu cela, nous disait un ouvrier, on va se consoler en prenant une absinthe. »

Prenons garde ! Toutes ces questions sont infiniment complexes et délicates. Soyons persuadés que ce qui abaisse, diminue, affaiblit, les procédés mécaniques, les suggestions, les prosélytismes imprudents, les exagérations de l'idée fixe vont contre le but. Ne biaisons pas. Abordons franchement le problème.

Au nom de quoi veut-on que l'ouvrier se prive de la seule joie qu'on lui ait laissée ? Au nom de qui lui commande-t-on le devoir ? Les étoiles sont éteintes. La civilisation n'est pas pour lui, c'est lui qui est pour la civilisation ; il est broyé quand il devient inutile. Il sait pertinemment que sa vie de misère, d'incessant labeur n'aura aucune compensation ultra-terrestre, et que l'or est un dieu implacable. Il n'ignore plus que les prescriptions de la morale ne sont que les supports nécessaires d'une société dont il ne peut souhaiter la conservation. Que lui importent, et vos exhortations de moralistes, et vos prévisions menaçantes d'hygiénistes et de médecins ! Peuvent-elles diminuer le nombre croissant des suicides ? Non, n'est-ce pas ? Eh bien, elles ne sauraient avoir plus d'effet sur l'alcoolisme.

Est-ce à dire qu'il faille se croiser les bras ? Nullement. Mais l'alcoolisme n'est pas un accident, c'est la conséquence de notre grande crise morale et sociale. Ce n'est

pas, entendons-nous, une question économique seulement, comme l'affirment les socialistes, c'est toute la question morale de ce temps, et par là, l'une entraînant l'autre, toute la question sociale. Il y faut donc plus qu'une vague philanthropie, plus que de bonnes intentions, plus qu'un empirisme de spécialistes : il y faut une volonté profonde de l'ordre définitif, comme il peut être institué dans les esprits et les institutions, par la liberté et la justice.

Oui, il est un enseignement antialcoolique que nous devons diffuser, mais ce n'est pas celui qui se borne à exhiber des pièces anatomiques avariées ou à faire se convulser des cobayes intoxiqués. C'est celui qui fait appel à la solidarité de classe, qui propose une civilisation à laquelle tous participeront, qui invoque un idéal.

Voici un exemple de ce qu'on pourrait dire et commencer de faire. Après Laveleye, le sociologue Ad. Coste a dit : « J'estime à un minimum de 100 francs par an l'épargne qu'un ouvrier renonçant énergiquement et pour toujours à l'alcool pourrait réaliser facilement. En vingt ou vingt-deux ans, cela ferait un pécule qui ne serait pas moindre de 3.000 francs par individu. Les 4 millions d'ouvriers de l'industrie française se trouveraient à la tête d'un capital de 12 milliards de francs, c'est-à-dire que, syndiqués, ils pourraient conquérir la majorité dans les assemblés d'actionnaires de presque toutes les grandes industries du pays, chemins de fer, mines, forges, gaz, eaux, etc. » Et nous ajoutons, si l'on ne se contente plus de l'épargne simpliste, si l'on s'organise dès maintenant et au fur et à mesure des forces, si l'on impose à l'État de respecter toute la liberté effective des associations, si l'on joint à l'épargne de la tempérance les bénéfices de la production coopérative, ce n'est plus en vingt ans que les ouvriers se rendraient maîtres de la situation économique, mais en huit, en cinq ans.

Voilà le but qu'il faut montrer. Il peut réveiller l'âme populaire et lui donner une volonté, une discipline, un

enthousiasme. Mais à ce prix de justice, combien de moralistes bourgeois voudront de la morale ?

Certes, ce n'est pas tout. En s'élevant, l'homme découvre d'autres espaces. Ayant conquis la justice sociale, l'ouvrier connaîtra d'autres angoisses, il aura d'autres exigences. Toutefois s'il n'a pas le bonheur, il aura la dignité ; s'il n'a pas le repos, il aura la noblesse, — et cela suffira pour le préserver des rechutes. On ne peut se proposer de supprimer la souffrance, mais de la rendre féconde en l'ennoblissant. Hélas ! au prix d'un devoir toujours plus rigoureux, combien d'ouvriers, combien de socialistes voudront vraiment de la liberté et de la justice ?

Résumons-nous.

L'alcoolisme est une maladie morale, et son remède est dans l'éducation.

L'alcoolisme est une maladie sociale, et son remède est dans l'ordre.

Les groupements ouvriers sont nécessairement éducateurs, et ils préparent l'ordre nouveau. Ils disciplinent l'individu, ils organisent la collectivité. Par ce qu'ils sont, essentiellement, ils font tout ce qui est à faire d'efficace contre l'alcoolisme.

Les syndicats agissent en imposant de meilleures conditions du travail, en ségrégeant les retardés, les inadaptés, les dégénérés, le « résidu » en un mot ; en rappelant dans leurs journaux les dangers de l'alcoolisme et qu'il est le pire obstacle à l'émancipation ouvrière ; en donnant l'esprit de solidarité collective. Ils agiront surtout, avec les associations de production, en supprimant le salariat, en organisant le travail.

Les coopératives agissent en se substituant au petit commerce et en faisant cesser ainsi ses excitations à boire ; en répartissant des produits sains, au juste poids et au juste prix ; en donnant à leurs membres l'esprit d'association et la conscience des devoirs nouveaux et des responsabilités qu'ils comportent ; en excluant les spiri-

tueux, en conseillant la tempérance. Elles agiront surtout en organisant la consommation.

Les universités populaires agissent par l'enseignement antialcoolique sous toutes ses formes, par les distractions élevées ; en affinant le goût, en éveillant les curiosités intellectuelles. Elles agiront surtout en formant l'âme de la démocratie et en organisant la liberté.

L'alcoolisme, au demeurant, n'est que l'aspect contingent d'un mal profond, qui n'a pas sa source dans l'alcool. L'alcoolisme n'est pas par l'alcool, il est par l'homme. Qu'on proscrive tout alcool, l'ivrognerie disparaîtra peut-être, mais le mal se manifestera sous une autre forme, tout aussi nocif.

Les groupements ouvriers seuls peuvent aller aux racines, en émancipant le peuple, en le libérant du salariat qui avilit, de la misère qui déprime, de l'ignorance qui rabaisse, de l'incertitude du lendemain qui affole, de l'irresponsabilité des pauvres, des esclaves et des brutes, du scepticisme et de la négation qui désespèrent. Ils élèveront l'âme, fortifieront la volonté, élargiront l'esprit. Ils prépareront des hommes qui ne seront plus les serfs de leurs instincts, des hommes qui n'auront plus besoin de craindre pour obéir, d'avoir faim pour travailler et d'être ivres pour se rendre insensibles à leur déchéance.

La solution est donc dans le développement des associations ouvrières. Si elles font peu encore, c'est qu'elles ne peuvent pas beaucoup. Elles feront plus quand elles pourront plus. Il faut leur donner de la force.

Il faut comprendre la démocratie, et ce qu'elle exige, il faut s'assimiler au peuple, être avec lui, toujours, même dans ses égarements. Il faut lui transférer les pouvoirs politiques, économiques, intellectuels. C'est le seul moyen d'éviter les cataclysmes. Sans doute, il use mal des libertés, des puissances qu'il a déjà conquises. Laissons faire, il doit apprendre la liberté. C'est dans la liberté qu'est sa force. Ne soyons pas de ceux qui veulent une démocra-

tie à leur logique, qui ne font pas assez confiance à l'action libre des masses et qui sont trop sûrs de leurs personnels syllogismes.

CHAPITRE II

LA LAIDEUR ET LA TRISTESSE

Si nous exhalons quelque plainte sur ce régime, on ne manque pas de nous répondre par des textes, des devises ou des emblèmes. Il semble que les principes soient faits pour être maltraités en vers, en musique, en sculpture, en peinture, non pour être uniment mis en action.

Nous ne sommes pas des symboles. Nous ne sommes pas des voix seulement. Quoique électeurs — hélas ! — nous sommes des êtres vivants. Et c'est la vie qui importe.

Or nous n'avons qu'un moyen de la découvrir sous les phrases dont nous la masquons : les œuvres. C'est par les œuvres que nous jugeons le passé. Nous devons, aussi bien, y éprouver le présent.

Ce sont ses ouvrages qui disent l'âme d'un peuple, et s'il eut une âme d'abord ; s'il fut une force sociale organisée, ou un chaos d'instincts.

Qu'on exhume du terrain quaternaire quelques débris de squelettes, et devant ce crâne fuyant, ces arcades sourcilières en voûte, ou cette mâchoire prognathe, nous hésitons à conclure s'ils sont d'un homme ou d'une brute. Mais si, auprès, nous trouvons un silex taillé, ou quelques traits gauchement essayés sur l'ivoire d'un mammoth, nous saluons : nous reconnaissons l'homme. Et c'est par sa bijouterie et ses armes de bronze, ses pierres funéraires, ses génies, ses dieux, ses temples, ses cathédrales, ses palais, que nous suivons, dans le déroulement des siècles, le développement de son idéal ; que

nous pénétrons ses passions, ses mœurs, ses institutions.

On se demande quel témoignage notre époque laissera.

Son plus grand effort d'art fut la dernière Exposition universelle. La rutilance des dorures, des lumières électriques, les caricatures de la nature, des Cités mortes, que nous vénérons parce qu'elles expriment l'âme simple et forte d'une humanité que nous continuons bien misérablement, — l'apothéose du chiqué, du toc, du clinquant, du strass, nous laisse insensible. La fièvre de l'Exposition ne nous empoigna pas. Non plus les mille et mille futilités ingénieuses dont on agaça notre pécune ; non plus même les énormes machines qui tordent l'acier pour lui faire saigner de l'or aux gueux d'en haut et de la misère aux gueux d'en bas, qui reproduisent, à des millions et des millions d'exemplaires, les mensonges, le chantage, la pourriture littéraire et la haine, — et non plus aussi la prostitution cosmopolite, la ruée de tous les lucres, de tous les appétits, de toutes les luxures, le snobisme des provinciaux et le rastaquouérisme en liesse...

Nous songions aux souffrances dont tout cela était fait et nous avions cette obsession de compter les vies d'hommes, de pères de famille, qu'a coûté, ne disons même pas la construction, mais la réfection en peinture de la tour Eiffel.

Les monuments reflètent leur époque. Le rêve de l'homme se fixe toujours dans ses monuments, comme ceux-ci précisent et développent son idéal.

La tour Eiffel est bien le symbole de l'exploitation capitaliste. C'est pour un salaire de famine que les ouvriers y ont travaillé, sans goût et sans conscience. Ceux qui se sont écrasés sur le sol, à ses pieds monstrueux, ont entrevu, certes, à l'ultime seconde, l'horreur qu'ils mouraient pour le néant, instruments serviles d'exploitation, serfs de la matière, et ils ont dû lancer, dans un

dernier spasme, une malédiction terrible contre la trahison sociale qui les tuait sans gloire.

La liberté des hommes — et leurs joies — se traduisent par des œuvres de beauté. Les pyramides d'Égypte et la tour Eiffel dénoncent la monstruosité d'un état social, comme les Parthénons et les cathédrales publient la grandeur harmonieuse, noble, humaine et forte de leur temps.

Quelle beauté durable, complète, avons-nous trouvée dans l'Exposition ? Tout y avait été fait pour de l'argent, et cela se sentait dans tout. Qu'en est-il resté ? Quelques enrichis, quelques déracinés de plus, et un prolétariat désorganisé, sans ouvrage, sans idéal. Ah ! l'exode lamentable des villages où rien ne retient plus le paysan, ni la foi, ni le devoir, ni la noblesse du labeur en plein air, sous le généreux soleil, dans l'espoir des blondes et plantureuses moissons, — l'exode lamentable des villages hallucinés vers nos villes de perdition et de mort ! L'Exposition aura grossi et précipité encore la théorie lugubre des robustes gars, épargnés par la caserne, et des fortes filles des champs qui s'en vont s'anémier, s'énerver, s'empoisonner le sang dans les bouges de nos villes.

C'aura été le résultat le plus certain de l'Exposition, et le meurtrier et dissolvant chômage. Vraiment, il semble que nous prenions plaisir à choir toujours plus bas.

On emploie des milliards à la désagrégation sociale, pour la soulerie des écornifleurs de tous les pays, et l'on a trouvé exagéré ce qui eût été nécessaire pour tenter d'organiser la République, pour bâtir le premier Palais du peuple.

La bourgeoisie qui jouit du travail des autres, dans la paresse, l'orgie et la parade, fait payer encore, avec les sous des pauvres salaires, son savoir, ses plaisirs, ses hypocrisies. Elle dépense sans compter — avec l'argent de tous — pour ses Facultés, ses Musées, ses Opéras. L'État — la collectivité — paye, entretient, subventionne,

et une minorité seule, qui est riche, en profite. Et si le peuple veut, à son tour, une maison bien à lui, pour y prendre son savoir, ses plaisirs, ses raisons de vivre et d'agir, la conscience de sa force, les gens sensés, qui admettent tout ce qui est, le supportent et n'osent espérer ce qui sera, ricanent de son ambition et de la somptuosité de son rêve. Tout est trop bien pour celui qui produit tout. Le cabaret lui suffit, et son grabat.

Et le Palais du peuple ne s'est pas fait.

La tour Eiffel est la pyramide du despotisme capitaliste. Les jolis décors en carton pâte de l'Exposition ont déshonoré le régime. Ce fut ignoble et éphémère. Le Palais du peuple eût été le Parthénon magnifique et grave de la démocratie organisée et triomphante.

O travailleurs! dans notre monde vieilli par ses tristesses, ses doutes, ses erreurs, plus que par les ans, vous pouviez allumer un soleil incomparable qui rajeunit toutes choses, et nos cœurs; vous pouviez ébranler les colonnes et les pilastres des temples de superstition, faire crouler les bicoques de vanité, d'égoïsme, de cruauté d'une bourgeoisie qui ne fut grande, jadis, que dans la lutte pour l'affranchissement; vous pouviez, dans l'angoisse du néant qui nous étreint la gorge, remplir la vie; vous pouviez susciter une beauté nouvelle et plus pure, rénover le génie humain...

Votre existence est morne et décevante, comme l'alcool qui vous en cèle un instant l'horreur, entre le labeur forcé, mécanisé, déprimant, la maladie, le chômage, la faim, la brutalité des choses, et plus encore des êtres auxquels vous vous heurtez, et la mort: Il était en votre pouvoir, ô travailleurs! de briser les égoïsmes, les colères, toutes les forces du mal et de la destruction et de faire surgir un monde radieux de justice, de fraternité, de liberté, où tout se fût épanoui, dans la joie, la lumière et la beauté...

Les articles de nos grands bazars sont hideux. Ils ne

sortent pas des mains d'hommes libres ; et ils ne sont pas destinés à des hommes libres ; ils ont été fabriqués par de l'argent pour de l'argent. Et il en est ainsi de toute notre industrie, de notre art : produits d'esclaves à l'ergastule pour des esclaves en saturnales et des fous.

C'est que, pour créer de la beauté, il faut l'aimer. Il faut de la foi et de la joie. Cela ne se vend pas.

Dans toutes les classes, il s'agit de gagner de l'argent, et non plus d'être des hommes.

Que peut donner le travail exténuant de l'ouvrier d'usine, spectre d'humanité, qui, chaque jour, durant dix ou douze heures, exécute le même mouvement mécanique, n'ayant d'autre penser consistant que d'obtenir le plus fort salaire pour la soulerie hebdomadaire ? Évidemment quelque chose d'horrible comme sa vie, vile comme ses désirs, faux, inutile, souvent nocif comme son labeur forcé, et qui ne servira qu'à enrichir ses maîtres.

Et voici l'objection : Nous ne sommes plus au temps de la beauté, mais de la raison et de la liberté.

Nous sommes trop habiles au maniement des mots. C'est l'unique avantage, d'ailleurs que nous tirons de notre instruction. Nous trouvons toujours des prétextes aux lâchetés et des motifs à l'ignominie où nous nous complaisons. Aux décadences, les grammairiens se multiplient et font autorité. Mais quelle raison ! La vérité est que notre industrie et notre art reflètent notre existence de damnés, à tous, ouvriers, paysans ou riches. Jamais théocratie, la plus fanatique, avec l'épouvantement des tortures éternelles et l'insidieuse promesse des béatitudes infinies, n'a obtenu de ses martyrs de tels sacrifices. Nous qui n'aspérons qu'au néant, est-ce par raison que nous les consentons ? Est-ce par raison que nous nous vouons à ce culte odieux de la mort et du laid ?

Mais c'est contradictoire. La beauté est une harmonie des formes, comme la raison est une harmonie des idées.

La beauté est raison, et la raison vraie est beauté. L'art est une logique du travail. Le travail pour l'argent, non pour l'homme social, c'est l'absurdité, la folie. C'est le laid nécessairement, une des plus graves maladies de la démocratie.

Et enfin, quelle liberté ! Voyons. La liberté est l'exercice d'une volonté d'homme. Elle est une action et une action positive seulement. Diminuer, restreindre, détruire n'est jamais qu'une nécessité objective ou subjective. Créer, pour l'homme, est une liberté. Créer, c'est s'augmenter. Ainsi, la condition et la conséquence de la liberté est de s'élever. Celui qui s'abaisse renonce. N'est plus libre qui abdique. Les stoïciens ne poursuivaient qu'une chimère métaphysique. La liberté positive est action. Or la beauté est l'action libre dans le travail. Le produit laid, parce que renoncement, c'est le travail esclave. Arguez des programmes, des bulletins de votes, de la Constitution des journaux, des députés, des électeurs, des franc-maçons, de la Déclaration des droits de l'homme et des sacrés principes, vous ne nous prouvez pas que l'ouvrier qui sabote, le socialo qui ergote et le citoyen qui ribote, c'est de la raison et de la liberté. Et nous savons bien, au contraire, que l'artisan médiéval qui, de son ciseau expert, fouillait le porche des Églises pour crier l'orgueil de sa foi et transmettre son âme aux générations futures, était, bien avant la libre pensée, le suffrage universel, la « défense républicaine » la magistrature de M. Wilson, du Panama et de M^{me} Humbert-Crawford, pleinement raisonnable, libre et juste.

Serait-ce que notre démocratie est irrémédiablement ignoble et impuissante ?

Dans une étude sur le peintre de la pureté, Alexandre Séon, M. J. Péladan déclarait « qu'une démocratie libre penseuse n'aura jamais d'art ». Il en donnait ces causes : « Le harcèlement du travail manuel », « l'infatuation égalitaire de l'électeur ». Il disait encore : « Partout, de Caen à

Toulouse et d'Avignon à Lille, la question d'art dépend de la politique, et l'on peut voir dans toute la France des chefs-d'œuvre anciens relégués à la plinthe ou même traînant par terre, sans être accrochés, comme à Orléans, pour que se prélassent en cimaises les ordures du patronage électoral. »

Deux remarques. Comme on le voit, M. J. Péladan suit l'erreur commune qui est d'identifier les turpitudes électorales à la démocratie. Nous maintenons, et nous croyons l'avoir démontré au cours de cet ouvrage, qu'elles en sont la négation. Quant au « harcèlement de l'ouvrier », cela retombe sur la ploutocratie.

A la base de la reconstitution sociale, il y a la réorganisation du travail. Ce sera y introduire de la liberté, de la raison, de la beauté. L'ouvrier réapprendra le repos, la santé, l'admiration, la méditation, le souci de sa dignité, tous les nobles désirs humains.

L'anarchie sociale ne peut rien donner de mieux que ce que nous avons, nous n'avons à attendre que le pire. Quel goût peut avoir l'ouvrier qui n'a jamais respiré une fleur des champs, diamantée de rosée tremblante, qui n'a jamais vu qu'un soleil embrumé de fumée, qui est empoisonné par l'atmosphère empuantie des villes, qui n'a que le cabaret assassin pour s'évader de la géhenne où il ahanne et de l'ord taudis où il gîte ?

Ruskin a dit que la beauté de tout ouvrage humain dépend de la joie de son ouvrier. Et c'est rigoureusement vrai, surtout d'une « démocratie libre penseuse ». L'art est une communion sociale, une émotion partagée, et il n'y a plus d'art là où la société est dissoute. Toute la question est donc de savoir si la démocratie peut être organisée, c'est-à-dire réalisée. On peut soutenir qu'elle est une utopie ; mais on ne peut dire qu'elle est contraire à une renaissance artistique.

Nous avons accumulé toutes les expériences de l'humanité, nous possédons tous les moyens de la science pour

tirer parti des énergies naturelles, nous pouvons nous éclairer de toutes les lumières de la pensée, — ce sont là, certes, les éléments d'une organisation sociale supérieure à tout ce qui a précédé.

La démocratie n'est que l'incorporation de toutes les consciences et de toutes les volontés — et non pas le nombre — à la conscience et à la volonté sociales. Elle est une extension en même temps qu'une intensification de la vie sociale. C'est l'action, la vie, l'art partout.

Ainsi, quelques-uns, dans le désarroi où nous sommes, l'ont entendu. Est-il besoin de préciser : ce ne sont pas des politiciens.

On sait ce qu'ont fait, en Angleterre, par exemple, les Ruskin et les William Morris. En France, voici que, grâce à M. Jean Lahor (1), il est question de fonder une société d'art populaire, d'ouvrir une exposition internationale d'art populaire.

Nous n'entrerons point dans les détails. On voit tout ce qu'il y a à faire dans cet ordre. Ce n'est pas la besogne qui manque, mais le courage et la générosité (2).

1. *L'Art pour le peuple*, par Jean Lahor.

2. Il est bon de consigner ici les conclusions de M. Jean Lahor :

« Une société est à constituer de l'art pour le peuple ou de l'art populaire ; le titre est à chercher et choisir.

« Cette société se devra mettre en relations avec celles qui, pour le même objet, se créent ou se créeront à l'étranger. Il y a là un mouvement international à aider ou à provoquer.

« Cette société concentrera et étudiera toutes les questions intéressant l'art populaire ou l'art pour le peuple. Elle aurait donc en ses attributions les questions des maisons ouvrières, des logements ouvriers et de l'art qui leur doit être appliqué, comme à toute habitation ou institution, à tout édifice destinés aux besoins ou aux plaisirs du peuple. Cette société ouvrirait ou ferait ouvrir des magasins artistiques populaires. Pour cela elle ferait appel à tous les artistes qui auraient le goût, le sens de la décoration simple et sobre, et bien conforme à sa destination, et demeurant le plus possible dans la tradition nationale. Il s'agirait de décorer et de meubler la maison, le logement de l'ouvrier, de l'artisan ou de l'employé modeste, le restaurant populaire, les maisons du peuple, et les bibliothèques, et les instituts populaires, et les hôpitaux, et les mairies, et les petites ou les grandes gares de chemin de fer ; je m'arrête en cette énumération qui peut être étendue.

« La société fournirait à la fabrique et à tous des modèles, qui renouvelleraient dans un style simple et probe, et très pur, le mobilier imposé

D'abord, mettre un peu d'hygiène et de grâce dans les taudis du peuple souverain. Le soleil est gratuit. L'air est moins cher que le tabac. Le beau peut être au même prix que le laid ; il n'en coûte pas plus de tirer un papier peint de lignes harmonieuses et de tons délicats que le papier peint repoussant qui déshonore la plupart des logements pauvres. De même, pour tous les articles usuels : vaisselle, verrerie, ameublements, vêtements, décoration, etc. Par exemple, pour le même prix, au lieu du portrait de M. Fallières, on peut avoir une des estampes de Henry Rivière. Alexandre Séon et Hennequin avaient entrepris naguère *l'Imagerie artistique populaire* ; chacune des délicieuses lithographies qu'ils ont éditées revenait à 2 francs. Mais tout ce que feront quelques artistes de bonne volonté et désintéressés, isolés, sans publicité, asservis

aujourd'hui par les fabricants et marchands de camelote, et dont le mauvais goût est entretenu souvent, il le faut reconnaître, par le besoin habituel à nos provinces de tout vouloir et rechercher « à l'instar de Paris ».

« En vue de créer cet art nouveau, pour le peuple, la société établirait d'abord des collections et des sélections de modèles, dont beaucoup sans doute seraient empruntés à la vie rustique ou bourgeoise du passé, quelques-uns aux pays étrangers où l'art populaire est encore ou est redevenu en faveur.

« La société, dans cette intention encouragerait la formation, en chaque capitale de nos anciennes provinces, des musées provinciaux, comme ceux d'Arles et de Quimper, où l'on recueillerait tous les débris, toutes les épaves, tout ce qui nous est resté des arts locaux d'autrefois, des arts particuliers à chaque province, et ces musées pourraient, nous l'espérons, éveiller ou réveiller la vie d'industries artistiques locales.

« Cette société aurait aussi dans ses attributions la formation d'une imagerie nouvelle populaire et l'ouverture de comptoirs à bon marché pour la vente des reproductions de tous genres, par la photographie, la gravure, le moulage, le cinématographe et le phonographe. Elle encouragerait la presse et la librairie illustrées, mais en vue d'une saine éducation générale. Elle encouragerait enfin tout ce qui pourrait servir à l'éducation artistique du peuple : ainsi les conférences, les cours du soir sur l'art et son histoire, ainsi les caravanes ou voyages scolaires, la création des petits musées scolaires ou ruraux, l'ouverture de concerts, auditions, théâtres populaires, etc.

« Elle veillerait à l'art dans la rue, comprenant pour la formation du goût, l'importance des suggestions qui continuellement nous viennent des spectacles donnés par elle ; elle veillerait aussi pour les mêmes raisons au patrimoine de beauté ou de charme à nous légué avec nos paysages de France. »

d'ailleurs par leur labeur ordinaire au mercantilisme, noyés dans l'immense production industrielle, ne sera pas grand'chose. M. Jean Lahor en a eu le sentiment. Aussi propose-t-il que la société d'art populaire fournisse à la fabrique des modèles de formes pures. « Il faut, dit-il, éveiller ou réveiller, il faut faire renaître le goût artistique dans la classe populaire ; et pour cela, il faut la soustraire tout d'abord à la nocive influence de ces industriels et marchands qui, obstinément et si profondément, le corrompent. »

La tentative est intéressante. Néanmoins, il ne faut pas se leurrer. La vilenie de ce temps a une cause, qui est le désordre. Tant que nous n'aurons pas réorganisé fortement le travail, la production restera soumise à la tyrannie dégradante de l'argent, et elle restera laide. Notre travail d'exploitation, de misère, de truquage et d'adultération, il faut être surpris plutôt qu'il donne encore de tels résultats ; et ce n'est explicable que par l'impulsion donnée, mais qui, naturellement, devra s'affaiblir de plus en plus.

Il est vrai que le beau simple peut être au même prix que le laid, mais c'est sur le laid qu'on gagne le plus ; le solide peut être aussi facile à fabriquer que la camelote, mais c'est la camelote qui brille aux étalages, qui attire l'acheteur — voire le kleptomane — et qui se renouvelle le plus souvent. Le commerçant, l'industriel n'ont pas la mission d'un service social, mais de gagner de l'argent.

Rien n'existe plus des liens sociaux, ni Dieu, ni tradition, ni honneur corporatif, ni opinion publique, ni socialité. Ce ne sont plus des rapports sociaux qu'il y a entre le patron et l'ouvrier, le commerçant et le consommateur, mais l'état de guerre. A Paris seulement, 7.000 bébés sont tués annuellement par les falsifications lucratives des laitiers. Nous ne pouvons rien là contre : c'est le commerce. N'ayant pu le décider à l'honnêteté, le détourner

du crime, ce serait peut-être naïf d'espérer le convertir à la religion de la beauté.

Il y a encore ceci qui est formidable : le « sabotage ». L'ouvrier a une telle haine du patron qui l'exploite, un tel dégoût de son affreux labeur, il a, lui aussi, si bien perdu sa dignité corporative, son sens social est si atrophié qu'il ne cherche pas à faire le mieux mais le plus mal possible. Au cabaret, ce n'est pas d'un chef-d'œuvre qu'il se vante, mais d'un dégât, d'une malfaçon sournoise. Et, comme il s'est trouvé des socialistes pour promettre électoralement aux commerçants de servir leurs intérêts — on sait lesquels, — il s'est trouvé aussi des socialistes — les mêmes peut-être — pour théoriser le « sabotage », cette pratique d'hilote abruti.

C'est par les associations que nous réorganiserons le travail et que nous réaliserons la démocratie. M. Jean Lahor se plaît à rappeler l'art provincial, vigoureux, original d'autrefois. La corporation, alors, était puissante. Le maître ouvrier aimait sa tâche et l'ennoblissait par son orgueil d'artiste. Sans doute, avec les machines, avec la complexité sociale croissante, nous ne ressusciterons point les corporations. Mais, dans les associations ouvrières, il y a, et là seulement, les éléments d'un ordre social. Il n'y a pas de liberté sans organisation, il n'y a pas de bonheur sans liberté, il n'y a pas d'art sans joie. « L'art, dit Ruskin, c'est l'expression de la joie dans le travail. » C'est aussi l'expression de la liberté et la condition de la dignité du travailleur. Le salariat asservit et avilit, et par là il dissocie. Il faut que le travail devienne une fonction sociale. Nous avons à mettre de l'ordre dans la consommation et dans la production. L'une et l'autre, dans l'état d'anarchie économique, contribuent à corrompre réciproquement le producteur et le consommateur, et le niveau moral baisse constamment. Il faut que la consommation, organisée dans la coopération, règle et moralise la production ; et il faut que, à son tour, la production organi-

sée, dans l'association, épure le goût, élève le désir.

L'œuvre est immense. Ce ne doit pas être un motif d'inertie. Au contraire, le vertige des grands propos pour un peuple, est une sorte d'agoraphobie collective. Craignons, Français, de n'en pas guérir.

En ne lui parlant que de ses petits intérêts immédiats, pour le mieux gruger sans doute, on a avili le peuple. Il faut lui dénoncer les procédés grossiers, les sophismes avec quoi on le mène. On lui parle, et constamment, et sous mille formes, de s'abstenir — sauf de voter — et de jouir. Celui qui veut jouir seulement est d'avance prêt à toutes les déchéances, à accepter surtout la souffrance pour les autres. Même s'il prétend s'émanciper, comme ce n'est que pour jouir, il tiendra toujours plus aux plaisirs présents, qui sont certains, qu'à l'aléa, qui d'abord demande l'effort. Il est indisciplinable, antisocial. Le socialisme du ventre stérilise toute action libératrice et maintient le prolétariat dans son lourd sommeil. Nous ne devons pas nous laisser de lui montrer la route de lumière : aimer, admirer, penser, savoir, vouloir, agir. On l'incline vers le ruisseau, il faut systématiquement indiquer les étoiles. Qu'importe celle que chacun choisira pour guide ! Ne nous disputons point là-dessus. L'essentiel est de lever la tête et d'aller dans la vie avec une foi.

Celui qui aspire à la plus pure beauté concourt sans le savoir avec celui qui veut la meilleure liberté ou la plus profonde justice. Supposons tout le peuple épris de beauté. Cela suffirait. On pourrait se reposer sur lui du soin d'accomplir une destinée glorieuse. Car il voudrait de la beauté dans tout, c'est-à-dire de l'ordre et de la liberté. Le germe de toutes les misères, ce sont les bas appétits et qu'on s'accommode trop aisément du laid.

Quoi de plus détestable que notre politique de partis, notre journalisme d'affaires, nos usines de mort, nos financiers corrupteurs ! Un peuple qui, ignorant les vocables d'affranchissement, aurait seulement le sens esthétici-

que, rétablirait la clarté et l'ordre. S'il était contraint, par la barbarie extérieure, de conserver les casernes, il en ferait des écoles agréables de fraternité sociale. Il ne démolirait pas les églises, dont beaucoup sont belles ; mais il érigerait, en place des cabarets, de somptueux palais du peuple. Il aérerait les villes, peuplerait les campagnes, aimerait son terroir. Il se donnerait des loisirs, de l'air, du soleil, et il se voudrait, d'âme et de corps, beau comme un Dieu.

CHAPITRE III

LE FÉMINISME

L'esprit du féminisme n'est qu'une forme de l'esprit du sectarisme. Le mot lui-même est une monstruosité.

La femme a naturellement l'esprit d'amour. Elle est forte par la douceur. « La femme n'est point enfermée dans son moi, dit M. A. Fouillée : elle déborde en autrui, elle est l'humanité visible ».

Or le féminisme, c'est la division, c'est la haine. Il n'a qu'une notion vague de ce qu'il revendique si bruyamment, ne voyant là qu'un prétexte où s'exaspère son égoïsme envieux, maladif.

Il importe donc de distinguer les revendications plus ou moins sages des causes psychopathologiques qui donnent tant d'âpreté, de nos jours, à ces revendications, et qui en étendent la portée bien au delà de toute socialité. La question n'est pas dans les réformes légales qu'on réclame. Parmi ces réformes, il en est, certes, de dangereuses ; mais il en est aussi de raisonnables, qui se pourront réaliser en période reconstitutive. Au surplus, elles ne vaudront qu'autant qu'elles seront vivifiées par les mœurs et qu'elles correspondront à une évolution générale de la société. Tous les droits se peuvent obtenir. Ils ne sont antisociaux que relativement à une époque et dans un milieu donnés, et ils cessent de l'être lorsque l'état moral et mental des individus atteste qu'ils seront exercés socialement. L'absolu est la fin. La justice, la liberté sont les buts sacrés. Il nous les faut atteindre. Proclamez la justice, proclamez la liberté, et vous n'aurez rien fait si

vous conservez des âmes d'iniquité, des cœurs d'esclaves. La civilisation ne découle pas des constitutions.

C'est ainsi qu'il faut entendre ce qui va suivre.

L'esprit du féminisme pénètre toutes les classes. Ne trouvant en face de lui aucun obstacle sérieux : nulle idée sociale assez forte, nulle discipline morale assez puissante, nulle thérapeutique psychique assez efficace pour lui barrer la route, il s'est propagé avec une rapidité déconcertante. C'est le plus grand danger de notre temps. Et ce n'est pas dans notre désarroi sentimental que nous trouverons les moyens de le prévenir. N'emprunte-t-il pas sa force à nos aspirations les meilleures, et ce, pour précisément briser tous les liens sociaux sans lesquels ces aspirations ne se pourront satisfaire ? C'est vraiment ici que s'avère l'anarchie intellectuelle de ce temps troublé et troublant.

Il convient de se ressaisir et d'examiner froidement toute l'étendue du mal.

En lisant les écrits féministes, nous avons toujours été frappé du ferment de décomposition sociale qui s'en dégage. Ce qu'on veut surtout, c'est ce que les autres possèdent ; on parle constamment des « droits », jamais des « devoirs ». On veut l'égalité absurde et la confusion anarchique des fonctions sociales, non parce qu'on en espère la collectivité plus forte et l'individu plus libre, on n'a plus de ces préoccupations ; mais, uniment, parce qu'on veut se débarrasser de ses propres devoirs en cherchant à acquérir les droits des autres. Les féministes ne voient point l'ensemble organisé, hiérarchisé. Ce sont des égotistes. Et c'est pour cela qu'elles s'attaquent stupidement à toute différenciation qui pourrait paraître un signe de supériorité. M. A. Fouillée cite une directrice d'école de filles, près de Saint-Petersbourg, qui, « estimant que la prépondérance des « éléments émotionnels » chez les femmes constitue un désavantage, « une entrave à leur complète identité sociale et politique avec l'homme », avait

résolu de supprimer ce trait du tempérament féminin et de vivre une vie libre de ses conséquences : c'est pourquoi elle prescrivait à ses élèves de ne pas se marier ».

Autre exemple : Un club de Berlin est, paraît-il, composé de femmes qui s'habillent en hommes, fument, portent les cheveux ras et des moustaches postiches.

Il est superflu de discuter les théories féministes ; nous n'avons qu'à montrer à quelles aberrations elles conduisent et quelles en pourraient être les conséquences.

Une société qui perd le sens de ses institutions et de ses traditions est une société en décomposition. Or les féministes sont, à l'heure présente, les agents les plus actifs de cette décomposition. Leur œuvre, par cela même, est mauvaise. A cette ruée furieuse de tous les ataviques instincts, opposons les enseignements de la sociologie positive.

Les « émancipées » veulent être indépendantes de l'homme, alors que la condition même de la famille est l'étroite et réciproque dépendance des individus ; que la condition de toute société est la dépendance mutuelle des familles. L'évolution même de l'humanité n'est que l'affirmation toujours plus précise, plus forte, plus consciente de la solidarité universelle. L'individu ne vaut que par l'acceptation et le vouloir de cette solidarité. En l'oubliant, nous retombons dans le chaos des primitifs communismes. Une société est l'union et l'organisation des volontés qu'elle fait converger vers un but unique. Union implique entente, liaison ; organisation implique division du travail et hiérarchie des fonctions. L'opposition des volontés est une maladie sociale. Localisée, elle se peut guérir ; généralisée, elle est mortelle. Le féminisme est une opposition des volontés extrêmement généralisée.

Les féministes ne réclament des droits illimités que pour ne se point reconnaître des devoirs. Elles auront passé dans la vie sans connaître la douceur, la joie intime, profonde du devoir accompli, de l'acte qui est dans le rythme

universel. Elles n'auront connu que les dissonances toujours, la douleur de ne pas comprendre l'humanité et de n'en être pas acceptées.

Elles sont marquées pour le malheur. Les conditions de la vie humaine sont désormais sociales. Et l'on ne viole plus impunément les lois de la socialité. L'égotiste sera le sacrifié des siècles à venir.

Nous connaissons la vie douloureuse d'une émancipée remarquable, savante triomphante, professeur de mathématiques supérieures à l'Université de Stockholm, morte en février 1891, vieillie avant l'âge, usée, ridée, lasse, M^{me} Sophie Kowalewsky. Quelques lettres, ses *Souvenirs*, ses cris nous apprennent les tortures de son âme. En 1885, elle écrivait dans une lettre : « Que la vie est donc une chose horrible, et qu'il est bête de continuer de vivre ! C'est précisément aujourd'hui l'anniversaire de ma naissance : j'ai trente et un ans, et il est terrible de penser qu'il m'en reste peut-être autant à vivre ». Elle devait vivre encore six ans ! Et, dans ses souvenirs, elle lançait encore ce cri de désespoir : « C'est folie de perdre sa jeunesse aux travaux scientifiques ; c'est un vrai malheur que d'avoir le goût des sciences, surtout pour une femme. Tout dans la vie me paraît si décoloré, si dépourvu d'intérêt... Pourquoi est-ce que personne ne m'aime ? Je pourrais donner plus à l'homme aimé que beaucoup d'autres femmes. Pourquoi aiment-ils les plus insignifiantes et n'y a-t-il que moi que personne n'aime ? » Non, elle n'eût pu donner autant qu'une autre femme, parce que, femme vraie, « femme de foyer », elle ne l'était pas, elle ne pouvait l'être.

Le *Journal* de Marie Baskhircheff est aussi poignant : « Des espérances inouïes, écrivait-elle, et pour finir dans un cercueil sans avoir rien eu, — pas même l'amour... En somme, mon cœur est vide, vide, vide... Je suis bête de ne pas m'occuper de la seule chose qui en vaille la peine... l'amour, oui l'amour, naturellement ».

A. Dumas disait dans son livre *Les Femmes qui tuent*.

et les femmes qui votent : « La souffrance par elle seule n'est pas plus un argument irréfutable que le bonheur. Toute souffrance a droit à la pitié et à l'assistance ; mais elle est quelquefois la conséquence logique et le châtiement fatal d'une imagination exaltée, d'une insoumission irréfléchie, d'un rêve déçu, d'un orgueil trop grand, d'un manque d'énergie et de volonté. » Comprendra-t-on enfin qu'il n'y a de sérénité que dans l'ordre, de paix morale que dans la discipline, et de vraie joie que dans l'eurythmie sociale ? Que faire pour ces malheureuses qui hurlent leur haine et sanglotent leurs souffrances ? Elles ont perdu toute notion de la responsabilité. Au lieu de reconnaître la cause réelle de leur malheur en elles-mêmes, elles l'attribuent aux lois, aux êtres qui les entourent, à nous ne savons quelle tyrannie occulte. Elles sont les rejetées, le déchet pitoyable de nos civilisations. Comme dit M. Barrès, « elles mourront stériles, après avoir passé leur vie à se repentir ».

Dans tout mouvement, il y a perte de force ; dans toute création, il y a déchet ; mais il est permis de penser, en l'occurrence, que ce déchet pourrait être moindre et que beaucoup parmi ces femmes auraient pu n'en être point. Il y a les féministes-nées ; mais il y a, beaucoup plus nombreuses, les féministes occasionnelles. Il faudrait mettre les femmes prédisposées par un état névropathique à l'abri de la contagion féministe. On sait l'énorme influence de la suggestion sur les femmes. « Dans la collectivité, dit Ottolenghi, la femme représente l'être faible, facile à entraîner par la parole et par l'exemple, surtout au point de vue du sentiment qui, dans les actions collectives, prime presque toujours le raisonnement. » (*Revue scientifique*, mars 1896.)

Et même au prix de leur tranquillité, de leur bonheur, de la paix du foyer, trouveront-elles à satisfaire leur misérable orgueil ? Non pas. Qu'on le sache bien, la question d'infériorité et de supériorité n'existe point lorsque deux

valeurs différentes sont en jeu ; mais la question se posera avec rage lorsque nous aurons en présence deux valeurs de même nature. Ce sont les faibles, ceux qui ont le moins de chance de triompher dans la concurrence vitale, qui sont les plus intéressés à la collaboration solidaire, à la plus grande division du travail. Ce sont eux, comme les forts peut-être, mais bien plus que les forts, qui ont gagné à la substitution de la coopération à la lutte. Ce sont eux surtout qui bénéficient de l'association. La solidarité vit de la division des fonctions, comme l'amour prend ses racines dans la différenciation sexuelle.

Nous aurons à montrer les désastreux résultats pour tous, et surtout pour la femme, de la confusion des fonctions.

Déjà, il est des hommes qui osent écrire ceci : « Étant prouvé que, dans un combat à mort entre deux peuples, le moins scrupuleux, le plus corrompu a le plus de chances de vaincre, qu'enchaîné par son respect inné et superstitieux pour la femme, l'homme est toujours tenté de la ménager, et qu'au surplus elle a l'avantage de se faire nourrir et entretenir, ce qui lui laisse son temps libre pour la bataille, je prends la question au sérieux, je m'arme pour la lutte ». (A. Strindberg, *La Confession d'un fou*).

Qu'elles y prennent garde ! Si une telle tendance se devait généraliser, elles auraient tout à craindre du réveil des ancestrales bestialités. Et c'est alors qu'elles seront vraiment des esclaves.

« Les femmes féministes, écrivait un jour M. Max Nordau, avec la tendance anthropomorphique de leur esprit, avec leur concrétisme naturel et leur incapacité d'abstraction, s'imaginent vaguement un état social où elles seraient en guerre ouverte avec le masculin, mais leur arrière-pensée naïve est que l'homme garderait vis-à-vis de la femme son attitude actuelle, même après la déclaration de guerre et l'ouverture des hostilités féministes.

Les femmes féministes se figurent que la galanterie survivrait à l'émancipation. Dans cette supposition, elles joueraient évidemment sur du velours. La femme pourrait chasser l'homme de ses positions et n'aurait pas à craindre qu'il les défendit. Elle aurait le plaisir de tirer, mais l'homme, aimablement, s'abstiendrait de riposter. Elle s'arrogerait tous les droits de l'homme, tout en conservant tous les privilèges de l'être choyé et chéri. Elle ne devrait aucun égard et les réclamerait tous. C'est trop beau pour être naturel et possible ; l'homme, hélas ! n'est pas d'aussi bonne composition que la femme veut bien l'admettre. Quand il aura bien compris que la femme veut sérieusement entrer en lutte avec lui, il aura vite fait de se débarrasser de la galanterie et de jouer des biceps sans entrave ».

Si extraordinaire que ce puisse paraître, il y a quelques hommes, fort peu nombreux, qui se disent féministes. Leur cas appartient à la psychopathie sexuelle. Krafft-Ebing a noté ces monstruosité qui, au surplus, ne présentent aucun danger social sérieux.

Sans doute, tous les « féministes », hommes ou femmes, ne sont pas des passivistes ou des égotistes. La plupart n'ont que des sentiments très élevés et le noble désir de plus de justice. Parmi eux, nous trouverons beaucoup de jeunes avocats. Des études trop spéciales font qu'ils sont enclins à envisager la société sous l'aspect de sa cristallisation légale. Les articles du Code ont pour eux quelque chose de définitif et de complet ; et, partant d'*a priori* simplistes et absolus, ils ne peuvent saisir le sens des imperfections et des apparentes inégalités de la loi. Quelques femmes aussi, d'ailleurs « femmes de temple » et « femmes de foyer », ont pu se laisser égarer par de séduisants sophismes. C'est surtout sur l'esprit de celles-ci et de ceux-là que nous pouvons, que nous devons agir.

Ce n'est que par la diffusion de la sociologie que nous retrouverons le sens profond de la vie. Alors, des idées

plus saines reprendront la direction de ces âmes ardentes.

Il importe donc, de plus en plus, que la socialité devienne consciente. Le salut est là. Le règne de l'inconscient a pris fin. Saint Paul dit : « L'homme est l'image et la gloire de Dieu, mais la femme est la gloire de l'homme ; car l'homme n'a pas été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme. » Eh bien ! non, la femme n'est pas subordonnée à l'homme, elle ne l'est qu'à l'humanité. Elle est dans un ensemble, qui est la société, et sa fin n'est plus conséquemment elle-même, comme le veulent les féministes, ni l'homme, comme le veulent les théologiens ; sa fin est l'humanité. Certes, elle est une personne morale, et la société ne vaut que par le respect de sa personnalité. Mais elle ne saurait bénéficier de cette garantie précieuse qu'en rentrant dans l'ordre, qu'en remplissant une fonction définie, celle dans laquelle elle peut être le plus utile à l'ensemble. Son devoir est de la remplir avec zèle et de prendre conscience enfin de toute sa responsabilité sociale. Le sentiment du devoir et la notion de la responsabilité sont les fondements de toute socialité.

Or ce qui caractérise l'esprit du féminisme, c'est l'atrophie partielle ou totale de la socialité (consciente et inconsciente), c'est-à-dire l'affaiblissement du sentiment du devoir, de la notion de responsabilité, l'incompréhension de l'ensemble et l'hypertrophie malade du moi.

Ce sont là des caractères essentiellement antisociaux. Si ce n'était en dehors de notre sujet, nous ajouterions même que ce sont des caractères antivitaux. Il est très facile de le démontrer.

Comme on doit s'y attendre, c'est surtout dans la famille, dans le mariage, dans les mœurs que nous pouvons en reconnaître les symptômes. M^{me} Rachilde a dit de la femme émancipée : « Déjà elle commence à refuser l'apport de sa maternité dans le nouveau contrat ; elle s'offre le flirt et la passade sous couleur d'union libre, comme ces messieurs ; demain elle tâchera de domesti-

quer, d'asservir à son tour... L'instinct de la femme, en dépit de tous les vernis sociaux, est de dominer par n'importe quel moyen autre que l'exercice légal de son égalité intellectuelle. Il ne l'intéresse guère d'avoir le droit, il lui faut tous les droits, et précisément ceux qui annulent les droits du voisin. Le jour où vous lâcherez la femme prétendue honnête, qui rêve au coin de son feu, en plein champ de ses réalisations, je vous souhaite de sortir armés. Dans la plus sage des émancipées il y a toujours une Frédégonde qui sommeille. Son unique, son inconsciente préoccupation, c'est d'attenter à la liberté du roi, de l'homme, son rival et son ennemi, dès qu'elle cesse de l'aimer ou de l'estimer, et elle cesse généralement de l'estimer quand elle ne l'aime plus. »

Il n'y a pire démoralisatrice que la féministe, parce qu'il n'y a pas plus féconde conservatrice des mœurs que la vraie femme. De *la Fronde*, nous avons retenu ces lignes d'une féministe de marque : « La belle et intrépide amoureuse. Clara Ward, dont le plus grand tort assurément fut de si mal choisir ses hommes... etc... Clara Ward qui, avec une fantaisie bien anglo-saxonne et presque l'agressive crânerie de poètes anglais (Oscar Wilde ?) bondit hors des mœurs hypocrites. » Cette dame raille « l'acte animal, machinal, à peu près toujours accidentel » qu'est la maternité. Dans ces quelques lignes nous trouvons tout le féminisme.

Nous le retrouverons ailleurs. De grands journaux font des enquêtes sur la « faillite du mariage ». On s'interroge froidement, avec l'inconscience stupéfiante de ceux que le destin veut perdre, sur la disparition prochaine du mariage. M. Paul Adam croit que la société « se juge lasse d'une vertu qui, pour la moitié des ménages, est la simple hypocrisie ». M. Joseph Caraguel, dans *le Journal*, osait écrire ceci : « La fidélité conjugale, qui n'a jamais été qu'une vertu d'animal domestique, ne saurait persister dès que la femme, au lieu d'une bête soumise,

s'estime être libre ». Il reconnaît que, pour la femme, il n'y a qu'un procédé d'affranchissement : l'adultère. « Le bel honneur, dit-il aux femmes, vraiment, de se dévouer à qui vous opprime, de se moins appartenir qu'une fille ne s'appartient, de subir dans l'alcôve conjugale une prostitution plus stricte et partant plus ignoble, que celles des ruelles publiques ! Votre honnêteté, femmes, votre honneur, de l'ignominie qu'excuse seule votre sottise ! » — « L'union libre, écrit M. Léopold Lacour (1), sera l'alliance de deux cœurs dans l'indépendance totale des personnes socialement. » Le malheur est que nous vivons en société, et que la garantie que nous en retirons, pour la sauvegarde de notre vraie liberté et de notre personnalité, nous impose des obligations. Et si l'opinion publique ne sait qu'insulter « la femme qui veut vivre par soi et pour soi », c'est que la collectivité a encore l'instinct confus de la socialité, instinct de préservation et de conservation par excellence. Ce sont là des sentiments collectifs élaborés par une adaptation séculaire aux formes d'associations des civilisations, sentiments sans lesquels aucun progrès n'eût été possible. Et le monde retournerait brusquement au chaos s'ils se devaient affaiblir ou disparaître. Ce ne sont pas les *a priori* absolus et simplistes que vous leur opposez qui pourront y suppléer et constituer le lien social.

On nous taxera peut-être d'exagération et on nous accusera de noircir le tableau. On nous citera sans doute les États-Unis, où le féminisme paraît triompher en ce moment même et où les résultats antisociaux ne sont pas encore très sensibles.

Cela tient évidemment à plusieurs causes, dont la première et la plus importante est la situation exceptionnelle de la société américaine. Toute neuve, sans traditions profondes, sans foyers constitués, plus que toute autre,

1. *L'Humanisme intégral*, p. 175.

elle pouvait s'adapter, jusqu'à un certain point, à des conditions anormales d'existence. Ce fut une force, mais ce sera une faiblesse. Le féminisme devait d'abord prendre racine sur ce terrain préparé à recevoir toutes les semences, bonnes ou mauvaises, et de là se répandre, par contagion, sur le monde. Mais, somme toute, on ne s'adapte pas à des conditions léthifères. L'illusion ne saurait durer longtemps. On ne tardera pas à s'en apercevoir.

On tâche en Amérique même à revenir à une plus saine conception de la fonction féminine, et l'on cherche, écrit M^{me} Th. Bentzon, dans la *Revue des Deux-Mondes*, « Condition de la femme aux États-Unis », à relever dans l'estime des femmes ce domaine négligé : le ménage, par l'étiquette de « science domestique » dont on le pare. Le fait est typique, et il prouve qu'on commence à comprendre là-bas que rien ne vaat le foyer, pour le bonheur de l'individu, pour la vigueur physique et morale de la race et pour la grandeur d'une nation. Mais qu'on ait besoin de recourir à l'hypocrisie d'une telle étiquette pour ramener au devoir des femmes qui l'ont oublié, cela montre mieux que tout la misérable vanité qui est au fond des revendications féministes.

Néanmoins, M. Ernest Belfort Bax nous dit que dans l'État de Wyoming, où les femmes ont conquis leurs droits politiques depuis 1869, « les hommes ont été éliminés de presque toutes les fonctions publiques, excepté celles d'agent de police, et on est arrivé à ne pas permettre à un homme marié de faire aucun acte légal sans l'autorisation de sa femme ». Avant qu'un tel état de choses pût s'établir en Europe, nous assisterions au plus grand bouleversement qui se vit jamais.

Pour être plus lente en Amérique, l'action destructrice d'un tel esprit n'en est pas moins certaine. Et déjà, nous dit encore M^{me} Bentzon, « parmi ces femmes émancipées, combien sont communs les signes de l'étiisie, la rougeur hectique plaquée aux pommettes, les figures hâves, les

joues creuses, les lèvres pâles, les yeux cernés ! La maladie nerveuse est partout... Un médecin allemand, s'étant établi en Amérique, fut absolument déconcerté par le nombre et la variété des désordres nerveux qu'on venait lui soumettre ; à la fin il annonça la découverte d'un nouveau mal qu'il décora du nom d'*americanitis*. Le chapitre le plus instructif, pour nous autres Françaises, du degré de surexcitation où peut arriver une Américaine est celui qui traite des fausses émotions : passion des élèves pour leur institutrice ; attachements morbides des jeunes filles entre elles ; amours artificielles qui ne sont que l'amour de l'émotion, non pas celui de la personne ; bref, pour tout traduire en un mot expressif qui résume le summum de la surexcitation nerveuse et la perte de tout empire sur soi-même : l'ivresse sèche ». (*Revue des Deux-Mondes*).

Mais le féminisme en Amérique, précisément parce qu'il n'avait pas à lutter contre les traditions séculaires, ne s'est pas exacerbé. Il est resté relativement sage. Il mine la société lentement, il ne cherche point à la bouleverser brusquement de fond en comble. Les théories de l'amour libre y sont à peu près ignorées, et les aberrations dont nous allons nous occuper n'y seraient point admises. Il faut voir là une des raisons, et non des moindres, de son succès momentané.

Nous aurions pu prendre, dans les différents écrits des féministes, ce qui peut dénoncer ces folies. Mais un gros ouvrage, *Psychologie comparée de l'homme et de la femme*, par M^{me} C. Renooz, contient tout ce que nous pourrions trouver ailleurs. Les idées de M^{me} Renooz sont celles qui s'agitent tout au fond de l'âme des féministes. Seulement quelques-unes de celle-ci — elles y viendront — n'ont pas encore osé les exposer, et M^{me} Renooz a osé, voilà tout. Nous devons lui en savoir gré.

Ici nous allons retrouver tous les caractères antisociaux du féminisme ; mais grossis, poussés jusqu'aux dernières conséquences logiques.

Ce gros livre n'a aucune valeur scientifique ou littéraire. En général, l'auteur, qui vise à l'érudition, ne comprend pas les citations qu'elle fait, elle estropie les noms de ses auteurs. Bien qu'elle oppose les sorcières aux savants et l'intuition aux méthodes scientifiques, elle a des prétentions scientifiques, — fort peu justifiées comme on le verra. Rien n'est plus insipide que la lecture de ces divagations, encore que rien ne soit plus révoltant. Évidemment, M^{me} Renooz a beaucoup lu, trop peut-être ; mais elle n'a pas digéré. *La Psychologie comparée de l'homme et de la femme* n'a donc qu'un intérêt documentaire. C'est un document important de socio-pathologie. A ce titre seul, il vaut d'être compulsé.

M^{me} Renooz nous trace tout d'abord le schéma de l'évolution sexuelle : « Les êtres du sexe mâle, écrit-elle, verront peu à peu diminuer leurs facultés sensibles ; les êtres du sexe femelle verront, peu à peu, diminuer leurs facultés motrices » (p. 12). Entendez l'abrutissement graduel de l'homme et la divinisation ascendante de la femme, car « l'abrutissement, c'est l'état psychologique et psychique qui rapproche l'homme de l'animal, c'est-à-dire la diminution de ses facultés sensibles et l'augmentation de ses facultés motrices » (p. 16). Ainsi, l'homme castré, qui se rapproche de la femme, est supérieur aux autres hommes, et la femme, à qui on a fait l'opération de l'ovariotomie, se rapproche de l'homme et devient inférieure aux autres femmes. Continuons : « La gènesflexion n'a été, à son origine, que la soumission de l'homme à la raison de la femme » (p. 146). Vous devinez la conclusion. M^{me} Renooz n'hésite pas à la formuler. Pour elle, les égalitaires sont des femmes faibles. Elle proclame la divinité de la femme.

Il faut instituer le règne de la femme. « La femme forte, dit-elle, vit, intellectuellement, dans un monde brillant de vérité, elle en est le verbe. Elle est ce qui est. L'absolu est dans la région lumineuse de son esprit inaccessible à

l'homme » (p. 217). — « Elle ne se trompe pas. L'homme ne cesse de se tromper » (p. 254). Elle est l'initiatrice de l'homme. « L'homme imite toujours la femme » (p. 260). — « Quand il y a désaccord entre l'homme et la femme, dans la famille ou dans la société, c'est parce que l'homme veut trop raisonner, que la femme est obligée de trop agir » (p. 267). N'entendez par « agir » que le travail manuel. « Une seule loi est à faire : celle qui obligera tous les hommes à travailler, et exemptera toutes les femmes des corvées que l'homme seul peut faire. » Ici l'orgueil vésanique se rejoint avec la méconnaissance de tous les devoirs, le puéril désir d'une domination illimitée, la haine inconsciente de tous les freins moraux et sociaux. Poursuivons ; rien n'est plus instructif : « En réalité, prononce gravement cette dame, déclarer l'égalité des sexes, c'est encore donner à l'homme une position à laquelle il n'a pas droit, c'est encore faire des concessions à la force au détriment du droit, c'est monter l'homme, injustement, à la hauteur morale de la femme » (p. 542). Pour M^{me} Renooz, la magistrature, la justice, le professorat supérieur (les trois robes) sont des fonctions essentiellement féminines usurpées par l'homme. « Il ne faut pas davantage réclamer l'égalité de droit, mais, au contraire, l'inégalité, en revendiquant pour la femme les privilèges de son sexe » (p. 543). Car, ne l'oublions point, « augmenter la liberté et les droits de la femme, c'est marcher vers le progrès, augmenter la liberté et les droits de l'homme, c'est marcher vers la barbarie » (p. 555). — « A la femme, la science qui demande du génie, c'est-à-dire de l'intuition ; à l'homme, l'art qui demande du talent. » (p. 563). Et nous aurons la royauté suprême et définitive de la femme, « Porte du Ciel ! » Et nous lui ferons cette prière que veut bien nous apprendre M^{me} Noémi Dorel (1), disciple de M^{me} Renooz : « O notre Mère tant regrettée, que votre nom soit sanctifié ! *Que votre règne*

1. *Différences sexuelles de la mentalité.*

arrive. Que votre volonté soit faite en tous lieux. Quand reviendrez-vous donner à vos enfants le pain quotidien et le pain spirituel?... Ne nous séduisez pas, mais élevez notre esprit et délivrez-nous du mal, ô Éternelle Bonté, notre Mère, notre Providence. Amen. »

Nous allons reprendre une autre série des caractères de l'esprit féministe. Nous les retrouverons tous, nous le répétons, dans le livre de M^{me} Renooz, assez grossis pour en faire saisir aux plus ignorants des méthodes sociologiques tout ce qu'ils ont de détestable et d'insensé.

Le sentiment de la responsabilité est annihilé complètement chez les féministes, comme chez tous les dégénérés égotistes.

« Le crime féminin, écrit M^{me} Renooz, est toujours raisonné, il n'est jamais impulsif. Mais les motifs qui poussent la femme au crime sont, tous, la conséquence de la situation injuste qu'elle occupe dans la société : les tortures matrimoniales ou les tortures sociales. Ce sont des filles-mères qui tuent leur enfant parce que la société les oblige à tuer leur enfant. Ce sont des femmes qui tuent leur mari parce que le régime matrimonial actuel les oblige à tuer leur mari. » Comme on le voit, le sentiment de la responsabilité n'existe plus. Et c'est d'autant plus significatif que cette idiotie morale coexiste avec les prétentions énormes qu'on affiche si complaisamment à côté. Sans doute, les féministes ne se sont jamais dit que la supériorité dont elles se prévalent implique précisément le vouloir et le pouvoir de dominer les contingences et de s'asservir les circonstances au lieu d'en être le jouet. Elles ne se sont jamais dit que chaque degré qui élève élargit l'horizon moral. Lorsqu'on a la folle prétention de ne se tromper point intellectuellement, on tâche à ne pas faillir. Et ce n'est pas en cherchant des excuses aux défaillances qu'on y parvient.

La démoralisation des féministes est profonde. M^{me} Renooz a l'obsession des sexualités. Son livre contient des

choses ignobles, et il paraît bien qu'elle se complaît dans ces choses : elle y revient à propos de tout et même à propos de rien. Elle a l'imagination dépravée des érotomanes. Je ne reproduis que ce qui peut être reproduit ici, et ce sera suffisant : « L'hommage rendu par un homme à un autre homme est toujours un commencement de commerce unisexuel, alors même qu'il ne va pas jusqu'à l'amour physique » (p. 535). Cette dame, très honorable sans doute, ne voit certainement qu'elle-même dans tout l'univers. Elle n'a jamais su ce qu'étaient la vénération et l'admiration, et ce qu'il y a de grandeur pour l'homme à vénérer l'homme qui est son maître intellectuel ou moral. Elle ne sait pas non plus que c'est par le culte intérieur des grands types de l'humanité que l'homme s'élève jusqu'à eux. Son obsession morbide, son égotisme ne peuvent lui faire comprendre tout ce qu'il y a de pur, de social dans l'admiration sincère, dans l'oubli de soi, dans la communion universelle pour l'éternelle ascension.

Pour M^{me} Renooz, la « pruderie est imbécile ». La pudeur a été inventée par et pour l'homme. L'homme seul est pudique. Elle n'ajoute point, mais elle laisse à penser que l'homme seul doit être pudique. Passons.

Dans les stratifications de la socialité, ce sont les couches supérieures, les plus récentes acquisitions de la civilisation qui, tout d'abord, sont les plus exposées à disparaître. La famille est le dernier stratum, le seul qui soit resté à peu près intact. Or le foyer est le lien de la famille, comme la patrie est le lien des individus, l'humanité le lien des races et l'idéal le lien des consciences. C'est du foyer primitif que sortent toutes les institutions, c'est là que s'élaborent toutes les grandes idées directrices. Actuellement, tous les autres liens sont rompus, les individus et les races se heurtent, les consciences ne se comprennent plus ; mais, puisque le foyer n'est pas éteint, nous pouvons espérer encore. Si le féminisme parvenait à l'éteindre, il nous faudrait renoncer à tout espoir, et attendre,

sur les ruines de nos temples, dans le morne abattement des races déchues, la venue régénératrice des barbares noirs et jaunes.

Chez les féministes, l'asocialité est complète. Le sentiment familial a lui-même disparu. En définitive, l'amour libre est le *credo*, avoué ou non, de ces dames.

Ce qui leur est cher, c'est l'assimilation incompréhensive, inepte du mariage à la prostitution. M^{me} Renooz n'y échappe point : « La femme a dû se vendre pour vivre, dit-elle. La femme se vend en bloc (c'est-à-dire en une fois) dans le mariage, ou en détail dans la prostitution » (p. 163). Nous ne sommes encore qu'au seuil du féminisme. Continuons : « Le mariage éteint l'intelligence de la femme. A moins que la femme n'ait assez de force, de courage, pour conserver sa place et son autorité, qu'elle ne sache défendre sa supériorité morale et intellectuelle. Mais celles-là sont des exceptions, presque toutes se font sottes pour éviter les conséquences de l'envie de leur mari » (p. 379). Naturellement, de telles intuitions conduisent la « sorcière » qu'est M^{me} Renooz à l'apologie de l'adultère (de la femme, entendons nous), et à la glorification des amours libres (pour la femme seulement, ce qui apparaît bien difficile à réaliser). Dans l'adultère, nous dit l'auteur, la femme cherche « l'idéal, l'amour sacré, un esprit qui réponde à son esprit ».

Donc, « le mariage est d'autant moins pris au sérieux que la femme est plus intelligente » (p. 430). Que l'avenir nous préserve de ces « intelligences » et de ces « chercheuses d'idéal » !

Allons jusqu'au bout de ces insanités, afin de nous donner la force de les combattre pendant qu'il en est temps encore, et de ramener les dévoyées qu'elles attireraient par les grands mots dont elles se parent : « L'adultère de la femme, ajoute gravement M^{me} C. Renooz, n'a pas du tout la même signification que celui de l'homme, car l'amour de la femme l'élève, et élève le niveau moral

de l'humanité... Punir la femme qui aime, la condamner pour l'acte qui la sanctifie, pour l'acte qui fait progresser l'humanité, qui élève les facultés les plus nobles de l'esprit, est une action insensée, criminelle même, puisqu'elle attente au progrès de l'humanité » (p. 431). Et encore : « Dans le Décalogue, il était dit : « Tu ne désireras pas la femme de ton prochain. » Ce précepte ne s'adressait qu'à l'homme. L'adultère n'était pas considéré comme pouvant être une faute féminine, et le Décalogue n'a jamais dit à la femme : « Tu ne désireras pas l'époux de ton prochain » (p. 432). Quant à l'adultère de l'homme, cela va de soi, il devra au contraire, être considéré comme « le plus grand des crimes » (p. 434). Dans le mariage et en dehors du mariage, l'autorité de la femme est la seule légitime, « aucune raison supérieure à la sienne ne pourrait la condamner. Son amour n'est-il pas toujours l'expression de sa raison pure ? » (p. 435). « Jamais la femme ne s'avilit dans l'amour. L'homme qui assiste aux succès de sa femme en est fier et presque honoré, il s'en fait une auréole, il s'en pare, il en est plus fier que blessé. Quand il reproche à sa femme sa conduite, c'est qu'il est lui-même accusé et veut se justifier. Quant à la blessure morale faite à la femme par l'homme infidèle, elle est irréparable : jamais la femme n'oubliera... Le mari, au contraire, ne méprise pas sa femme parce qu'elle a aimé et, le premier moment de vexation (*sic*) passé, il revient à elle plus amoureux que jamais. La situation de l'époux envers l'ancien amant n'est pas non plus la même chose que celle de la femme devant l'ancienne maîtresse, etc. » (p. 436). Les pages se suivent et se ressemblent. M^{me} Renooz conclut donc : La femme, « il faut la laisser aimer en toute liberté, il faut légitimer toutes les amours féminines. Quand la femme aime, elle se donne tout entière (1) et

1. Pour d'autres féministes, au contraire, la femme ne doit pas se « donner », un être libre ne cessant de s'appartenir.

ne peut promettre d'aimer un autre homme que celui qu'elle aime. C'est l'amant aimé qui a des droits sur elle, non le mari qui n'est pas aimé » (p. 437).

Il semblerait que nous avons atteint ici le fond du féminisme. Eh bien ! il n'en est rien. Il y a autre chose. Ce qu'elles veulent, nous le savons, c'est se libérer de tous les freins sociaux, de tous les devoirs, de toutes les responsabilités, et débrider leurs instincts et leurs caprices affolés. C'est à peu près la même conception du bonheur et de la liberté qu'ont les enfants mal élevés. Mais, d'après les extraits que nous avons reproduits, on pourrait croire qu'elles le veulent pour toutes les femmes. C'est méconnaître la source même de toutes ces insanités, qui est l'égotisme. La royauté absolue, la divinité que réclame M^{me} Renooz, il ne serait pas difficile de lui faire avouer qu'elle les réclame pour elle-même surtout. Rapportant tout à elle-même, elle n'a en vue qu'elle-même. Nous sommes ici sur les frontières même de la folie. Les féministes les côtoient, mais ne les franchissent point toujours. Et c'est là le danger.

Les citations que nous avons faites doivent être prises au sérieux. Elles expriment très franchement, sauf la réserve qui vient d'être faite, tout l'esprit du féminisme. Et il ne faut pas croire que l'auteur du livre dont nous les avons tirées soit une détraquée sans influence. M^{me} Renooz est au contraire très connue. Elle fut citée avec complaisance par les rédactrices de *la Fronde*. Elle est, de plus, prêtresse d'une petite chapelle qui compte parmi ses fidèles des femmes du monde instruites, respectables, voire même quelques vieux messieurs. Cela s'appelle la « néosophie », et un journaliste a cru devoir, dans *l'Éclair*, consacrer un article de tête élogieux à cette nouvelle secte, dont nous venons d'examiner quelques-uns des dogmes. Il s'extasie devant la « prodigalité » de science de M^{me} Renooz. Nous savons maintenant ce qu'il en faut penser. Il y a donc là un véritable danger social, car, nous

le répétons, cet esprit dissolvant se répand à dose plus ou moins forte, en totalité ou partiellement, dans toutes les classes de la société.

Nous ne voudrions point, non plus, qu'on nous crût dupe d'un procédé trop répandu aujourd'hui. Nous savons quelle soif de publicité sévit en ces temps, et aussi les absurdes paradoxes qu'on lui doit imputer. Dans le livre de M^{me} Renooz, il y a de cela. On sent, à chaque ligne, le désir violent de faire parler de soi, d'attirer l'attention par d'odieuses affirmations. Mais nous savons aussi qu'un tel état d'esprit ne saurait se simuler. Il existe réellement chez les féministes. Il est rigoureusement logique.

Et le remède ? Le remède est en nous. Il n'est pas dans une refonte des lois, il est dans une refonte des caractères ; il n'est pas dans la revision des constitutions, il est dans la revision des motifs moraux ; il n'est pas dans la révolution sociale, il est dans la révolution morale, entendue dans le sens de sa plus grande évolution, de son épuration. Il est, en un mot, dans le développement de la socialité consciente.

Quant à l'effort collectif, il le faut demander aux hommes et aux femmes. Les hommes ont une part de responsabilité dans la psychose féminine que nous venons d'étudier, non seulement par leurs écrits inconsiderés, mais encore par leurs façons de vivre et de comprendre la vie.

A l'avenir, il nous faudra moins personnaliser la gloire. On devra reconnaître qu'une mère est pour quelque chose dans le génie d'un homme, et qu'une épouse ne lui est pas complètement étrangère. Auguste Comte, associant Clotilde de Vaux à sa gloire, nous donne l'exemple. M. Fouillée nous dit que Kant ne cessait de répéter dans sa vieillesse : « Je n'oublierai jamais que c'est ma mère qui a fait germer le bien qui peut se trouver dans mon âme. »

Et puis, il nous faudra moins rechercher les satisfactions de la vanité, moins aimer l'or, mieux aimer l'humanité. Intériorisons nos joies. Elles seront plus pures, plus

intenses et moins onéreuses, moins révoltantes pour les souffrants.

Il faut résolument renoncer à la vie superficielle, détraquante d'aujourd'hui. Pour les femmes sans prédispositions morbides, ce fut l'ardeur fébrile des hommes à s'enrichir par tous les moyens qui leur fit prendre en dégoût le calme bonheur du foyer. Elles ont pris le bruit, les trépidations des machines, qui broient des âmes et des cœurs pour des fanfares ; le tumulte des foules affairées pour de la joie ; les rictus des paralytiques généraux pour des rires ; les coups de revolvers des suicidés pour des fusées, et elles ont voulu entrer dans la farandole infernale...

Quant aux femmes qui se plaignent de la lâcheté de l'homme et de sa cruauté de mâle en rut, qu'elles se pénètrent bien des paroles profondes de Ruskin : « Vous ne pensez pas, certainement, que l'armure du chevalier agrafée par les mains de sa dame fût le pur caprice d'une mode romantique. C'est l'emblème d'une vérité éternelle. L'armure de l'âme n'est jamais bien ajustée au cœur, si une main de femme ne l'a bouclée : c'est seulement aussi lorsqu'elle l'a bouclée lâchement que l'homme perd l'honneur. » La femme n'a donc point à chercher des prétextes en dehors d'elle-même pour justifier ses actions mauvaises, sa méconnaissance des devoirs les plus sacrés, ses petites vanités, ses haines irraisonnées : Nous ne sommes point solidaires seulement physiquement, nous le sommes encore moralement, et chacun a sa part de responsabilité dans le mal qui se fait. Et cela est bon, car c'est la source vive de l'action. Puisse-t-elle ne jamais se tarir ! Le plus grand mal n'est pas d'avoir mal agi, c'est de ne le pas savoir et de chercher des excuses lâches, qui sont des prétextes aux récidives.

La vraie royauté de la femme, c'est le foyer. Si elle l'abandonne, si elle ne sait pas y maintenir l'homme et les enfants, c'est fini de son pouvoir et de son influence. Pour elle, comme pour l'homme, le bonheur n'est pas ailleurs.

A celles qui seraient tentées d'en trouver insipides les besognes et fade la paix qui y règne, nous conseillerons de lire cette lettre de M^{me} Thomas Carlyle (1). Nous voudrions qu'on la fit lire et commenter avec les paroles de S. Kowalewsky et Baskhircheff, rapportées plus haut, dans toutes les écoles et lycées de filles : « Combien de talents sont gaspillés, combien d'enthousiasmes s'en vont en fumée, combien de qualités sont gâtées, faute d'un peu de patience et de résignation, faute d'avoir compris et senti que ce n'est pas la grandeur ou la petitesse de la tâche à accomplir qui en fait la noblesse ou la vulgarité, mais l'esprit dans lequel on l'accomplit ! Je n'imagine pas comment des gens doués de quelque ambition naturelle, ou ayant le sentiment d'avoir quelque valeur peuvent éviter de devenir fous, dans un monde comme le nôtre, s'ils ne se rendent pas compte de cela. Je sais que, pour ma part, j'étais très près de devenir folle quand j'ai fait cette découverte. Vous raconterai-je comment je l'ai faite ? Cela pourra vous servir de réconfortant dans de semblables moments de fatigue et de dégoût. J'étais allée avec mon mari habiter une petite propriété toute en marais tourbeux. C'était un endroit très triste et un séjour fort maussade. A seize milles à la ronde on ne trouvait aucunes ressources ; pas de boutique, pas même de bureau de poste. De plus, nous étions très pauvres, et, ce qui est encore pire, étant fille unique et ayant été élevée en vue « d'une grande position », j'étais brillante latiniste et bonne mathématicienne, mais d'une ignorance sublime pour toutes les choses pratiques. Dans ces circonstances extraordinaires, il me fallut apprendre à coudre ! Je constatais avec horreur que les maris étaient sujets à percer leurs bas et perdaient constamment leurs boutons et que l'on comptait sur moi pour voir à tout cela. Il me fallut aussi apprendre à faire la cuisine et faire du pain. Je n'entendais rien à la fermentation de la pâte et au chauff-

1. Citée par M^{me} Arvède Barine, dans ses *Portraits de femmes*.

fage des fours ; il se trouva donc que ma miche fut mise au four à l'heure où j'aurais dû moi-même me mettre au lit, et je restai la seule personne éveillée dans une maison située au milieu d'un désert. Une heure sonna, puis deux, puis trois ; et j'étais toujours là, entourée de cette immense solitude, le corps brisé par la fatigue et le cœur oppressé par un sentiment d'abandon et de dégradation. Moi qui avais été si gâtée dans ma famille, dont le bien-être était l'occupation de toute la maison, à qui l'on n'avait jamais demandé de faire autre chose que de cultiver mon esprit, j'étais réduite à passer la nuit à surveiller une miche de pain, — qui peut-être ne serait pas du tout du pain ! Ces pensées me rendaient folle, tellement que je posai ma tête sur la table et me mis à sangloter. C'est alors, je ne sais comment, que me vint à l'esprit l'idée de Benvenuto Cellini veillant toute une nuit sur le fourneau d'où allait sortir son *Persée*, et je me demandai tout à coup : Après tout, aux yeux des puissances d'en haut, y a-t-il une si grande différence entre une miche de pain et une statue de *Persée*, quand l'une ou l'autre représente le devoir ? La ferme volonté de Cellini, son énergie, sa patience, son ingéniosité, voilà les choses réellement admirables dont la statue de *Persée* n'est que l'expression accidentelle. S'il avait été une femme, vivant à Craigneputtock avec un mari dyspeptique, à seize milles d'un boulanger, et ce boulanger mauvais, toutes ces mêmes qualités auraient trouvé leur emploi dans la confection d'une bonne miche de pain. Je ne puis dire tout ce que cette idée répandit de consolation sur les tristesses de ma vie pendant que nous vécûmes dans ce lieu sauvage où, de mes trois devancières immédiates, deux étaient devenues folles et la troisième ivrogne ! »

Il convient de citer aussi ces quelques lignes d'une lettre de la femme du président Garfield : « J'ai compris que je ne devais pas être l'esclave gémissant de mes travaux et de mes efforts, mais le maître et le roi, obligeant cha-

que œuvre de me livrer ses fruits les meilleurs possibles. Quant à vous, vous avez été dès longtemps roi de vos œuvres, et vous rirez peut-être, et vous vous étonnerez que j'aie vécu si longtemps sans ma couronne ; mais je suis si heureuse de ma découverte que même vos sourires ne sauraient me déconcerter. Je me demande si là n'est pas, en tout ou en partie, le véritable mal qui est au fond de toutes les lamentations de ceux qui demandent le suffrage pour les femmes. La femme élevée de travers regarde ses devoirs comme une disgrâce, tremble sous leur joug et cherche à les secouer quand elle peut. Elle voit l'homme marcher d'un pas triomphant aux occupations de son sexe, et s'imagine que c'est la nature de son travail qui donne à l'homme sa grandeur et sa royauté, tandis que c'est la manière dont il les accomplit et l'esprit dans lequel il le fait ».

Nous n'avons rien à ajouter à ces fortes paroles. Puisse les femmes les entendre, se bien pénétrer de leur sens profond et suivre l'exemple de ces femmes éminentes ! C'est ainsi qu'elles s'affranchiront de leurs instincts et des voix mauvaises de l'esprit féministe qui sont leurs vrais despotes. Leur premier et fondamental devoir est d'être heureuses, car elles ne le peuvent être qu'en étant dans l'ordre de la nature et de la société. L'enfant des humanités futures doit naître dans la joie. C'est ainsi qu'il sera bon, et qu'il sera fort.

La différenciation des fonctions sexuelles ne doit pas être ramenée à la différenciation des fonctions biologiques chez les deux sexes. Actuellement, cette différenciation biologique n'a qu'un intérêt purement scientifique. C'est par elle que nous pouvons connaître les origines de la division du travail sexuel et l'expliquer. Mais ce qu'il est important de bien établir tout d'abord, c'est que la question du travail des femmes est une question sociologique avant tout, et l'on ne peut espérer de la résoudre qu'en se plaçant au point de vue social.

Nous avons déjà dit que les droits de l'individu sont complets, inviolables, tant qu'ils sont exercés socialement. L'individu antisocial ne peut prétendre à des droits sur la société, l'aliéné ne peut prétendre à faire passer dans les faits les conceptions de son cerveau malade.

Chacun a donc, en principe, le droit de choisir sa profession; chacun est libre de l'exercer comme et quand il lui plaît; mais il doit choisir non pas celle vers laquelle l'inclineraient des motifs purement subjectifs, c'est-à-dire insensés, en dehors de toute raison, mais celle dans laquelle il peut être, nous ne dirons pas seulement utile, mais le plus utile à l'ensemble; et il doit l'exercer non pas comme et quand pourrait l'y inciter une imagination morbide; mais comme et quand l'ensemble a besoin qu'il l'exerce. Pour tout individu social, ce devoir n'est pas imposé, il est accepté comme une démonstration, et il se confond avec son droit. De tout individu qui oppose constamment le droit au devoir, on peut *a priori* dire qu'il a en lui les germes de l'asocialité, de la folie morale ou de l'aliénation mentale.

D'ailleurs, la société, par une lente adaptation à ses conditions d'existence, a fait surgir les motifs déterminants de ce choix nécessaire et a su rendre nécessaire l'unité encore inconsciente, encore seulement pratique, du droit et du devoir (considération publique, respect, estime, amitié, rémunération, etc.). Elle a également, et concurremment, dressé des obstacles logiques au choix nocif (indifférence sociale, réprobation publique, ignominie, misère, etc.).

Ces motifs mécaniques, à défaut des motifs vraiment moraux, qui sont conscients, sont assez puissants pour déterminer dans un sens social les intelligences saines, encore qu'elles n'en démêlent point les raisons supérieures. Ceux qui se prononcent contre ces motifs sont évidemment des insensés ou des asociaux. La société ne les

peut admettre, en fait elle les rejette. Ils sont en dehors du droit.

La question se pose donc autrement qu'on ne l'a posée jusqu'ici. Il ne s'agit pas de savoir, tout d'abord, si les femmes peuvent ou non exercer les mêmes professions que les hommes ; mais si elles le doivent c'est-à-dire si c'est bien en exerçant ces professions qu'elles rendront le plus de services à l'ensemble — et ne confondons pas produits avec services ; si, ainsi, elles trouveront le moyen de développer toutes leurs facultés sociales. Il faut bien remarquer que la société ne saurait reconnaître que des services. Peut-être, ici, les féministes confondent-ils services et produits, et de là découle leur fondamentale erreur. D'ailleurs, ils font beaucoup d'autres confusions aussi grossières, et qui tiennent à leur ignorance sociologique.

« Certes, la femme est capable, nous dit M. T. Funck-Brentano (*L'Homme et sa destinée*), de s'instruire dans tout ce que l'homme peut savoir, mais à la condition de perdre toutes les qualités natives de sa pensée. Sa sensibilité s'émousse, ses sentiments se faussent, la maternité lui devient douloureuse, l'éducation des enfants incompréhensible, et la population décroît, la société se désorganise, la race se corrompt. » Ce n'est donc pas là qu'elle peut rendre le plus de services et les services essentiels, et il semble bien que la société, et la femme elle-même, paieraient fort cher les médiocres produits de l'industrie féminine, qui ne feraient, au surplus, qu'encombrer les magasins et accroître le désordre économique dans lequel nous nous débattons.

Nous n'avons pas à établir si le rôle afférent à chaque sexe a une origine biologique. Ce serait sortir de notre cadre. Il nous suffit de constater qu'il est, couronnement d'une évolution cent fois séculaire, social avant tout ; et à le bien remplir, là est le devoir. Là aussi est la santé de l'âme, la possibilité du bonheur. On ne rompt pas des

habitudes lentement acquises et transmises par des générations innombrables sans occasionner un désordre intérieur et extérieur qui fait souffrir. Et pour les cas monstrueux, pour ceux chez qui toute mémoire morale semble abolie, chez qui la sensibilité est obtuse, il y a la réaction du groupe qui se défend contre l'élément dissolvant ou perturbateur, mécaniquement, en le détruisant ou en le rejetant. La différence physiologique entre l'homme et la femme ne suffit point à expliquer l'impossibilité où est la société de s'assimiler le travail des femmes et les désordres qui se produisent partout où la femme sort du foyer pour entrer à l'usine. La femme est plus faible physiquement et intellectuellement que l'homme ; mais il y a des hommes qui sont plus faibles que certaines femmes, et la société accepte leur travail. Le sort de la société n'est pas lié nécessairement à quelques onces de matière cérébrale, ni à la grosseur des muscles.

D'autre part, on n'a trouvé pour justifier le travail des femmes que des arguments tirés d'une conception erronée du droit, de sophismes puérils sur l'indépendance absolue de l'individu et d'observations superficielles des phénomènes sociaux.

M. Emile Durkheim, dans *La Division du travail social*, a fort bien montré comment la division du travail sexuel fonde la solidarité conjugale. L'organisation est une hiérarchie et une spécialisation de fonctions. Là où il y a la moindre division du travail, la moindre différenciation des fonctions, la plus grande homogénéité, là est la moindre solidarité, le minimum de vie. L'homogénéité, faut-il le répéter après Spencer, est instable ; l'égalité des éléments, c'est le chaos, c'est la guerre. « Le plus remarquable effet de la division du travail, nous dit Durkheim, n'est pas qu'elle augmente le rendement des fonctions divisées, mais qu'elle les rend solidaires. Son rôle n'est pas simplement d'embellir ou d'améliorer les sociétés existantes, mais de rendre possibles des sociétés qui sans elle

n'existeraient pas. Faites régresser au delà d'un certain point la division du travail sexuel, et la société conjugale s'évanouit pour ne laisser subsister que des relations sexuelles éphémères ; si même les sexes ne s'étaient pas séparés du tout, toute une forme de la vie sociale ne serait pas née. Il est possible que l'utilité économique de la division du travail soit pour quelque chose dans ce résultat, mais, en tout cas, il dépasse infiniment la sphère des intérêts purement économiques ; car il consiste dans l'établissement d'un ordre social et moral *sui generis*. »

Le travail des femmes, c'est l'avilissement et l'asservissement de la femme, parce que c'est la fin de la solidarité conjugale, de la famille. Des sociétés primitives non différenciées encore, qui n'étaient pas sorties d'un communisme bestial, ont pu n'en pas souffrir. Il ne saurait en être de même dans nos sociétés organiques, ou en voie d'organisation, et où l'éducation, la protection de l'enfant doivent être prolongées très tard. C'est ce qu'il convient de montrer.

La femme à l'atelier n'est qu'un odieux procédé d'exploitation de l'homme ; comme l'homme, d'ailleurs, devient alors un moyen d'exploiter la femme.

« A travail égal salaire égal », disent pompeusement les féministes. Formule vide, qui n'atteste que le vide intellectuel et l'incapacité de faire les distinctions nécessaires ! Dans l'évaluation du travail, il n'y a pas que le temps de présence à l'atelier, ni même le produit brut, quantitatif qui comptent. Il y a aussi la qualité et l'invention, la promptitude avec laquelle l'ouvrage a été exécuté (et dans les conditions présentes de notre industrie, cela a une grande importance), le lieu de production, et aussi son opportunité. Le travail de la femme, comme tout travail d'exploitation, est un travail de camelote, de coulage, qui ruine souvent l'industriel peu scrupuleux qui l'entreprend et toujours la nation qui, stupidement, le favorise.

Aujourd'hui, il faut faire vite et régulièrement, et ceci dépend de la force disponible ; il faut pouvoir fournir, au besoin, une grande somme de travail. Tout cela est compté, et sera d'autant plus compté que le travail des femmes se généralisera, dans la rémunération du travail, et démontre l'inanité de la formule : « A travail égal, salaire égal ». De ce qui précède, il ressort clairement que l'application de cette formule — si elle pouvait s'appliquer — serait l'élimination presque complète de la femme du bureau et de l'atelier (sauf pour quelques métiers exceptionnels : les diamantaires, par exemple).

Si la femme est admise à l'usine, c'est parce qu'elle s'y offre à meilleur marché, et par cela même elle avilit le salaire de l'homme. De plus, elle augmente le chômage dont elle-même souffrira par répercussion. L'homme devient à son tour, par sa plus grande force et sa plus grande régularité de productivité, un moyen de faire baisser le salaire féminin, et c'est ainsi qu'on oppose les deux sexes sur le champ économique. La société se défend, car elle ne peut s'immuniser contre le travail des femmes. Elle le supporte temporairement, à travers de graves désordres, mais elle le rejette aussitôt qu'elle le peut. Aussi, le salaire de la femme ne sera jamais un salaire normal ; mais uniment un salaire d'appoint. Voici l'indépendance rêvée des féministes : non seulement la femme reste dépendante du mâle, qui la fait vivre alors, non pas parce qu'elle est la compagne, la moitié, la gardienne respectée du foyer, l'éducatrice première des enfants — elle n'est plus rien de cela — mais parce qu'elle est la femelle, et de plus elle subit l'autorité souvent tyrannique et infâme, du patron et du contremaître. C'est évidemment une déchéance.

La vie individuelle n'acquiert son plein développement que dans la vie sociale. Il n'y a que les superficiels et les impulsifs qui peuvent voir là un antagonisme qui serait absurde. L'accomplissement du devoir est la condition du

bonheur vrai. Et la souffrance est salutaire qui nous ramène brutalement à cette conception.

Le féminisme, l'esprit du féminisme, est une maladie sociale très grave qui obscurcit la conscience. Nous croyons que le travail des femmes sera, par l'exagération même des désordres qu'il produit, par la désagrégation des sociétés qui n'auront plus la force de réagir, un moyen douloureux, héroïque de guérison.

Il n'est pas de profession qui ne soit envahie par les femmes, assoiffées d'indépendance, égarées par des apparences, déroutées par leur ignorance du social, entraînées par la clameur des instincts et les arguties des rhéteurs. Il est peu de foyers, hélas ! où restent encore la mère, l'épouse, la fille, où l'enfant puise l'enseignement bienfaisant de l'exemple, où l'homme rentre avant que les cabarets ne soient fermés. La maison est sale, en désordre, et le dégoût vient d'y être autrement que pour dormir. Pour beaucoup d'ouvriers, même ce foyer dégradé n'existe plus, et c'est le garni infâme, la promiscuité des filles et des apaches, la gargote suspecte et le bar qui sont les lieux où l'on se revoit sans plaisir, et où chacun achève de tarir ou corrompre la sève généreuse de son âme. Ce qui est pire, c'est, pour l'enfant, la rue et ses contacts impurs, d'où, pour une grande part, la redoutable et montante criminalité juvénile. Et l'on peut voir dans nos faubourgs, le samedi, le dimanche et le lundi surtout, des familles entières, si l'on peut leur conserver ce nom, hommes, femmes, enfants, attablés des heures et des heures dans les bars, devant l'alcool, mornes, abrutis, ou excités jusqu'à l'ivresse qui met pour un instant du rire douloureux sur leurs faces flétries.

Il suffit d'un faible effort de la pensée, trop pénible encore, sans doute, pour nos professionnels du paradoxe et de l'originalité, d'une observation quelque peu attentive des faits pour trouver la cause du mal dans le travail des femmes. Il est très agréable pour la vanité de saper avec

esprit les vieilles idées sur lesquelles vit le monde. On parle d'émancipation, de droits, — jamais de devoirs ; on fait des comparaisons ingénieuses, des analogies bizarres ; on raille agréablement, — ça dispense de penser ; on a de la verve ; on sort de l'ordinaire, du banal ; et comme, après tout, on flatte les mauvais instincts, trop heureux de trouver là leur justification et leur prétexte, on a du succès ; des névrosés vous applaudissent, — on est dans le mouvement. Oui ! mais le malheur, c'est que de si belles choses ne restent point dans le milieu artificiel, faux qui les a couvées, et qui au fond ne les prend pas au sérieux ; cela pénètre peu à peu les idées, les mœurs, passe dans les actes, dans les habitudes. La femme du peuple perd la notion de ses devoirs et va à l'atelier, où sa dignité, sa pudeur, sa santé vont sombrer avec son bonheur. Elle devient la serve et la réserve de la prostitution. C'est dans les usines que les proxénètes vont recruter leurs victimes : certains ateliers sont en même temps des lieux de prostitution, lorsqu'ils n'en sont pas des écoles. La femme à l'atelier a pour corollaire la femme au trottoir. Sous le régime industriel moderne, de travail intensif, de régularité, d'exactitude, toutes conditions que la femme, pour mille raisons, ne peut remplir aussi bien que l'homme, celle-là sera toujours en état d'infériorité. Lamentable chair à exploitation, elle ne peut subsister de son infime salaire d'appoint, et si elle ne se marie pas, ce qui tend à devenir la règle dans de telles conditions, elle est trop souvent contrainte d'ajouter au salaire du jour les profits infâmes de la nuit.

La prostitution se développe non seulement parce qu'il est inéluctable que le salaire de la femme, salaire d'appoint, ne puisse la faire vivre, nous n'avons pas la superstition économique ; mais surtout parce que le travail de la femme, antisocial, est profondément démoralisateur. Lorsqu'on a perdu le sens de son devoir primor-

dial, il n'y a aucune raison pour qu'on conserve le sens des autres devoirs.

En étudiant les phénomènes sociaux, surtout pathologiques, on est arrêté par un enchevêtrement confus de causes et d'effets. Ici, nous n'y échappons point. Voici, toutefois, de quelle manière a dû s'effectuer ce processus. D'abord, chez les simples, chez les mal équilibrés, l'écroulement définitif des vieilles idées directrices, des anciennes croyances régulatrices du passé n'ayant pu être compensées par un effort intérieur, une volonté d'être par soi-même et l'énergie de chercher en soi et autour de soi des nouveaux motifs d'agir, il s'est produit nécessairement un obscurcissement de la conscience, le sens social s'est émoussé. Les idées les plus fausses ont pu surgir sur les prétendus droits de l'individu. On a pu admettre la possibilité de délier la famille et la société. La femme a voulu son indépendance, l'homme a cru pouvoir profiter soit comme mari, soit comme patron de cette situation, et la femme a travaillé. La femme, absente du foyer, rien ne subsiste qui y maintenait l'homme, l'attirait et ennoblissait sa vie. La femme est déchue, l'homme ne la garde que pour la satisfaction de sa luxure de brute alcoolique ; elle perd toute dignité et toute pudeur, et il suffit qu'elle trouve profit à trafiquer de son sexe pour qu'elle se rue à la prostitution. D'un autre côté, l'homme ne se marie plus, parce qu'il n'espère ou ne veut plus fonder une famille, — et lorsqu'elle n'y va pas de son plein gré, la fille roule à la prostitution parce qu'elle ne trouve plus à se marier. A l'atelier, des compagnes plus expertes l'y engagent et lui montrent l'exemple. La prostitution, à son tour, achève de détourner l'homme de son devoir, et la famille se désagrège complètement. Puis, les jeunes gens qui ont grandi au sein de ces familles désunies, qui ne connaissent point la douceur des conseils maternels, qui n'ont pas eu l'exemple réconfortant d'une vie droite, ces jeunes gens sont prédisposés à toutes les erreurs, à

toutes les déchéances. Il y a là une série de causes et d'effets très complexes — nous en oublions — qui contribuent à creuser la plaie. Mais, à l'origine, nous trouvons l'esprit égotiste, l'esprit féministe, où viennent s'alimenter tous les instincts nocifs. De là, toute l'œuvre de démoralisation subséquente.

Cette démoralisation est activée encore à chaque génération. Dans de telles conditions, la dégénérescence est fatale. Les femmes stériles, à seins plats, chlorotiques, hystériques, etc., sont les produits les plus certains de la salle d'études, de l'atelier et des tracasseries de la concurrence vitale qui, abattant souvent les athlètes du muscle et du nerf, a bien vite fait de broyer des femmes prédisposées à toutes les névroses.

Aujourd'hui, nous avons des femmes artistes, avocats, médecins. Il y en a qui façonnent les métaux. « On nous représente, dit P. Leroy-Beaulieu, les ouvrières de Staffordshire, adonnées à la fabrication des clous, noires de suie, musculeuses, charnues, repoussantes. » D'autres descendent dans les mines. Faut-il rappeler *Germinal*, les mœurs de la Mouquette ? Citons à tout le moins cette éloquente description de Disraëli (*Sybil*) : « Ils sortent ; la mine vomit les forçats et le puits ses esclaves ; la plaine est couverte de leur multitude ; la forge silencieuse et les machines immobiles : On voit sortir des troupes de jeunes gens des deux sexes, hélas ! bien que ni leur vêtement ni leur langage n'indiquent la différence, tous sont vêtus comme des hommes, et des blasphèmes qui feraient frémir des hommes, souillent des lèvres qui ne devraient prononcer que des paroles de douceur et d'amour. Et cependant, ce seront là, quelques-unes sont déjà les mères d'Angleterre. Mais comment s'étonner de la hideuse grossièreté de leur langage, quand on songe à la sauvage rudesse de leur vie ? » D'autres enfin peinent dans les porcelaineries, dans les briqueteries. « Dans les Landes, dit Leroy-Beaulieu, on a vu des femmes travaillant comme

des hommes aux terrassements de chemins de fer. »

En Allemagne (1895), pour 5.600.000 ouvriers employés, il y a 1 million de femmes. De 1882 à 1895, l'augmentation a été de 53 0/0 pour les hommes et de 79 0/0 pour les femmes. On compte, au total, 6 millions 1/2 de femmes salariées. En Angleterre et aux États-Unis, il y a 20 femmes pour 100 hommes employés. Dans l'industrie, aux États-Unis, le nombre des femmes a augmenté en dix ans de 62 0/0, alors que celui des hommes ne s'est accru que de 46 0/0. En Autriche, il y a 5.700.000 femmes salariées. De même en Italie. En France, nous allons atteindre 7 millions, — plus du tiers de la population féminine totale (19 millions 1/2), près de la moitié du nombre des femmes adultes (14 millions 1/3), — dont 3 millions 1/2 d'employées et d'ouvrières et 1 million 1/2 de travailleuses en chambre. Et dans ce total ne sont pas comprises les fonctionnaires ni les domestiques.

Par rapport à la population féminine, la France (35 0/0) occupe donc le troisième rang. Le premier appartient à l'Autriche (47 0/0), le second à l'Italie (40 0/0).

Nous avons déjà parlé du développement inquiétant des maladies nerveuses, qui sont le résultat le plus clair de cette « émancipation » de la femme. Notons-en un autre, qui est pour le moins aussi grave. C'est Glasson (*Le Mariage civil et le divorce*), cité par Starcke (*La Famille dans les différentes sociétés*), qui va nous l'indiquer : « La famille, dit-il, telle que nous la comprenons, formant une véritable société fondée sur le sang, jouissant de droits vis-à-vis de ses membres, destinée à se perpétuer, rattachant le présent au passé par les ancêtres, et le reliant à l'avenir par les enfants, cette famille-là n'existe plus aux États-Unis. »

M. L. Franck, dans les conclusions qu'il déposa à la Cour de Paris en cause de M^{lle} Jeanne Chauvin, disait qu'il existe actuellement en France 5.607.239 femmes majeures, hors mariage, veuves, filles célibataires et

femmes mariées sans enfants, qui n'ont ni foyer à garder, ni enfants à élever. M. Franck constatait lui-même que 5.677.806 femmes françaises exerçaient alors des professions indépendantes. Si le travail des femmes est une cause d'éloignement de l'homme pour le mariage (désordre du logis, prostitution, affaiblissement des principes moraux et du respect dû à la femme, diminution de la pudeur et de la chasteté chez celle-ci, etc.), on peut considérer aussi qu'il est une cause d'éloignement de la femme pour le mariage (goûts d'indépendance, égotisme, amitiés équivoques, brutalité et alcoolisme, manque d'égards de l'homme, crainte morbide de la maternité et de ses devoirs, etc.).

Mais la société ne peut subir le travail des femmes, qui est anormal. Elle tend, par un réflexe de défense, à l'éliminer toujours; car sa propre existence est en jeu. Les procédés d'élimination sont multiples; le principal et le moins cruel serait, s'il y en avait une, l'opinion publique. A son défaut, il y a les conséquences physiologiques du travail des femmes, qui sont la dégénérescence, la stérilité, la folie et la mort; le chômage provenant de la surabondance des bras; l'insuffisance du salaire, etc... Nous nous bornerons à citer quelques exemples.

Un médecin à l'École normale supérieure des institutrices de Paris, M. Dujardin-Beaumetz, a signalé à l'Académie de Médecine, en 1888, la fréquence, chez les élèves, de l'aménorrhée, de l'hystérie, de l'excitabilité, etc.

D'après de Candolle, une grande proportion de ces sujets, dans les cantons de Genève et de Neuchâtel, entre chaque année dans les asiles d'aliénés. Sur 183 personnes appartenant à l'enseignement et admises dans les asiles de l'Angleterre, Shaftesbury comptait, en 1882, 135 femmes. Suivant Bebel (*La Femme*), « la manipulation du mercure, dans la miroiterie entre autres, constitue autant dire un arrêt de mort pour le fruit des femmes enceintes ». Ch. Gide note que le travail des femmes à la fabrique est

cause de l'effroyable mortalité infantile de 60 o/o dans l'année qui suit la naissance. Dans son livre sur *Le Travail des femmes au XIX^e siècle*, Paul Leroy-Beaulieu écrit : « On signale la phtisie cotonnière, le retentissement du métier mécanique dans la poitrine de la tisseuse, la chaleur des salles où s'impriment et s'apprêtent les étoffes. . . Dans l'industrie de la soie, l'on nous dénonce le tirage des cocons et le cordage de la filoselle ; l'un avec le mal de bassin, les vomissements de sang, les fièvres putrides, la phtisie qui sur huit malades fait six pulmonaires ; l'autre avec ses ophthalmies. Autre part, l'on nous signale les tailleuses de cristal, toujours penchées sur leur roue, toujours les mains dans l'eau, aspirant les débris de verre. Le docteur Espagne fera une effrayante peinture des maladies physiques que cause la machine à coudre et de la funeste influence que cet instrument exerce sur la fonction menstruelle et sur le système génital. Un autre viendra nous décrire les maladies des dentellières ; c'est-à-dire la faiblesse de la vue, résultat du travail assidu et minutieux à l'aiguille, l'irritation et la rougeur des paupières produites par la poussière du blanc de plomb ; il nous dénoncera l'intoxication que cette même poussière, en s'introduisant dans les voies digestives et respiratoires, détermine chez les ouvrières occupées à l'opération du battage ou à l'ajustement et à l'application des dentelles blanches. » Et les allumettières, les sucrières, avec la terrible nécrose, le mal chimique, la bronchite, la phtisie ! . . .

Aux États-Unis, si la dégénérescence n'est pas plus profonde, c'est que les mariages se font avec des étrangers, et que la race était vigoureuse ; mais des symptômes significatifs témoignent du mal, et les maladies nerveuses deviennent un véritable danger public.

Le travail de la femme tend à acquérir en extensité ce qu'il perd en intensité, et c'est le *sweatingsystem*, les journées de quatorze heures à l'atelier, prolongées encore

de deux ou trois heures à la maison. L'épuisement du système nerveux ne se fait pas attendre, avec toute la série des misères physiologiques qui en découlent.

Autre et terrible procédé d'élimination : le chômage, — le chômage dont on souffre d'autant plus que le salaire, même dans la bonne saison, est insuffisant. Nous ne citerons qu'un fait, d'autant plus caractéristique qu'il s'applique à des privilégiées. Dernièrement, dans le département de la Seine, pour 115 places d'institutrices, il y avait 6.847 candidates. Que vont faire les 6.732 autres ? Et il s'agit ici de privilégiées...

Enfin, le troisième grand procédé d'élimination, c'est le salaire de la femme, qui n'est et ne reste en général qu'un salaire d'appoint, ce qui empêche la femme, fort heureusement d'ailleurs, de conquérir cette indépendance absurde, antisociale, qu'elle se flattait d'obtenir en travaillant.

Voici quelques chiffres : à Amsterdam, un tablier (1 heure 1/2 de travail) est payé 4 centimes ; à Nimègue, le même travail n'est payé que 2 centimes 1/2. La couturière, en Hollande, gagne 1 fr. 25 par jour au maximum.

En Allemagne, les salaires de l'ouvrière ne sont guère plus élevés. A Berlin, l'ouvrière qui gagne 10 francs par semaine est une privilégiée. « A Breslau, on a comme moyenne des salaires, pour la grande majorité des ouvrières, 6 marks (7 fr. 50) au maximum, et il y en a un nombre assez considérable qui ne gagnent que 3 à 5 marks par semaine. » (*Le Monde économique*).

En Autriche, la situation de la femme qui travaille est atroce. M. Funck-Brentano (*La Science sociale*) cite une enquête qui a été menée par les syndicats de Vienne : « Chez les couvreurs, dit-il, la femme prépare et porte le matériel par des échelles jusqu'au toit, et gagne pendant la bonne saison 70 à 75 kreutzers par jour, aussi maltraitée par les maîtres que par les ouvriers, qui se déchargent de tous les gros travaux sur elle. » Chez les

maçons, la situation de la femme est la même. « Elle prépare et porte le mortier, ordinairement sur la tête, par poids de 12 à 15 kilos. De plus, la journée accomplie, elle doit éteindre la chaux vive jusqu'à 11 heures et minuit, et gagne à ce labeur d'esclave au plus 5 florins par semaine. Quand elle ne retourne pas dans son pays, l'hiver, elle gagne sa vie en ramassant la neige à coups de pelle. Et tout cela vit de café le matin, de café à midi, avec des pommes de terre, et de café le soir, avec du pain, habite à dix et quinze dans les locaux, hommes, femmes, enfants ensemble, quand on ne séjourne pas dans les fours à chaux abandonnés. Dans la plupart des industries, 5 fl. par semaine est considéré comme un salaire élevé. » La mortalité est énorme par suite de fausses-couches, intoxication, tuberculose. On constate des morts par excès de travail. « Un médecin constate la mort de faim d'une ouvrière en plein travail ! Les brodeuses de perles d'or travaillent onze heures par jour et gagnent 4 fl. 20 par semaine. Leur tâche est tellement lourde qu'elles ne la supportent que pendant quelques mois ; d'ailleurs, pendant l'été, il n'y a point d'ouvrage. Les ouvrières en chambre ne gagnent que 3 florins. »

En France, le salaire de la femme atteint la moitié de celui des hommes (*Enquête de l'Office du travail sur les salaires*). La moyenne des salaires, pour l'ensemble des industries, est de 3 fr. 95 pour l'homme et de 2 fr. 10 pour la femme. Pour la Seine seulement, on trouve une moyenne de 5 fr. 15 pour les hommes et 3 francs pour les femmes. La situation de l'ouvrière à Paris est caractérisée par ce mot typique que nous emprunterons au livre de M. Charles Benoist (*Les Ouvrières de l'aiguille*) : « Une brodeuse est aux pièces, et, de 8 heures du matin à 7 heures du soir, orne des casquettes à raison de deux ou trois sous. Elle gagne, à ce métier, 11 fr. 50 par semaine. Comment celle-là fait-elle pour vivre ? Une de ses voisines répond : « Elle est entretenue, heureusement ! » Et c'est

vrai, hélas ! heureusement ! » M. Du Maroussem (*La Question ouvrière*) note que, pour la fabrication des bébés en carton, une mouleuse habile gagne 3 francs par journée moyenne de seize heures. Quarante-cinq métiers féminins ne rapportent que 390 francs par an, soit 1 franc par jour. Sur 100 employées de commerce, 30 seulement peuvent vivre de leurs salaires.

Accumuler les faits et les chiffres serait fastidieux. Cependant, nous tenons à dire quelques mots de l'intervention législative contre les abus de l'industrialisme à propos du travail des femmes. On veut forcer la société à s'assimiler le travail des femmes, et l'on a recours à la réglementation et à tous les procédés empiriques. Ceci est déjà, pour le sociologue, l'indication certaine que le travail des femmes est pathologique. On oublie que des phénomènes qu'on prétend contenir dans les règlements sont trop complexes, trop actifs pour ne pas les déborder de toutes parts. Toute protection légale économique se fait nécessairement contre ceux-là mêmes qu'on se propose de protéger. La réglementation du travail des femmes, c'est un moyen de réduire encore son infime salaire, et par là celui de l'homme. Nous nous hâtons d'ajouter que le devoir de l'État est, néanmoins, d'intervenir s'il le peut.

Voici le vœu que M^{me} Vincent faisait adopter à un Congrès féministe :

« 1^o Journée de travail, pour les femmes et les jeunes filles, limitée à six heures ;

« 2^o Interdiction du travail de nuit aux femmes, filles mineures et aux enfants ;

« 3^o Interdiction du travail aux femmes enceintes, deux mois avant et deux mois après leur accouchement ;

« 4^o Interdiction des professions reconnues insalubres, aux femmes, filles mineures et aux enfants ;

« 5^o A travail égal, salaire égal ;

« 6^o Les conseillers prud'hommes et prud'femmes seront

chargés de veiller à l'application de ces règlements dans les ateliers et manufactures ;

« 7° Application de ces dispositions à toutes les femmes, filles mineures et enfants employés dans les usines, fabriques, ateliers, manufactures, magasins de l'État ou de l'industrie privée. »

Il est évident que la conséquence immédiate d'une telle réglementation, à supposer qu'elle fût effective, serait la fin presque totale du travail des femmes, et nous y applaudirions fort.

Nos législateurs ne sont pas aussi révolutionnaires, et ils se contentent des demi-mesures qui sont l'hypocrisie du *statu quo*.

La réglementation est une entrave à l'industrie, et elle substituerait aussitôt, soit le travail masculin, soit le machinisme au travail féminin. Or, en France, depuis les débuts de la réglementation de 1892, que l'on suit jusqu'en 1895, ni depuis celle du 30 mars 1900, rien de semblable ne s'est révélé. En 1893, il y avait 338.486 femmes occupées dans l'industrie ; en 1895, on en comptait 445.712. C'est donc que la réglementation n'a eu aucun effet, ou que les patrons se sont dédommagés de la gêne qu'elle leur causait en réduisant encore les salaires. Peut-être faut-il admettre cette dernière hypothèse, à tout le moins pour celles qui, réellement, ne pouvaient échapper à la surveillance, ni emporter de l'ouvrage à domicile. Mais dans l'un ou l'autre cas, la situation pour les ouvrières n'est pas meilleure : ou surmenées, ou affamées, ou prostituées.

Le travail des femmes généralisé est le signe certain d'un profond malaise social. On devait donc chercher le remède dans la panacée simpliste de la législation. Nous n'y aurons pas recours. Nous ne proposerons pas d'interdire le travail des femmes, ni d'y mettre des obstacles légaux plus ou moins hypocrites. La loi ne pourrait qu'aggraver le mal, sans rien empêcher.

S'il est faux de dire que le travail des femmes est un dérivatif de la prostitution, puisque, au contraire, celle-ci germe et se développe à l'atelier, plonge ses racines dans le même terreau d'indiscipline et d'inconscience, et n'est que trop souvent déterminée par l'insuffisance du salaire, il n'en est pas moins vrai que, pour quelques femmes, le travail est une condition — déplorable certainement, momentanée sans doute, mais indéniable — de vie, de honte ou de mort. Dans ce cas, l'interdiction absolue du travail pousserait ces femmes, chez qui fermentent déjà les instincts nécessaires, à la prostitution. D'autre part, il est une foule de circonstances que la loi rigide et mécanique ne peut prévoir, auxquelles elle ne saurait s'ajuster toujours. Au surplus, la loi ne pourrait, en s'attaquant à l'un des effets, atteindre la cause : l'esprit féministe, antisocial, qui se manifesterait alors d'autres façons et produirait des désordres à tout le moins aussi funestes.

C'est en nous, on ne saurait trop le répéter, qu'est le remède. C'est en nous et sur les autres qu'il faut agir énergiquement. Il y a tout une éducation à faire : de l'enfant, de la femme, de l'homme. L'enfant est l'innocente victime de notre empirisme paresseux et inintelligent. « Aujourd'hui, a écrit M. le docteur Thulié, dans un livre que tous les sociologues ont lu (1), aucune mère n'a la notion exacte de son métier de mère, aucune femme ne connaît, ou même ne soupçonne, les soins qu'exigent, non seulement l'hygiène de l'esprit et l'éducation intellectuelle de l'enfant, mais encore l'hygiène et l'éducation de son corps. Elles ignorent les obligations de leur propre organisation, les devoirs de leur vie fonctionnelle, et de son corollaire, la vie sociale. »

Les féministes veulent jouer un rôle. Si ce désir est sincère, qui les en empêche ? Voici de la beauté à former, de la pensée à éveiller, de la vie à créer ! Et cela ne vaut-il pas l'abrutissant labeur de la fabrique, où l'anémie et

1. *La Femme, essai de sociologie physiologique.*

l'hystérie les guettent ? Et même, pour les autres, pour les exceptionnelles dont on nous parle toujours, que valent les productions, oubliées déjà, d'une Staël, à côté de la création d'une mère dont le ventre fertile, le cœur sublime et le cerveau sain donnent à l'humanité une lignée de génies, de saints et d'apôtres ?

Semons, d'un geste large, la vérité morale, qui est la vérité sociale, éveillons en l'être humain la conscience de l'humanité, et chacun retrouvera, claire et féconde, la notion du devoir. Vous n'avez pas d'autre droit, disait Comte, que celui de remplir tout votre devoir. C'est une parole qu'il faut faire entendre aujourd'hui.

Si les détraquées du féminisme théorique ou pratique semblent se multiplier à notre époque, au point de mettre en péril tout ce que l'humanité a de pur, de beau et de bon, et tout ce qu'elle est susceptible de réaliser encore, il est bon de constater, — ceci rassure, — que les femmes d'un esprit élevé, celles qui veulent vraiment et consciemment le bonheur de leurs sœurs ont, plus que nous encore, le dégoût de ces agitatrices agitées.

Dans un livre écrit par une femme pour des femmes surtout, M^{me} Anna Lampérière (1) ne propose pas aux femmes une indépendance antisociale absurde ; mais, ce qui vaut mieux, la dignité harmonique de la vie, la beauté de la fin individuelle atteinte par une contribution consciente à la fin sociale. Elle s'est préoccupée de trouver à la femme un champ d'activité qui soit autre que celui de son compagnon et qui, ainsi, ne l'oppose pas à lui ; qui corresponde à ses facultés naturelles, à ses désirs, à ses tendances ; qui soit assez vaste pour pouvoir s'offrir à toutes les femmes, assez beau pour ne pas porter atteinte à leur dignité, et assez varié pour se prêter à toutes les conditions, et M^{me} Lampérière a fort judicieusement vu et montré que ce ne pouvait être qu'en faisant de la

1. *Le Rôle social de la femme.*

femme, « dans le grand sens du mot, la « ménagère », ménagère individuelle et ménagère sociale, collaboratrice, non concurrente de l'homme ». Et elle ajoute plus loin : « La femme doit construire la vie avec des matériaux que l'homme lui fournit ; une exacte correspondance intellectuelle est indispensable entre le producteur et l'organisatrice ; ils ne doivent pas l'ignorer l'un et l'autre, mais leur respective action doit être claire pour l'un comme pour l'autre ; tandis qu'il lui apporte sans réserve le produit de son effort, elle doit être à même de reconnaître ces matériaux divers et savoir les employer rationnellement pour assurer à l'individu, comme à la société, la plus grande somme de bien-être, de progrès et de bonheur possible. Le jour où l'un et l'autre comprendraient ainsi leur rôle, il deviendrait évident qu'en confiant à la femme le soin d'organiser sa vie et ses ressources, l'homme reçoit d'elle bien plus qu'il ne lui donne. Le devoir matériel qu'il remplit se récupère en des prospérités qu'elle lui assure : il la protège, elle l'élève : ils sont quittes, ou plutôt ils échangent la joie d'une réciproque considération, — cette fameuse considération que les féministes cherchent un peu partout, sans la trouver d'ailleurs. »

On ne saurait mieux dire, et il est heureux que la réaction contre le courant régressif, dans lequel des esprits faux, mal renseignés, dévoyés ou ataviques, menaçaient de nous entraîner, commence à se faire, et, comme on devait le prévoir d'ailleurs, que ce soient précisément les femmes qui entrent les premières dans cette ligue progressiste de défense sociale.

Nous voudrions insister sur ce petit livre d'un intérêt si grand. Nous citons encore : « Pour assurer le plus de bien-être possible à sa maison, la femme aura, non pas à ajouter un salaire au salaire du mari, mais à augmenter la « puissance d'achat » de ce salaire... On voit des femmes travailler de l'aube à la nuit, même au delà, afin de gagner

un salaire dérisoire ; et, pour y parvenir, elles négligent leur maison, elles se fournissent, chez le plus proche regrattier, de denrées hors de prix, elles apprêtent en hâte une cuisine sommaire qui rebute leur mari et le pousse au cabaret... C'est pour être aussi complètement fermées qu'elles le sont à l'idée de beauté que les vies d'ouvriers sont parfois si tristes, si douloureuses, si sombres et si âpres. « Une joie infinie est perdue pour le monde faute de cultiver le sentiment du beau », disait Channing bien avant Ruskin ; c'est cette joie perdue, qui ne coûterait rien, pourtant, par où se relèveraient bien des courages, se vivifieraient bien des énergies, s'affirmeraient bien des dignités. Que de remaniements faciles dans les intérieurs les plus pauvres suggérerait cette notion de la beauté introduite par la femme ! »

M^{me} Lampérière convient également qu'il y a tout une éducation à entreprendre pour lutter contre les idées fausses, l'ignorance, l'égoïsme, et l'esprit féministe qui n'est qu'un composé social de tout cela.

L'œuvre de régénération sociale est laborieuse. Elle sera longue. Notre effort n'en doit être que plus vigoureux et plus discipliné. C'est par l'éducation que nous combattons les instincts et les préjugés.

Les femmes de cœur et d'intelligence ont une grande tâche à remplir : donner aux femmes du peuple le goût et l'orgueil du foyer, le sens de l'économie, de la propreté et de l'hygiène, etc. En un mot, débarrasser leurs cerveaux de tous les préjugés, de toutes les erreurs, de toutes les futilités serviles, et les conduire amicalement vers la beauté et la vérité. La joie des foyers heureux sera contagieuse, et l'usine, l'atelier exploités, meurtriers et corrupteurs pour la femme, seront peu à peu désertés. L'homme sera mieux, chez lui, au milieu des siens, bien soignés et heureux, qu'au cabaret, au milieu des ivrognes abrutis et méchants. Et il ira où il sera mieux. L'opinion publique deviendra sévère

pour le travail des femmes (1), et les mariages se multiplieront, la famille se reconstituera.

Ce sera long ; mais il faut croire que cela sera réalisé enfin par notre effort, et agir passionnément. L'humanité ne fera pas faillite. Elle montrera que l'intelligence est plus forte que l'instinct.

Contre le travail des femmes, les lois ne peuvent rien, mais les mœurs peuvent tout, et l'opinion publique est un maître dont on ne transgresse point les ordres, à défaut de ceux de la conscience. Certes, des déclassées, des dévoyées et des inadaptées-nées, il y en a beaucoup, et il y en aura toujours. Mais il faut que les femmes qui ne le sont qu'occasionnellement puissent à l'avenir être préservées contre leur propre entraînement, contre la contagion, contre les nécessités anormales ; elles ont droit à la famille, à l'amour, au bonheur sain, pur et fécond du foyer.

1. Elle commence à l'être déjà. Un rédacteur du *Bulletin de l'Union pour l'action morale* a traduit l'extrait d'un article paru dans *Scribner's Magazine*, dont l'auteur est une femme : M^{me} Helen Watterson Moody. Il est bon de le reproduire ici : « Ceux qui considèrent attentivement les tendances de la vie moderne et s'intéressent à ses résultats voient clairement que, nous autres femmes, nous nous surmenons jusqu'à la déchéance physique et la superficialité intellectuelle. C'est nous qui portons la part la plus pesante de la création. Nous paraissions vouloir nous faire accroire, à nous et au monde en général, que la grande vertu est celle qui consiste à se fatiguer. Je voudrais qu'au contraire nous puissions nous élever à une appréciation de notre valeur physique et de notre dignité telle que nous devinssions aussi honteuses de l'épuisement (sauf dans les cas d'extrême urgence) que nous le serions de toute autre immoralité physique également grave. Et pour ce qui est de l'extrême affaiblissement dont nous nous glorifions plutôt aujourd'hui, que peut-on en dire sinon qu'il n'est pas plus digne de respect que n'importe quel autre éloignement de la nature, et qu'il démontre non pas tant une capacité générale qu'une incapacité particulière à faire un choix sage et convenable dans les affaires de la vie ? Et, dans une certaine mesure, il indique aussi un sentiment amoindri de la dignité personnelle, en ce que nous nous laissons fouetter chaque jour, comme des esclaves, par le fléau des devoirs multiples. »

CHAPITRE IV

L'ANTIMILITARISME, L'ANTIPATRIOTISME

Partout où les partis font du brouillard, ce serait le rôle des démocrates conscients d'allumer des torches.

N'être pas nationaliste ne peut aller jusqu'à contester des vérités essentielles, et le noble désir de pacification universelle ne doit pas nous détourner du devoir de rechercher la force. Ce qui condamne d'abord le parlementarisme, ne l'oublions pas, c'est qu'il est une cause de débilite nationale. La paix, sans doute, est une condition de liberté ; mais la force aussi. Il est une paix qui est celle de la momie, comme le faisait remarquer Proudhon, et il est une liberté qui n'est que la désagrégation d'un cadavre. On ne veut ni de cette paix, ni de cette liberté-là.

Les pacifiques ont un idéal très élevé, et c'est de cette cime qu'ils jugent. Ils se placent au-dessus des nations ; mais leur logique est viciée puisque les nations existent. Certes, il est bon d'avoir de hautains propos, de dépasser les petits faits présents, de tâcher à comprendre l'avenir ; mais ce ne peut être qu'après avoir compris le passé et s'être appuyé sur les grandes réalités du monde. Or ils raisonnent ainsi : la guerre est de la mort et de la destruction, l'armée est le moyen de la guerre, donc, « à bas l'armée ! » la patrie est le prétexte du militarisme, donc, « à bas la patrie ! » Ils ne se sont pas demandé si la patrie n'est pas une de ces grandes réalités du monde, et précisément l'ouvrière de la paix positive.

La patrie, c'est la terre des pères, c'est la terre des

morts, — la plus grande, la plus constante, la plus évidente réalité sociale. Dès qu'on se reconnaît des pères communs et qu'on a conscience des morts qui nous gouvernent, — de plus en plus, disait Comte, — on a une patrie. Sinon, il n'est pas de patrie, en effet ; mais il n'est plus d'efforts continus, plus de société ; l'individu n'est plus qu'un être absurde, sans ressort et sans but, qui naît au hasard, pour s'agiter dans le vide durant quelques révolutions de soleil, et mourir dans le désespoir.

La patrie est un sentiment et un fait. Le sentiment est très ancien. Le fait, pour nous, est récent, car il implique un état social avancé. La patrie française, par exemple, a mis des siècles à se constituer, par le fer, le feu, l'effort continu des générations. Aujourd'hui, elle est un groupement organique de familles qui sont liées par les mêmes traditions, le sang, le langage ; qui ont reçu le même héritage de richesses, de gloire, de sentiments, d'idées. Et ainsi, elle est aussi indispensable à l'ordre social qu'au progrès de l'humanité. Une nation a un tempérament physiologique, psychologique et moral. Ce tempérament se manifeste dans la variété infinie des caractères individuels. Une France qui serait seulement radicale socialiste serait sans doute fort profitable aux meneurs du parti radical socialiste, elle ne le serait point pour elle-même ni pour l'humanité. Ce qui est sa force, sa vitalité, son génie, c'est la diversité des éléments dont elle est composée, mais dont la combinaison lui est propre. Un royaliste, un catholique, un socialiste, un protestant français, qui sont différents par la logique, le caractère, le sang, les nerfs, d'un royaliste, d'un catholique, d'un socialiste, d'un protestant allemands, sont également nécessaires à la nation française, aussi bien qu'à la liberté. Ils sont ce qu'ils sont pour des raisons françaises ; ils représentent des moments différents de la vérité française ; ils sont les produits du milieu français ; ils ne sortent point de la réalité française.

Il en est de même pour les autres pays. Chacun son âme.

La Révolution, qui a émietté jusqu'aux fondements de la société, n'avait touché à la patrie que pour l'exalter. Il fallait bien que ce torrent eût un lit. C'est ce qui a préservé la société française de dissolution totale.

Cela durera-t-il ? Ne peut-on prévoir déjà les redoutables conséquences de la logique jacobine ? Qu'on détruise l'organisation des groupes nationaux, comme on l'a fait des autres groupes sociaux, et il n'y a plus que la masse désordonnée, impuissante des individus s'agitant sans raison dans cette vague abstraction qu'est l'humanité.

Ainsi, aux réalités se substituent les abstractions. Entendons-nous. Nous voulons dire que la société et l'humanité ne sont rien s'ils ne sont formés de rien. Or, si la société est de ce qu'elle est composée, les groupes organisés, politiques, économiques, moraux, la province, les corporations, les coopérations, la famille, etc., de même l'humanité ne sera que composée de patries. L'individu est l'unité de la famille, la famille l'unité de la commune et du groupe, la commune l'unité de la province, le groupe l'unité de la fédération économique, la province et la fédération économique les unités de la patrie, et la patrie l'unité de l'humanité.

La patrie est donc un groupe organique. Et au nom de l'humanité même, c'est-à-dire au nom de la paix organisée, il ne s'agit plus de le faire disparaître ; mais de le fortifier, et d'abord d'assurer son indépendance. Or, dans l'état actuel de l'Europe, nous n'en voyons pas d'autre que l'armée.

Mais il faut que l'armée soit un moyen et non un but ; qu'elle garde, mais qu'elle n'épuise pas. Elle est au service de la nation, elle n'est pas la nation. Il faut aussi qu'elle soit uniquement pour la défense nationale. On doit applaudir au soldat qui refuse de mettre son épée au service d'intérêts qui ne sont pas ceux de la nation tout

entière, mais seulement d'un parti. Il rappelle ainsi la mission — exclusive — de l'armée. Et il est inadmissible qu'on refuse le service militaire au nom de telle ou telle croyance personnelle.

Celui qui fait partie de la société française doit satisfaire aux conditions d'existence de cette société. Son refus n'est pas de la liberté, c'est du parasitisme ; et le parasitisme détruit, en fait, toute liberté. Il n'y a de liberté de fait que dans l'état social, et toute association exige de ses membres une discipline, d'autant plus rigoureuse que l'association est d'un degré plus élevé.

Mais il semble, il le faut dire, que la caserne soit destinée à l'avilissement du citoyen. La salle de police et les injures y suppléent la volonté. On mène par la peur. On prépare des héros en les tenant dans la constante terreur de petites misères. Pour le peuple surtout, le service militaire est un lourd impôt. C'est du désordre dans les familles, de la faim pour des femmes et des enfants. Et peut-être cela pourrait-il être un bien, si c'était pour tous une leçon de solidarité sociale. Dans cet accomplissement pénible du devoir civique, riches et pauvres, savants et illettrés pourraient apprendre à se connaître et à s'aimer. Cette égalité dans le service militaire serait la préparation à l'égalité dans le service social. Mais, alors, il faudrait que chacun entendît bien la haute nécessité de cette obligation, y vît bien une préparation sérieuse à la défense du pays et pût remplir dignement, sans se sentir diminué, réduit à un matricule, ce devoir supérieur. Eh bien ! lorsqu'on passe des mois et des mois aux mêmes revues d'astiquage, aux mêmes défilés, aux mêmes maniements d'armes, qu'on se sent en contact avec toutes les bestialités, dans une promiscuité répugnante, et traité comme une bête malpropre et mauvaise, on subit, la rage au cœur, la rougeur au front : on n'accepte pas. Voilà où s'alimente l'antimilitarisme, dans ce qu'il a de justifié. Et voilà où est le danger.

Il est possible de transformer cela. Pour se faire obéir, il faut se faire comprendre, à tout le moins se faire aimer. La salle de police ne suffit, ni même Biribi. On n'impose pas le sacrifice. Il ne vaut que s'il élève et s'il est accepté.

Des officiers qui ne seraient pas que des fonctionnaires pourraient beaucoup. Et puisqu'ils peuvent, ils se déshonorent de ne vouloir pas.

En une démocratie, toute institution, en dehors de son objet direct, et par les moyens mêmes où elle tend à le réaliser, doit participer à l'éducation des citoyens. Toute institution qui rabaisse au lieu d'élever va contre la démocratie. Elle est à réformer.

M. Gaston Moch, ancien capitaine d'artillerie, propose les milices. C'est à voir. Elles coûteraient, suivant ses calculs, 800 millions. Le budget actuel étant de 1.100 millions de francs, l'économie réalisée serait de 300 millions. Ce qui n'est pas à dédaigner. D'autre part, les citoyens seraient affranchis des trois années de service militaire.

Mais tout cela n'est pas l'essentiel. L'essentiel est de savoir la force réelle que représenteraient les milices, et leur capacité éducatrice. Nous avons eu deux exemples. Celui des États du Transvaal et celui de la Suisse. Le premier, qui serait contre les milices, n'est pas décisif, car les Boers étaient trop inférieurs en nombre et ont commis des fautes au début; quant au deuxième, celui de la Suisse, dans la répression, à Genève, des troubles de la grève des employés de tramways, qui serait pour, il prouve une énergie prompte, mais ce n'est pas suffisant. Autre chose est de réprimer une émeute, autre chose est d'arrêter une invasion. D'ailleurs, la Suisse renonce à ce système et s'arme pour garder son indépendance.

Nous n'avons aucune compétence pour traiter ces matières. Qu'on diminue seulement la durée du service militaire, qu'on institue une milice sédentaire, il n'importe. Ce qui importe, c'est que l'armée soit une force vraiment pour le pays, et non une cause d'épuisement; un moyen, et non

un but ; un service national, et non un service gouvernemental ; et qu'elle aide à faire des enfants qu'on lui envoie, non des avariés et des alcooliques, mais des hommes francs, braves et dignes.

Le mal profond de ces temps est la lâcheté, cultivée soigneusement par la surenchère de la démagogie électorale. Ce n'est pas la paix que nous voulons, au fond, ce sont les sacrifices de la guerre que nous redoutons. Si nous nions nos devoirs envers la patrie, ce n'est point pour en assumer d'autres, plus lourds, envers l'humanité, c'est pour nous délier de tout devoir social. Et si nos politiciens encouragent, plus ou moins ouvertement, cet instinct antisocial, c'est qu'ils se débarrassent ainsi d'un contre-poids gênant. A voir la facilité avec laquelle ils entretiennent en ce pays la guerre civile, on ne peut ajouter foi à la sincérité des phrases déclamatoires. Elles ne sont peut-être que le refus d'accomplir un effort pour une idée, de peiner pour quelque chose qui ne soit pas de l'or ou de la volupté.

Il y a encore d'autres éléments suspects dans l'antimilitarisme qui contredisent l'idéal pacifique. L'armée est une organisation. Comme telle, elle limite les puissances de la finance et de la politique. C'est là, pour la démocratie, une solide raison d'y tenir. Nous n'avons pas à combattre les groupements, les activités sociales qui sont en dehors du pouvoir politique ; mais, au contraire, à en susciter le plus possible.

On ne suppose point que nous voulions faire l'apologie de la guerre. Elle fut un grand instinct, elle n'est plus qu'une survivance. Toutefois, si elle nous paraît être le scandale de la raison, elle est préférable à la bassesse des appétits, à la vilenie des foules, au suicide.

Une pratique aussi universelle et aussi constante a eu sa raison d'être. Si la paix était facile et pouvait être l'œuvre de la faiblesse et de la lâcheté, si la guerre n'avait été un facteur d'évolution, l'humanité eût disparu, ou, à

tout le moins, fût rentrée dans la primitive bestialité.

Elle coûte cher. D'après M. de Foville, la guerre de 1870 a coûté à elle seule plus de 30 milliards. L'armée absorbe un douzième du revenu, ce qui veut dire que chaque ouvrier travaille un mois par an pour elle. La dépense annuelle totale de l'Europe, pour ses armées, est de 10 milliards. Mais a-t-on fait le compte de la politique et de la finance ?

Elle tue, mais la bataille économique aussi fait des victimes, — et nous ne lui devons rien de grand. Comparons, pesons. Nous savons déjà que la gloire fait mieux les hommes que le lucre.

La guerre fut éducatrice. Or la paix n'a pu être encore que l'inertie ; l'inertie, la corruption, la fin des races. Toute civilisation est d'origine militaire. « La guerre a été nécessaire, dit Proudhon, d'une nécessité de justice, à l'éducation du genre humain. Ne voyez-vous pas que la justice, de même que l'amour de la liberté, est dans la mort ; que ceux-là seuls sont dignes de vivre et de commander qui savent mourir ; que tout le reste est servile, *ad servitatem nati.* »

Si la paix est possible aujourd'hui, c'est grâce à la guerre qui a constitué les nations et discipliné la brute ancestrale. « La guerre ne visait qu'au groupement, dit encore Proudhon, et à l'équilibre des forces politiques ; il s'agit maintenant de l'organisation des forces économiques. Or à quoi servirait, pour la solution de ce nouveau problème, la guerre et son tribunal de sang ? »

La seule condamnation de la guerre qui vaille, c'est que la force paraît s'être déplacée depuis l'anthropopithèque. Toute la politique est là de rechercher la plus grande force nationale, et de la servir. Elle n'a pas d'autre rôle, et c'est celui dont se soucient le moins nos politiciens. Il n'y a qu'une politique positive, la politique nationale, Mais l'armée est-elle une force pour une nation ? Nous voyons surtout qu'elle la déprime, l'entrave et la ruine.

Qu'elle s'impose encore, cela est une autre question. Mais une maladie aussi s'impose : est-ce à dire qu'elle soit une force, et surtout qu'il faille l'aimer ? « Si la France était plus forte, nous dit Barrès (1), l'injustice diminuerait dans le monde ». Nous le croyons, et qu'elle diminuerait dans la France même ; mais si elle était forte de la force moderne, qui produit, qui pacifie, qui libère ; non de la force illusoire d'un Bonaparte qui, stupidement, s'écrase à Waterloo et à Sedan. S'emparer du capital humain, de la réserve sociale accumulée par des siècles de labeur, de génie, d'ordre, et le dépenser d'un coup, le gaspiller en une heure de folie nationale, cela peut paraître de la force à ceux qui se complaisent aux apparences, mais il faut faire le compte après. La force vraie, celle de coordination sociale et d'impulsion, est celle qui meut, qui produit, qui se nourrit d'elle-même, et non qui se dépense. Il faut considérer la force par rapport à la société. Le canon est de la force comme la montagne Pelée, — contre les hommes.

Nous ne conseillons pas le passivisme national, on le sait. Nous ne sommes pas de ceux qui proposent d'éteindre l'âme nationale. Il ne faut éteindre aucune âme, aucun foyer d'énergie. Pour nous, sans être « nationaliste », nous savons que nous sommes Français, que nous nous rattachons ainsi à un passé qui, jusqu'à un certain point, détermine notre mode de penser et d'agir ; mais nous ne pouvons admettre que cela nous fait fatalement l'ennemi irréductible de ceux qui sont déterminés par leur hérédité et leur milieu à d'autres modes de penser et d'agir. Il nous semble, au contraire, que cette diversité est une division du travail fécond, un concours puissant, et que nous sommes, hommes de toutes races, les collaborateurs, inconscients aujourd'hui, conscients peut-être demain, d'une même œuvre. Si un certain polygénisme établit ce déterminisme des différenciations ethniques, convergentes

1. *Scènes et doctrines du nationalisme.*

d'ailleurs, il faut se souvenir qu'il se restreint, à mesure qu'on recule dans le passé, pour se réduire, au berceau, à un monogénisme initial. C'est le fond de notre humanité.

Nous sommes bien des produits de notre terre et de nos morts, mais non une somme simple. Nous sommes des combinaisons d'où sortent des originalités qui font de nous des personnalités progressives, de volonté efficace. Nous brisons ainsi le cercle de la fatalité, nous éperonnons le destin. Nous ne sommes plus des revenants, nous sommes des vivants. Et même, les gestes lourds du passé ignoré, nous les revivifions. Nous ne les répétons qu'en les jugeant ; et ainsi nous les étendons ou les circonscrivons, nous les disciplinons à nos fins. Nous n'abdiquons pas notre pouvoir d'arrêt, qui est le meilleur de notre volonté. Si nous sommes les continuateurs des morts, nous sommes aussi, vivants, créateurs d'habitudes, modeleurs de mentalité à notre tour. L'individu est quelque chose. Le moi est plus qu'un reflet. Sans doute, l'individu ne s'affirme que par rapport à la société ; mais la société nationale elle-même ne s'affirme que par rapport à l'humanité. L'humanité, — entendons, pour notre époque, l'ensemble convergent des nations civilisées, — est en formation. Toute tentative de développement égotiste, individuelle ou nationale, est, en fait, une régression, une révolte insensée contre les lois de l'évolution positive, un désordre ; donc une désagrégation, et d'abord de soi. Psychologiquement, tout égotisme absolu est de la folie. Cela vaut pour une nation.

Quoi qu'il en soit, la paix est dans l'ordre ; elle est dans la force, non dans la veulerie. Car la paix désirable est positive ; elle n'est pas la mort, elle est l'action. D'aucuns imaginent que la patrie est la cause de la guerre, ou l'armée. C'est là une erreur. L'instinct guerrier vient de la haine. L'esprit de haine lève de l'ignorance, de la disette, du désordre. Il a inventé les armes, ce ne sont pas les armes qui l'ont nourri. Quant aux frontières, ce n'est pas

la haine de ceux qui sont au dehors qui les a dressées, c'est l'amour de ceux qui sont dedans.

D'autre part, ne voyons-nous pas, à l'heure présente, que les haines de partis, de croyances, de classes, l'emportent sur celle des races ? C'est en chantant l'*Internationale* qui « sera le genre humain », qu'on tape sur ceux qui ne servent pas les dogmes du jour. A une manifestation populaire, nous avons pu voir, boulevard Rochechouart, une vingtaine d'humanitaires assommer à moitié un ouvrier — leur compatriote — qui avait cru devoir crier : « Vive la France ! »

La guerre a eu sa fonction dans l'humanité. Nous ne pouvons que le regretter, comme nous regrettons que la mère souffre tant d'être féconde. Mais la mère aime son enfant dans sa souffrance, l'humanité a aimé sa grandeur dans la guerre. Très sincèrement, nous croyons que la paix est maintenant possible ; et d'abord à l'intérieur, par la liberté. Les patries européennes sont constituées, ou elles le seront avant peu. L'Autriche-Hongrie reste une menace de conflits, précisément, remarquons-le, parce que les nationalités qu'elle englobe ne sont pas indépendantes. Non seulement la patrie n'est pas la cause de la guerre, comme on le dit dans les réunions publiques, mais elle est la condition de la paix. Non seulement elle n'est pas la haine, mais elle est l'amour. On ne peut aimer l'humanité qu'à travers la patrie.

Comme la guerre, l'autorité, la liberté, la paix ne sera que si elle représente la force. On ne l'établira donc pas par le désarmement, qui est un renoncement, un triste aveu de débilité nationale. Actuellement, la première nation qui désarmerait serait envahie, et ce serait le signal d'une conflagration universelle, la guerre pour longtemps. La meilleure garantie de l'indépendance nationale est encore de faire entendre à l'extérieur, ce que disait Paul-Louis Courier aux ministres de la Sainte-Alliance, « qu'il y a peu de plaisir à conquérir des gens ne voulant pas être conquis ».

Ce ne sera non plus par l'arbitrage, qui est insuffisant et ne peut être qu'une transition. Il ne vaut qu'appuyé sur des armées ; mais il habitue à la pratique du droit. Il prépare une justice universelle ; mais la justice n'est efficace que dans un état de société organisée, ou elle n'est qu'une hypocrisie au service de la ruse. Ne nous leurrions point. Présentement, les nations ne se soumettront aux sentences arbitrales que si elles savent qu'elles ont le même nombre de fusils, si le sort des armes leur paraît douteux, et surtout si le litige est de peu d'importance. Par exemple, la France ne peut confier à un tribunal international la solution de la question d'Alsace-Lorraine.

Non ! la force ne prime pas le droit. Bismarck, d'ailleurs, a dit exactement : « La force précède le droit ». Mais le droit qui n'est pas une force n'est pas le vrai droit, comme la liberté qui n'est pas l'action n'est pas la liberté de fait.

La liberté ne peut être que dans la société organisée par les associations, la paix ne peut être que dans l'humanité organisée par les patries.

Les patries sont les composantes de l'humanité. Elles n'ont pu se constituer que par la guerre. Ce fut la fonction réelle de la guerre. Si le sentiment patriotique s'affaiblit, elle reparaît. Si nous retournons au chaos primitif, nous revenons fatalement aux origines belliqueuses, la guerre universelle de chacun contre tous. Ce qui est la France actuellement, divisée, déchirée par les partis est une indication. Si le sentiment patriotique était plus fort, nous voudrions au moins réaliser la paix qui dépend de nous, à l'intérieur.

Que sont les partis ? Ceux qui les mènent se disent eux-mêmes des militants : ce sont des bandes militaires pour la conquête des pouvoirs — et du budget — par tous les moyens. Ils revivifient la force du mensonge, de la violence, de l'argent dans la société.

La confusion des peuples, ce serait la guerre. On ne saurait trop le répéter, la paix, comme la liberté, ne saurait être le fait que de groupes constitués. Supprimez les organisations nationales, et vous n'avez plus, sur le globe, qu'une cohue d'êtres désorbités qui se heurtent. La différenciation des peuples est nécessaire à la paix, comme leur constitution propre à leur plein développement. L'unité politique apparaît aussi contraire à la force sociale que l'unité de pensée à la vérité humaine. Plus les peuples se différencieront, plus ils auront besoin les uns des autres ; plus solidaires ils seront, mieux organisée sera l'humanité.

M. Alfred Naquet a fait cette juste marque (1) : « Une nation n'est forte que si elle évolue selon sa loi propre. A imiter les autres, elle s'amointrit, parce que les qualités acquises n'ont jamais le degré de puissance des qualités natives ».

Il ne faut donc pas que la France, qui est une force dans l'humanité, s'affaiblisse. De même, au nom de la paix future, il ne faut point que l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, etc., disparaissent. L'action politique n'a pas d'autre objet. Lorsqu'elle n'est pas strictement nationale, elle n'est plus, nocive, qu'une tyrannie ou une exploitation des partis. L'action politique positive d'une démocratie n'a qu'un but : l'organisation du groupe national ; elle n'a qu'un moyen : l'éducation des citoyens.

1. *L'Humanité et la patrie.*

CHAPITRE V

PESSIMISME ET SOCIALISME

Des croyances, des sentiments, des idées, des traditions dont vivait le monde, rien ne subsiste. La société actuelle n'a donc qu'une activité apparente. Elle épuise les énergies du passé, elle ne les renouvelle pas. Elle est galvanisée par les expédients politiques.

L'humanité a subi toutes les conséquences désagrégeantes de la phase critique de ses ondulations évolutives. Elle s'est saturée d'analyse. Elle a bu le calice du doute et de la négation jusqu'à la lie. Noblement, elle a immolé tout ce qui faisait sa joie et sa force.

Mais elle est à bout. Il faut que des sentiments, des croyances, des concepts nouveaux s'élaborent et convergent, qu'une conscience collective s'affirme intensément. L'homme aspire à se sentir en communion avec l'homme pour reconstituer, dans une solidarité plus grande des éléments et une complexité plus riche de l'ensemble, tout ce qui était épars, dissous ; pour, aussi, harmoniser ce qui était opposé.

Dans ce procès on a pu accorder un rôle prépondérant au socialisme. Or ses agitations présentes témoignent qu'il est impuissant à reconstituer.

Sans doute, avec Fourier, Saint-Simon, Pecqueur, Cabet, Infantin, Proudhon, Leroux, Considérant, le socialisme s'annonçait régénérateur. Vraiment il enflammait l'âme populaire. C'étaient les enthousiasmes de 1848, les tentatives puérides, l'espoir indéfectible, l'héroïsme des barricades. Comparons seulement les conceptions gran-

dioses d'un Fourier et d'un Saint-Simon à la systématisation pénible d'un Marx. C'était là de quoi exalter ! On refaisait le monde, la société, l'univers !...

Des utopies ? Hé, oui ! Mais pas plus fausses à coup sûr, moins absurdes en tout cas que les programmes collectivistes, la chimère de l'État-Dieu, et, certes, plus humaines. On échouait piteusement à Ménilmontant et au Texas, comme à Rive-de-Gier, à la Coopération socialiste, et au Palais syndical d'ailleurs, mais on forgeait des volontés. Le collectivisme fait des députés et des ministres. Cela vaut moins.

Aux premiers socialistes, il n'a manqué que le sens du relatif, la notion de la complexité des faits sociaux et la connaissance des lois principales de leur évolution pour qu'ils donnassent au peuple une discipline suffisante.

Néanmoins, le néo-socialisme, il le faut reconnaître, a fourni parfois des expédients utiles. Il a, de plus, posé le problème économique avec éclat. Mais, devenu un parti, il disparaîtra avec les partis dès que la démocratie s'organisera. Il appartient à la phase critique.

Le socialisme n'a pu donner un aliment à la conscience, régler les esprits, remplir les cieux, dénouer le drame de la raison et du sentiment, formuler des principes et s'y tenir. Et par son fatalisme économique, son idolâtrie législative et son messianisme révolutionnaire, il a été déprimant. Il a nié l'efficacité de l'effort.

Mais la critique socialiste, nous le répétons, eut son utilité. Elle a signalé tout ce qui reste de barbarie dans notre civilisation raffinée. Cette critique, pour véhémence qu'en fût la forme, fut précise. Elle fut juste.

Notre constitution sociale est viciée profondément, la vie est retirée de tous les organes supérieurs, l'âme n'est plus. Un mécanisme de réflexes fonctionne encore ; mais à contresens, le plus souvent. La misère suscite la haine, et la haine aggrave la misère. En fait, il n'y a plus de société. Aucun lien ne subsiste entre les hommes. On

reste groupé comme le sont les troupeaux, par les chiens et les barrières, par la compression extérieure.

Dans les stratifications du caractère social, comme pour l'individu qui tombe dans la dégénérescence, la folie ou la sénilité, les plus récentes conquêtes de la civilisation ont d'abord disparu ; puis, successivement, les autres. Aujourd'hui, il ne reste, à peu près intact, que le premier stratum, le plus ancien, la famille. Et déjà, nous pouvons constater les signes certains d'une prochaine dissolution, par la prostitution, le cabaret, le divorce de plus en plus facilité par les lois et par les mœurs, le « droit de l'enfant », l'État éducateur et père de famille, le féminisme, etc...

Lorsque toute idée directrice est absente, lorsque dans la conduite des individus comme dans celle des États les expédients se substituent aux principes, lorsque plus rien ne relie les hommes et que tout les oppose, lorsque l'ordre n'est qu'apparent et ne se maintient que par une contrainte mécanique, non par le jeu libre des énergies harmonisées convergentes, on peut dire qu'il n'y a plus de société ; car l'humanité ne nous représente alors qu'un amas confus, amorphe, d'individus en lutte, ouverte ou sourde, les uns contre les autres, où la victoire n'est même pas assurée aux plus forts, aux plus vaillants ; mais toujours aux moins généreux, aux moins scrupuleux.

Les esprits absolutistes conçoivent le progrès comme la rupture complète et définitive des traditions. Ils aspirent à des recommencements chimériques. Or ce n'est qu'avec l'acquis du passé, les lentes et laborieuses élaborations ancestrales que nous préparons l'avenir. La science elle-même nous dit par ses successives expériences tout ce que la tradition comporte de vivant et de fécond. « Sans la tradition, dit M. Séailles, le mouvement n'est plus le progrès, il détruit ce qui est au lieu de l'achever par ce qui doit être » (1). Un sens social normal ne s'exprime pas

1. *Essai sur le génie dans l'art.*

seulement dans l'espace, mais encore et surtout dans le temps. Or le lien qui nous rattachait à nos ancêtres ayant été rompu, il devait en être de même du lien qui nous rattache aux contemporains.

Avec le culte des anciens disparaît naturellement celui du foyer. La cause du déracinement est là. La centralisation ayant concentré dans les grandes villes toute la vie sociale, la pensée, l'art, le luxe, le plaisir, l'argent, etc., aucune idée dominante ne retenant l'homme à la chaudière familiale, ce fut l'exode lamentable de tout le sang pur de la nation vers les villes corrompues et corruptrices, les « villes tentaculaires » du poète Verhaeren. Là, dans ces monstrueuses agglomérations, aussi léthifères pour l'âme que pour le corps, disparaissent les dernières lueurs des saines croyances ; là, la conscience et même l'instinct de la socialité se perdent définitivement. On se sent plus étrangers, plus ennemis, l'opinion publique cesse d'être un frein, le succédané des volontés aux heures des défaillances, et rien n'entrave plus la ruée féroce des appétits. *Væ victis !*

Mais les victimes, à mesure qu'elles deviennent plus nombreuses élèvent leurs voix. Leurs clameurs se font plus menaçantes. Elles se comptent. Si l'idéal est mort, si la raison, l'humanité ne peuvent plus unir les hommes, il n'en est pas de même de l'envie et de la haine exacerbées. Les foules entrevoient alors la possibilité d'opposer leur masse disciplinée à la force sociale captée pour l'oppression. A tort ou à raison, elles se sentent en dehors de la société, et elles se préparent à lutter sans merci. L'alcoolisme, la dégénérescence, la criminalité latente, tout le déchet pitoyable de nos civilisations centralisées sont le coefficient redoutable de la misère en révolte.

Nous en sommes là de cette période tragique de transition entre la phase de l'instinct et celle de la conscience. Si l'on se borne à l'analyse sèche de cet état de choses, certes il est triste de vivre à cette époque ; mais si l'on

s'élève jusqu'à la synthèse sociologique, si l'on fraternise non seulement avec nos contemporains, mais encore avec tous les hommes qui nous ont précédés et avec tous ceux qui nous suivront, combien la vision des choses s'éclaire ! Il ne faut pas chercher l'ordre dans le détail, qui est l'erreur de l'étatisme ; mais dans l'ensemble, qui est la vérité méconnue de la liberté.

Le plus grand danger des époques de transition, c'est le développement naturel, dans les âmes les plus belles, de la conception pessimiste du monde. Nous disons que c'est un danger parce que cette conception, pour justifiée qu'elle soit, affaiblit la source des énergies qui peuvent contribuer à abréger ce stade nécessaire du procès évolutif, chez ceux-là même dont l'action serait la meilleure.

Quelques spécialistes n'ont vu dans le pessimisme qu'un tempérament, une force dégénérative : l'inaptitude psychique de s'adapter au milieu. Or c'est là un cas assez rare, tout aussi rare que l'optimisme absolu, dont le caractère nous apparaît d'une même nature, d'une même impuissance d'idéalisation, mais exprimée d'une humeur différente. L'adaptation parfaite au milieu est aussi mauvaise que l'incapacité absolue de s'adapter à ce qu'il y a d'essentiel et de vivant dans le monde, puisqu'elle a pour résultat certain de fixer les formes sociales dans lesquelles nous vivons et de fataliser la nature. Prendre son parti de l'iniquité et du mal, c'est les permettre. En fait, dans les périodes organiques, c'est la société qui s'adapte à l'homme. Ne pas distinguer ce que, d'une part, il y a de bien, de vrai, de juste, de beau, d'ordre en devenir dans la nature et dans la société, et, d'autre part, ce que l'une et l'autre contiennent encore de mal, d'iniquité, d'erreur et de chaos, c'est, à notre sens, d'une même anesthésie morale, d'une même insociabilité. Et la preuve la plus éclatante de cette identité, nous la trouvons dans l'identité même des conséquences, qui sont l'aboulie, l'inertie lâche, parce que, dans le premier cas, il est inutile de chercher

à changer ce qui est irrémédiablement mauvais, et, dans le second, ce qui ne saurait être meilleur. Il convient d'ajouter, au surplus, que ces théories ne sont le plus souvent, ainsi qu'il est facile de le remarquer dans toutes les manifestations psycho-pathologiques de la dégénérescence, que l'hypocrite justification pour la conscience de la lâcheté et de l'égotisme. Mais la dégénérescence porte son remède social en elle-même.

L'homme sain idéalise toujours, soit le passé, soit l'avenir. Or le pessimisme normal n'est souvent qu'une exagération de la faculté d'idéalisation. Ici, les sources d'énergies ne sont pas taries. Le monde apparaît au pessimiste sous de sombres aspects, il est vrai; mais il n'en travaille pas moins, parfois avec plus d'ardeur, à réaliser ce qu'il espère ou à faire revivre ce qu'il regrette. Ce pessimisme est d'action.

Néanmoins, nous le croyons un mal, nous voulons dire un mal sociologique. Sans doute, il atteste la domination de la raison et du vouloir sur l'instinct sociologique, mais il démontre aussi que la conscience sociologique est obscurcie chez ces penseurs par ce qui subsiste encore d'absolutisme en eux. En un mot, le pessimisme est l'angoisse d'une transition.

La conception du monde ne saurait être que relativiste, c'est-à-dire ni optimiste, ni pessimiste, car l'une ou l'autre de ces conceptions aboutit à sa propre négation et n'a, somme toute, aucune signification scientifique. Si nous concevons l'ensemble des choses et des êtres comme un perpétuel devenir, — ce qui est évidemment la plus grande approximation de la vérité en l'état actuel de nos connaissances, — l'univers nous apparaît sous un aspect mobile, changeant et perfectible qui nous interdit de le fixer, à travers le prisme de notre moi physiologique ou moral, dans une formule absolue et définitive. Quelle que soit cette formule, elle ne peut être qu'un pur subjectivisme. Au point de vue intérieur, nous sommes au-des-

sus des choses. Le malheur et le bonheur ne dépendent pas des circonstances défavorables ou favorables. Ils sont en nous. Notre volonté détermine la valeur de ces termes. Par l'éducation systématique du vouloir, nous parvenons à commander notre propre souffrance et à l'accepter comme la condition même de la moralité, du progrès et de l'ordre universel.

Mais cette attitude philosophique ne doit pas aller jusqu'à nous faire choir dans le fatalisme abrutissant des orientaux et à prétexter le non-agir, la veule résignation au mal, pour soi-même, et surtout pour les autres. C'est dans la souffrance des autres, dans l'iniquité qui persiste encore que nous puiserons nos motifs d'agir.

En somme, le pessimisme de sentiment serait donc un pur égocentrisme. On fait de son moi un absolu. On rapporte tout à soi, faute de comprendre l'ensemble.

Au point de vue extérieur, le bien nous apparaît comme un devenir, qui se réalise en proportion de nos efforts. « Le pessimisme philosophique, dit Nordau (1), a pour postulat la conception géocentrique du monde. Il naît et meurt avec la doctrine de Ptolémée. Dès que nous nous plaçons au point de vue de Copernic, nous perdons le droit et aussi le désir d'appliquer à la nature la mesure de notre logique, de notre morale et de notre propre avantage, et la nommer déraisonnable, immorale ou cruelle, cela n'a plus de signification. »

Sans doute, la nature n'est ni morale ni immorale, car il n'y a pas une société de natures, et la morale n'est qu'un rapport de socialité. Mais la nature contient une réserve inépuisable et insondable de tout ce que nous considérons comme la matière même de l'idéal. Nous n'avons pas inventé le bien, ni le beau, ni le juste, ni le vrai, etc., nous n'avons fait que les extraire des profondeurs de notre conscience. Aucun effort n'est perdu. Tout

1. *Dégénérescence.*

grandit, tout s'élève, tout est solidaire dans l'espace et dans le temps. Chaque pensée, chaque acte modifie en bien ou en mal l'ordre même de l'univers. C'est à ce titre qu'on a pu tracer les linéaments d'une morale cosmique : L'homme travaillant à la même œuvre grandiose avec ses frères épars dans la multitude des astres est l'architecte du monde, architecte encore grossier, assez semblable au préhistorique troglodyte, mais qui est déjà, en puissance, le futur et glorieux édificateur du Parthénon social. Agir, c'est vivre. Par l'action, on prend conscience de l'humanité, et dans la vie comprise, par le sentiment intime d'être dans le rythme universel, nous puisons la joie qui fait l'épanouissement complet de notre être. Nous sommes dans l'ordre. L'action sociale est la thérapeutique efficace des âmes :

« La raison d'être des optimistes, dit Edmond Thiaudière(1), c'est qu'ils se sentent vivre ; celle des pessimistes, qu'ils se regardent vivre. » Nous ajouterons que celle de l'homme à conscience sociologique, qui sort de son moi pour comprendre le monde, est d'agir. Pour lui, vivre est un moyen. L'action est la fin comme la raison de sa vie, et il conçoit le progrès intégral comme la fin de l'action. C'est par l'action qu'il prend conscience de l'humanité tout entière. Pour M. Lucien Arréat (2), « c'est la pratique de la vie, la communion de chaque heure avec les faits qui, sans cesse, a corrigé les erreurs métaphysiques et théologiques, c'est l'expérience qui a fait durer l'illusion du progrès et la foi en la justice, c'est le génie naturel de l'homme qui a orienté constamment sa pensée vers l'action et préservé en lui la sympathie qui est le ciment de toute existence sociale ».

Mais, pour agir, il faut croire à l'efficacité de l'action. A la période consciente où nous entrons, la science sociale seule peut nous donner cette croyance. Elle aura ses bases

1. *La Décevance du vrai.*

2. *Les Croyances de demain.*

inébranlables dans la certitude du déterminisme. On a objecté, il est vrai (A. Sabatier, *Esquisse d'une philosophie de la religion*), « que la science faisait plus douloureux, plus morne le désespoir de ce temps en aggravant la contradiction éternelle de la vie. Faire une découverte, a-t-on dit, expliquer un fait nouveau, est-ce faire autre chose que de le sérier dans l'enchaînement causal et nécessaire que la science tisse et étend sur les choses ? Mettre de la suite, de l'ordre et de la stabilité dans le monde, n'est-ce pas, pour la science, y mettre et y faire régner souverainement la nécessité ? Plus on réfléchit aux raisons qu'on peut avoir de vivre et d'agir, moins on est capable d'effort et d'action. La clarté aiguë de la pensée est en raison inverse de l'énergie et de la volonté... Faut-il donc renoncer à penser pour garder le courage de vivre ou se résigner à la mort pour avoir le droit de penser » ?

Parce que l'objection est spécieuse, il convient d'en montrer la fragilité. Ce qui est vrai, en quelque sorte, de la science analytique, on l'a étendu sans raison à la synthèse scientifique. La première doit être en dehors de ce débat. Elle n'a jamais eu la prétention d'être une méthode de vie. Évidemment, la sociologie sera déterministe. Toute science est déterministe. Mais il ne faut pas confondre le déterminisme scientifique avec le fatalisme, qui n'est qu'un arbitraire absolu. Celui-ci conduit à la torpeur orientale, à la prostration incurable des races mystiques. Celui-là est, au contraire, une source intarissable d'énergie. Aux motifs intérieurs et extérieurs d'agir, il ajoute le puissant motif social. La finalité passée dans la conscience décuple la volonté, et elle augmente considérablement l'efficacité de l'action. On agit plus volontiers et mieux lorsqu'on voit ou que l'on croit voir le résultat — devenu cause — de ses actes. Sans doute, si les phénomènes sociaux étaient simples, si leurs facteurs étaient uniment physiques, la conscience du déterminisme serait dépressive. Mais on connaît leur infinie complexité

et la multiplicité de leurs facteurs. Ce n'est que dans les groupements amorphes des sociétés primitives que le physique domine le social. Dans notre société civilisée, cette complexité—croissante—peut donner lieu aux combinaisons des facteurs en vue d'une fin. Et c'est précisément en vertu du déterminisme universel que le monde se peut fixer cette fin. La volonté sociale est donc en raison même de la conscience sociale. La vie sociale se pense, elle est d'intensité et d'extensité proportionnelles à l'acuité de la pensée.

M. Émile Durkheim dit excellemment (*La Division du travail social*) : « Pour que les sociétés puissent vivre dans les conditions d'existence qui leur sont faites, il faut que le champ de la conscience tant individuel que social s'éclaire. En effet, comme les milieux dans lesquels elles vivent deviennent de plus en plus complexes, et, par conséquent, de plus en plus mobiles, pour durer il faut qu'elles changent souvent. D'autre part, plus une conscience est obscure, plus elle est réfractaire au changement, parce qu'elle ne voit pas assez vite qu'il est nécessaire de changer, ni dans quel sens il faut changer ; au contraire, une conscience éclairée sait par avance la manière de s'y adapter. Voilà pourquoi il est nécessaire que l'intelligence guidée par la science prenne une part plus grande dans le cours de la vie collective. »

Le relativisme, qui est le concept fondamental du positivisme, est synergique.

En limitant le dogmatisme intellectuel et pratique, il appelle tous les hommes à agir, dans tous les sens, suivant leurs tendances propres, leurs points de vue et leurs caractères. Ainsi, les multiples directions ne sont plus entravées par l'intolérance. Le relativisme aboutit à l'expérimentation des actes et à l'affirmation féconde de la solidarité et de la convergence définitive de tous les efforts. Le concept du déterminisme discipline nos efforts, et le concept du relativisme les harmonise. La science économise l'énergie collective, elle ne la diminue pas. Elle l'exalte

en nous donnant la certitude de sa fécondité. L'effort n'épuise jamais son résultat, qui reste éternel. C'est là la part de nous-mêmes qui ne meurt pas. En quelque sorte, nous disposons donc de l'immortalité. Ceci se démontrera un jour. Comme on le voit, si un peu de science éloigne de la joie et de l'action, beaucoup y pourrait ramener.

Guyau disait qu'on croit à l'idéal lorsqu'on a travaillé à le réaliser ; il est mieux de travailler à le réaliser parce qu'on y croit.

Ne nous laissons pas, cependant, de chercher les certitudes nécessaires. De tout temps on a compris la nécessité d'une psychothérapie et d'une éducation de la volonté. L'ascétisme des religions ne fut qu'un expédient empirique et qui tuait la volonté et la conscience. L'homme échappait à l'angoisse du doute, de la négation, des ténèbres de sa conscience et de son intelligence par le suicide psychique. Faute de soleil, on éteignait le flambeau qui commençait à s'allumer. Le stoïcisme ne fut aussi qu'une erreur égotiste, un dilettantisme de la volonté : Nier la douleur pour soi, c'est la nier pour les autres, et cela ne vaut pas de travailler à la diminuer, tout au moins à la purifier. « L'obsession du divin », comme dit Edmond Thiaudière, est une souffrance plus digne de l'homme que celle de la faim ou de la maladie. Et si la souffrance est vraiment la condition de la moralité, de l'ordre et de la vie, nous voulons, à tout le moins, en choisir les formes. Même dans la souffrance, nous voulons être des hommes et non des brutes. La direction nouvelle nous donnera, certes, la force de la supporter, quelle qu'elle soit, et d'en retirer même le profit de l'expérience et de la discipline ; mais elle nous donnera aussi l'énergie de la combattre pour les autres. Nous refusons les anesthésiques de la prière, l'abêtissement voulu de Pascal, le haschisch hallucinant des mysticismes stériles. Le monde n'est pas un rêve. Il est une réalité que nous nous efforçons de pénétrer en sortant de notre moi.

Sans doute, nous savons tout le mal qui subsiste encore, mais nous prévoyons tout le bien possible. Et ce qui est possible, nous le voulons ; ce que nous voulons, nous le pouvons ; d'abord en nous-mêmes, ensuite dans la société, enfin dans le monde.

Quelques auteurs ont remarqué fort justement que notre capacité de souffrir augmentait avec le développement de notre intelligence. Cette observation est incomplète. Si notre sensibilité s'affine, si notre capacité de souffrir s'accroît, d'un autre côté, et proportionnellement, s'accroît notre faculté de résister à la souffrance, c'est-à-dire notre volonté.

Le néo-socialisme est resté en dehors de ces débats. Aux aspirations ignorées de notre âme, aux inquiétudes nobles de ce temps, au scepticisme, au doute, au dilettantisme, au pessimisme, etc., il n'a répondu que par la promesse du pain quotidien. N'est-ce pas à en pleurer ? Quoi ! c'est à ce desideratum qu'ont abouti des siècles d'efforts et de génie.

Les socialistes n'oublient qu'une chose : c'est que la société ne s'est pas faite pour manger plus. Ceci n'est que l'accessoire. L'origine de l'association est dans la chaude sympathie de l'homme pour l'homme, dans la fraternité, dans le désir ardent d'être nombreux pour surmonter de plus gros obstacles, d'être unis pour accomplir de plus grands desseins. Les seuls besoins de produire et de consommer n'eussent point suffi à créer l'association humaine progressive, pas plus qu'ils n'ont pu faire l'association animale progressive. L'association commence avec la vie de relations, non pas avec la vie de nutrition. A la base des sociétés, il y a l'amour et il y a l'idée. Et si ces temps sont tristes, si nos âmes sont troublées, c'est que, pour un moment, le principe d'amour nous manque et que l'idée éternelle subit l'éclipse annonciatrice d'une ère nouvelle.

Le néo-socialisme ne peut qu'alimenter la désespé-

rance, car c'est précisément sur la vanité des satisfactions physiologiques et sur l'empirisme que repose tout le pessimisme. Le suicide de la grande socialiste, M^{me} Eléonor Aveling, la fille de Karl Marx, nous atteste par le fait, symboliquement, oserons-nous dire, l'incapacité du socialisme à prendre la direction des âmes. On ne conçoit pas le suicide d'un des premiers chrétiens, ceux-là qui allaient à la mort la plus horrible en chantant, dans la joie infinie de tout l'être qui se donne à l'éternité. On ignore aussi les martyrs Lucullus, les saints arrivistes, les Pères politiciailleurs.

La méthodologie du socialisme n'existe pas, sa psychologie est nulle, sa philosophie est puérile, sa sociologie, en un mot, est insuffisante.

Depuis que l'homme n'est plus une brute, c'est-à-dire depuis qu'il vit en société, le vide de son âme l'a toujours plus troublé que celui de son estomac. Il s'est beaucoup plus inquiété de ses origines et de sa fin que de sa cuisine. Il a toujours senti en lui une divinité qui veut s'affirmer, un génie qui veut se produire. Il veut d'abord dominer le chaos des choses ; ensuite il cherche à en comprendre l'harmonie, pour la diriger et la parfaire.

Le socialisme n'a pas compris l'homme. Toute cette nature supérieure et le psychisme social lui sont restés étrangers. Il a cru que l'économique était l'universel. Il a été l'expression plus ou moins exacte d'un moment ou d'une catégorie. Il n'est pas l'idéal propulseur.

Comme le dit Taine du jacobinisme, le socialisme, qui n'est au fond qu'un avatar du jacobinisme, est une maladie de croissance. Le socialisme du dernier bateau est moins encore, n'étant qu'une politique, — la plus mauvaise, l'étatisme. Toutes ses forces sont tendues vers la conquête du Gouvernement. Et ainsi, il n'a même plus de doctrine économique.

Quelque temps avant sa mort, Frédéric Engels écrivait (*Neue Zeit*) : « On ne peut gagner les paysans à la cause

socialiste que si on leur promet des choses que nous savons d'avance ne pas pouvoir tenir » (1). Et au congrès de Hambourg, le député Auer déclara qu'il « faut sacrifier les principes à la tactique ». L'influence de démoralisation civique de ces déclarations n'est dépassée que par celle des attitudes parlementaires des élus socialistes. Le socialisme est sincère d'ailleurs, même dans ses contradictions d'attitudes. Il croit par des mesures habiles suppléer l'effort, et par des ruses tromper le destin. L'étatisme implique cette déformation de l'entendement.

La justice se réalise seulement par l'effort d'équité, la liberté par la volonté d'affranchissement. L'émancipation prolétarienne se fera par le savoir, le sentir, l'aimer, le comprendre, — qui sont toute la force vive, libératrice des choses mauvaises, de nos instincts, des maîtres jadis nécessaires, des dieux jadis consolateurs.

La marque commune de tous les étatistes, les bergers, les manieurs d'hommes, c'est le péché d'orgueil et de blasphème. Ils croient pouvoir plus que Dieu, c'est-à-dire la toute-puissance démocratique, le peuple, pour l'harmonie sociale. Ils croient pouvoir plus pour la vérité que la vérité elle-même, plus pour la justice que la justice elle-même, plus pour la liberté que la liberté elle-même. Mais nulle alchimie politique ne fera de l'or avec de la boue, de l'ordre avec des ministères, de l'action avec des phrases. Ce qu'on fait, c'est du scepticisme et du dégoût.

Et tout s'enchaîne ainsi. Le socialisme est irréductible sur les mots. Mais quand il s'agit du fonds révolutionnaire, des transformations profondes, il devient timide, diplomate, opportuniste. Ce n'est pas seulement impa-

1. Au reste, pour habile que soit cette tactique, elle ne peut réussir, car les prolétaires s'apercevront que, suivant les propres formules marxistes, on les trahit en promettant de contenir la tendance expansive du capital ; et les petits propriétaires verront bien qu'on les trompe quand ils sauront que la doctrine socialiste impose de faciliter cette expansion au lieu de la contenir comme on le leur promet pour capter leurs suffrages. Ces surprises électorales n'auront pas de lendemain.

tience d'arrivisme, c'est qu'il faut à un parti des succès de parti, pour que les troupes ne se disloquent point. Dans sa fameuse proclamation aux soldats affamés de la campagne d'Italie, Napoléon a formulé la recette. C'est la ruine de la nation, la guerre civile, mais c'est la fatalité du parlementarisme.

Avec ses dogmes de la « concentration des capitaux », de la « loi d'airain », de la « valeur », du « matérialisme historique », de la « lutte de classe », le socialisme a abruti le prolétariat dans l'inertie. Quand on engageait les ouvriers à sortir de leur torpeur, à faire partie des coopératives de consommation, à prendre part à leur administration, ils objectaient la « loi des salaires ». Pour les sociétés de production, on renvoyait triomphalement à la « concentration des capitaux ». Si l'on disait la gravité de l'alcoolisme, la nécessité urgente de faire effort sur soi et les autres, de prendre part à la vie intellectuelle et morale, de se développer dans toutes les directions, et par là de forcer la société présente à agrandir ses cadres, sinon à les briser, on nous écrasait avec le « matérialisme économique ». On s'est heurté trente ans à cette sorte de calvinisme sans Dieu, à ce fatalisme avachissant, à ce fétichisme anachronique.

D'ailleurs, aucune de ces idoles verbales ne renforçait le cran d'arrêt des instincts : elles leur laissaient libre cours, elles étaient faites pour eux, — et ce fut là, sans doute, que le socialisme trouva le gros de sa popularité. La foule y vit la justification de sa lâcheté morale, — et ce fut tout son socialisme. Le travailleur n'eut plus, alors, le courage d'un effort soutenu, discipliné, d'un sacrifice conscient, pour un résultat voulu. Il n'eut plus la volonté émancipatrice, ni la foi qui la nourrit. Il ne connut plus l'enthousiasme des hommes libres : Il n'eut plus que des impulsions incohérentes d'esclaves et des colères passagères de filles.

Et maintenant, voici que le socialisme complètement éta-

tiste nous vient parler de tactique parlementaire. C'est parfaire la démoralisation civique du peuple.

Et, s'il en est, pour quels résultats ? Nous pouvons le savoir d'expérience. MM. Vigouroux et Métin, dans deux livres bourrés de faits, nous les ont fait connaître, en nous rapportant ce qu'ils ont vu en Australasie (1).

C'est le pays de l'étatisme socialiste. « Pour faire connaître la multiplicité des fonctions de l'État en Australasie, dit M. Métin, il suffira d'énumérer celles de la Nouvelle-Zélande, l'État le plus avancé et le plus entreprenant. Il est le plus grand propriétaire foncier de la colonie. Il possède les trois quarts des écoles primaires et instruit les neuf dixièmes des enfants ; il est le plus grand patron et occupe près de la moitié des ouvriers ; il a créé une banque nationale qui prête à un taux plus bas que les banques particulières, une assurance d'État sur la vie, une Caisse nationale de dépôts et consignations, un système de pensions pour la vieillesse. »

Avec de courtes journées de travail, l'ouvrier australasien a les plus hauts salaires. L'Australasien est l'homme qui consomme le plus de viande et le plus de sucre. Et c'est lui qui a le moins d'enfants. La proportion des naissances est de 25,12 o/oo. La Nouvelle-Zélande n'a qu'une mère de famille pour quatre femmes mariées.

Par les manières, l'ouvrier australasien est un bourgeois. « Il s'habille après son travail, il se loge et se conduit comme une personne de la bonne société. » Il a les opinions moyennes. « Dans les banquets de Trade-Unions, on porte la santé de la reine et du roi avant tous les autres. La religion et ses formes sont l'objet d'une vénération encore plus grande s'il est possible. » Les journaux ne contiennent que des faits, des renseignements pratiques. « On y trouve toujours une colonne mondaine

1. *Le Socialisme sans doctrines*, par A. Métin. — *L'Évolution sociale en Australasie*, par L. Vigouroux.

et un chapitre du sport. » On se passionne pour les sports, les courses, les paris. Le théâtre est considéré comme « immoral ». On est impérialiste ! Aucune préoccupation intellectuelle, artistique. « Mon programme, disait un ouvrier à M. Métin, 10 shellings par jour ! »

Voilà le Paradis des ouvriers, celui que peut réaliser un ministère socialiste. Et il y faudra, en France, plus d'un siècle. Consolons-nous : d'ici-là, il n'y aura plus de démocratie ou il n'y aura plus de société. D'ailleurs, un tel agrégat d'égoïsmes ne se pourrait maintenir dans une société désemparée comme la nôtre, au sein de la vieille Europe, hérissée de baïonnettes. Quand, parmi les femmes de notre pays, il n'y aura plus qu'une mère pour quatre femmes mariées, comme en Australasie, la France sera absorbée, pacifiquement, par les autres nations en moins d'un demi-siècle. Sans doute, nous ne sommes pas encore faits pour la paix, puisqu'il faut la menace de la guerre pour préserver du ferment de l'égotisme les vertus sociales les plus profondes, et aussi les plus essentielles à toute société.

Durant ces trente dernières années, voilà donc ce que fut le socialisme en France. Il a bercé de chimères malsaines la torpeur du prolétariat : il ne l'a pas secouée, comme il le devait. Il ne fut qu'une nouvelle chanson, — infiniment moins belle que l'ancienne, celle qu'il ne parviendra pas à faire oublier, et moins pure. Il eût pu être une doctrine d'émancipation. Pour avoir des électeurs, des soldats, des prosélytes, il a cherché surtout, avec trop d'habileté, des excuses et des prétextes aux lâchetés, par quoi on a l'applaudissement des foules. Congrès, scissions, batailles d'élections, griseries vaines des réunions publiques, querelles de Brousse-Guesde, d'Allemane-Brousse, de Faillet-Allemane, de Fabérot-Allemane, de Guesde-Jaurès, cas Millerand, cas Briand-Viviani, etc., ce fut là toute sa besogne. Il a gaspillé ainsi des trésors d'énergie. C'est pour que le citoyen Jaurès fût vice-prési-

dent de la Chambre et que les honneurs militaires lui fussent rendus, qu'on a ébranlé les assises sociales. C'est pour que M. Briand fût ministre qu'on a prêché le « sabotage » et la grève générale.

Mais le socialisme n'a pas fondé une institution utile vraiment, forte et durable. Le mutualisme, le syndicalisme, le coopératisme se sont développés malgré lui. Le mouvement des universités populaires n'est pas sorti de lui. Et si ces activités rencontrent quelques obstacles, c'est plutôt du socialisme que d'une bourgeoisie prête à abdiquer pour peu qu'on mette de l'insistance à l'en solliciter.

TROISIÈME PARTIE

L'ORGANISATION DE LA DÉMOCRATIE

CHAPITRE PREMIER

L'ÉCONOMIE SOCIALE

Le rapport de M. Charles Gide sur l'économie sociale à l'Exposition de 1900 est un document de tout premier ordre. Il nous suffira. Dans cet ouvrage considérable, il y a des idées et des faits qui doivent être connus et discutés. Cela marque une étape du progrès social.

D'abord, qu'est-ce que l'économie sociale ? Ce n'est pas seulement, on l'entend bien, l'étiquette nouvelle de l'économie politique. Celle-ci n'étudie que les faits, et, par exagération scientiste, trop souvent, elle se borne à justifier l'iniquité qui les produit ou qu'ils déterminent. De là, un système, d'autant plus dangereux qu'on nous le donne comme la science même. L'économie sociale, moins pédante, est plus humaine. Elle n'abstrait pas l'homme de sa fonction, elle ne le néglige pas, elle n'omet pas ce qu'il peut. Elle étudie les faits, certes ; mais elle tâche aussi à les ordonner dans le sens de l'idée que nous nous faisons, à notre époque, de la justice sociale et de l'ordre.

« Cependant, dit M. Gide, il n'y a pas d'antagonisme entre l'économie politique et l'économie sociale, mais deux

disciplines distinctes, par leur domaine et par leur objet, et qui peuvent même se rendre plus de services par leur dédoublement que par leur confusion. La première, qu'on commence à appeler « l'économie politique pure », pour la distinguer de sa sœur, s'attache de plus en plus à étudier les rapports *spontanés*, nécessaires, qui s'établissent entre les hommes et les choses, rapports d'équilibre, d'échange ou de succession ; elle s'efforce de les découvrir, de les expliquer, de les calculer même mathématiquement en les réduisant à quelques mobiles dégagés par abstraction de tous les autres. Même quand elle devient « économie politique appliquée », elle cherche seulement les moyens les plus économiques d'utiliser ces lois naturelles, mais s'abstient de toute appréciation sur la valeur morale de ces applications. L'économie sociale descend de ces sphères sereines dans les préoccupations de la vie : elle étudie de préférence les rapports *volontaires*, contractuels, quasi-contractuels, ou légaux, que les hommes forment entre eux en vue de s'assurer une vie plus facile, un lendemain plus certain, une justice plus bienveillante et plus haute que celle qui porte pour tout emblème les balances du marchand. Elle ne se fie point au libre jeu des lois naturelles pour assurer le bonheur des hommes, ni d'ailleurs aux inspirations du dévouement ou d'une vague philanthropie, mais elle croit à la nécessité et à l'efficacité de l'organisation voulue, réfléchie, rationnelle.»

S'il fallait s'en tenir aux définitions et aux intentions qu'elles décèlent, qui donc, en dehors des professeurs d'économie politique, qui sont orfèvres, refuserait sa sympathie, son savoir, son activité à l'économie sociale ? Mais les mots et les intentions ne suffisent point. Les efforts que nous faisons pour « perfectionner l'art de vivre en société » sont-ils efficaces ? Les institutions sociales améliorent-elles vraiment nos rapports sociaux ? Sont-elles toutes également bonnes, et n'en est-il point qui, se contrariant, s'annihilent ? n'en est-il point de nocives ? Ces

questions se peuvent poser, et quelques autres que nous réservons.

Ainsi, on a pu dire : « Les institutions sociales utilisent mieux la force, elles ne la créent pas. » Mais l'économie sociale n'a pas la prétention absurde de créer de la force, elle entend seulement qu'on l'organise et qu'on l'utilise mieux. « Sans doute, dit M. Gide, les institutions ne créent rien, pas plus que l'échange ne crée de richesse ni le crédit des capitaux ; mais ces modes spontanés d'organisation du travail peuvent accroître quasi indéfiniment la somme des biens disponibles en utilisant les richesses et les capitaux qui sans eux seraient restés latents et, par le fait, inexistantes — de même les institutions sociales peuvent indirectement « créer », elles aussi, en faisant passer de l'état virtuel à l'état actif des puissances de bonne volonté, de prévoyance, d'endurance et d'amour, qui, sans elles, n'auraient jamais germé. En somme, l'État, l'Église, l'École, ne sont que des institutions sociales. On peut dire qu'elles ont fait du bien ou qu'elles ont fait du mal, mais ce qu'on ne saurait dire c'est qu'elles n'aient rien fait. Et des institutions plus modestes ont fait aussi. »

Aux purs socialistes qui dénoncent dans l'économie sociale un artifice bourgeois pour maintenir, en faisant quelques concessions, l'état social présent, M. Charles Gide répond : « Mais c'est une erreur — provoquée et partagée, il est vrai, par quelques apôtres des œuvres sociales — de s'imaginer qu'elles ont une vertu conservatrice. L'expérience nous apprend au contraire qu'aucune des institutions qui tendent à relever la condition des ouvriers, à les rendre mieux payés, mieux nourris, mieux logés, plus instruits, à leur procurer des loisirs, à les libérer de la brutale ivresse du marchand de vins, des dettes et des soucis matériels, en un mot à les rendre plus forts, que rien de tout cela n'ajourne l'heure des revendications sociales, mais plutôt l'avance. Seulement, tout cela donne à ces revendications un caractère plus noble, un but plus

précis ; tout cela donne chance d'éviter les conflits violents et inutiles, et, même en cas de guerre, met aux mains des combattants des armes plus humaines. »

C'est très juste, si l'on se place au point de vue des non-révolutionnaires, au nôtre. Et c'est peut-être ce que M. Gide oublie. Au reste, nous ne saurions admettre son éclectisme, qui s'affirme plus nettement par la suite ; nous ne croyons pas que l'économie sociale puisse être éclectique. C'est ce qu'il convient d'examiner.

Il y a quatre grands facteurs du progrès social : la révolte, le patronage, les pouvoirs publics, l'association libre (1). Ils ont agi, et, parce que l'évolution humaine n'est pas une ligne droite, ils agiront encore, mais successivement. Simultanément, ils se contrarient, ils s'excluent. C'est l'impuissance et le chaos. En tout cas, c'est le conflit des forces, qui s'entre-détruisent au lieu de produire. Nous croyons que le rôle de l'économie sociale serait, plutôt que de l'entretenir et de l'aviver par un éclectisme de dilettante, d'y mettre fin ou de l'atténuer en s'en tenant au seul principe d'action qui convienne, en notre temps, à notre pays, sous un régime qui se veut démocratique.

Il ne s'agit pas des institutions elles-mêmes, de protéger celles-ci et de proscrire celles-là, il s'agit du principe dont elles s'inspirent, de leur méthode, de l'esprit qui les anime, qui importent bien plus que leur mécanisme ou leur statut. Éclairons, et laissons faire.

Les révolutionnaires ne sont pas tant dans l'erreur que l'imagine M. Gide, ni les conservateurs. N'en convient-il pas lui-même quand il laisse entendre que les réformes sociales lénifient les haines et, à tout le moins, « en cas de guerre, mettraient aux mains des combattants des armes plus humaines » ? Qu'est-ce à dire ? Si nous ne nous trompons, que les insurgés auraient des scrupules, qu'ils

1. M. Gide ne reconnaît que les trois derniers.

reculeraient devant les moyens nécessaires. Franchement, n'est-ce point duperie ? Car nous savons bien que l'âme d'un Thiers, d'un Vinoy ou d'un Galliffet ne saurait être touchée par une hausse de salaires ou une diminution d'heures de travail ; ils resteraient ce qu'ils sont, pour la répression implacable, sa modération extrême n'en a pas préservé la Commune, le couteau rivé aux mains, ainsi que les y inciterait encore quelque normalien de Sarcey, avec leurs canons perfectionnés, leurs fusils à répétition, leurs balles *dum-dum* et leurs milliers de soldats, et aussi cette assurance réconfortante que le prolétariat n'osera se servir, en toutes conjonctures, que des armes inoffensives.

Nous l'avouons, si nous étions révolutionnaires, si nous pensions que la magie d'une révolte pût arracher en un jour les racines du mal social, fonder la justice, la liberté, et économiser ainsi plusieurs siècles de misère, où chaque seconde compte la prostitution d'une vierge, les pleurs d'une mère, l'agonie d'un vieillard abandonné, les cris d'un enfant affamé, nous serions contre tout ce qui peut affaiblir la haine des parias, et nous considérerions comme des traîtres ceux qui leur proposeraient des armes « plus humaines » que les plus sûres, les plus promptes, c'est-à-dire, on l'entend bien, les plus meurtrières.

C'est que, quoi qu'en dise M. Gide, les méthodes ne se peuvent accorder, et il faut opter. Il a reconnu, au moins pour la coopération, qu'elle était éducatrice. Il en est de même de toutes les institutions. Elles tendent, comme tout organisme, à développer les organes qui leur sont nécessaires, à former les éléments qui concourent à leur plus grand développement. Un syndicat grève-généraliste fera donc des révolutionnaires, et non des ouvriers qui se préoccupent d'organiser la production et de l'accroître ; un patronage fera des travailleurs obéissants, et non des coopérateurs entreprenants ; un service public préparera des fonctionnaires bons électeurs, et non des citoyens indépendants ; une association libre formera des hommes con-

scients, fiers, d'initiative, et non des révoltés, des résignés, des fonctionnaires.

L'éminent rapporteur soutient que cet antagonisme n'existe pas. Ainsi, le patronage, selon lui, serait un acheminement vers l'émancipation totale. Mais c'est négliger que cet antagonisme domine toute l'activité économique du passé, et qu'il a produit tout ce qu'il avait à produire.

Sans doute, l'émancipation des opprimés n'a pas toujours été l'œuvre des opprimés eux-mêmes ; mais il en est autrement dans une démocratie, et les travailleurs n'ont à compter que sur eux. Le patronage organique implique ces deux choses qui ne sont plus : Dieu et le roi. « Le « bon patron », dit encore M. Gide, n'est plus maître chez lui, et son autorité paternelle a diminué autant que celle de l'antique *paterfamilias*. Une preuve, entre autres, c'est que dans certains pays, notamment en Suisse, une fabrique ne peut être ouverte sans l'autorisation du Gouvernement. La fabrique est donc devenue un établissement public, et, par suite, le patron une sorte de fonctionnaire public. » Mais c'est précisément ce que nous soutenons, que chaque facteur tend à absorber l'autre. C'est donc qu'ils ne peuvent coexister. Si l'étatisme est le vrai, on peut éviter cette transition inutile, et décréter immédiatement le monopole universel ; ou si c'est le patronage, il faut le dire, et limiter les droits de l'État. L'économie sociale est assez riche d'expériences pour se prononcer. Elle le peut, elle le doit.

L'antagonisme entre l'association libre et l'État est plus accentué encore. On n'a pas vu, en général, que les mesures qu'on a prises contre les congrégations n'en sont qu'une phase. Mais on ne s'arrêtera pas là. Le Parlement s'est déjà opposé aux coopératives. La loi sur les associations est telle qu'elle a permis à des magistrats malveillants ou ineptes de désagréger, en la dénaturant, l'université populaire, — une œuvre de dix années ! Si les syndicats ont été plus en faveur, auprès des pouvoirs publics, c'est qu'ils ne

font, en France du moins, aucune œuvre positive. Ce sont des exutoires anarchistes. La mainmorte, qui serait la plus grande liberté des associations, est l'épouvantail de tous nos politiques. A la rigueur, on tolère les associations, mais quand elles ne peuvent rien faire. C'est la formule : « Il ne faut pas d'États dans l'État ». Or la démocratie, pour se réaliser, pour s'organiser, doit précisément s'efforcer de décentraliser, politiquement et socialement, de constituer le plus possible d'États dans l'État où toutes les libertés, toutes les activités se pourront manifester.

« Là où l'individu fait peu, dit M. Gide, l'État fait encore moins et là où l'activité individuelle est vigoureuse, entreprenante, c'est là aussi que s'affirme l'action des pouvoirs publics. Leur action est parallèle, non supplétive. Ensemble ils s'épanouissent ou ensemble ne font que végéter. » Et il nous cite l'exemple de l'Angleterre et de l'Allemagne. D'abord, nous contestons que les caractères de l'association libre et de l'intervention légale soient les mêmes dans ces pays que dans le nôtre. On ne saurait conclure du tempérament saxon ou germain aux tendances françaises, d'une monarchie à une république, d'un peuple protestant à un peuple catholique. En France, le fonctionnarisme supprime toute initiative, l'administration entrave toutes les activités, l'étatisme menace toutes les libertés. Comme pour le patronage, M. Gide nous en fournit lui-même la preuve : « Il est logique, dit-il, que l'association libre, à mesure qu'elle s'étend, surtout à mesure que le besoin auquel elle répond devient plus pressant et plus universellement ressenti, tende à se transformer en service public ; l'association mutuelle, en office national d'assurances ; l'association coopérative, en entreprise municipale pour la fourniture de l'eau, du gaz, de l'électricité, pour le service des transports urbains ou même pour la construction des maisons ouvrières ; l'association charitable d'assistance par le travail ou de sauvetage de l'enfance, en colonies agricoles municipales ou d'État, en maisons de

travail forcé, en *reformatories schools*, et l'association professionnelle, en Conseils du travail donnant plus ou moins force législative aux règlements des syndiqués. Et en prenant les choses par l'autre bout, il est logique aussi que les modes d'action de l'État ou de la commune d'une part, de l'association libre d'autre part, tendent à se confondre au fur et à mesure que ces institutions se rapprochent par leur constitution interne, c'est-à-dire au fur et à mesure que ces corps politiques, devenant des sociétés démocratiques, reconnaissent pour uniques lois celles qu'ils se sont données librement. »

Cela revient à dire que l'État absorbe l'association, si ce n'est celle-ci celui-là. Or l'État ne peut soutenir cette concurrence et en triompher que s'il met au service du monopole qu'il convoite le pouvoir de coercition qui lui est propre. Et le conflit est inévitable. Il deviendra d'autant plus grave que les deux puissances en présence seront plus grandes. De là le danger d'une économie sociale éclectique. Le moment est venu de se prononcer nettement, de dire si la reconstitution sociale doit se faire par l'association libre, c'est-à-dire par tous les citoyens disposant librement de toutes les énergies sociales, par la démocratie vraie, ou par l'État monopolisateur, impérialiste, concentrant toutes les énergies sociales et les diffusant dans la nation par ses fonctionnaires.

Nous ne nous dissimulons pas que ce dernier courant, qui, pour le suivre, exige moins de vertu des citoyens, est le plus fort en ce moment. Et c'est un argument en faveur du monopole étatiste. Mais on le peut rétorquer. M. Gide objectera, il est vrai, qu'il ne constate pas cette incompatibilité essentielle entre l'étatisme et la démocratie. Il ajoutera sans doute que l'État, actuellement, c'est toute la nation, et que la classe ouvrière, étant la majorité, enverra aux assemblées municipales et législatives des représentants ouvriers de plus en plus nombreux, qui auront charge de servir les intérêts de leur classe, de sauvegar-

der les associations et de voter les « lois ouvrières ».

Mais avant les intérêts de classe, il y a les intérêts sociaux. N'est-il pas vrai, en théorie, que tous les citoyens français devraient se préoccuper des intérêts sociaux, et n'est-il pas vrai aussi, en période électorale, que ce soit le moindre de leurs soucis ? Les intérêts individuels priment les intérêts de parti, et ceux-ci les intérêts généraux. Il en sera de même pour les intérêts de classe : ceux de corporation et d'individus passeront toujours avant, et ceux-ci d'abord. On a vu, par exemple, des députés socialistes et ouvriers faire cause commune, contre les coopératives, avec M. Georges Berry. Le suffrage universel, quand il n'est pas truqué, par la pression gouvernementale ou l'argent, n'exprime que les intérêts particuliers les plus exclusifs, les plus mesquins, les moins sociaux, contre les intérêts généraux les plus hauts. D'ailleurs, il resterait à définir les intérêts de classe. Pour la plupart des ouvriers, aujourd'hui, ce n'est pas, par exemple, plus de loisirs, plus d'intelligence, plus de savoir, plus de beauté ; mais l'augmentation de salaires, — toujours fictive ou provisoire quand elle n'est pas la conséquence d'une augmentation de production.

La véritable, la profonde volonté populaire s'exprime dans l'action, et l'action n'est possible, pour le plus grand nombre, que par l'association. Tout ce qui contrecarre cette action, tout étatisme est donc vraiment contre la démocratie.

Mais cette démocratie est-elle, d'ores et déjà, assez puissante, assez organisée pour vivre d'elle-même et suffire à toute la vie sociale ? Ce n'est pas ce que nous voulons dire. Trop souvent, longtemps encore, et dans bien des cas, l'État aura à intervenir. Et d'abord, s'il entendait bien son rôle républicain, ce serait d'aider à l'éducation sociale des citoyens, à garantir la liberté des associations naissantes, à sauvegarder l'indépendance nationale.

D'ailleurs, la démocratie est plus avancée qu'on ne le

croit généralement. Voici, dans un pays comme le nôtre, en pleine guerre civile des partis, sous une administration incohérente et stupide, malgré le fonctionnarisme, les facilités qu'on accorde à l'inertie, les difficultés qu'on soulève contre l'activité, où elle en était en 1900, d'après les documents officiels de l'*Office du travail* :

1° Associations professionnelles.....	7.246
(Ce groupe comprend surtout les « syndicats professionnels » au nombre de 6.235, mais aussi un millier d'associations d'intérêt agricole, commercial, maritime, colonial, etc., ne rentrant pas dans la définition légale du syndicat professionnel.)	
2° Associations de secours mutuels ou de prévoyance.....	11.232
3° Associations coopératives.....	1.918
4° Associations scolaires.....	2.468
5° Associations charitables.....	990
6° Associations d'étude, de patronage, d'apprentissage, de sociétés savantes, etc.....	2.203
7° Associations de sports et jeux.....	7.480
8° Associations musicales, orphéons.....	6.453
9° Cercles.....	3.677
10° Associations diverses (de militaires, de compatriotes, et non définies).....	1.481
Total.....	45.148

Et ce nombre s'est considérablement accru depuis que l'enquête a été faite. On compte aujourd'hui 13.000 associations professionnelles au lieu de 7.246 ; 20.000 sociétés de secours mutuels au lieu de 11.232 ; 8.540 associations scolaires et post-scolaires au lieu de 2.468, et 5.000 associations coopératives au lieu de 1.918.

Selon l'estimation la plus faible, cela fait au moins dix millions de citoyens associés, alors qu'il n'y a pas plus de 8 millions d'électeurs votants et 5 millions d'électeurs représentés. A la séance de la Chambre du 11 novembre 1907, M. Vandame, député de Lille, disait : « Pour une population de 269.000 habitants que contiennent les huit cantons de Lille, où il y a 56.000 électeurs politiques, nous trouvons 850 sociétés de secours mutuels, dont 274, représentant 146.000 électeurs, ont pris part au vote pour

élire leurs délégués à ces commissions cantonales. En admettant que toutes y aient pris part dans la même proportion, nous aurions eu 350.000 suffrages exprimés. » Nous disons que c'est dans ces associations qu'il faut trouver l'expression véritable, exacte, de la volonté populaire, et que la démocratie est là.

C'est une force qui, pour l'étatisme, sera difficile à réduire, encore qu'elle soit bien confuse et perdue dans l'inextricable réseau des lois restrictives et contradictoires. Et si elle persiste, si la démocratie se développe de plus en plus, il faudra bien qu'elle conquière sa liberté, la liberté de tous; nous entendons la liberté d'agir, de posséder, d'être une souveraineté législative, juridique, exécutive, la véritable souveraineté populaire.

Suivons fidèlement les quatre divisions adoptées par M. Gide : I. Les institutions qui tendent à obtenir un salaire plus élevé pour une peine moindre. — II. Celles qui tendent à procurer le confort, sous toutes ses formes. — III. Celles qui tendent à assurer la sécurité de l'avenir contre tous les risques sociaux. — IV. Celles qui tendent à conférer ou à sauvegarder l'indépendance économique. « Un revenu plus élevé, dit-il excellemment, une existence plus confortable, un avenir mieux assuré, le sentiment de travailler pour soi ou pour ses pairs et non pour un maître, ne voilà-t-il pas, en effet, les conditions préalables — nous n'avons garde de dire suffisantes — de la vie heureuse ? Et c'est à le réaliser d'abord qu'il faut s'appliquer avant de dresser les plans de la Cité future. »

I.— *La hausse des salaires.* — En un siècle les salaires ont plus que doublé. De 1806 à 1853, l'accroissement est très lent, car il ne représente que 1/2 0/0 par an. Le mot d'ordre est : « Enrichissez-vous ! » Après la Révolution, la ploutocratie n'a aucun contrepoids. Tout est dissous. Mais, de 1853 à 1880, l'accroissement s'accélère, il est de 2, 85 p. 100. Il est particulièrement rapide après la guerre

de 1870 jusqu'à l'Exposition de 1878. Toutefois, « de 1880 à 1900, cette progression se ralentit étonnamment et retombe même au-dessous de ce qu'elle était dans la première moitié de ce siècle », soit 1/4 0/0 par an.

Mais le salaire est bilatéral. C'est ce que M. Gide fait remarquer justement. « Tous les chiffres qui n'expriment que le salaire nominal pourraient être sans valeur réelle, s'ils se trouvaient compensés et annulés par une hausse égale dans le prix des denrées, dans le coût de la vie. » Or l'enchérissement n'a pas suivi la progression des salaires. Depuis 1883, on constate même un fléchissement sensible. Alors que les salaires doubleraient, en un siècle, le coût de la vie n'augmentait pas de 30 0/0. Ce n'est pas que l'ouvrier soit plus heureux. Il s'est créé d'autres besoins, il a d'autres exigences ; sa vie s'est compliquée d'autant.

En résumé, quelle est la situation présente de l'ouvrier, si les chiffres peuvent l'exprimer ?

D'après une enquête faite par l'Office du travail, en 1891-1892, qui a porté sur 674.000 ouvriers, le taux des salaires pour toute la France est le suivant : 4 fr. 20 par jour pour les hommes ; 2 fr. 20 pour les femmes ou encore, pour les hommes, à Paris, 6 fr. 25 par jour et 1.800 fr. par an ; en province, 3 fr. 90 par jour et 1.130 francs par an. Pour les femmes, à Paris, 3 fr. 15 par jour et 1.130 francs par an ; en province, 2 fr. 15 par jour et 620 francs par an. Ces chiffres ne s'entendent que pour l'industrie. Pour l'agriculture, le salaire des hommes serait de 3 francs par jour et 1.000 francs par an (1).

« Il est certain, dit M. Gide, que, si un semblable budget peut suffire aux nécessités matérielles de la vie, il est tout à fait insuffisant, non seulement pour donner à cette vie

1. Voici, d'après les renseignements fournis par les Conseils de prud'hommes à la Direction du travail, les salaires moyens comparés en 1896 et en 1906 :

A Paris, le salaire moyen calculé pour 43 professions était, en 1896,

un peu de charme, mais encore pour pourvoir à une assurance quelconque contre les risques de la vie. Mais on ne s'en étonne point, et on pouvait trouver dans l'Exposition même un curieux témoignage de l'équanimité avec laquelle les chefs de l'industrie envisagent cette situation de leurs ouvriers. C'était une monographie de famille ouvrière exposée par une fabrique qui a créé beaucoup d'œuvres patronales et obtenu plusieurs médailles. Le salaire de cette famille était un peu supérieur à la moyenne générale de France : un budget de 1.200 francs. Et voici en quels termes la maison exposante se félicite des résultats obtenus : « Les dépenses pour plaisirs, jeux, amusements, voyages, lectures, associations, sont absolument nulles. Cette famille échappe donc à toute propagande par le journal, la brochure, le livre, et conserve ses traditions d'ordre, de simplicité et de régularité de mœurs ; elle est satisfaite de son sort qu'elle améliore continuellement par son travail et sa persévérante économie » (1).

En général, le salaire de l'ouvrier ne suffit plus à faire vivre sa famille, s'il a plus de quatre enfants. A Roubaix, toute famille d'ouvriers composée de plus de quatre enfants est considérée comme nécessiteuse et a le droit de se

de 0 fr. 67 par heure et 6 fr. 37 par jour ; en 1901, il était de 0 fr. 71 par heure et de 6 fr. 93 par jour ; en 1906, de 0 fr. 75 par heure et 7 fr. 19 par jour. Le salaire moyen a donc augmenté à Paris, en dix ans, de 82 centimes par jour, représentant un accroissement de 12 1/2 0/0.

En province, pour les mêmes professions, le salaire moyen était, en 1896, de 0 fr. 36 par heure et 3 fr. 85 par jour ; en 1901, de 0 fr. 38 par heure et 3 fr. 92 par jour ; en 1906, de 0 fr. 41 par heure et 4 fr. 10 par jour. Le salaire moyen en province a donc augmenté, en dix ans, de 25 centimes par jour, représentant un peu moins de 7 0/0.

Une autre statistique a été dressée, d'après les renseignements fournis par les maires, indiquant la variation des salaires de 1853 à 1906 dans les chefs-lieux de départements, sauf Paris. Cette statistique porte sur la moyenne des salaires journaliers dans les catégories suivantes : sellier, cordonnier, charron, charpentier, maréchal ferrant, plombier, terrassier, maçon, peintre. Ce salaire journalier moyen était en 1853 de 1 fr. 99 ; en 1874, de 3 fr. 02 ; en 1892, de 3 fr. 83 ; en 1896, de 3 fr. 91 ; en 1901, de 4 fr. 03 ; en 1906, de 4 fr. 20. Les salaires moyens en France ont donc presque doublé de 1853 à 1896, en quarante-trois ans ; de 1853 à 1906, c'est-à-dire en cinquante-trois ans, ils ont augmenté de 111 0/0.

1. En ce qui concerne le coût de la vie, voici à quels chiffres la Direc-

faire inscrire au bureau de bienfaisance. Et il n'est pas question du chômage, de la maladie, de la vieillesse!

C'est une chose terrible que le défaut d'élasticité du salaire et son inadaptabilité aux besoins croissant avec les charges de famille de l'existence ouvrière. C'est au contraire quand l'ouvrier est jeune, célibataire, ou encore sans enfant, plus résistant aux fatigues et aux maladies, qu'il gagne le plus, et son salaire tend à baisser avec l'âge, quand les enfants viennent et les infirmités. C'est l'insécurité, le morceau de pain à la merci des circonstances.

« On voit, conclut M. Gide, que si le salaire a fait une énorme ascension au cours du XIX^e siècle, ce n'est point à dire qu'il soit arrivé très haut. Cela veut dire seulement qu'il est parti de très bas. A en juger par le présent, quelle devait donc être la condition des classes ouvrières dans le premier quart du XIX^e siècle? Pire, probablement, qu'elle ne l'a été à aucune autre époque de l'histoire. »

II.— *L'accroissement des loisirs.* — La durée de travail a diminué, en ce siècle, au moins d'un quart, parfois d'un tiers, mais nous croyons, avec M. Gide, que, « au point de vue économique et social, ce progrès-là est plus sûr, plus solide, plus bienfaisant ».

La journée de travail a été abaissée depuis le 1^{er} avril 1904, en vertu de la loi du 30 mars 1900, à dix heures, dans

tion du travail fixe, par périodes décennales depuis un siècle, les dépenses de nourriture et de logement d'une famille parisienne de quatre personnes :

Années	Nourriture	Logement	Dépense totale
1804-1813.	884 fr.	80 fr.	964 fr.
1814-1823.	942	90	1.032
1824-1833.	979	100	1.079
1834-1843.	950	110	1.060
1844-1853.	931	120	1.051
1854-1863.	1.052	170	1.222
1864-1873.	1.075	220	1.295
1874-1883.	1.093	270	1.363
1884-1893.	993	320	1.313
1894-1903.	910	350	1.260

toutes les fabriques à personnel mixte, c'est-à-dire pour les $\frac{4}{5}$ de la population ouvrière, pour les patrons de ces établissements qui n'ont pas remplacé leur personnel féminin ou de jeunes gens par des adultes. « Or, en 1840, dit M. Gide, le rapport de M. Villermé évaluait à quinze heures la durée de la journée de travail et à treize heures celle du travail effectif. Mais cette évaluation paraît plutôt optimiste, car un autre rapport, présenté à la Société industrielle de Mulhouse, constatait à la même époque, dans les filatures, des journées de travail de dix-sept heures, avec quinze heures $\frac{1}{2}$ de travail effectif. La réduction est donc déjà de 26 o/o. » Le législateur a dû intervenir surtout pour le travail des enfants. En France, l'enfant ne peut entrer à la fabrique avant treize ans, et la durée du travail ne peut dépasser six heures.

On le voit, un progrès incontestable a été accompli en ce siècle. A quoi est-il dû ? Au jeu des lois naturelles, disent les économistes. Les lois naturelles n'avaient pas été exposées au Palais d'économie sociale, réplique M. Gide. Elles ont agi sans doute, mais dans la direction voulue par les hommes, et c'est cet effort humain, dans ses diverses manifestations, qui nous intéresse.

« La plus importante, dit M. Gide, a été l'association professionnelle ouvrière, mais l'initiative des patrons — par la participation aux bénéfices, les subventions, les chambres d'explication, — et celle de l'État — par la réglementation du travail et des salaires et la constitution des juridictions arbitrales, y ont aussi concouru. »

L'action des ouvriers. — En France, il n'y avait, en 1890, que 1.006 syndicats ouvriers, avec 139.692 membres. Au 1^{er} janvier 1902, il y en avait 3.680, avec 614.204 membres. Comme il y a 3.243.000 salariés hommes de l'industrie manufacturière et de transports, cela représente 19 o/o d'ouvriers syndiqués. En Angleterre, cette proportion est de 30 o/o.

Plus de la moitié de ces syndicats, 2.025, et les plus

importants, puisqu'ils représentent la presque totalité des syndiqués, 574.145 membres, se sont groupés en 121 unions (1). De plus, il y a 86 Bourses du travail, lesquelles constituent des fédérations non corporatives, mais régionales. Elles englobent 2.054 syndicats, avec 446.368 membres. La plus ancienne Bourse, celle de Paris, ne date que de 1887.

Quelle est l'action des syndicats ouvriers pour maintenir les salaires, les faire hausser, ou diminuer la journée de travail et assurer plus de loisirs aux travailleurs ? On peut ramener leur tactique à cinq règles essentielles :

« 1^o Remplacer le débat individuel entre le patron et l'ouvrier, pour la fixation du salaire, par un débat entre le patron et le syndicat ou la fédération. Ainsi le contrat de salaire cesse d'être un contrat entre deux personnes pour devenir un contrat collectif. Cette tactique s'est heurtée à une vive résistance des patrons. Pourtant elle ne va pas à l'encontre des « lois économiques », comme on le répète sans cesse ; elle tend au contraire à abolir l'action des causes accidentelles pour ne laisser agir que les causes générales : le taux des salaires n'est plus déterminé par le simple fait qu'un homme n'a pas diné depuis deux jours, mais par l'état du marché.

« 2^o Établir un tarif aussi uniforme que possible pour toute la France, afin d'éviter l'émigration du travailleur d'une ville dans une autre, émigration produite par les énormes différences de tarifs existants, ce qui veut dire afin d'empêcher les ouvriers payés à bas prix dans certaines villes de venir concurrencer et déplacer ceux établis dans les villes où le salaire est plus élevé.

« 3^o Limiter le nombre des apprentis, exclure la femme de l'atelier.

« 4^o Boycotter les patrons qui ne veulent pas accepter

1. En 1907, on a compté 187 unions ouvrières comprenant 3.675 syndicats avec 752.362 membres.

les conditions du syndicat. C'est en qualité de consommateurs et non plus de producteurs que les syndiqués agissent ainsi. Le *label* est l'étiquette syndicale apposée sur les articles fabriqués dans les établissements qui se conforment, pour les salaires et les conditions du travail, aux tarifs syndicaux. Le *label* a cette propriété nouvelle et curieuse de solidariser, à la fois, les intérêts des ouvriers, car il est l'attestation d'un travail loyalement payé ; les intérêts des fabricants, car il donne à leurs produits une marque de fabrique qui a son prix ; les intérêts des consommateurs surtout, car il leur garantit un travail soigné.

« 5° Enfin, le dernier moyen, *ultima ratio*, c'est la grève. »

Sur les 4.194 grèves, comprenant 922.080 ouvriers, qui ont eu lieu dans la période décennale de 1890-1899, il y a eu 24,10 o/o de réussites complètes, 31,29 o/o de réussites partielles sous formes de transactions, et seulement 44,61 o/o d'échecs. En 1906, il y a eu 1.600 grèves, alors que la moyenne de 1893 à 1906 n'est que de 700 par an ; mais il n'y a eu que 21 o/o de réussites (1).

1. D'après les statistiques de la Direction du travail, nous relevons :

	Nombre de grèves	Nombre d'établis- sements atteints	Nombre de grévistes	Nombre de journées chômées
1891.	267		108.944	1.717.200
1892.	261		48.538	917.600
1893.	634	4.286	170.123	3.174.850
1894.	391	1.731	54.576	1.062.480
1895.	405	1.298	45.801	617.469
1896.	476	2.178	49.851	644.168
1897.	356	2.568	68.875	780.944
1898.	368	1.967	82.065	1.216.306
1899.	739	4.290	176.772	3.550.734
1900.	902	10.253	222.714	3.760.577
1901.	523	6.970	111.414	1.862.050
1902.	512	1.820	212.704	4.675.081
1903.	567	3.246	123.151	2.441.944
1904.	1.026	17.250	271.097	3.934.884
1905.	830	5.302	177.666	2.746.684
1906.	1.309	19.637	438.466	9.438.594

On le voit, cette tactique n'est pas la meilleure, et elle le devient moins encore à mesure qu'elle se généralise. Sans doute, MM. Arthur Fontaine et Charles Gide ont montré que les ouvriers, dans l'ensemble, ont gagné aux grèves, tout compte fait. Mais leurs calculs ne valent que si nous admettons que le succès nominal des grèves est toujours le succès réel, et surtout qu'il est durable. En tout cas, il n'est durable que si les travailleurs restent fortement organisés. Or nous savons d'expérience que les grèves ont plutôt pour résultat de diviser les ouvriers, voire de les opposer, que de les organiser.

N'envisageons que la hausse des salaires, puisque c'est là l'objet de presque toutes les grèves. Nous avons vu que, depuis 1880, en tenant compte de l'augmentation du coût de la vie, les salaires sont restés pour ainsi dire stationnaires, alors que la loi sur les syndicats, qui leur a donné un si grand essor, date de 1884, et que, depuis, les grèves ont été de plus en plus nombreuses et importantes.

C'est une grave erreur des ouvriers d'imaginer qu'il dépend des patrons d'augmenter indéfiniment les salaires et que la grève peut les y forcer. Dans l'état actuel de la production, il semble, au contraire, que les salaires aient atteint leurs maxima, puisque, pour la grande industrie, nous ne pouvons évaluer à plus de 10 0/0 des salaires, soit 0 fr. 35 ou 0 fr. 50 par ouvrier et par jour, les bénéfices qui peuvent être réalisés. En conséquence, il paraît assez difficile de les réduire, et ni les menaces, ni les grèves, ni même les lois n'y feront.

L'action des syndicats, en ce sens, est donc vaine. Il faut que les ouvriers le sachent bien. Les salaires ne peuvent s'élever que par une action correspondante de la production, ou bien par une organisation supérieure du travail. Mais une organisation supérieure du travail, — qui ne peut être que la coopération, — c'est ce dont les syndicats se soucient le moins. Quant à la production,

ils visent beaucoup plus à la restreindre qu'à l'augmenter.

Comme l'écrit M. Charles Gide, « le syndicat est une association professionnelle, et par là même ne représente qu'un intérêt particulier, accidentel. Et les syndicats auraient beau s'élargir jusqu'à embrasser tous les ouvriers de tous pays et devenir ainsi la vraie *Internationale*, qu'ils ne représenteraient encore qu'un intérêt corporatif, nécessairement inférieur et peut-être antagoniste à l'intérêt général. Les sociétés de consommation, en Angleterre, se plaignent parfois de voir les produits qu'elles consomment et les maisons qu'elles font bâtir pour leurs membres renchérir par les exigences des Trade-Unions. Les syndicats et fédérations ouvrières sont des sortes de trusts. Il faut organiser en face d'eux les associations de consommateurs. La profession n'est pas et ne doit pas devenir le centre de la vie individuelle ni de la vie sociale. De plus, le syndicat n'est créé, conformément à la définition légale, « que pour la défense des intérêts professionnels de ses membres ». Il ne peut faire aucune entreprise industrielle ou commerciale, ou s'il entre dans cette voie, comme un projet de loi l'y convie, ce sera en perdant ses caractères, et les chefs des syndicats en ont si bien conscience qu'ils protestent contre cette transformation. Instrument de lutte fait uniquement pour un certain état économique, il ne saurait lui survivre. Associations de salariés, il ne peut abolir le salariat, ni même le transformer sans se suicider. Si l'ordre économique actuel doit être changé, il ne pourra l'être que par des formes d'association qui seront constructives, coopératives, et engloberont à la fois les consommateurs et les producteurs. »

L'action des patrons. — Il y a 2.609 syndicats patronaux, avec 185.000 membres. En 1907, on comptait 110 unions patronales comprenant 2.450 syndicats avec 257.847 membres. Mais les syndicats patronaux ont un intérêt corporatif opposé à ceux des ouvriers. S'ils agis-

sent, c'est pour entraver les réformes, non pour les réaliser.

Les œuvres sociales patronales sont donc tout individuelles. Et c'est d'abord la plus importante, la participation aux bénéfices, dont la première application est due, comme on le sait, à Leclaire (1843). A ce sujet, M. Gide reproduit un document bien curieux, l'extrait d'un rapport du préfet de police, en date du 12 octobre 1843, refusant à Leclaire l'autorisation de réunir ses ouvriers pour leur répartir les bénéfices. Savourons ce morceau administratif : « Nous pensons que son intention (du sieur Leclaire) n'est autre que d'embaucher des ouvriers pour assurer l'extension de son travail en leur donnant des chances de partage dans les bénéfices qu'il retire de ses travaux. C'est là une question de salaire d'ouvrier qui ne nous paraît pas devoir être encouragée et qui est même défendue par les lois. L'ouvrier doit rester entièrement libre de fixer son salaire et ne doit pas pactiser avec le maître. Et c'est à quoi le sieur Leclaire vise aujourd'hui. »

Il y a aujourd'hui 107 maisons qui appliquent la participation aux bénéfices. Elles tendent plutôt à disparaître, puisqu'en 1893 il y en avait 126. C'est que la participation aux bénéfices est tout de même du « patronage », et le patronage est incompatible avec les conditions présentes de l'industrie et l'esprit de la démocratie. Elle n'est et ne peut être, comme le Familistère de Guise, qu'un acheminement vers la coopération. Et à cet égard il convient de signaler le système de *copartnership* qui emploie le bénéfice de l'ouvrier en achat d'actions de l'entreprise lui conférant une part de copropriété et une part dans l'administration.

Dans quelle mesure la participation aux bénéfices améliore-t-elle les salaires ? Pour l'année 1899, la moyenne a été de 8,9 0/0. Et nous avons vu déjà pourquoi il est impossible de dépasser ce taux. Mais on a dit, il est vrai, que la participation accroissait la productivité. Ce

n'est pas général, puisque beaucoup de maisons ont dû y renoncer. D'ailleurs, dans ce cas, elle n'apparaît plus « comme une transformation du salaire, ni même comme une majoration gratuite du salaire, mais comme un simple supplément de salaire pour un supplément de travail. Comme le dit dans une phrase d'allure un peu cynique, mais parfaitement exacte, l'économiste Nicholson : « les ouvriers doivent produire eux-mêmes la part de bénéfices qui leur est attribuée ». On pourrait même dire hardiment : « *Un peu plus* que la part qui leur est attribuée », car sinon pourquoi le patron maintiendrait-il un système qui ne lui rapporte rien ? »

Ensuite, M. Gide passe en revue toute la série des institutions patronales : primes, minimums, subventions en nature, etc. Tout cela n'est, au fond, qu'aumône ou salaire déguisé. Ces œuvres peuvent soulager quelques misères individuelles, aider au relèvement de quelques familles, le plus souvent elles sont hautement louables ; mais elles ne contribuent d'aucune manière à ce qui nous préoccupe ici, une organisation économique de la démocratie, une reconstitution sociale.

A signaler, en passant, les syndicats mixtes, qui jouent un rôle de plus en plus effacé. Il en restait encore 155, au 1^{er} janvier 1902, avec 34.446 membres.

Intervention de l'État. — L'État ne peut commander une hausse des salaires, il peut seulement établir un minimum. Mais il peut surtout « intervenir d'une façon très efficace en empêchant les patrons de réduire le salaire convenu par divers moyens qui étaient d'une pratique courante autrefois, et qui n'ont pas tout à fait disparu. Il a presque partout interdit le *truck system*, c'est-à-dire le paiement des salaires en nature — ce mode abominable d'exploitation qui ramène le salariat à l'esclavage en ne donnant à l'ouvrier pour prix de son travail que quelques aliments, — encore en l'endettant, — ou en jetons, ce qui ne vaut guère mieux ».

C'est surtout dans la durée de travail que l'État semblerait devoir intervenir le plus efficacement et le plus justement.

En France, la durée maximum fixée par la loi de 1848 était douze heures. Mais la loi du 20 mars 1900 a fixé ce maximum à dix heures, pour les femmes et jeunes gens, à partir du 1^{er} avril 1904, en étendant cette application aux hommes dans tous les ateliers où l'on emploie aussi des femmes ou jeunes gens.

Quant au repos hebdomadaire, il n'était prescrit, d'après la loi du 2 novembre 1892, qu'aux femmes et enfants, et, d'après le décret du 10 août 1899, qu'aux hommes travaillant sur les chantiers publics. Il a été généralisé, comme on sait, par la loi du 13 juillet 1906.

Malheureusement, dans l'application, il en faut toujours rabattre. « L'expérience a montré, reconnaît M. Gide lui-même, que l'intervention de l'État en cette matière est destinée à rester vaine, en dépit de toutes les sanctions et de tous les inspecteurs, si elle ne s'appuie sur des organisations ouvrières solides et décidées à faire respecter les droits que la loi leur confère. Non seulement la loi ne peut devancer en cette matière les demandes des ouvriers, mais on peut même dire qu'elle n'est efficace, en ce qui concerne les ouvriers adultes du moins, qu'autant que la limite fixée par elle reste en arrière des limites obtenues par les syndicats. La durée légale doit agir à la façon d'un cran d'arrêt — à peu près superflu pour les ouvriers organisés, — mais qui sert à protéger les *unskilled workmen*, la masse inorganisée, en l'empêchant de se laisser choir dans le gouffre du travail abrutissant et sans trêve. » Ce qui revient à dire que là où elle n'est pas évidemment nocive, où elle se justifie le mieux, l'intervention de l'État est à peu près inutile.

D'ailleurs, la durée n'est pas le seul élément de surmenage. Il y a l'intensité du travail, et ici l'État ne peut intervenir. De même, dans le travail à domicile. « Le

sweating system, dit M. Gide, condamne encore des milliers d'hommes et de femmes à travailler jusqu'à l'extrême limite des forces humaines, et au delà. Et, contrairement à ce qu'on pouvait prévoir, ce sombre sous-sol de l'industrie ne semble pas se vider, mais se peupler davantage. » Or, dans ce sous-sol de l'industrie, l'État ne peut pénétrer. Au contraire, par son intervention, presque toujours à contre-temps, l'État développe l'industrie à domicile, le *sweating system*, car c'est le moyen d'échapper à sa surveillance.

Rien ne se fera que par la volonté du prolétariat conscient et organisé. Tout ce que tente l'État, même avec les meilleures intentions, en dehors de ses fonctions essentielles de justice, de police et de défense nationale, est marqué du même vice originel, — d'être contraire à l'éducation de la liberté, sans laquelle il n'est pas de démocratie, et de susciter des obstacles à la cohésion des forces sociales, sans laquelle il n'est pas d'ordre.

Reconnaissons, par contre, qu'il n'y a aucune objection particulière à soulever contre les mesures — de police en somme — qui sauvegardent la vie de l'ouvrier en interdisant l'emploi des machines et matières dangereuses, et en veillant à la salubrité des locaux industriels. « Le mineur, au bout de vingt ans, a ses poumons absolument obstrués par la poussière du charbon, et pourtant le législateur ne peut supprimer l'exploitation des mines ! Mais il peut exiger des mesures de ventilation spéciale. » De même, les Conseils de prud'hommes, dont on devrait étendre les pouvoirs et les garanties, sont dans la fonction de justice de l'État.

Que tous les citoyens sans exception, par la fiction du bulletin de vote, s'imaginent avoir leur part active au gâchis gouvernemental, cela n'est peut-être pas la démocratie parfaite. On peut l'entendre d'autre manière.

Celle-ci, par exemple, que tous les citoyens sont admis à participer à toute la vie sociale, qu'ils y participent réel-

lement, à la mesure de leurs capacités et de leurs volontés, que nul ne peut être, malgré soi, un moyen pour un autre. Il ne suffit plus que l'ouvrier vive pour travailler, on entend qu'il vive d'abord et connaisse toutes les joies méritées et les responsabilités de la liberté. Ainsi la civilisation est pour tous, et le confort se socialise.

Le mouvement n'est plus déterminé par les strictes nécessités objectives, mais par les exigences subjectives. Un ouvrier prendra sur son pain pour le tabac, le journal, les loisirs, ou le livre, parfois. L'accroissement des salaires, la lutte brutale, aveugle, qui est encore l'unique objet de presque tous les syndicats, devra perdre de son âpreté devant la possibilité, ou le désir, d'organiser un meilleur emploi de ce salaire. D'autre part, il importe aux favorisés, beaucoup plus qu'il n'y paraît, que tous les pauvres aient des logements mieux aérés, plus propres, mieux décorés, une nourriture plus saine, une vie plus haute. Il est imprudent d'entretenir l'abrutissement alcoolique, la barbarie envieuse et haineuse au sein d'une société dont la complexité même ne facilite que trop les détraquements.

L'alimentation.— Dans le budget d'une famille de cinq personnes, l'alimentation occupe une place considérable, 64 o/o.

Ici les institutions les plus efficaces, qui sont aussi les plus prospères, sont sans conteste les sociétés coopératives de consommation. Il y a bien les économats ; mais ils ne sont, du mieux au pire, qu'une simple préparation à la coopération, ou une forme odieuse d'exploitation, le *truck system*, dont il a été déjà parlé et que la loi a dû réprimer.

On peut dire, avec M. Gide, que les sociétés coopératives de consommation ont pour but de « faciliter la vie à leurs membres, en leur fournissant les denrées alimentaires, et subsidiairement tous les objets de consommation, de bonne qualité, au juste prix et au juste poids, en cherchant à abolir tous les vices que la concurrence avait

introduits dans le petit commerce : majoration des prix, falsification des denrées, réclames mensongères, et surtout en libérant leurs membres de la pire des servitudes pour le pauvre, la consommation à crédit ».

Il y a, dans le monde entier, 13.000 sociétés coopératives de consommation, comptant 5 millions 1/2 de sociétaires, et faisant annuellement 2 milliards 1/2 de francs d'affaires.

Pour la France seulement, il y en a 2.300, avec 650.000 familles, ce qui équivaut à 16 0/0 de la population. Le chiffre annuel de ventes peut être évalué, pour la France, à 200 millions, et la moyenne d'achats, par sociétaire, à 310 francs.

Malheureusement, ces sociétés sont particularisées, elle ne sont pas reliées entre elles. Organisées, elles seraient une puissance sociale de la démocratie. En 1885, MM. de Boyve et Gide ont bien fondé l'Union coopérative; mais cette Union ne groupe encore qu'un cinquième de ces sociétés. L'Office coopératif, créé par l'Union coopérative, pour établir une entente commerciale, n'a réuni encore que 300 sociétés, bien qu'elle soit dirigée avec une haute intelligence et un entier dévouement par son actif secrétaire général, M. Daudé-Bancel. Il y a, en outre, 26 fédérations pour les achats en commun.

Le logement. — Le logement représente un sixième du budget ouvrier. « Le logement, dit M. Gide, est non seulement la condition préalable du confort, mais de la santé, et, dans une certaine mesure, de la moralité; non, certes, que le fait d'habiter un palais puisse rendre un homme plus vertueux, mais parce qu'il est certaines vertus élémentaires, telles la propreté et la décence, dont la pratique est absolument incompatible avec un logement sordide. On peut, à la rigueur, homme ou femme, conserver toute sa dignité en mangeant du pain noir et en portant un habit râpé, mais on la perd presque nécessairement quand il faut coucher dans la promiscuité d'un taudis. »

Or il y a encore, à Paris seulement, 25.000 familles qui

n'ont qu'une seule pièce pour se loger. « Ainsi une seule chambre pour dormir, pour manger, pour se reposer, pour travailler peut-être, s'il s'agit d'ouvriers travaillant à domicile, une chambre commune avec l'homme ivre, avec les enfants malades qui pleurent, avec la femme qui accouche, avec le cadavre qui attend d'être emporté. Il est difficile d'imaginer quel degré de dégoût ces conditions d'existence peuvent représenter pour une créature qui n'a pas perdu toute honte et, ce qui est pis encore, quel degré de dégradation elles supposent pour celles, beaucoup plus nombreuses, qui en sont arrivées à s'en accommoder et à n'en plus souffrir. »

Comme le fait remarquer M. Gide, tous les objets de consommation ou d'utilité baissent de prix ; le logement, au contraire, renchérit. De là l'entassement, la malpropreté, le dégoût du foyer. Et « tout logement surpeuplé constitue un danger pour la Cité et contribue à élever dans des proportions redoutables le taux de la mortalité ». Le problème intéresse donc tout le monde. On ne circonscrit pas les épidémies, on n'évite pas toujours les contagions, on ne parque pas le vice.

En province, ce sont les patrons qui ont agi le plus. Les mines, les grandes usines qui s'établissaient ont dû aviser aux moyens de loger les grosses agglomérations ouvrières qu'elles formaient autour d'elles, et quelquefois on a paru se préoccuper de l'hygiène et du confort. Ainsi, aux usines Menier, de Noisiel ; Harmel, du Val-du-Bois ; de Villedeneuvette ; de Baccarat ; du Creusot ; Carmichael, d'Ailly-sur Somme, et presque toutes les mines. Mais, si louable que soit cette philanthropie patronale, elle ne peut être qu'au détriment de l'indépendance et trop souvent de la dignité de l'ouvrier. De plus, c'est une force pour le patronat, qui s'implante, qui se justifie ; une faiblesse pour la démocratie, qui recule, qui ne s'instruit pas. Sans doute, dans certains cas, comme pour les maisons ouvrières de Jean Dollfus, à Mulhouse, on a compris

l'amortissement dans le prix du loyer, pour que l'ouvrier pût devenir un jour propriétaire de sa maisonnette ; mais, il le faut dire, cela n'est guère possible avec les conditions de l'industrie capitaliste qui, de plus en plus, amènent l'ouvrier à se déplacer fréquemment, comme on l'a vu récemment à Montceau. Et puis, si l'ouvrier est retenu dans un centre industriel par la maison qu'il y possède, il est bien plus à la merci du patron, qui en profite.

Dans les villes, la question du logement, plus importante, est cependant moins embarrassante. On pourrait la résoudre dès maintenant. Déjà ont commencé des sociétés philanthropiques, des personnes dévouées, des associations coopératives.

En France, il y a 76 sociétés philanthropiques ou autres. 37 de ces sociétés, en 1900, ont construit 1.900 maisons isolées et 600 maisons collectives. Mais à Paris seulement qui compte 80.000 maisons et 900.000 logements, il faudrait encore 50.000 logements ouvriers. Dix-huit caisses d'épargne et quelques sociétés coopératives de consommation, comme *la Famille*, de la plaine Saint-Denis, et *la Société du XVIII^e* ont fait bâtir. A l'étranger, les municipalités ont secondé admirablement les initiatives privées ; en France, elles ont assez à faire d'organiser des processions catholiques ou anticléricales et d'émettre des vœux « énergiques » pour ou contre le ministère, — elles n'ont donc rien fait.

C'est surtout sur les sociétés de constructions coopératives qu'il faut compter. Il y en a actuellement 98. 43 de ces sociétés ont dépensé 14 millions en constructions, ce qui suppose, tout au plus, le logement de 2.000 familles. C'est peu, mais c'est un commencement. La plus active de ces sociétés est *la Ruche roubaisienne* qui, fondée en 1895, a déjà fait bâtir à Roubaix une centaine de maisons.

De l'État, on peut attendre un rôle négatif, celui de supprimer les logements insalubres.

La santé. — Pour M. Gide, l'hygiène sociale est « l'en-

semble des mesures préventives en vue d'abaisser le taux de la morbidité et de la mortalité ». Ainsi, « ses résultats peuvent être contrôlés et mesurés par une simple opération d'arithmétique, une soustraction : il suffit de comparer le taux de la mortalité avant et après ». Dans l'hygiène sociale, quatre parties sont à considérer : 1^o les mesures de propreté (dans la maison, dans l'atelier, dans la Cité); 2^o la lutte contre les maladies épidémiques ou contagieuses ; 3^o le contrôle des denrées alimentaires ; 4^o la protection des nourrissons et enfants en bas âge.

M. Gide nous fait remarquer tout d'abord que, sans parler des Cités antiques, à cet égard d'une supériorité écrasante sur nous, malgré toutes nos prétentions au raffinement, malgré nos diatribes sur la crasse médiévale, nos villes modernes sont en réalité, pour les bains, inférieures aux villes du moyen âge et aux villes d'Orient. Nous n'avons que de rares bains publics, d'une installation défectueuse, et à un prix inabordable pour l'ouvrier.

Quelques œuvres d'initiative privée, comme toujours, se sont fondées. Celle des bains-douches à bon marché, du docteur Cazalet, fondée en 1892, à Bordeaux, et en 1898, à Paris, est surtout à citer. La douche, on le sait, est préférable au bain, elle nettoie mieux, elle entraîne la saleté, elle nécessite un moindre personnel et elle économise l'eau. Le prix est à la portée de tous, comme il convient. Il est, à Bordeaux, savon compris, de 0 fr. 15, et à Paris, rue de Bretagne et faubourg Saint-Antoine, de 0 fr. 20. Il faudrait multiplier ces établissements. Nous avons toujours pensé que chaque université populaire devrait avoir le sien.

Pour la propreté des maisons et des ateliers, aussi, tout est à faire. Il y a bien les lois du 12 juin 1893 et du 28 février 1902 ; mais nous savons ce que peuvent les lois,

C'est par l'eau que se propage la fièvre typhoïde, c'est par l'air que se transmet la tuberculose. La tuberculose surtout est un fléau social. Chaque année, elle tue

160. 000 Français. Les statistiques nous disent ce que nous pourrions pour l'enrayer, si nous mettions un peu plus de justice dans nos actes. Pour Paris, au quartier des Champs-Élysées, quartier riche, le taux de la mortalité par la tuberculose est de 10 pour 10.000 ; à Clignancourt et à Montrouge, quartiers pauvres, il est décuplé, il atteint 104 pour 10.000.

Au lieu de s'en prendre aux racines, on a construit de coûteux sanatoria. A Angicourt, le plus récent (1900), le prix de revient du lit est de 8.800 francs. Or il y a, en France, 400.000 tuberculeux, dont la plupart sont pauvres, 300.000 au moins sont à soigner gratuitement. Si l'on suppose 100.000 lits, chacun devant être occupé par 3 malades se succédant dans l'année, la construction reviendrait à 600 millions et l'entretien annuel à 164 millions. Après avoir fait ce calcul, M. Gide se demande si les résultats obtenus par les sanatoria valent tant de sacrifices.

Mais il y a d'autres moyens : la suppression des causes sociales et les habitudes de propreté, comme celle de ne pas cracher par terre qui, si elle était généralisée, serait encore le meilleur moyen d'arrêter la propagation de la tuberculose. Il faut signaler aussi ce qui a été entrepris à Lille, par le docteur Calmette : « Le dispensaire, pour rechercher, surveiller, conseiller les ouvriers tuberculeux, et l'administration de secours à domicile ou l'envoi en pension dans des fermes à la campagne pour ceux qui ne sont qu'au début de la maladie. » Là encore, ne comptons que sur l'initiative individuelle, l'éveil des volontés, l'éducation sociale, l'organisation par en bas.

Les maladies vénériennes ont aussi de redoutables conséquences sociales. C'est par la réglementation de la prostitution que l'État, en France, a tenté de les atténuer. Cela soulève de graves questions. Il conviendrait peut-être de les examiner, mais avec d'autres raisons pourtant que celles de M. Gide, qui me paraissent être surtout des raisons

de sentiment. Sans doute, nous ne croyons pas à l'efficacité de la réglementation ; mais nous ne pouvons admettre que cette efficacité, comme le dit M. Gide, « fût-elle constatée, n'excuserait rien ». A notre sens, elle justifierait tout.

Il n'y a pas d'autre loi de justice, osons en convenir, que la nécessité sociale, il n'y a pas d'autre loi morale que la loi sociale. L'avenir de l'espèce l'emporte sur toutes nos abstractions. Pour avancer, pour grandir, l'humanité a dû faire, et devra faire encore, hélas ! des sacrifices plus grands, plus pénibles que celui-là, qui est de soumettre à un régime spécial, de placer en dehors de la société normale, ce à quoi ils s'adaptent plus aisément que nous ne l'imaginons, les retardés de l'évolution, les déchets de la civilisation que sont les criminels et les prostituées. Nous aurons satisfait la conscience la plus scrupuleuse, si nous avons soin de n'appliquer qu'une pénalité et une réglementation qui soient bien efficaces, sans sévérité excessive, mais sans faiblesse dangereuse.

L'alcoolisme fait des progrès effrayants. En 1830, il y avait, en France, 281.847 cabarets, soit 1 par 117 habitants. En 1900, il y en avait 432.000, soit 1 par 81 habitants. En 1830, la consommation en litres 100° par personne était de 6,79 ; en 1893, 13,81 ; en 1900, 18,21. En sept années l'augmentation a été de 4,40.

Contre ce fléau, qui coûte 1 milliard annuellement à notre pays, d'après les évaluations de Rochard, quelques ligues se sont dressées. La plus active jusqu'ici a été l'*Union française antialcoolique*, fondée par M. le docteur Legrain, et qui compte 40.000 membres répartis entre 600 sociétés locales.

Naturellement, l'État n'a pas fait grand'chose, pour ne pas dire qu'il n'a rien fait, ou le mal. Cela s'explique : sous notre troisième République, le cabaret est une puissance électorale ; il y a des intérêts en jeu, qui savent se défendre, on l'a bien vu lors des débats sur le privilège

des bouilleurs de cru, si déconcertants pour ceux qui conservent encore quelque illusion ; l'État tire des ressources considérables de l'impôt sur les boissons. On s'est donc borné à recommander l'enseignement antialcoolique dans les écoles et dans les casernes, et à placarder d'innocentes affiches blanches. Mais nous avons vu, aux élections de 1902, l'ancien ministre de l'Instruction publique, promoteur de cet enseignement, assez inoffensif pourtant, combattu féroceement dans sa circonscription par un syndicat de distillateurs, et n'être pas réélu. Certes, la leçon a dû lui servir. La tyrannie du cabaretier est une des nombreuses tyrannies que nous avons laissé s'instituer depuis que nous avons proclamé, en fanfare, la liberté, l'égalité, la fraternité, et contre lesquelles nous ne tentons rien, puisqu'elles se servent de l'État pour s'exercer et puisqu'il est convenu que, l'État étant l'émanation de nos volontés, nous ne devons, en aucun cas, former des groupes organisés dans l'anarchie générale, affirmer des libertés effectives contre toutes les tyrannies pratiques, c'est-à-dire constituer des États dans l'État.

Tout de même, on pourrait s'y essayer, à condition de se sentir une force.

Et cette force, les groupements ouvriers l'auront quand ils le voudront, quand ils sauront. Dans l'action antialcoolique, ils pourraient beaucoup, s'ils avaient conscience de ce qu'ils doivent. Malheureusement, ils n'en sont pas là.

En France, il y a 800.000 naissances par an, contre 1 million en Italie, 1.200.000 en Angleterre et 2.000.000 en Allemagne. Sur ce nombre, il faut défalquer 40.000 morts-nés et 150.000 qui meurent la première année. A qui faut-il imputer cette hécatombe, ce périodique massacre des innocents ? Aux « remplaçantes » d'abord, aux laitiers falsificateurs ensuite, aux parents ignorants ou indifférents, ou coupables enfin.

Sans doute, il y a la loi Roussel. Mais Brioux nous a

appris qu'elle était lettre morte et que le préfet de police le voulait ainsi. La pièce de Brioux a secoué un peu les ronds-de-cuir de la préfecture ; mais soyons assuré, si ce n'est déjà fait, qu'ils ne tarderont pas à reprendre leurs douces habitudes et à laisser s'exercer en paix le lucratif commerce malthusien des « remplaçantes ».

Quant aux falsifications du lait, qui déciment annuellement 40.000 petits Français, l'État n'y peut rien. M. Girard, directeur du laboratoire municipal, a eu le courage de l'avouer. Seules, les coopératives de consommation peuvent empêcher la fraude. Mais les petits commerçants sont des électeurs influents, et sous notre régime l'État ne résiste pas aux électeurs influents. Les députés du bloc, les députés radicaux, radicaux socialistes, voire socialistes révolutionnaires, ne songent qu'à être agréables aux petits commerçants qui sont des électeurs influents. Pour un député, 40.000 enfants empoisonnés ne valent pas un électeur qui vote bien.

Ce n'est pas tout. Il y a 200.000 victimes. Le petit commerce n'en prend que 60.000. Il en reste 140.000. Une bonne part en revient au travail féminin et à l'ignorance des parents.

Il y a, il est vrai, pour le département de la Seine seulement, 95 crèches, avec 3.381 places. Mais les crèches ne sont qu'un expédient déplorable dont nous devons chercher à nous passer, sauf pour de rares exceptions. Comment ? En tâchant qu'il n'y ait plus de femmes et surtout de mères contraintes au travail. Il faut détourner la femme de l'atelier par tous les moyens en notre pouvoir : par la persuasion, par l'organisation ouvrière, et, s'il le faut, par des lois expresses. Le travail de la femme est antisocial. C'est le pourvoyeur de l'infanticide, volontaire ou non, de l'avortement, de la prostitution, de l'alcoolisme, la cause de la stérilité, de la plupart des névroses féminines, le corrupteur, le désorganisateur de la famille. Or la famille est encore ce que nous avons trouvé

de mieux pour nous aider à supporter les misères de la vie, et ce ne sont pas les tentatives des philanthropes, les empirismes des politiciens, les phrases creuses des philosophes et les utopies des sociologues qui y suppléeront.

L'éducation professionnelle et sociale. — Dans l'industrie, à notre époque, c'est dans la camelote, le laid, l'immoral, le trompe-l'œil qu'on gagne le plus. C'est là un obstacle à tout enseignement professionnel sérieux. Il ne sert de rien de se lamenter sur la décadence de l'apprentissage. Il en sera ainsi tant que le travail ne sera pas organisé. Les grandes écoles professionnelles ne feront jamais que quelques fonctionnaires, des contremaîtres et une multitude de ratés. Le machinisme et la division du travail ne sont pas incompatibles avec la production belle et solide ; mais il faut une organisation. Il est évident que l'industrie française périclite. Cela ne peut que s'accroître encore, si nous ne réagissons pas contre l'anarchie capitaliste, l'exploitation sans frein et sans prévoyance, le travail pour l'argent, malgré tout ; si nous ne réorganisons pas le travail pour la joie, pour le bien-être de tous.

L'éducation sociale nous intéresse davantage. C'est l'œuvre capitale d'une démocratie, car elle est à la base et au faite de toutes les institutions. Quels que soient leur mécanisme, leur principe et leur fin, les institutions ne valent que par l'éducation sociale, par l'esprit qui les anime, par les hommes qui les vivent.

Malgré la langueur civique qui nous étreint, l'activité éducatrice de ces dernières années fut notable.

Il s'agissait d'abord de compléter l'enseignement primaire. Ce furent les cours d'adultes, créés par Duruy, sous l'Empire. En 1902, on a compté 43.044 cours suivis par 600.000 auditeurs. Ils sont faits le soir, dans les écoles publiques, et sont gratuits.

Les sociétés d'enseignement populaire sont au nombre de 1.500. M. Gide nous cite : *l'Association polytechnique*

pour le développement de l'instruction populaire, fondée en 1830 par un groupe d'anciens élèves de l'École polytechnique, dont était Auguste Comte. Elle a donné en 1901, surtout à Paris, 750 cours réguliers réunissant 1.500 élèves; — *la Ligue française de l'enseignement*, fondée en Alsace après la guerre, par Jean Macé; elle est une sorte de fédération embrassant 2.500 sociétés locales; on peut lui reprocher de s'occuper un peu trop de l'action électorale des instituteurs; — *la Société nationale des conférences populaires*, qui met à la disposition de tous les éducateurs de bonne volonté 81.000 conférences imprimées, dont beaucoup avec projections; — *la Société Franklin*, fondée en 1862, par un ouvrier, Girard, qui approvisionne les bibliothèques populaires de livres fournis au plus bas prix possible et parfois gratuitement. Elle a fourni ainsi 1 million de volumes pour 1.870.000 fr. Elle a fondé plus de 600 bibliothèques populaires.

Pour les universités populaires, il y en a — entendons les groupements qui ont pris ce titre — 20 à Paris et dans la banlieue et 100 dans les départements.

Les patronages religieux sont nombreux. Il existe en France plus de quatre mille patronages catholiques s'occupant de plus de 4 millions de jeunes gens. Bien qu'un des directeurs de ces patronages, M. l'abbé Boyreau, ait déclaré qu'on y apprendrait aux jeunes gens à « penser et à vouloir par eux-mêmes », ce ne sont pas, certes, des œuvres d'éducation sociale. Non plus que les cercles catholiques d'ouvriers, fondés en 1871 par M. de Mun. Ils ont été 291, ils ne sont plus que 157. A signaler aussi, dans la même catégorie, les cercles protestants et les unions chrétiennes de jeunes gens. Depuis 1900 se sont fondés un peu partout les instituts populaires du *Sillon* dus à l'activité apostolique de M. Marc Sangnier-Lachaud.

Les patronages laïques sont au nombre de 1393.

Une place à part doit être faite aux mutualités scolaires, fondées par M. Cavé en 1881. Elles sont actuellement 2.734.

réparties dans 12.500 écoles avec 550.000 écoliers ou écolières. « Ce sont de petites sociétés de secours mutuels. Chaque enfant verse deux sous par semaine : un sou est réservé à la prévoyance individuelle et sert à constituer un livret nominatif pour la retraite, l'autre sou est consacré à la solidarité et servira à payer les frais de maladie des petits sociétaires et à constituer un fonds de retraite collectif. Comme, d'une part, l'âge de la retraite est loin, et comme d'autre part, les journées de maladie sont rares à cet âge, ces cotisations, si infimes soient-elles, peuvent donner d'assez grands résultats. »

En 1902, elles ont déjà encaissé plus de 3 millions de francs, dont 700.000 seulement ont été dépensés pour les frais de maladie.

Les associations d'anciens élèves, les Amicales, continuent l'école et les mutualités scolaires. Ce ne sont pas des sociétés de secours mutuels, comme les petites Cavé, ce sont plutôt de petites universités populaires. « Elles cherchent à pratiquer la solidarité, sous des formes infiniment variées : fêtes, conférences, ouvroirs, placements ; il en est qui louent des champs pour faire de l'agriculture coopérative : elles plantent, elles reboisent, elles moissonnent, et surtout il en est qui s'occupent des enfants des écoles et exercent à leur égard un patronage analogue à celui des catholiques. » En 1895, il y en avait 56 ; en 1902, il y en avait 5.843, dont 1.730 de jeunes filles.

Malgré les tristesses du moment, devant un tel élan de toutes les forces vives de la nation pour préparer un meilleur avenir, on reprend confiance. Là est le salut.

La sécurité du plus grand nombre est sans doute le résultat le plus caractéristique de la civilisation matérielle. On peut mesurer le degré de civilisation d'une société à la sécurité que celle-ci garantit aux citoyens. De même, la capacité de prévoyance de ceux-ci, indique le progrès social qu'ils ont réalisé et celui qu'ils peuvent atteindre. Mais c'est peut-être au détriment des facultés les plus nobles et

d'une civilisation plus haute. La prévoyance, en somme, s'appuie le plus souvent sur des sentiments assez bas, et la sécurité atrophie chez l'homme les qualités d'initiative, d'audace, de dévouement, d'héroïsme, par quoi s'est fait dans le monde tout ce qui est grand et beau, tout ce qui a donné son prix à la vie.

Voyons avec M. Gide ce qui a été fait jusqu'ici pour assurer les travailleurs contre les différents risques : maladie, accidents, vieillesse, invalidité, mort, chômage, etc.

Maladie. — Moyennant une cotisation mensuelle de 1 à 3 francs, les sociétés de secours mutuels donnent les soins médicaux et les remèdes gratuits, et une indemnité d'interruption de travail pour un mois, trois mois, six au plus.

En 1850, il y en avait 2.500, avec 300.000 membres ; en 1889, 8.400, avec 1.300.000 membres ; en 1899, 13.030, avec 2.195.000 membres ; en 1902, il y en avait 15.000, avec 3.000.000 de membres et 350.000.000 de francs de capitaux ; enfin, en 1907, il y en avait près de 20.000 avec 3.500.000 membres et 370.000.000 de francs de capitaux. Mais beaucoup de sociétés de secours mutuels ne s'occupent que de retraites, d'épargne, etc. Il n'y a que 1.100.000 mutualistes d'assurés contre la maladie, ce qui représente 1 ouvrier assuré sur 6 pour les hommes et 1 sur 30 pour les femmes. La plus importante des sociétés de secours mutuels est la « Fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français » qui comptait, en 1902, 104.000 membres.

Beaucoup de grands industriels fournissent les secours médicaux gratuits et des médecins. La fabrique Carmichael, à Ailly-sur-Somme, a créé un asile, non pour ses ouvriers malades, mais pour les familles des malades quand ceux-ci ont des maladies contagieuses. D'autres ont fondé des sociétés de secours mutuels. C'est celle de la maison Leclaire (association coopérative) qui donne le plus d'avantages. Elle assure 3 fr. 50 par jour en cas de

maladie, le traitement et 1.500 francs de retraite à partir de cinquante ans. Il n'y a pas de cotisation, mais un droit d'entrée et des amendes. La maison Leclaire verse à la caisse 31,25 o/o de ses bénéfices. Actuellement, elle a constitué un capital de 4.000.000 de francs.

Les sociétés de secours mutuels elles-mêmes sont en partie du patronage, car leurs cotisations sont insuffisantes. L'État les subventionne de 4 millions, les cotisations des membres honoraires forment un total de 3 millions, alors que les cotisations des sociétaires, en 1900, se sont élevées à 23.290.700 francs.

Malheureusement, les sociétés de secours mutuels ne se préoccupent point de l'éducation de leurs membres, elles entretiennent leur égoïsme. De là, leurs difficultés, leurs gaspillages, leur éparpillement (chacune d'elles ne compte pas plus, en moyenne, de 150 à 300 adhérents).

Elles sont une application de la solidarité, elles vivent de la solidarité; mais elles en affaiblissent le sentiment. C'est une fâcheuse contradiction pratique.

Accidents. — « Le principe du risque professionnel, c'est-à-dire la responsabilité de tous les accidents imposés au patron, n'implique pas nécessairement l'obligation de l'assurance pour celui-ci. La loi peut laisser au patron le soin de parer comme il le voudra à cette éventualité, soit en s'assurant à des caisses officielles, mais facultatives créées par l'État, ou à des compagnies par actions (à primes fixes), soit en contractant avec ses collègues de la même industrie une assurance mutuelle, soit même en ne faisant rien du tout, c'est-à-dire en restant à ses risques et périls son propre assureur. Tel est le système pour la France et l'Angleterre. » L'État impose aux compagnies des réserves financières suffisantes, et il est la caution du patron vis-à-vis de l'ouvrier, quand le patron s'est fait son propre assureur. Pour s'assurer contre les risques d'insolvabilité de celui-ci, l'État a imposé à tous

les industriels une petite prime sous la forme d'une majoration de 4 o/o à l'impôt des patentes.

La Caisse nationale n'assurant que contre les accidents graves entraînant la mort ou une incapacité permanente, les compagnies à primes fixes ont la plus grosse clientèle. Sur 4 milliards de francs de salaires, il y en a seulement 2 1/2 d'assurés, — 2 par les compagnies à primes fixes et 1/2 par l'État ou les associations de patrons.

Les charges pour les patrons varient, suivant les industries, de 1 à 30 o/o, mais la moyenne est de 2,10 o/o.

Pour l'incapacité permanente, mais partielle, l'indemnité à allouer à l'ouvrier est de la moitié au quart de son salaire ; pour l'incapacité permanente absolue, du tiers aux trois quarts ; et aux ayants droit, en cas de mort, du cinquième aux trois quarts.

L'indemnité n'est pas due si l'accident a été volontaire.

La vieillesse et l'invalidité. — Plus les risques sont gros, on le conçoit, plus l'assurance devient difficile. La maladie et l'accident sont rares ; en tout cas, le plus souvent, l'incapacité qui en résulte est provisoire. Au contraire, la vieillesse est générale, et l'invalidité est définitive. « En ce qui concerne la vieillesse, dit M. Gide, les calculs et l'expérience démontrent que pour assurer à un homme, arrivé à l'âge de 60 ans, une rente viagère égale à la moitié de son salaire et réversible pour partie sur sa veuve, il faut prélever 15 o/o sur son salaire. Ainsi donc, un ouvrier qui gagne 1.200 francs par an devrait dans ces conditions, prélever 180 francs par an sur son salaire. Il est clair qu'il n'y faut pas songer... Quant à l'invalidité, le travailleur ne peut même pas songer à y faire face par un prélèvement quelconque sur son salaire puisqu'elle peut le frapper au milieu et même au début de son existence professionnelle. »

L'épargne individuelle, là encore, est donc insuffisante. Que peuvent le patronage, l'association, l'État ?

La plupart des grands établissements industriels ont

organisé des caisses de retraites pour leurs ouvriers, auxquelles ils versent autant, ou plus, que les ouvriers eux-mêmes, parfois la totalité, ainsi que le Bon-Marché, Baccarat, Mame, le Creusot, etc. Les compagnies de chemin de fer consacrent aux retraites plus de 10 p. 100 des salaires, soit 40 millions.

En 1898, il y avait 461.000 ouvriers assurés contre la vieillesse dans les établissements privés, 179.000 dans ceux de l'État, et 120.000 marins et pêcheurs bénéficiant de la loi sur l'inscription maritime. Cela ne représente pas plus de 14 p. 100 du nombre total des salariés hommes.

L'association, elle, « peut multiplier l'effort individuel en concentrant les cotisations versées par tous sur la tête de ceux-là seulement qui, par heur ou par malheur, se trouvent en situation de les utiliser, car ceux-là, en tous cas, ne seront qu'une minorité ». Sur cent ouvriers, il n'en est qu'un tiers qui arriveront à la vieillesse, et un dixième seulement qui risquent d'être frappés d'invalidité. Les sociétés de secours mutuels se proposent bien, pour la plupart, d'assurer contre la vieillesse, quelques-unes contre l'invalidité ; mais elles n'ont pas un personnel assez nombreux, et leurs cotisations sont trop faibles. « Elles ont peine à faire face aux frais de maladie, dit M. Ch. Gide, à plus forte raison leur est-il difficile d'assurer ce nouveau risque. » Quand elles parviennent à servir des pensions, grâce aux donations des membres honoraires et aux subventions de l'État, ces pensions sont dérisoires, en moyenne de 72 francs. Quelle serait la solution ? M. Gide ne croit pas possible d'augmenter les cotisations. Il propose donc d'adjoindre à la société de secours mutuels une société coopérative de consommation, dont une partie des bonis servirait à payer ces cotisations. La coopérative *la Fraternelle*, de Saint-Claude, qui ne fait aucune restitution de trop-perçus, a créé une caisse de retraite. D'autre part, au congrès international de la Mutualité, tenu en 1900,

M. Cheysson a fait émettre le vœu que « les mutualistes s'affilient à des sociétés coopératives de consommation existantes, ou en créent au besoin de nouvelles, en les constituant, soit par vente directe, soit par entente avec les fournisseurs locaux, d'après le système de la vente au prix courant, et en affectant, en tout et en partie, les bonis coopératifs, calculés au prorata des achats, au paiement des cotisations des mutualistes coopérateurs ». Pourtant, il faudrait se garder de faire de la coopération une « simple annexe de la mutualité », comme dit M. Ch. Gide. La coopération poursuit une réforme sociale plus importante, elle est une grande expérience sociale qui se doit poursuivre.

Il y a des sociétés qui ne s'occupent que de la retraite. Depuis la loi de 1898, elles sont assimilées aux sociétés de secours mutuels. Les unes assurent une pension fixe avec une cotisation qui varie suivant l'âge d'inscription, les autres, au contraire, allouent une pension qui varie suivant l'âge d'admission avec une cotisation fixe.

L'État peut intervenir sous trois formes :

1° « L'État peut se charger de tous les frais, comme les bons patrons dont nous avons parlé — avec cette différence cependant que, comme l'État ne peut pas prélever ces frais sur ses bénéficiaires, il les fera payer aux contribuables par la voie ordinaire des contributions. » — C'est ce qui vient de s'instituer en Nouvelle-Zélande ;

2° « L'État peut se borner à aider ceux qui auront commencé par s'aider eux-mêmes, en majorant par des subventions les versements qu'ils auront faits dans les sociétés de secours mutuels ou autres institutions privées. C'est, comme nous l'avons vu, le système pratiqué par quelques patrons, et l'État ne fait, ici encore, que jouer le rôle de bon patron. » — C'est ce qui se fait en Belgique.

3° « L'État peut obliger tous les intéressés à s'assurer contre la vieillesse en fixant le montant de la cotisation à payer, et par conséquent aussi de la pension de retraite

à toucher. En ce cas il impose aussi, généralement, les mêmes versements aux patrons, et, généralement aussi, pour mieux faire accepter le principe coercitif, il contribue dans une certaine mesure aux versements. » — C'est ce qui est pratiqué en Allemagne.

En France, aucun de ces trois systèmes n'est appliqué. Il serait mieux de développer la coopération et la mutualité. Mais, déjà, la loi de 1894 impose aux ouvriers mineurs et à leurs patrons un versement équivalent à 4 o/o des salaires, et M. Millerand a proposé une loi qui étendrait cette disposition aux ouvriers de toutes industries. Nous sommes dans le courant étatiste.

La question des retraites ouvrières n'est pas une question démocratique. C'est-à-dire que la démocratie n'est pas nécessairement la dissolution sociale et qu'il est permis de concevoir — et d'espérer — une démocratie organique où la famille, cellule sociale essentielle, resterait fortement constituée. Et, dans une société où le groupe familial n'est pas désagrégé, la question des retraites ouvrières ne se pose pas. Chaque famille prend soin de ses vieillards et de ses infirmes.

Il faut reconnaître que la famille, aujourd'hui surtout, dans la classe ouvrière, est à peu près dissoute. Trop préoccupés de nos prétendus « droits », nous avons négligé les doux devoirs qu'elle nous imposait. L'usine a contribué à ce relâchement. L'ingérence de plus en plus indiscrète de l'État dans les groupements spontanés, une législation à outrance, l'anarchie intellectuelle et morale ont fait le reste.

Il n'est donc que trop vrai que la question des retraites ouvrières est une des plus graves de l'heure présente et qu'il la faut résoudre.

On a fait appel, tout d'abord, à la prévoyance des intéressés. Nous avons actuellement 4 millions de prévoyants en France. Nous avons vu que l'ouvrier qui veut avoir une rente viagère égale à la moitié de son gain à

60 ans doit verser 15 o/o de son salaire. Soit, pour un salaire annuel de 1.200 francs et pour une retraite de 600 francs, 180 francs par an. C'est impossible s'il est marié, s'il a des enfants, s'il ne prive pas les siens du strict nécessaire. Cette prévoyance, on le voit, peut précipiter encore la dissociation familiale.

Quant à la bienfaisance privée, c'est une goutte d'eau dans la mer. On n'en peut tenir compte. Reste l'État. Ce serait pour lui une petite affaire d'un milliard par an au minimum.

On a donc proposé des systèmes ingénieux, qui combinent l'initiative individuelle, la participation patronale et celle de l'État. M. Paul Imbert nous propose un de ces systèmes : « La retraite serait payée par les parents et par les industriels, avec le concours de la mutualité et des pouvoirs publics » (1). M. Paul Deschanel lui a opposé une objection capitale : « M. Imbert propose d'obliger à l'inscription pour la retraite dès l'âge de la scolarité et même dès la naissance. On ne manquera pas de lui objecter qu'il serait peu opportun, au moment où nous cherchons à encourager les familles nombreuses, de dire au père de famille : Plus tu auras d'enfants, et plus tu devras ajouter à tes contributions des contributions nouvelles pour la retraite de chacun d'eux. » Sous la forme familiale, c'est le contraire qui se produit. Plus les parents ont d'enfants, plus ils sont assurés d'une retraite entourée de soins et de vénération.

Voici, en résumé, le système de M. Imbert :

« Dans notre pays, l'organisation future des retraites ouvrières semble dépendre des principes suivants : Affiliation d'office de tous les travailleurs à la Caisse nationale des retraites au moment où commence l'obligation scolaire, cotisation modique imposée aux parents pendant la scolarité, obligation des versements patronaux, gra-

1. *La Retraite des travailleurs.*

dués suivant une échelle progressive à rebours qui assure une pension strictement suffisante, même aux plus bas salaires ; liberté des versements des travailleurs devenus adultes, qu'ils soient salariés ou non, et des membres de leur famille ; et si l'obligation est admise, dégrèvement des plus faibles salaires ; subvention de l'État appliquée aux seuls versements facultatifs, graduée suivant l'importance des versements volontaires et en raison inverse des contributions patronales, de manière à bonifier les épargnes les plus modestes ; encouragements particuliers aux familles nombreuses, assurance au décès en faveur de la veuve et des orphelins ; capitalisation partielle, en période transitoire, jusqu'à la constitution d'un fonds de réserve suffisant ; répartition progressive en régime normal ; caisse centrale unique acceptant dans une large mesure le concours des institutions de prévoyance privée, notamment des sociétés de secours mutuels ; collaboration intime et féconde des travailleurs, des chefs d'entreprise, de la mutualité, des pouvoirs publics : telle nous paraît être la formule d'une solution pratique du problème des retraites. »

De cette solution, comme de toutes les autres, ce qui nous apparaît le plus clairement, ce sont les difficultés pratiques. Et il en est ainsi de toutes les réformes qu'on déclare urgentes et nécessaires. Au fond, elles ne sont que les remèdes empiriques d'un mal général. En prétendant atténuer les effets, le plus souvent on fortifie la cause, on aggrave le désordre social, ce qui nécessite d'autres remèdes tout aussi dangereux et inefficaces. Le plus simple, et le mieux, serait, sans doute, d'essayer de reconstituer les groupes organiques et de rétablir l'ordre.

Ce n'est pas à dire qu'il ne faille point se préoccuper des réformes que commande la situation présente. Il faut les réaliser avec un esprit de justice, mais sans perdre de vue que ce ne sont là que des solutions provisoires, que nous devons nous efforcer de rendre inutiles.

La mort. — Une des causes principales de la misère extrême est la mort du chef de famille. Mais l'assurance, ici encore, est très difficile. « Dans les conditions les plus favorables, dit M. Ch. Gide (en prenant les tarifs de la Caisse nationale d'assurances en France), un ouvrier qui voudrait assurer aux siens 10.000 francs en cas de décès (et remarquez qu'un tel capital ne donnera même pas 1 franc par jour de revenu) devrait payer, en commençant à vingt-cinq ans, 194 fr. 50, ce qui est tout à fait impossible. L'énormité de ces frais a découragé non seulement les ouvriers, mais les patrons et l'État. » Les sociétés de secours mutuels, qui sont autorisées, d'après la loi de 1898, à faire ce genre d'opérations, n'ont rien tenté en ce sens. Elles se bornent seulement à allouer une somme minime pour les frais d'enterrement.

Le chômage. — Pour l'ouvrier, c'est le pire des maux, non pas seulement pour ceux qu'il frappe, mais pour ceux qu'il menace, c'est-à-dire pour tous. C'est la hantise du chômage qui plie l'ouvrier à toutes les exigences patronales. Il est pourtant une conséquence inéluctable de notre régime industriel. 15 o/o des ouvriers chôment quatre-vingt-dix jours par an. On peut en adoucir pour quelques-uns les funestes effets, on peut le régulariser et le répartir, et par là l'atténuer ; on ne peut pas le supprimer. Ce n'est pas qu'il y ait surproduction, on l'entend bien. Mais comme le travailleur doit produire plus qu'il ne consomme, il y a une partie du travail qui ne rapporterait aucun bénéfice au capitalisme, et naturellement on ne l'emploie pas. Le chômage est la rançon de la capitalisation et du luxe d'une minorité.

Le placement, si ingénieux qu'en puisse être le mécanisme, ne saurait diminuer le chômage. On dit, il est vrai, qu'il n'y a, en réalité, que 3 o/o d'ouvriers en excédent sur le nombre de places disponibles, et que s'il y a beaucoup plus de chômeurs, c'est que le service de placement n'est pas convenablement organisé. Voyons donc. Sans

doute, le placement bien fait sert à éviter les démarches inutiles ; mais il sert surtout au patron qui est assuré par là d'avoir toujours l'employé dont il a besoin, au moment précis, pour le temps et dans les conditions qu'il désire. Or cela lui permet, on n'en saurait douter, de n'hésiter pas à renvoyer son personnel quand il juge qu'il n'a plus intérêt à le garder. S'il avait quelque difficulté à le recruter, il préférerait parfois, en morte-saison, entreprendre des travaux qui ne lui rapportent rien, ou garnir son magasin d'avance, pour conserver ses ouvriers. On peut constater cela dans la typographie, par exemple, où le système des extras, des coups de main, c'est-à-dire du travail pour une semaine, moins encore, pour trois jours, un jour, une demi-journée même, tend à devenir normal.

Les bureaux de placement privés, au nombre de 1.455, ont été supprimés. A part quelques professions, comme celles de l'alimentation, de la coiffure, des domestiques, les emplois qu'ils offraient étaient fallacieux. Des sociétés charitables, des sociétés de secours mutuels, des syndicats font également du placement. Il y a aussi les bureaux de placement de l'État et des villes. Ils ont ceci pour eux, à tout le moins, de ne pas exploiter les malheureux qui cherchent une place. De plus, le placement par le syndicat tend à donner à celui-ci le caractère du syndicat obligatoire, préconisé par M. Paul-Boncour.

L'organisme par excellence paraît être les Bourses du travail. M. de Molinari en avait eu l'idée en 1845. On le sait, elles n'ont été créées que tout dernièrement. Elles vivent des cotisations des syndicats et des subventions. La Fédération des Bourses du travail a été constituée par F. Pelloutier. « Chaque Bourse dresse chaque semaine un tableau indiquant le nombre des places vacantes dans chacun des métiers de sa circonscription. Pour simplifier les écritures, chaque métier est désigné par un simple numéro d'ordre. Tous ces tableaux sont centralisés par la Fédération des Bourses à Paris et renvoyés en un tableau d'en-

semble à chaque Bourse de province. » C'est excellent pour la répartition des travailleurs suivant le travail, c'est de l'ordre pour le travail employé, c'est la régularisation du chômage; mais on ne peut dire que ce soit une utilisation du travail inemployé, une diminution du chômage.

Le *viaticum* est une indemnité de route pour faciliter aux syndiqués les moyens de se déplacer et d'utiliser les statistiques. 250.000 ouvriers, qui versent à la Fédération des Bourses une cotisation de 0 fr. 10 par mois, ont droit au *viaticum*. « Tout est organisé pour le mieux en vue de prévenir les abus, dit M. Ch. Gide, d'écarter les trimardeurs : ainsi le chômeur ne doit jamais revenir sur ses pas et il doit se rendre dans la localité qu'on lui désigne. Il ne doit accepter du travail qu'au tarif syndical, sinon il perd son droit au *viaticum*. Les Bourses ne veulent pas faire concurrence aux ouvriers de la localité, mais tout au contraire relever le taux de la main-d'œuvre en l'enlevant aux lieux où elle est surabondante pour la transporter à ceux où elle est rare. Chaque indemnité payée, qui est de 2 francs pour 40 kilomètres, est inscrite en toutes lettres sur un livret, et ce livret devra être présenté, daté et timbré par chaque Bourse où le chômeur se présente. »

M. Charles Gide rappelle aussi notre projet des ateliers de chômage que nous exposons plus loin. Il nous objecte que les difficultés pratiques sont grandes. Sans doute, mais tout est difficile qui est réellement efficace. Surtout lorsqu'il s'agit d'un problème aussi grave. Il n'y a pas d'autre solution de liberté. Par le placement et les statistiques du travail, mobiliser les travailleurs, les mieux répartir, ce n'est pas sans désordre et sans souffrance, et ce n'est pas, en définitive, bien différent que d'attendre chez soi, du simple jeu des forces économiques, évidemment un peu plus lentes, que ce soit au contraire le travail qui se déplace.

Les municipalités, les départements, l'État entreprennent des travaux de secours contre le chômage. En 1901,

589 municipalités, de 69 départements, ont entrepris de ces travaux pour 1.666.652 journées de salaires.

Les sociétés de secours mutuels n'ont pas tenté l'assurance contre le chômage. Quelques syndicats ont eu plus d'audace. La caisse de chômage de la Fédération du livre surtout est à citer. « Tout fédéré, moyennant le versement régulier de sa cotisation (qui a dû être élevée à cette fin de 0 fr. 70 à 1 fr. 50 d'abord et à 2 francs ensuite par mois), a droit en cas de chômage, à une indemnité de 12 francs par semaine, pendant six semaines par an au maximum, mais à la condition qu'il n'ait pas quitté volontairement le travail ou n'ait pas été renvoyé pour inconduite, et qu'il accepte toute place qui lui sera indiquée par la Fédération, même en dehors de la localité. » Malheureusement, on n'y peut suffire. Dans *la Typographie française* du 16 juillet 1903, on disait : « En 1902, malgré l'augmentation de la cotisation (de 1 fr. 50 à 2 francs), le déficit a été sensiblement égal à celui de 1901, et les deux années de fonctionnement de la caisse de chômage se traduisent par un excédent de dépenses de 40.726 fr. 05 sur les recettes prévues. De la réserve constituée en 1900 pour faire face aux éventualités, il ne reste plus qu'une somme insignifiante. »

L'épargne. — L'épargne est le mode d'assurance le plus égoïste, le moins efficace, le plus contraire à l'éducation sociale du prolétariat. Il faut le déconseiller énergiquement.

Au 31 décembre 1900, les caisses d'épargne avaient 10.680.866 déposants, soit 27, 4 0/0 de la population. Les sommes déposées se montaient à 4.274.257.535 francs avec une moyenne par livret de 400 francs. D'ailleurs, en cas de panique, l'État serait dans l'impossibilité de rembourser immédiatement cette somme énorme, et il en résulterait les pires désordres, sinon la banqueroute et l'émeute.

Il y a, en outre, 547 caisses d'épargne philanthropiques, avec 1.200 succursales, et des caisses d'épargne patronales.

Les caisses d'épargne d'État, sous la forme de caisses postales, existent depuis 1881. Elles ont reçu 930 millions, avec une moyenne de dépôt, par livret, de 70 francs.

Sur une population scolaire de 1.085.000 élèves, 360.000 étaient affiliés aux caisses d'épargne scolaires et y avaient confié un peu plus de 8.000.000 francs.

Les associations mutuelles, les sociétés en participation n'offrent pas plus d'intérêt. Il en est même qui ont des pratiques malhonnêtes, qui spéculent sur la gêne momentanée de leurs participants. Voilà où conduit le goût de l'épargne.

L'assistance. — « La solidarité, dit M. Gide, c'est la charité laïcisée. » Nous doutons qu'elle en soit meilleure. Mais perfectionnons la solidarité, et puisque nous ne pouvons plus aimer les hommes au nom de Dieu, tâchons, à tout le moins, de ne pas les détester et de les aider dans les circonstances critiques, au nom de l'humanité, et pour qu'ils nous aident à notre tour. Trois catégories de personnes ont besoin de l'assistance : « 1° Ceux qui ne peuvent s'aider eux-mêmes parce qu'ils en sont physiquement incapables ; 2° ceux qui ne le peuvent parce que, quoique valides, ils n'en trouvent pas les moyens, l'ouvrage faisant défaut ; 3° ceux qui ne le veulent pas parce que le travail et la vie régulière les ennuient ».

Les premiers, ce sont les malades, les vieillards, les enfants. Or l'assistance légale n'existait que pour les aliénés et les enfants abandonnés. Toutefois, depuis la loi du 15 juillet 1893, tout citoyen français malade a droit à l'assistance médicale. M. Gide a bien raison de noter que c'est là « un fait nouveau et considérable dans notre droit public ». Pour les vieillards, âgés de plus de soixante-dix ans, l'assistance légale est désormais établie (loi du 14 juillet 1905). C'était le plus pressant. Les hospices ne disposent que de 74.000 lits, alors qu'il y a 160.000 vieillards indigents. Mais déjà on signale les nombreux abus inhérents aux interventions adminis-

tratives. Le placement familial serait peut-être préférable dans beaucoup de cas. Il est à organiser. Il y a, en France, 1.900.000 vieillards de plus de soixante-dix ans. Là dessus, 500.000 sont pauvres, c'est-à-dire qu'ils ne laissent aucun héritage. Cela ne veut pas dire qu'ils sont dénués de tout. En juillet 1907, 341.000 d'entre eux étaient secourus en vertu de la nouvelle loi. C'est peut-être que beaucoup d'enfants se déchargent ainsi sur la collectivité du devoir de soigner leurs vieux parents. Et ce n'est pas là un progrès moral.

Pour les sans travail, il y a de nombreuses œuvres de charité : Asiles de nuit, refuges, « bouchées de pain », soupes populaires. Que dire ? C'est l'extrême urgence pour l'extrême détresse. M. Gide signale trois autres moyens : le placement, l'assistance par le travail, le prêt gratuit.

Les sociétés de patronage des libérés s'occupent de leur placement. Il y en a plus de 100 qui assistent 18.000 libérés par an. La Société de protection des engagés volontaires élevés sous la tutelle administrative a 3.233 protégés. C'est sous cette forme, croyons-nous, que les sociétés de ce genre peuvent être le plus utiles.

Il y a 62 établissements d'assistance par le travail. Voici le résultat : « Ces établissements, écrit M. Gide, quoique déjà nombreux, n'ont même pas réussi à diminuer le nombre des trimardeurs : on prétend même qu'ils l'ont accru. » Il est certain qu'ils avilissent le travail et les travailleurs.

Les « jardins ouvriers » sont plus intéressants. Ils ont été fondés à Sedan par M^{me} Hervieu. L'œuvre est propagée par la Ligue du coin de terre et du foyer. Elle a 61 groupes avec 1.500 jardins. « Le terrain acheté ou loué par la Société, généralement aux portes des villes, est concédé gratuitement à l'indigent pour le cultiver. C'est le mode d'assistance dont le rendement économique est le plus fort, car l'argent dépensé par l'œuvre en achat

ou en location de terrain se trouve souvent doublé et même décuplé par le travail de l'ouvrier, et c'est celui aussi qui procure le plus de joie à l'assisté. »

Les deux tiers des sommes prêtées par les sociétés de prêt gratuit sont remboursées. Ainsi l'efficacité de l'aumône est triplée, et l'effet moral est meilleur.

Les monts-de-piété, eux, prêtent à 6 o/o en moyenne, hormis les monts-de-piété de Nice, Lille, Montpellier, Grenoble et Toulouse qui prêtent sans intérêt.

Pour les vagabonds et mendiants professionnels, on a institué des maisons de refuge, les dépôts de mendicité, inaugurés en 1808.

On fait beaucoup, on ne fait pas assez. Il y a des misères qui crient contre notre civilisation d'apparat. Les établissements de l'Assistance publique ont reçu, en dons et legs, au cours du XIX^e siècle, 752 millions de francs, soit une moyenne annuelle de 7.500.000 francs. « Mais en réalité, ajoute M. Gide, cette moyenne n'était, au commencement du siècle, que de 2.500.000 francs et s'est élevée dans les dernières décades à 7.500.000 francs. Ainsi la moyenne des libéralités a sextuplé au cours du siècle. Cet accroissement n'est probablement pas très supérieur, mais en tout cas n'est pas inférieur à l'accroissement des fortunes privées ou de l'annuité successorale, ce qui prouve que, quoique l'on en dise, l'esprit de charité n'est pas en voie de décroissance. »

Du reste, ces dons et legs officiels n'expriment pas toute la charité. Celle qui se cache est sans doute plus considérable. Toutefois, « on peut tenir pour certain, dit M. Gide, que tous ces dons connus ou inconnus n'atteignent pas cette dîme du revenu que les juifs d'autrefois et beaucoup de chrétiens aujourd'hui considèrent comme la juste part de la charité, car cela ferait, sur 25 milliards auxquels on évalue le revenu de la France, 2 milliards et demi de francs ».

L'Assistance publique a une fortune de 1 milliard qui lui rapporte 50 millions annuellement. Mais elle a

2.500.000 clients, soit 109.000 enfants, 94.000 vieillards ou invalides, 564.000 malades, 1.731.000 assistés à domicile. A Paris seulement, en 1899, les indigents inscrits étaient au nombre de 54.047, et les nécessiteux, c'est-à-dire ceux qui ne reçoivent que des secours intermittents, 90.000, sans compter les 194.000 malades des hôpitaux.

Les 50 millions de revenus sont quintuplés par les subventions de l'État, des départements, des communes, par les produits de certains impôts et amendes et quelques autres ressources, telles que : pensions payées par des hospitalisés, succession des enfants en déshérence, etc. En 1896, les dépenses ont pu être ainsi de 243.500.000 francs, dont 61.000.000 pour Paris et 182.000.000 pour les départements. Mais l'Assistance publique capitalise une partie de ses revenus, les frais généraux en absorbent le dixième et les hôpitaux et hospices ont la plus grosse part de ce qui reste. Il en résulte que le secours attribué aux 1.731.000 assistés à domicile n'est en moyenne que de 20 francs par tête et par an.

Voyons maintenant pour l'indépendance.

Il ne peut être question ici que de l'indépendance économique. Toute institution sociale est nécessairement un lien pour l'individu, par les obligations qu'elle impose ; les devoirs nouveaux qu'elle formule, et aussi les droits qu'elle reconnaît. Pour fortifier notre volonté, il convient avant tout de discipliner nos actes. Pour la réaliser, il est indispensable de nous unir. C'est dans la discipline acceptée, la règle obéie, la dépendance des individus dans l'association que s'établit la liberté positive. Incontestablement, nous allons à une plus grande dépendance sociale.

M. Charles Gide a étudié les institutions qui tendent à libérer les travailleurs du salariat ou à les en préserver. Le salariat, en effet, est la pire des dépendances économiques.

D'après le recensement professionnel de 1896, il y aurait

en France, en ne comptant que les hommes : 5.395.000 patrons ou travailleurs indépendants, dont 1.900.000 dans l'industrie et le commerce et 3.435.000 dans l'agriculture ; 5.714.000 salariés, dont 3.453.000 dans l'industrie et le commerce et 2.261.000 dans l'agriculture.

Comment éliminer le salariat qui asservit encore plus de la moitié de la population ouvrière ? Évidemment, par le travail associé.

La Copartnership. — Ce système a l'avantage d'être une transition éducatrice ; mais comme il ne dépend que de la générosité intelligente des patrons, il n'est et ne peut être qu'une exception. On connaît ce système. Un patron associe des ouvriers à son entreprise, soit par le procédé de la participation aux bénéfices, soit autrement, par exemple en leur facilitant l'achat des actions de son établissement, et leur en transférant ainsi, en tout ou en partie, la propriété. « Supposons que, chaque année, dit M. Gide, si la participation aux bénéfices est considérable, le nombre des actions aille grandissant, un jour viendra nécessairement, si aucune limitation n'a été imposée par le patron, où, par le jeu automatique de la participation, toutes les actions représentatives du capital social auront passé entre les mains des ouvriers et où le patron se sera laissé pacifiquement exproprier. » Comme l'a prononcé M. Van Marken, imprimeur à Delft : « Jusqu'à présent, c'est le capital qui paye le travail et le congédie après, tandis qu'ici c'est le travail qui paie le capital et le congédie une fois remboursé. »

Ainsi procéda Godin à Guise. Disciple de Fourier, son Familistère est une réduction du Phalanstère. Ce fut d'abord une œuvre patronale. L'usine de Guise pour la fabrication d'appareils de chauffage fut construite en 1846. En 1859, Godin commença à bâtir le Familistère. En 1876, il institua pour ses ouvriers la participation aux bénéfices. Mais ce n'est qu'en 1880 qu'il mit en pratique le système de la *copartnership*.

A cette époque, l'usine fut évaluée à 4.600.000 francs.

La part annuelle des bénéfices revenant aux ouvriers n'était encore que de 200.000 francs. Mais quand ce grand philanthrope mourut, en 1888, il légua à l'Association les 3.100.000 francs qui restaient à solder.

A l'inventaire du 30 juin 1901, la valeur réelle de l'usine et de sa succursale de Schaerbeek était de 16.000.000 de fr. Cela appartient aux 1.800 ouvriers. Ce sont eux qui administrent et se partagent les bénéfices qui furent, au dernier exercice, de 321.418 francs, soit une moyenne de 178 francs par ouvrier.

Les actions ne peuvent appartenir qu'aux ouvriers travaillant dans la fabrique. Quand un ouvrier s'en va, ses actions lui sont remboursées par la Société qui les transmet à celui qui prend la place du démissionnaire. Il y a trois catégories : 1° Les associés qui constituent l'assemblée des actionnaires, ont droit à une double part ; 2° les sociétaires qui ont droit à une part et demie ; 3° enfin, les participants. Les auxiliaires travaillent dans l'usine ; mais, n'ayant pas accompli au moins un an de stage, ne participent pas encore aux bénéfices.

« La répartition des bénéfices, dit M. Gide, se fait à peu près selon la formule connue de Fourier, entre le travail, le capital et le talent ; 37,5 0/0 au premier, 37,5 0/0 au deuxième, et 25 0/0 au troisième (qui est présumé être représenté par la gérance). Les détails sont compliqués. Nous ne pouvons les indiquer ici, mais il y a pourtant une règle très originale qui vaut la peine qu'on la signale. C'est que, contrairement à la règle classique en cas de participation qui met dans un des plateaux de la balance tout le capital et dans l'autre tout le montant des salaires, on ne met ici, dans la balance, que l'intérêt du capital. Godin estimait très justement, à notre avis, que le service rendu par le capital doit être mesuré par l'intérêt comme le service rendu par le travail l'est par le salaire, ou, si l'on veut capitaliser l'intérêt, alors il faut, pour faire la contre-

partie, capitaliser le salaire touché par l'ouvrier pour représenter la valeur véritable du capital humain. Il est clair que ce nouveau système de répartition réduit énormément la part du capital et accroît d'autant celle du travail. Ainsi, dans le dernier inventaire, au lieu de faire le partage entre un capital de 4.800.000 francs d'une part, et une somme de salaires de 2.436.000 francs d'autre part, ce qui aurait donné environ deux tiers au capital et un tiers au salaire, on a fait le partage entre 240.000 francs représentant l'intérêt du capital et 2.436.000 francs de salaires, ce qui a donné moins d'un dixième pour le capital et plus des neuf dixièmes pour le travail ».

A Guise, la *copartnership* est obligatoire. Mais elle peut être facultative. Malheureusement, dans ce dernier cas, les ouvriers montrent peu d'empressement à s'affranchir du salariat. Chez eux, tout se passe en déclamations. Ainsi, à la papeterie Laroche-Joubert, où la participation existe depuis 1832 et où est appliquée la *copartnership*, mais facultativement, il n'y a encore que 41 0/0 du capital social qui appartient aux ouvriers, 1.783.000 francs sur 4.300.000 francs. Sur 1.500 employés, il n'y en a que 113 qui sont actionnaires. M. Gide serait donc plutôt pour l'obligation : « Que faut-il conclure de là ? Faut-il adopter le système obligatoire et faire aux ouvriers une douce violence pour les contraindre à devenir capitalistes ? Ou au contraire faut-il penser qu'ils sont les meilleurs juges de leurs intérêts et ne pas leur imposer un bienfait qu'ils n'apprécient pas ? D'autant moins que si le système de la *copartnership* automatique est excellent quand l'entreprise réussit aussi brillamment que le Familistère de Guise ou la maison Leclaire, il peut devenir désastreux pour les ouvriers si l'entreprise échoue ; en ce cas, toutes leurs parts de bénéfices seront englouties. Il aurait beaucoup mieux valu, pour eux, qu'on leur eût permis de les placer ailleurs ! Le congrès de la participation aux bénéfices de 1900 a conclu dans ce dernier sens. C'est peut-être plus prudent ; cepen-

dant il faut remarquer que, même en mettant les choses au pis, les ouvriers ne perdront que des bonis et non leurs épargnes, et qu'en fin de compte ils ne sauraient prétendre à prendre le pouvoir dans l'industrie s'ils n'en prennent aussi les risques et les responsabilités. »

Les ouvriers de la maison Leclair touchent intégralement les bénéfices, — 50 o/o leur sont versés en espèces, 18,75 o/o reviennent à la gérance, et 31,25 o/o sont affectés à une caisse de secours mutuels. « Leclair a imaginé cette organisation ingénieuse, dit M. Gide, dans la crainte que les ouvriers, une fois devenus copropriétaires de l'entreprise, ne songent à se la partager et à détruire ainsi son œuvre. C'est pour éviter ce danger qu'il a créé, à côté mais en dehors et au-dessus de la société industrielle, cette personne morale perpétuelle, avec son fonds inviolable, qui est la société de secours mutuels. » C'est par la mainmorte que l'association ouvrière peut être une force et réaliser toute la justice. Nous sommes heureux de nous rencontrer ici avec M. Gide.

D'ailleurs, les ouvriers de la maison Leclair ne sont pas et ne deviennent pas copropriétaires. Trois d'entre eux sont élus gérants à vie et constituent la société en nom collectif.

Le magasin du Bon-Marché, sur 3.000 employés qu'il occupe, appartient à 800 employés. C'est comme actionnaires que ceux-ci se partagent les bénéfices. C'est donc simplement une société par actions avec ce caractère spécial que les actions ne peuvent être possédées que par les employés de la maison. La participation aux bénéfices est pratiquée ; mais les parts sont converties en titres d'épargne, non en titres d'actions.

Si la *copartnership* était généralisée, on éviterait sans doute bien des désordres et des erreurs. Elle ne peut l'être. Sans doute, M. Charles Gide a raison de penser que le nombre des patrons qui la mettront en pratique augmentera, « au fur et à mesure qu'ils se sentiront plus

harcelés par les syndicats et contrôlés par l'État » ; mais les ouvriers, dans l'ensemble, n'ont à compter que sur eux-mêmes, sur leur initiative intelligente, sur l'effort volontaire.

L'association coopérative de production. — C'est la solution définitive. Mais elle demande une conscience et une volonté que les ouvriers n'ont pas encore. Actuellement, l'association de production est bien plus une idée qu'un fait. Sans doute, en France, mais seulement en France, parce que nous sommes le pays des grandes idées, non des petits résultats immédiats, il y eut, il y a encore quelques essais honorables. Mais ils valent surtout pour les promesses.

Dès 1848, il y eut, chez nous, un grand mouvement en ce sens. Deux cents associations furent fondées d'un coup, et le Gouvernement leur accorda quelques millions. La protection de l'État est funeste aux œuvres de liberté. De ces 200 associations, trois subsistent encore qui sont devenues des entreprises patronales. Celle des lunettiers, par exemple, ne compte plus que 65 associés et 60 adhérents, avec 1.300 ouvriers salariés. Les actions valent 30.000 francs nominale et le triple en réalité.

En 1863-1866, il y eut encore un nouvel essai. En 1889, il y avait 70 associations ; en 1897, il y en avait 250, avec 12.000 ouvriers associés pour un chiffre d'affaires de 40 millions de francs. Au 31 juillet 1902, il y en avait 323 ; au 1^{er} janvier 1907, 358, avec 16.000 membres. Elles font en moyenne 55 millions d'affaires. Les ouvriers associés touchent un salaire moyen de 1.280 francs, plus 345 francs comme part de bénéfices.

Nous assistons donc à un mouvement plus fort qu'il n'a jamais été, même en 1848. Mais, il faut en convenir, il est encore un peu artificiel. L'existence de ces associations est précaire, en 1906 on en compte 32, soit 9 0/0, qui ont été dissoutes.

La plupart de ces associations sont du bâtiment. L'État,

les villes, qui sont leurs principaux, sinon leurs uniques clients, leur accordent des privilèges dans les adjudications ou concessions de travaux. Entre autres : 1° dispense du cautionnement pour les petits travaux ; 2° préférence sur les entrepreneurs privés en cas d'égalité de rabais ; 3° droit d'exiger des acomptes par quinzaine ; 4° faculté d'obtenir des adjudications de gré à gré. D'autre part, l'État les subventionne annuellement de 150.000 francs ; le legs Rampal met à leur disposition 1.400.000 francs. Un vieux phalanstérien, Moigneu, mort il y a quelques années, a créé la Banque coopérative des associations ouvrières de production en lui faisant un don de 500.000 francs auxquels l'État a ajouté 75.000 francs.

L'avenir montrera peut-être que ces libéralités, comme celles du Gouvernement provisoire de 1848, ont fait plus de mal que de bien. Certes, on a multiplié le nombre des associations, mais en les habituant à compter beaucoup trop sur l'État. Si elles se spécialisent dans les travaux publics privilégiés, forcément elles se limitent. Il faut qu'elles concurrencent l'industrie capitaliste. Là est l'épreuve décisive. C'est en elles-mêmes, dans leur principe, dans leur foi en l'avenir, qu'est leur force de vivre. S'il est quelque chose qui peut et doit se passer de tout appui extérieur, de toute subvention, c'est bien le travail.

Les associations ouvrières se sont groupées, pour la plupart, autour de la Chambre consultative, « notamment en ce qui concerne la prépondérance qui doit être conservée à l'élément ouvrier dans la direction de la société, l'obligation de faire participer aux bénéfices (au moins 25 o/o) les ouvriers simples auxiliaires qui ne sont pas associés, et l'obligation de consacrer une certaine part du profit à des œuvres de solidarité, de propagande ou d'émancipation sociale, telles que secours en cas de maladie, orphelinats, universités populaires, etc. ». La Chambre consultative a été fondée en 1884, avec 29 sociétés. En 1902, elle en comptait 183 ; en 1906, 203. Elle a pour ressources

les cotisations des sociétés adhérentes, calculées d'après les salaires payés par ces sociétés, 0 fr. 50 par 1.000 francs de salaires payés.

L'association de production a parfaitement réussi dans la grande industrie et dans les plus mauvaises conditions qui se puissent imaginer. La Verrerie ouvrière d'Albi, la Mine aux mineurs de Monthieux, l'Association des charpentiers de Paris, c'est là un résultat important.

Nous pouvons donc attendre beaucoup de l'association de production. Mais il faut qu'elle se détourne de l'État et qu'elle ait confiance en son propre principe d'association libre. C'est dans la liberté que sont sa force et son avenir. Il faut aussi qu'elle s'unisse aux autres libertés, pour se défendre et pour conquérir; il faut surtout qu'elle s'appuie sur la société de consommation. Elle l'a déjà fait, au reste, et elle s'en est bien trouvée. C'est par le concours des sociétés de consommation que la Verrerie ouvrière a pu triompher de tous les obstacles, que la sollicitude bruyante de quelques personnalités n'avait fait peut-être que multiplier. Mais qu'elle ne s'attende point à trouver là des débouchés exceptionnels.

C'est le même but qui se poursuit, dans la consommation et dans la production, mais c'est la production, spéciale, qui doit se subordonner à la consommation, générale. Le mieux serait que les associations de production fussent créées par les sociétés de consommation, ainsi que le recommande l'école de Nîmes; mais, en attendant que la coopération soit assez bien organisée pour le permettre, il importe que les associations de production fassent des conditions particulièrement avantageuses aux sociétés de consommation et leur accordent un boni sur les bénéfices au prorata des achats. Ce boni pourrait même être employé à l'achat des actions de la société de production, ce qui resserrerait encore mieux le lien qui doit unir ces deux groupements.

Si l'association de production n'entre pas dans cette

voie-là, inéluctablement, l'expérience malheureuse de 1848 se renouvellera.

La défense de la petite industrie. — Après avoir étudié les institutions qui doivent libérer les travailleurs du salariat, M. Charles Gide passe à celles qui se proposent de préserver ceux qui y ont échappé jusqu'ici, soit par la petite industrie, soit par la petite propriété.

Pour l'industrie, voici la situation :

Sur 3.862.000 ouvriers des deux sexes qu'emploie l'industrie (non compris les transports), il y a 750.000 travailleurs indépendants ou isolés ; — 807.000 sont employés dans 489.970 établissements qui occupent de 1 à 4 ouvriers ; — 913.000 sont employés dans 78.105 établissements qui occupent de 5 à 50 ouvriers ; — 884.000 sont employés dans 7.010 établissements qui occupent de 51 à 500 ouvriers ; — enfin, 508.000 sont employés dans 446 établissements qui occupent plus de 500 ouvriers.

Ainsi, un tiers de la population ouvrière, 36 o/o, est prise par la grande industrie. En 1840, il n'y avait que 4.330 établissements occupant plus de 50 ouvriers, soit 543.000, dont 133 occupant plus de 500 ouvriers, soit 122.000. En ce laps de temps, la grande industrie a donc presque doublé le nombre de ses établissements et triplé son personnel, et même, pour la très grande industrie, triplé ses établissements et quadruplé son personnel.

La petite industrie occupe toujours un peu moins de la population ouvrière. Cependant, elle aussi s'est accrue, soit par l'augmentation de la population, soit par l'immigration rurale. M. Charles Gide montre que la fameuse loi de concentration industrielle, chère aux marxistes, n'a pas été vérifiée par les faits. « D'une part, dit-il, il y a tendance instinctive de toutes les entreprises industrielles à s'agrandir, particulièrement parce qu'elles cherchent à produire directement toutes les matières premières ou accessoires qu'elles étaient auparavant obligées d'acheter.

Mais il semble cependant que cet agrandissement ne soit pas indéfini; il semble qu'il y ait des limites fixées par la nature à l'agrandissement des établissements industriels ou économiques, tout comme à celui des êtres vivants... Parvenu à un certain degré de développement, généralement l'établissement s'arrête et ne peut le dépasser. Les magasins du Bon-Marché et du Louvre sont stationnaires depuis un certain nombre d'années et n'ont pu empêcher beaucoup d'autres grands magasins de se développer. On croit même aujourd'hui que l'économie des frais généraux qu'on attribue à la grande industrie cesse au delà d'une certaine limite... D'autre part, au fur et à mesure que les industries déjà constituées tendent à se concentrer en grands établissements et même à s'annexer les petites industries auxiliaires, il naît chaque jour des industries nouvelles qui remplacent les vides faits dans le champ de la petite industrie. »

Mais les ouvriers isolés ou les façonniers, les petits patrons ne sont plus tous, comme autrefois, des travailleurs indépendants. Trop souvent, et de plus en plus, ils ne sont que des salariés à domicile. « Cette évolution qui se dessine aujourd'hui avec une intensité inquiétante, dit M. Gide, c'est la transformation du métier indépendant, et parfois même la décomposition de la grande fabrique capitaliste, en fabrique collective, — car tel est le nom aujourd'hui fameux dont Le Play avait baptisé ce régime industriel. Tantôt le fabricant, ou plutôt le marchand, car c'est alors le véritable nom qu'il doit porter, se borne à acheter à l'artisan ses produits, mais l'artisan perd déjà par là l'attribut qui caractérise le producteur autonome : vendre directement au public. Tantôt le patron fournit aussi la matière première, et l'artisan se trouve alors réduit au rôle de travailleur à façon... Ce qui précipite cette évolution, c'est que le patron y trouve des avantages considérables qui sont : 1^o d'échapper à toutes les réglementations légales qui pèsent aujourd'hui sur les fabriques ;

2° de n'avoir besoin que de très peu de capitaux et surtout de pouvoir se dispenser du capital le plus gênant, le capital fixe ; 3° de pouvoir faire varier la production dans la mesure exacte de la demande, l'augmentant instantanément ou la réduisant à rien ; 4° de n'avoir plus à se préoccuper du chômage et des mortes-saisons, des malfaçons et de toutes les fâcheuses éventualités qu'il laisse pour compte à l'ouvrier. » Et cela nous donne le *sweating system*, l'extrême misère dans le travail excessif.

Malgré le *sweating system*, M. Charles Gide pense, avec raison, qu'il faut défendre la petite industrie. Les grandes fabriques « toutes reluisantes de propreté et parfois de luxe, soumises d'ailleurs à toutes les prescriptions de la loi, à la surveillance des inspecteurs et à celle encore plus efficace des ouvriers organisés et syndiqués », — c'est tout de même la prison industrielle. Le travail à domicile, malgré toutes ses duretés, c'est un peu d'indépendance. « La meilleure preuve que la petite industrie mérite de vivre, dit M. Gide, c'est qu'elle vit. » Et cette raison est péremptoire. « N'oublions pas, ajoute-t-il, que, alors même que ce régime économique ne confère au travailleur qu'une semi-indépendance, même quand il travaille dans une misérable chambre pour un misérable salaire, tout de même il y trouve plus de charmes que dans la plus luxueuse fabrique, et la preuve qu'il y trouve des joies et un bonheur relatif, c'est la ténacité avec laquelle il s'y cramponne. »

Dans la grande industrie, les lois protectrices du travail n'ont d'efficacité qu'autant que les ouvriers sont déjà organisés. A plus forte raison, pour le travail à domicile où la surveillance est impossible. Mais les artisans peuvent se syndiquer. Le *sweating system* n'est pas une fatalité du travail à domicile.

Trois choses manquent à la petite industrie : les débouchés, la matière première et l'outillage, les capitaux ou le crédit. C'est également par l'association qu'elle les peut

obtenir. Autre chose, comme on voit, est l'indépendance économique, autre chose l'indépendance sociale. Pour obtenir une plus grande indépendance économique, il faut avant tout consentir à une plus grande dépendance sociale.

Les associations pour la vente permettraient au petit industriel de s'adresser directement au public, et ainsi d'échapper à l'intermédiaire onéreux du capitaliste. Il y a en Allemagne quelques-unes de ces associations (*maga-zin-genossenschaften*), il n'y en a pas encore en France. Elles seraient pourtant d'une grande utilité.

Il y a quelques associations pour l'achat des matières premières et des instruments. Pour l'achat des matières premières, il convient de citer la Société coopérative d'approvisionnement des coiffeurs de Paris. Fondée en 1895, elle achète en gros les fournitures diverses, et même fabrique certains produits dans son laboratoire. Elle fait réaliser à ses 300 membres de sérieuses économies, et elle leur distribue, en outre, un boni de 4 o/o sur leurs achats.

Pour l'outillage, il y a la Société pour le développement du tissage mécanique à Lyon, qui a d'ailleurs le caractère du patronage. « Elle a pour but de fournir à l'ouvrier tisserand une force motrice utilisable à domicile et à bon marché, qui lui permette de faire autant d'ouvrage et dans des conditions aussi économiques que la grande fabrique et supérieures à celles du métier à la campagne », c'est-à-dire le double de ce qu'il fait à domicile, — 8 mètres d'étoffe au lieu de 4 mètres, — et ainsi de doubler son revenu en le portant à 1.500 francs par an.

Ce métier coûte 1.300 francs. La Société fait les avances nécessaires, sans intérêt, et récupère simplement le capital par un prélèvement de 10 o/o sur le prix de façon touché par l'ouvrier. Elle subsiste avec 200.000 francs de souscriptions individuelles, et des subventions de la ville.

de Lyon et de la Chambre de commerce. Elle a déjà installé plus de 550 métiers.

A Saint-Étienne, une société capitaliste a installé de même plus de 7.000 moteurs électriques, sur 25.000 métiers qui fonctionnent. Malheureusement, il y a à craindre qu'il s'ensuive une baisse du prix de façon. « En effet, dit justement M. Gide, ce n'est pas l'emploi d'un moteur quelconque ni un changement technique dans la production qui pourra réaliser l'émancipation. On s'est fait à cet égard de grandes illusions ; si elle doit jamais avoir lieu, ce ne pourra être que par l'association pour la vente et pour l'achat. »

Les petits industriels auront des capitaux par les sociétés coopératives de crédit industriel. Sous le second Empire, Léon Say, Beluze, Walras, tentèrent d'organiser la coopération de crédit. Ils échouèrent parce qu'ils recrutèrent leurs adhérents uniquement chez les artisans. Comme le fait remarquer M. Gide, « c'est la variété des besoins et des ressources chez les emprunteurs et les déposants qui font leur sécurité ».

Les meilleures sociétés coopératives de crédit semblent être celles du type Schulze-Delitzsch, qui se caractérisent ainsi : « 1° Solidarité illimitée de tous les membres, règle qui, donnant aux prêteurs toute garantie, accroît indéfiniment le crédit de ces sociétés ; 2° émission d'actions de valeur élevée (1.000 à 1.200 francs) qui ne sont libérées que petit à petit, mais qui, par ces versements réguliers et échelonnés, contraignent le sociétaire à pratiquer l'épargne et font aussi de la société de crédit une caisse d'épargne perfectionnée ; 3° taux d'intérêt assez élevé perçu sur les sociétaires emprunteurs afin de pouvoir servir aux sociétaires épargneurs un taux d'intérêt plus élevé aussi ; 4° répartition des bénéfices aux actionnaires au prorata de leurs actions, comme dans toutes les sociétés capitalistes, mais point du tout aux emprunteurs sous forme de ristourne, ce qui est la règle de Rochdale ».

On sait l'extension qu'ont prise ces sociétés en Allemagne et en Italie. En France, la plus importante, et la première en date, est la Banque populaire de Menton. Fondée en 1883, elle n'a que 551 actionnaires. En 1900, elle a fait 18.000.000 de francs de prêts, surtout sous forme d'escompte. Le capital est de 284.300 francs, ce qui représente 700 francs par actionnaire. La plupart des banques populaires sont adhérentes au Centre fédératif du crédit populaire en France, dont le siège est à Marseille et qui groupe 585 sociétés coopératives de crédit.

« Au total et en chiffres ronds, dit M. Dufourmantelle, la coopération française de crédit compte donc à l'heure actuelle environ 1.900 sociétés. Ce total comprend un petit nombre à peu près stationnaire de banques populaires (une trentaine au plus), et pour le surplus les caisses de crédit agricole, tant régionales que locales qui, au contraire de leurs sœurs urbaines, se multiplient rapidement. Des sociétés coopératives de crédit agricole fonctionnent aujourd'hui en Algérie, en Tunisie et dans l'île de la Réunion. »

La défense de la petite propriété. — Les faits sont les mêmes, les moyens restent les mêmes. C'est encore l'association sous toutes ses formes qui peut le mieux défendre la petite propriété. Mais ici le mal est moins grand, les souffrances sont moins vives, et l'association peut être plus facile et plus efficace.

La concentration ne se constate nullement. D'après le nombre des cotes foncières, on peut évaluer le nombre des propriétaires à 6.500.000 en 1826, 8.500.000 en 1882, 8.900.000 en 1900. D'autre part, la petite culture se développe :

Exploitations	1882	1892	Variations p. 100
Au-dessous de 1 hectare.....	2.168.000	2.235.000	+ 3
De 1 à 40 hectares.....	3.362.000	3.329.000	— 1
Au-dessus de 40 hectares....	147.000	139.000	— 5,5
Totaux...	5.677.000	5.703.000	

« La petite propriété, dit M. Gide, n'a donc pas besoin d'être sauvée, car elle se défend fort bien toute seule, et quoiqu'on en dise, rien ne fait présager pour le paysan une évolution semblable à celle que nous avons constatée pour l'artisan, à savoir une dépendance croissante vis-à-vis du capitaliste, une sorte de fabrique collective rurale. Néanmoins, elle a besoin d'être aidée tout comme la petite industrie, et nous devons retrouver ici les mêmes moyens que ceux énumérés tantôt : association pour la vente des produits, association pour l'achat des matières premières et des instruments, association pour se procurer les capitaux. »

Les syndicats agricoles ont réalisé ces trois formes d'associations, illégalement d'ailleurs. Mais ce sont de ces illégalités qu'est fait le progrès humain.

Les syndicats agricoles datent de 1884. En 1885, ils étaient 39 ; en 1890, 648 avec 234.234 adhérents ; en 1895, 1.188 avec 403.261 adhérents ; en 1901, 2.375 avec 592.613 adhérents. Celui de la Sarthe compte à lui seul 14.000 syndiqués. Ils sont formés en 10 grandes unions régionales, et ils ont créé, en outre, l'Union centrale des syndicats des agriculteurs de France, dont le siège est à Paris et qui groupe un millier de syndicats avec 500.000 membres. L'Union du Sud-Est, dont le siège est à Lyon, embrasse les 10 départements du bassin du Rhône et réunit 250 syndicats avec 62.000 membres.

Le but du syndicat agricole a été défini ainsi par le syndicat de Poligny : « Le syndicat s'efforcera de faire aimer la profession par excellence qui depuis des siècles constitue la principale richesse de la patrie, d'attacher les populations rurales à leur foyer, et au sol qu'elles cultivent, en employant tous les moyens en son pouvoir pour remettre en honneur le travail de la terre et le rendre plus productif. »

La plupart des syndicats, prenant un droit que ne leur accorde pas la loi, ce dont il convient de les louer fort, se

sont occupés d'achats en gros et de vente pour le compte de leurs adhérents. Quelques-uns ont constitué de véritables coopératives d'achats et de vente.

M. Charles Gide énumère ainsi les services qu'ils ont rendus à l'agriculture, malgré la loi, par les achats en gros :

« 1° Le syndicat permet au cultivateur qui ne peut consommer que de petites quantités de denrées de les acheter aux mêmes conditions que ses grands confrères, c'est-à-dire au prix du gros. Le chiffre d'achats faits par les syndicats est certainement considérable. La preuve, ce sont les récriminations véhémentes des commerçants vendeurs de ces mêmes denrées et la grande baisse du prix obtenu grâce à l'action des syndicats : elle n'est pas moindre de 40 à 50 o/o sur les engrais chimiques ;

« 2° Le syndicat, par ses chimistes et ses laboratoires, garantit la bonne qualité des denrées achetées. Et c'est là un service très supérieur à celui qui peut résulter d'une réduction de prix, car on sait qu'il n'est pas de commerce dans lequel la falsification ait sévi d'une façon plus éhontée que dans celui des engrais artificiels et des semences, comme aussi des produits chimiques employés dans le traitement des maladies de la vigne, à tel point qu'il a fallu promulguer des lois spéciales, sévères et pourtant inefficaces, pour la réprimer ;

« 3° Les syndicats mettent à la disposition du petit cultivateur, soit en location, soit même gratuitement, les instruments et machines qui sont trop coûteux pour que celui-ci puisse les acquérir individuellement ;

« 4° Le syndicat rend possibles certains travaux de défense tels que l'allumage de feux contre les gelées, le tir au canon contre la grêle, la chasse aux hannetons et aux sauterelles, qui seraient impossibles ou, en tout cas, inefficaces s'ils étaient exécutés isolément ;

« 5° Les syndicats rendent aux petits agriculteurs un dernier service, et le plus important de tous peut-être, en leur donnant l'instruction agricole qui leur fait défaut,

soit par des publications périodiques, soit par des renseignements donnés de vive voix dans les bureaux où les paysans viennent faire leurs achats, soit même pour les renseignements réguliers, soit enfin par la contagion de l'exemple... Dans le midi de la France on peut dire que c'est aux syndicats, tels ceux de l'Hérault et du Gard, qu'est due en grande partie la reconstitution du vignoble, tant par la vulgarisation des plants américains que par celle des traitements contre le mildew ».

Quelques syndicats ont essayé aussi — illégalement encore — la vente collective de produits récoltés par leurs membres. D'autres ont constitué des sociétés coopératives de vente et de production. Ils créent des fédérations de vente.

Pour la vente, le résultat, en général, a été moins bon que pour l'achat collectif.

Les syndicats agricoles se sont aussi préoccupés d'organiser le crédit agricole. C'est le syndicat de Poligny qui, le premier, a constitué une coopérative de crédit rural.

D'après la loi du 31 mars 1899, qui renouvelle le privilège de la Banque de France, celle-ci est obligée de mettre à la disposition des sociétés de crédit agricole 40 millions de capital, et l'État leur abandonne sa part de bénéfices qui a dépassé 5 millions en ces dernières années.

De là sont nées les caisses régionales. En 1902, il y en avait déjà 44. Au reste, faute de demandes, une grande partie de ce trésor est inutilisé. Plus de 60 millions sont à la disposition des sociétés de crédit rural, et ce fonds s'accroît de 5 à 6 millions par an. Or, jusqu'à présent, 20 millions seulement ont été employés. La loi autorise les associations de production agricole à emprunter directement sur ce fonds pour une durée de vingt-cinq ans.

Les sociétés de crédit agricole qui sont en dehors des syndicats se sont groupées autour du Centre fédératif de crédit populaire dont il a été parlé plus haut. Elles sont

197. Il y a aussi l'Union des caisses rurales, dont le siège est à Lyon. Elles sont 800 avec 15.000 membres.

Il y a, en outre, 490 sociétés indépendantes.

Pour le groupe du Centre fédératif, il y aurait 41 millions de francs de prêts faits par 61 associations ; pour le groupe des caisses rurales, 2 millions ; pour 32 associations indépendantes, 8 millions 1/2 ; et pour 11 caisses régionales, 2.272.000 francs.

CHAPITRE II

L ACTION POSITIVE

« Poursuis ton vol vers l'ouest, hardi navigateur (Christophe Colomb) ; la terre que tu cherches s'élèverait, quand bien même elle n'existerait pas, du fond des eaux à ta rencontre ; car la nature est d'intelligence avec le génie. »

SCHILLER.

Avec toutes les machines qu'il a créées pour tordre le fer, soulever les rocs, fouiller le granit, forer la planète, pétrir le monde, l'homme de ce siècle a-t-il érigé une beauté ? a-t-il établi plus de justice ? s'est-il fait plus libre ?

A mesure que ses moyens augmentent, sa volonté s'affaiblit. Plus il apprend, moins il aime les vérités désintéressées. Pour beaucoup, elles sont une catégorie négligeable. Il ne cherche qu'à jouir, qu'à dominer une heure. Il est la dupe de la chimère du présent, de l'illusion mortelle des sensations. Il ignore le passé, il est incapable d'espérer ; il gaspille le capital humain, sans y rien ajouter que ses restes d'orgie ou ses déchets de camelote éphémère.

L'homme de la préhistoire avait l'énergie farouche, inlassable, d'une force créatrice qui ne meurt pas. Celui de l'antiquité avait la sérénité des dieux immortels qui mettent de l'harmonie dans les formes, de la clarté dans les idées et de l'ordonnance dans les actes. Celui du moyen âge avait l'enthousiasme de la foi, flamme d'éternité qui vivifie les âmes.

Nous épuisons ce fonds. Nous n'y ajoutons rien. Nous n'avons, gueux ou riches, que la fièvre de jouir du moment, la peur horrible, grotesque, de la moindre richesse ou de la plus grande pauvreté, et nous passons, hallucinés, sans vivre que pour l'argent. Au reste, nous avons vécu d'un sarcasme, d'un spasme, sans rien laisser de nous, sinon quelques machines plus ingénieuses à faire de l'or, de la misère et de la mort.

C'est que les choses sont plus aisément modifiables que les hommes. Ceux-ci deviennent donc inférieurs à la civilisation qu'ils ont faite et qui les dépasse, qui se laisse retomber lourdement sur eux et les écrase. Ils sont ainsi esclaves des progrès industriels et scientifiques ; ils n'en tirent aucune noble joie, aucune liberté, pas même, pour tous, le pain quotidien.

De même, les progrès de la démocratie n'ont pas amené réellement plus de liberté ni plus de justice. C'est qu'il est plus facile d'imaginer une Constitution, de répéter des mots et des gestes, d'introniser un ministre, de voter ou faire voter, de déchaîner une émeute, que de vivre un principe.

L'instruction laïque pour tous, la libre pensée pour tous, est un des moins contestables progrès que nous devons à la République. Or elle n'a pas donné l'inquiétude de la vérité, mais l'habileté du sophisme ; elle n'est pas un instrument de recherches, mais un moyen de parvenir ; elle n'est pas une garantie de liberté, mais une arme de sectaire. Nous osons le dire : nous n'avons pas la superstition des quatre règles et de l'orthographe. Cela aide indifféremment au bien comme au mal. Que le pharmacien Homais nous pardonne ! l'assassin Lebiez était un « intellectuel » qui avait trouvé dans le darwinisme la justification logique de ses penchants.

Les travailleurs, nous entendons l'élite, sont encore, dans la société présente, comme les hommes de l'âge de pierre étaient au milieu des éléments formidablement

déchaînés contre eux. Ceux-là sont aussi ignorants des lois sociales que ceux-ci l'étaient des lois physiques. Leur empirisme est aussi grossier, leurs superstitions et leurs préjugés aussi dangereux.

Il y a des forces économiques, il y a des forces morales. Les travailleurs se laissent mener par elles, et ils en sont les jouets ; ou ils se révoltent contre elles, et ils sont écrasés. C'est ainsi que leurs efforts n'ont abouti qu'aux déceptions et aux hécatombes.

Ces forces, nous devons les connaître. Non pas pour nous résigner au mal ; mais pour vouloir — et donc pouvoir — le mieux. Ces forces, nous avons à les discipliner. Sans doute, la société, comme la nature, est soumise à des lois invariables, inflexibles. Ce n'est pas contre la volonté, contre le devoir d'agir. Le fatalisme historique simpliste est relativement vrai, quand nous ne savons rien de ces lois, dans l'état d'inconscience primitive. Il a pu être même absolument vrai, s'il y a jamais eu une société faite d'une seule loi sociale, d'un seul phénomène social, d'individus identiques. Mais les progrès de la conscience, la complexité croissante des phénomènes sociaux élargissent chaque jour davantage le champ de la volonté.

Les faits sociaux, actuellement, sont plus complexes que les faits naturels. Or on modifie facilement ceux-ci, en utilisant les lois. Un phénomène social, aujourd'hui, est soumis à tant de lois différentes, déterminé par tant d'influences de toutes sortes, composé de tant d'éléments divers, qu'on peut dire que le pouvoir de la volonté sur l'évolution des formes sociales est absolu.

Mais la prévision sociologique, qui est la première condition d'une action ordonnée, est-elle possible ?

Litré en doute : « La hiérarchie des sciences, écrit-il, établit que plus une science est simple, plus la prévision y est étendue, et que plus une science est compliquée, plus la prévision y est restreinte. La sociologie n'a jusqu'à présent qu'un linéament général ; le reste, elle ne le voit

pas à longue portée ; sa prévision, qui n'équivaudra jamais à celle des sciences inférieures, s'accroîtra à mesure du progrès des études sociales (1) ». Spencer n'est pas plus affirmatif. S'il semble admettre parfois la prévision sociologique, comme on le verra plus loin, dans son *Introduction à la science sociale*, il la rejette d'autre part en arguant aussi de la complexité des phénomènes sociaux. Et c'est évidemment l'objection la plus sérieuse qu'on puisse soulever.

Or c'est précisément la multiplicité et la diversité des facteurs qui, en compensant la perte des uns par le gain des autres, permettent d'avoir une vue approximative, très générale sans doute, mais très nette, très suffisante pour l'action, des formes futures. Ainsi que le fait remarquer justement M. Gide dans ses *Principes d'économie politique* : « En matières sociales nous n'avons aucun intérêt à prévoir la conduite des individus : la seule chose qui nous importe, c'est la conduite des hommes considérés en masse. Nous n'avons besoin pour nos prévisions et nos calculs que de moyennes. » Oui, une science très simple facilite mieux la prévision qu'une science complexe, mais jusqu'à un certain point. Il n'en est pas de même à un degré d'extrême complexité. Si le crime était un phénomène social simple dont l'étiologie fût simple, on ne pourrait prévoir quantitativement et qualitativement le taux et l'espèce de la criminalité. Une circonstance quelconque, agissant sur un facteur unique, dérangerait les meilleurs calculs. On peut fort bien, au contraire, fixer à l'avance le nombre de crimes qui se commettront dans l'année et leur nature, le mois de leur maximum, etc. Et cela, parce que le crime est un phénomène extrêmement complexe, produit par des facteurs multiples. Si une cause imprévue agit sur l'un de ces facteurs, d'autres contingences compensent et annihilent cette action. « Étant donné, dit

1. Littré, — *Conservation, Révolution et Positivisme*.

M. Charles Richet, un mobile qui se déplace suivant une certaine courbe, on peut, d'après la connaissance des éléments de sa courbe, prévoir quelle sera, à tel ou tel moment, sa position dans l'espace. Certes, les événements humains n'ont pas la régularité d'un corps qui se déplace, mû par une force constante, mais ils approchent évidemment de cette régularité ; et la courbe graphique des phénomènes humains du passé indique quelque chose des phénomènes humains de l'avenir. On dit : Le passé est gros de l'avenir. Cela n'est pas contestable. Si notre connaissance du passé était plus complète, nous pourrions bien mieux prévoir l'avenir » (1).

Mais ne tombons pas dans le matérialisme historique. Le fatalisme économique de Marx ne résiste pas à l'examen. Pourquoi une forme économique changerait-elle, pourquoi les conditions de la production se modifieraient-elles, si l'état intellectuel et moral n'en est que le reflet ? Dans cette hypothèse, il est nécessaire de supposer toujours l'adaptation parfaite de l'individu au milieu social dont il est le produit, et, cela étant, les transformations ne s'expliquent point. S'il y a changement, c'est que l'individu aspire à changer le milieu social dans lequel il ne se sent plus à l'aise, et que par là, vraiment, il le change. L'égoïste le plus complet n'est pas mû par l'intérêt en soi, ce qui est une absurdité, mais par l'idée, plus ou moins juste, qu'il se fait de son intérêt. L'évolution sociale n'est pas la résultante des antagonismes d'intérêts et des luttes de classes, elle se fait par des accords nouveaux qui sont des complexités nouvelles de la morphologie sociale. Nous n'allons pas à l'homogène des primitifs communismes, mais à l'hétérogène, à l'épanouissement de la vie, à la richesse croissante des sentiments, des émotions, des idées et des volontés. L'histoire n'est que le progrès de la solidarité humaine.

1. *Dans cent ans.*

M. Maurice Pujo, dans *La Crise morale*, objecte que les lois de l'induction, « grâce auxquelles la science peut progresser et prévoir n'ont pas leur principe dans la science elle-même : elles s'appuient sur un idéal où elles se rejoignent ». Mais l'idéal et l'esprit, en la matière qui nous occupe, sont eux-mêmes objets de science. Dans ses prévisions, une sociologie positive ne saurait négliger la puissance des sentiments et la force de la volonté.

Ici intervient, comme on le voit, un nouveau facteur. C'est à dessein que nous avons choisi pour exemple le crime qui est dans l'ordre de la pathologie sociale, lequel est celui de l'inconscient. Dans cet ordre, on le conçoit, la présomption est moins grande que dans celui des faits normaux où la volonté sociale joue un grand rôle.

Lorsque les premiers chrétiens attendaient dans l'extase la réalisation des farouches prophéties du Voyant de Pathmos, ils ne pouvaient, malgré l'ardeur de leur foi, contribuer à cette réalisation. Il n'en eût pas été de même de prophéties sociales. La foi eût fait naître les conditions génitrices de l'Éden espéré, en contrariant même, dans une certaine mesure, le courant de l'universelle évolution. L'hétérogène est toujours le plus instable, le complexe toujours le plus modifiable. Auguste Comte voyait là « le fondement scientifique des espérances rationnelles d'une réformation systématique de l'Humanité ». Et H. Spencer nous décrit ainsi les conséquences pratiques de la prévision sociologique : « La connaissance des rapports réciproques entre les divers caractères des hommes et les caractères des sociétés qu'ils constituent doit exercer une profonde influence sur nos idées d'organisation politique. Quand on comprendra bien la dépendance réciproque qui existe entre la nature et l'individu et la conformation sociale, on pourra se rendre un compte plus exact des changements qui se produisent actuellement et de ceux qui se produiront bientôt. Quand nous serons à même de bien comprendre le développement mental

dans ses rapports avec les conditions sociales qui modifient constamment l'esprit, pour être à leur tour modifiées par lui, nous serons aussi heureusement à même de prévoir les effets les plus éloignés que produiront les institutions sur le caractère, et nous pourrons éviter les graves inconvénients que cause aujourd'hui une législation ignorante. »

Si donc la volonté ne peut dépasser les limites du possible, ces limites sont tellement élargies que, dans la pratique, on n'a pas à en tenir compte : les combinaisons possibles des éléments déterminés dépassant de beaucoup tout ce que l'imagination la plus riche, si elle est réglée, peut concevoir. On peut donc admettre que tout est possible pour ceux qui savent et qui veulent et qu'il n'y a pas d'utopie. Il n'y a d'utopie que relativement à notre degré d'évolution mentale et morale. Avec un piano qui a très peu de touches, on joue tous les airs. Or le clavier social est infini. Il ne nous reste donc qu'à connaître toujours mieux notre instrument et à développer toujours plus notre virtuosité sociale, c'est-à-dire notre volonté.

C'est apprendre à agir.

Nous admettons que la démocratie politique ne sera fondée définitivement que par la démocratie sociale, — d'autre importance. Il faut que le travailleur participe à la vie sociale, comme personne morale libre et responsable. Par là, seulement, il saura participer dignement à la vie politique. Le reste n'est que leurre.

Nous en inférons la transformation nécessaire du régime économique du salariat en régime de coopération intégrale universalisée. M. Charles Gide, l'apôtre de la coopération en France, avec MM. de Boyve, et Daudé-Bancel, a fortement mis en lumière que le salariat fait considérer le travailleur, non comme une personne morale, mais comme un instrument de production.

La transformation du salariat est certainement l'aspiration la plus générale du prolétariat organisé, la plus

juste aussi. Nous pouvons donc dire qu'elle est bien dans la logique de l'évolution de notre société.

Mais nous constatons aussi que l'action des travailleurs contrecarre le plus souvent cette évolution.

Or ce n'est pas décidément que l'action va contre l'idéal. On n'est absurde que dans l'inconscience. Voyons donc.

Les travailleurs font ce faux syllogisme : la fin du salariat, c'est la richesse pour tous, avec toutes ses jouissances, sans devoirs. Plus nous ferons hausser nos salaires, plus nous nous rapprocherons de cet état. Donc, défendons nos salaires, de toutes manières.

Cette hausse des salaires représente à leurs yeux une amélioration matérielle immédiate. Elle est le plus souvent illusoire, à tout le moins provisoire ; mais ils y subordonnent l'essentiel, par quoi se peut réaliser l'idéal commun. Ils ne conçoivent le salaire que sous sa forme unilatérale, la plus grossière. L'ouvrier qui gagne 60 centimes de l'heure et fait huit heures par jour a-t-il un salaire plus élevé que celui qui fait dix heures à 50 centimes ? Si on nous répond par l'affirmative, nous pouvons montrer que le premier ouvrier fait une plus grande dépense de nerfs et de muscles, et produit plus. On pourrait y introduire d'autres éléments. En multipliant la puissance d'achat du salaire par les sociétés de consommation, par exemple, qui font baisser les prix, on obtient une augmentation de salaire plus réelle, plus équitable. Mais c'est ce qu'on ne voit pas.

Nous avons dit que ce syllogisme était faux. En effet, il part d'une conception erronée.

La coopération, la participation active, responsable à la vie sociale n'est pas tant un droit qu'un devoir impérieux, qui sera pénible, mais qui nous élèvera à la dignité de la liberté.

Il n'est pas bien sûr que la situation matérielle du prolétariat sera améliorée dans le sens qu'il espère naïvement

s'il n'y a plus de vieillards sans pain, d'enfants sans foyer et de femmes réduites à trafiquer d'elles-mêmes pour vivre, dans la prostitution cynique ou le mariage vénal. Ces sacrifices pitoyables sont non seulement la rançon d'une bourgeoisie trop jouisseuse, mais peut-être, aussi, des travailleurs trop égoïstes. Ils ont soif de justice. C'est un sentiment honorable. Mais qu'ils ne confondent pas cela avec leurs appétits. Nous sommes toujours mauvais juges de nos propres droits et des devoirs des autres ; si nous voulons la justice, pensons aux droits des autres et à nos propres devoirs. Une augmentation de salaires n'est pas plus de justice ; c'est seulement un déplacement à l'avantage des ouvriers qui en profitent du compromis qu'ils consentent avec la justice. Par là, loin de combattre l'iniquité, ils sollicitent ses profits, ils la reconnaissent, ils la justifient. En défendant le salaire, ils maintiennent le salariat.

Examinons, rapidement, les institutions sociales en formation, l'embryon de l'avenir, où est cristallisée la meilleure et la plus sincère aspiration de ce temps. Convenons que le peuple est la réserve morale de la nation, son fonds vivant, et que les autres classes s'y doivent absorber ou disparaître. Prenons les associations ouvrières. Voilà, n'est-ce pas ? l'espoir de la démocratie. Or une société coopérative est supérieure aux coopérateurs. L'esprit coopératif de ceux-ci est toujours insuffisant pour la soutenir, sans l'adultérer. Ce que les coopérateurs demandent à la coopération n'est pas ce qui importe, et c'est l'essentiel qu'ils négligent. Une société de consommation retourne ainsi au commerce, une société de production au patronat. Elles renforcent ce qu'elles devaient remplacer. Les coopérateurs n'ont encore que des âmes de clients, de commerçants, de patrons et de salariés.

Il semble que les associations de production, par leur constitution même, aient une idée claire de l'action. Leur objet est-il d'éliminer de leur industrie le patronat, en

conquérant peu à peu sa clientèle ? Non pas. Elles commencent, d'abord, par demander une subvention au ministère du Commerce, un prêt sur le legs Rampal, et, c'est nécessaire sans doute, pour débiter. Mais, ensuite, elles ne s'occupent, pour la plupart, que d'obtenir des travaux de l'État, de la Ville, des coopératives de consommation. Elles se limitent ainsi étroitement. Même elles limitent les coopératives en les obligeant, au nom d'un principe mal compris, à payer plus cher leurs produits que les commerçants.

C'est le même sophisme provenant du même préjugé honteux du salaire, qui fait que les employés des coopératives exigent des sociétés qui les emploient des traitements exceptionnels. Si les travailleurs savaient organiser leur action, les employés de coopératives travailleraient pour les sociétés de consommation à meilleur compte que pour les patrons, et ils permettraient ainsi à celles-ci de les concurrencer avantageusement. Il est dans le principe de la coopération que le bien social doit être poursuivi directement, qui fera le bien individuel. En d'autres termes, l'individu social reste le but ; mais, pour atteindre son plein développement, il convient, dans les moyens employés, de subordonner le particulier au général, la production à la consommation, l'individuel au social.

L'action ouvrière fait tout le contraire, et c'est la raison de son impuissance.

Pour les associations de production, elles ne peuvent se développer que si elles produisent à meilleur compte que le patronat ; et pour cela, il faut avant tout qu'elles réduisent les salaires. Nous savons bien qu'il y a des sociétés de production qui acceptent courageusement la concurrence. Ce sont les plus prospères. Mais elles restent des associations fermées. Elles ne peuvent s'étendre, conquérir toute leur industrie. Et elles retournent au patronat.

Les universités populaires ont un objet immédiat : la

culture esthétique, intellectuelle, cordiale. Elles n'ont pas tardé à le délaisser. Car les ouvriers sont indifférents à l'art et à la pensée. Ils dépensent 20 francs par mois d'apéritifs et de tabac, rares sont ceux qui achètent un livre de 2 francs, une gravure ou un moulage de 20 sous. C'est un besoin qu'ils ne ressentent pas encore. S'y élèveront-ils jamais ? On en peut douter. Voici l'élite : ceux qui dirigent une université populaire quelconque. S'il faut réduire les dépenses, ce sont celles de la bibliothèque auxquelles ils songeront d'abord. Ils sont généreux d'ailleurs, et ils n'hésitent point à augmenter leurs dépenses, d'autre part, pour assurer un salaire exceptionnel à quelques camarades. Ils vont à leur nature de salariés. Ainsi les universités populaires perdent leur caractère ; car il est plus facile de descendre que de monter.

Le syndicat l'exprime plus fortement encore, le groupe est homogène, l'ouvrier manuel seul y est admis. Or ces défauts ne sont pas atténués, mais aggravés. La seule préoccupation du salaire emporte tout. Les grèves ne se font presque exclusivement que là-dessus.

Le syndicat ouvrier n'est qu'une machine à grèves, que la Bourse, les coalitions industrielles ou financières mettent en mouvement, ou quelques politiciens. Le travailleur est le jouet docile des forces économiques que d'autres commandent. Les grèves réussissent parfois, et c'est effectivement une augmentation apparente de salaires ; mais c'est aussi, n'en doutons point, une augmentation équivalente des bénéfices des entrepreneurs et des commanditaires, qui se règlent en partie sur la somme des salaires distribués. Et ce bénéfice, il faut le produire, Qui ?

Voici la plupart des syndicats engagés dans cette folie de la grève générale. Nous ne pouvons y voir qu'un prétexte de différer l'effort. Même s'il était possible qu'elle réussît, les travailleurs ne pourraient pas vivre sur le fonds social, vite épuisé, et ils auraient à reconstituer le

monde brusquement, sans préparation, dans l'incohérence des idées et le chaos des gestes contradictoires.

Mais là n'est pas la question. Il est triste de constater que l'ouvrier tient plus à 0 fr. 50 de salaire en sus qu'à la liberté, qu'à l'émancipation totale. La tyrannie syndicale est connue ; c'est celle du nombre anonyme contre l'individu, celle du texte rigide sur le jugement qui tient compte des circonstances, — la plus odieuse. Que dire, par exemple, de tel syndicat de la Bourse du travail de Paris, dont les membres s'emploient à briser les chaises de leur local, sous prétexte que cela leur appartient ? Voici ce que nous extrayons d'un journal quelconque :

« Londres, 30 août. — On annonce de Melbourne : « Le « parti ouvrier a l'intention de déposer un amendement à « la loi sur l'émigration au terme duquel l'émigration en « Australie de toute personne ayant passé un contrat de « travail serait interdite. » M. Stéphane Lauzanne citait, dans une série d'articles sur le trade-unionisme anglais, de nombreux exemples de tyrannie syndicale, qui paraît n'avoir pour but que de restreindre la production. On oblige, sous peine d'exclusion du syndicat, les ouvriers syndiqués à ne produire qu'une certaine somme de travail. On croit ainsi maintenir les salaires. En France, on a lancé l'idée du « sabotage ». On se demande si, dans cette voie, nous n'arriverons point à la destruction des machines.

Le préjugé du salaire unilatéral domine toutes les idées du travailleur, et dénature tous ses actes. Il a perdu de vue l'idéal, et il va à l'encontre, dans l'inconscience de son empirisme. Il va même contre la civilisation.

Mais on excuse toutefois une si grossière aberration de la part des syndicats, qui se trouvent aux prises avec l'égoïsme aveugle — quelquefois obligatoire — du patronat.

Néanmoins, cette lutte âpre pour maintenir ou accroître le salaire, n'est-ce pas une forme grossière, mais enfin

acceptable et qui s'épurera, de la lutte pour la justice ? Il n'est malheureusement pas possible de le concéder. Le prolétariat, il le faut dire, n'a pas le sentiment de la justice. Un plus gros salaire représente pour lui plus de jouissances immédiates ; spécifions : celles du ventre. C'est tout. Il est de son époque. Ainsi, la caisse des retraites pour la vieillesse a trouvé opposition dans les syndicats seulement parce qu'elle se devait constituer en partie avec un prélèvement sur le salaire. Un impôt indirect du double ou même du triple de ce prélèvement direct n'eût soulevé aucune protestation. Et puis, c'est dans trente ans, les premiers résultats. Le salaire, c'est l'immédiat. Nos pères ont mis des siècles à bâtir les cathédrales, dont les splendeurs émerveilleront des générations encore, et leurs fils sont incapables de se priver de quelques cigarettes pour un peu de justice dans trente ans.

Le syndicat devait supprimer le salariat : il en est devenu un des rouages les plus nécessaires. Il le maintient, et fermement. Et c'est si vrai, que là s'élèvent le plus les salaires où le capitalisme s'est organisé. Le régime des trusts et celui des journées de 15 à 25 francs. Autre symptôme : les syndicats repoussent la loi qui leur accorde la personnalité civile, c'est-à-dire le droit de posséder et de substituer peu à peu la production coopérative à la production capitaliste, d'attaquer victorieusement le salariat. C'est contre quoi est leur instinct, quoiqu'ils prétendent. Que les syndicalistes s'en rendent compte ou non, il est certain que, instinctivement, par leurs actes, ils se refusent aux responsabilités de la liberté, aux devoirs de la justice, à une vie mieux humaine.

Ce n'est que le germe. Ce qui est mauvais s'éliminera plus tard. Soit. Mais voici l'épanouissement, voici l'Australasie, dont MM. Vigouroux et A. Métin nous ont fait connaître l'état social. Ici, l'ouvrier n'agit plus dans un cercle restreint, mais sur la société tout entière, avec toutes les forces dont dispose l'État. Il est le maître ; il fait,

vraiment, la loi. Nous sommes au « Paradis des ouvriers ». Triste paradis, qui est la mort de l'âme. Tout ce qui vaut la peine de vivre, cela n'est plus. Les sports, la vanité de paraître, l'habit de cérémonie, les convenances mondaines, l'hypocrisie, l'argent : voilà les ressorts. L'ouvrier dirigeant n'a su que garnir sa table et remplir son porte-monnaie. Tout ce qui est de l'esprit et du cœur, l'art, les nobles spéculations, les âpres recherches, les joies sacrées, les altruismes ardents, les aspirations grandioses, les héroïsmes féconds, tout cela est ignoré. Ce n'est pas pratique.

Lorsqu'on veut faire des économies, supprimer des fonctionnaires, en Australasie, c'est une école normale d'instituteurs qu'on licencie.

Sans doute, l'ouvrier australasien est celui qui gagne le plus, qui mange le plus, qui est le mieux assuré contre le chômage, la maladie, la vieillesse. Il ne va pas au delà, il est satisfait. Trop tôt, trop facilement.

Il a réalisé presque tout le programme socialiste. C'est peu. Nous nous demandons ce que l'Australasie laissera aux siècles futurs, et si elle doit profiter de tout l'effort humain passé, sans y contribuer. Ce serait du parasitisme. Cela se paye de la décadence. La loi des peuples est de grandir ou de disparaître. S'avilir, c'est glisser dans le néant. Vivre, c'est créer.

La civilisation doit-elle finir dans la bestialité ? La démocratie doit-elle aboutir à l'ignoble ?

Quelques craintes qu'on en puisse avoir, il n'y a pas à désespérer. C'est beaucoup d'être averti du mal.

Mais il faut compter sur une autre chose que les progrès matériels. Produire, ce n'est pas toujours créer ; perfectionner les choses, ce n'est pas élever l'homme ; mettre de la justice dans les institutions, ce n'est pas fortifier ce sentiment chez le citoyen.

On essaye de nous persuader, il est vrai, que, par nous ne savons quel miracle d'alchimie sociale, les choses réa-

giront un jour, qu'elles prendront une âme pour nous. Cette superstition, que nous devons au socialisme et à l'étatisme, est d'autant plus dangereuse qu'elle empire l'inertie, qu'elle diminue l'individu. C'est un avatar du fatalisme.

La vérité est que les choses sont prêtes à la justice et que les hommes ne le sont pas. L'inertie des choses contient en puissance toute beauté, qui n'attend que le *fiat* de l'homme pour jaillir et s'épandre. Les miracles n'ont été jamais qu'une hallucination de notre peur ou le mirage de nos paresse. Ni les décrets, ni les révolutions de violence, ni les dieux ne peuvent générer de l'humanité. Ne comptons que sur l'homme. Il purifiera la civilisation en simplifiant sa vie par la bonté. Mais tout effort sur soi est de liberté. La liberté est éducatrice, elle fortifie et éclaire. D'abord, elle nous sauve de la tyrannie du nombre, elle inspire le respect des individualités fortes par lesquelles elle se soutient mieux et se discipline ; elle pacifie, elle grandit. Elle poursuit l'égalité, non aux égouts, mais aux cimes. C'est l'antidote de la démagogie dissolvante. L'art, la science, la philosophie, la morale sont des manifestations de la liberté. Quand le peuple aura pris le goût de la liberté, alors seulement il aimera, il sentira, il comprendra. Les appétits bas, les plaisirs grossiers, qui le livrent et l'enchaînent, ne vont pas avec le vouloir ferme d'être toujours plus libre. La liberté ennoblit la démocratie.

Or il n'y a pire tyrannie que celle du désordre. Le meilleur Gouvernement est donc le Gouvernement fort.

La force politique et sociale est dans le peuple. Le Gouvernement ne peut puiser qu'à cette force vive. L'exact représentant du peuple, qui l'exprime bien tout entier et fidèlement le sert, c'est le despote. Car il n'a qu'un moyen de se maintenir, c'est d'agir dans le sens de la volonté populaire, même contre l'instinct anarchique des foules. Quand il y manque, faute de conscience, d'héroïsme ou

de génie, il est perdu. Voilà la vraie démocratie politique et le vrai mandat impératif. Ce qui en est le plus éloigné, en fait, c'est le Gouvernement parlementaire, parce qu'il est impuissant et irresponsable.

Nous avons vu que le suffrage universel ne manifeste aucunement la volonté populaire : il ne peut que la troubler et l'égarer. La politique n'est qu'une pratique empirique. Les inconséquences des politiciens et leur corruption, cela n'est contre eux que s'il y a un scandale, qui leur enlève de leur prestige, et s'ils échouent. Les programmes des partis, les déclarations de principes ne sont que des moyens de conquête. Si les partis bataillent violemment sur des personnes ou des mots, reconnaissons qu'ils ne poursuivent que ceci : gouverner.

Gouverner, c'est recueillir les énergies éparses de la nation, les agréger, les combiner, les discipliner aux exigences du destin national et aux nécessités de l'évolution sociale. Or un parlement est inapte à cette fonction supérieure, parce qu'il ne peut avoir lui-même aucune unité de direction, ni continuité, et parce que, dans la lutte des partis pour la conquête ou la défense du pouvoir, il disperse toute l'énergie qu'il reçoit de la nation. Il ne gouverne plus, il exploite.

Sans doute, même à l'état fort, le Gouvernement n'est en somme que la pression d'une classe sur une autre ; mais ce n'est que pour astreindre les classes inférieures à une fonction pénible qui est nécessaire à l'ordre et au progrès social. D'ailleurs, à ce moment, le Gouvernement n'est pas seulement une contrainte des hommes, mais surtout une administration sage et populaire des choses. Nos rois ont eu les plus grands ministres. Ils s'identifiaient avec la nation.

Sous un Gouvernement faible, irresponsable, constamment renversé et rétabli, il en va autrement. Il ne s'agit plus d'organiser, d'administrer, mais de se défendre et de profiter largement de l'heure. « Après nous, la fin du

monde! » est bien la devise sinistre des régimes incertains. Alors, chaque loi est une arme contre les partis adverses, ou un butin pour les clients. Et les partis se succèdent rapidement, — en trente-huit années notre République a consommé presque autant de ministères. De là une pléthore légale qui étouffe toute initiative et permet tout arbitraire. « Tout ce qu'on voudra de plus abusif pourra exciper d'un considérant ou précédent légal. La légalité se nie elle-même » (1).

Ce ne sont pas, on l'entend bien, des mesures positives, des lois d'organisation ou d'administration qui passionnent nos politiciens, mais des restrictions à la liberté d'une catégorie de citoyens qu'on suspecte ou qu'on craint. La peur est la grande inspiratrice du penser parlementaire.

Les classes n'ont plus de fonctions déterminées. Et, le Gouvernement n'étant plus l'ordonnateur d'une hiérarchie organique, l'éducateur d'une discipline de travail, le surveillant vigilant du devoir social afférent à chacun, il devient peu à peu une forteresse contre la société organisée, un dissolvant, un centre de rébellion, un ferment de guerre sociale. Que sont, après tout, ces bagarres électorales, ces misérables polémiques de journaux et leurs chantages cyniques, ces luttes acharnées de comités ou de ligues, ces excitations incessantes des citoyens les uns contre les autres, sinon les phases diverses d'une guerre civile chronique? Et cela est inhérent au régime parlementaire. Mais où est la démocratie là-dedans, c'est-à-dire la faculté pour chaque citoyen français de participer à la vie politique et sociale comme il l'entend, suivant ses capacités, la lumière de sa raison, le dictamen de sa conscience, l'impulsion de sa foi? Nous poursuivons, non pas notre propre liberté, mais le pouvoir de supprimer celle des citoyens qui poussent d'autres cris que nous.

1. Leverdays. *Nouvelle organisation de la République.*

Tous ces groupes, toutes ces ligues ne sont pas ce qu'ils devraient être, en une démocratie consciente : des ateliers d'ordre social ; ils ne sont que des morceaux d'armées, pour l'oppression, la destruction et la conquête. Leur confusion seule nous préserve de la fin de tout. Notre intolérance croît avec notre scepticisme.

C'est qu'il n'y a plus qu'une poussière sociale d'individus sans lien, sans direction, sinon le lien d'un bas intérêt de coterie, la direction des appétits, des vanités et des haines. Il n'y a plus vraiment de classe dirigeante, mais seulement des partis exploiters du fonds social, et qui l'épuisent. Actuellement, nos parlementaires — et par là ils dénoncent la langueur du régime — reviennent au jacobinisme, qui est l'étatisme exacerbé. C'est une réaction furieuse contre toutes les libertés. Et cela, au nom de la République ! C'est pour combattre les rétrogrades, disent-ils, qu'ils font avec un zèle surprenant leur tâche si parfaitement. Ainsi, ces républicains triomphent comme parti et ils ont le pouvoir ; mais si c'est pour eux et leurs clients, c'est contre l'idée, contre le progrès social. Ils mettent le parti au-dessus de l'idée comme au-dessus de la nation. Cependant, Bouteiller, professeur de philosophie de province, dreyfusard et kantien, naturellement, publie dans une grave revue de métaphysique une étude sur « la superstition des principes ». Spectacle étrange ! Ce sont les cléricaux qui se font les champions de la liberté de conscience, et les nationalistes qui sont les soldats du droit. C'est le prince Victor qui rappelle à ces républicains grisés par le pouvoir, affolés par la peur de le perdre, les principes de 89, et c'est le prétendant Philippe VII qui, après le comte de Chambord et le comte de Paris, promet au prolétariat la liberté d'association. Toute opposition est libérale et démocratique. Est-ce tactique ? N'accordons pas tant d'intelligence et d'hypocrisie aux politiciens. Ils ont des instincts trop impérieux pour les pouvoir déguiser si longtemps et si bien. La vérité est

que l'opposition est libérale et démocratique parce qu'elle ne peut contraindre, parce qu'elle ne peut se manifester que par son action propre, et toute action veut de la liberté. Ne pouvant comprimer, l'opposition ne cherche qu'à s'épanouir. Au contraire, le parti qui détient le pouvoir va toujours au plus facile, la coercition. Une liberté, qui est de la vie, est toujours pour lui une difficulté. Une action est toujours un danger. Pas de meilleur électeur que l'inertie, pas de meilleur oreiller pour un ministère que la torpeur civique. Ah ! si les morts pouvaient payer l'impôt !

Il ne faudrait pas en conclure que nous devons pousser au pouvoir les cléricaux, les nationalistes, le prince Victor ou Philippe VIII. Ils professent, dans l'opposition, des opinions trop justes pour que nous risquions, en déplaçant leur point de vue, de leur en faire changer. Au reste, ils ne feraient pas plus mal — ni mieux — que nos parlementaires. Cela ne dépend pas d'eux.

Nous avons épuisé le césarisme comme la monarchie. Le respect du sabre est dissipé, et la tradition royale est rompue. Et voici pourquoi le Gouvernement est un mécanisme. Il n'a pas sa force en lui-même, ni de son chef : il la reçoit du peuple, pour la transformer. Mais parce qu'il est mécanique, qu'il contraint et qu'il est contraint, il frotte ses rouages et il s'use. Et plus il s'use, plus mal il fonctionne, plus il absorbe d'énergie, moins il en rend, plus il fait de déchet.

Nous sommes au moment où la machine ne va plus. Et ce qui achève de la détraquer, d'autant plus rapidement, c'est que le travail qu'elle doit faire est de plus en plus compliqué. Si le régime parlementaire dure, c'est précisément parce que tout autre régime gouvernemental est aussi défectueux, dorénavant. C'est qu'on ne saurait le remplacer. Si le roi est tombé, c'est qu'il ne suffisait plus à sa tâche. Les révolutions ont des causes.

Pour ceux qui font attention aux faits sociaux qui se dé-

roulent présentement, il est évident que nous assistons à une dissociation de tous les principes directeurs par lesquels s'ordonnait la société. C'est l'histoire du XIX^e siècle. Période de transition ou décadence, nul ne le sait encore. Décadence irrémédiable, toutefois, si nous ne savons pas empêcher la dissolution des derniers éléments sociaux.

L'État, grâce au parlementarisme, n'est plus qu'une proie pour les partis, toutes nos institutions s'ébranlent, s'écroulent. Nous vivons, socialement, parmi les ruines. La critique, sans frein, a émietté l'âme nationale.

S'il se peut encore qu'on exploite les fonctions supérieures, nous le répétons, il ne se peut plus qu'on gouverne vraiment. Renan avait dit : « La politique, c'est à dire la manière de gouverner l'humanité comme une machine, disparaîtra en tant qu'art spécial aussitôt que l'humanité cessera d'être une machine. » Suivant les lois du mécanisme, comme l'a bien vu Pierre Laffitte, tout progrès dans un système ne se peut accomplir que par une force extérieure à ce système. Or, au point d'évolution où nous sommes, l'action de cette force extérieure est naturellement repoussée par le corps social, parce que chaque élément du système a sa pensée propre, sa volonté à soi, son initiative, et se laisse de moins en moins influencer par une force extérieure. Ainsi, le mécanisme politique tendrait à se transformer en une espèce — particulière — d'organisme, d'hyper-organisme, d'un développement libre, spontané, dont l'énergie vient du dedans et s'élabore dans chaque élément. On conçoit la révolution essentielle qui se produit. Dans le premier cas, il y a transformation mécanique de force en mouvement, non sans un déchet considérable, de plus en plus ; dans le second cas, il y a création organique de force sociale. Donc acquis et capitalisation. Mais ce courant-ci ne peut encore emporter celui-là, et ils ne réussissent, en se contrecarrant, qu'à s'annihiler. Il n'est plus possible de gouverner,

il ne l'est pas encore d'agir. L'État résiste. Aujourd'hui, il a recours au jacobinisme ; demain, ce sera au socialisme d'État. Il s'efforce d'absorber toutes les fonctions où l'initiative de la démocratie commence à se manifester, d'étouffer toute tentative d'action libre, — et il n'arrive qu'à désorganiser les services sociaux. Vaine réaction ! Pour qu'elle pût réussir, il faudrait ramener tous les éléments sociaux à leur inertie et à leur inconscience primitives, il faudrait réduire l'ensemble social à une simplicité de mouvements qu'il a cessé d'avoir depuis longtemps. En persistant, on ne parviendra qu'à mettre la société en péril, en maintenant l'anarchie présente, en retardant l'œuvre organique. On meurt, on ne recule pas. La décadence est l'agonie des sociétés.

C'est en l'autre sens qu'est la vie, c'est à la liberté qu'il faut aller franchement.

Nous avons un exemple. Il indique la solution.

Quand l'Église était, sans conteste, gardienne des dogmes qu'elle avait formulés par ses Conciles et les bulles de ses papes, l'unité morale et mentale était parfaite. La pensée humaine était une harmonie sereine, un rapport joyeux de l'homme à Dieu. La vérité était tout près de l'homme ; et si pauvre, si ignorant qu'il fût, à chaque heure du jour il y pouvait s'élever d'une prière ou d'un élan d'amour. C'est que les prêtres, dont la mission sacrée était de penser pour tous et de fixer la vérité, avaient su se garder sagement de tout orgueil intellectuel. Ils avaient délimité le connaissable avec parcimonie. Au delà, c'était tout, et c'était Dieu.

Mais il est des héros qui méprisent la lâcheté du bonheur. Une noble inquiétude les poigne. Ils veulent placer la vérité plus haut, pour découvrir plus d'horizon, pour l'orgueil de l'effort. C'est au delà des barrières qu'ils vont. Ils s'y brisent, ils sont maudits ; mais le monde est troublé à jamais ; les plus entêtés au bonheur facile s'interrogent anxieusement, les plus durs sommeils s'agitent,

les frontons des temples s'effritent, les idoles séculaires s'abiment avec fracas.

La critique désagrégea la croyance. Quand on discute sur le pape, représentant de Dieu, on n'est pas bien loin de discuter sur Dieu même. Quand on n'admet plus de médium entre soi et Dieu, on est bien près de n'en plus vouloir entre soi et la vérité. Ainsi des chapelles se dressèrent contre d'autres chapelles. Et l'Église, pour défendre son corps, abandonna son âme, abdiqua le pouvoir spirituel, en faisant appel au bras séculier. Dès lors, il n'y eut plus, en fait, de pouvoir spirituel. Chacun conquit le lourd devoir d'être son propre pape. La pensée libre devenait une nécessité de l'ordre spirituel.

Il est bien vrai que ceux qui se disent aujourd'hui libres penseurs le sont aussi peu qu'il se puisse ; mais la route est bien tracée qui mène à la pacification intellectuelle par la liberté des idées et des croyances, par la religion de l'humanité. Ainsi donc, en face de l'Église, désormais inutile, parce qu'impuissante à maintenir l'unité mentale mécanique, nocive aussi, parce qu'essayant vainement de se survivre à elle-même, malgré les démentis de l'expérience, par les moyens mêmes qui la nient, — dont le plus impie est de se servir de Dieu et non de le servir, — en face de l'Église destituée, il n'y a plus qu'une force capable de constituer, non plus l'unité mécanique, mais la diversité convergente des idées et des croyances : la pensée libre.

De même, en face de l'État, dorénavant sans unité, ni continuité, antisocial parce qu'affaibli, tyrannique parce que décérébré, il n'y a plus qu'une force sociale à organiser : l'action libre.

L'action libre est le complément de la pensée libre. Elle en est l'épanouissement naturel, la conséquence pratique. Elle en sera l'éducatrice.

Chacun étant son pape, cela entraîne cette conséquence inéluctable que chacun soit son roi.

Ici, nous outrepassons le présent. Nous ne pouvons donc

qu'indiquer sommairement les principes généraux de reconstitution. En se laissant entraîner aux détails, on verserait dans l'utopisme. En somme, le positif dépend de l'homme. Nous savons bien ce qui ne peut plus être, nous pouvons prévoir ce qui pourrait être ; mais il serait imprudent de vaticiner sur ce qui sera.

A gouverner se substitue agir, comme à la guerre se substitue le travail. L'action, c'est le travail social. Comme elle n'est que par la liberté, elle repousse la guerre. Entendons la lutte sous toutes ses formes. Agir, c'est disposer de sa propre énergie sociale pour l'ordonner soi-même. C'est donc contribuer à l'ordre au lieu de le subir, en être l'agent au lieu d'en être l'agi, le comprendre au lieu d'en être compris ; c'est participer à la conscience, à la vie sociales. C'est, en conséquence, manifester efficacement sa volonté. N'est-ce point définir la démocratie ?

Mais il faut s'entendre. Le travail social comme le travail industriel — plus encore, parce que plus complexe — est une discipline. L'action libre n'est pas l'agitation déréglée. Elle ne peut être, au contraire, qu'un effort conscient, mesuré, pour maintenir l'ordre ou s'adapter à des conditions plus hautes de vie sociale. C'est un équilibre ou un développement de l'ordre par le progrès. L'agitation anarchique est, à l'encontre, une réaction, une désagrégation.

On n'agit pas en dehors des lois naturelles ni des conditions sociales où l'on est. On ne se peut proposer d'autre fin que le service social. Tout mouvement antisocial, dans une société organisée, est sans portée. Le crime s'élimine lui-même. Même une association de malfaiteurs ne saurait exister que si ses membres pratiquent un minimum de vertus sociales. C'est pourquoi aucune association de malfaiteurs ne se peut soutenir. Et toute la supériorité des citoyens normaux consiste, non comme on l'imagine généralement, en ce que ceux-ci disposent de la répression

pénale, de la vérité morale absolue et définitive, mais en leur capacité sociale.

S'il n'y avait plus de gendarmes ni de juges ; si tous les hommes étaient convaincus d'un déterminisme moral qui leur fit considérer les préceptes moraux comme relatifs et contingents, et l'impulsion criminelle comme irrésistible et toujours excusable, — ce qui se peut soutenir ; si les associations de malfaiteurs étaient libres comme les associations organiques, celles-ci ne l'emporteraient pas moins sur celles-là par la puissance de leur socialité. La liberté assure la prédominance à la plus haute socialité, car elle tend à son développement. Tenons donc pour assuré que la contrainte ne sert qu'à des intérêts particuliers. En contrariant ce qui, socialement, doit survivre, on maintient ce qui doit disparaître, ce qui ne vit pas de sa propre force de vivre. C'est la culture du parasitisme.

Il serait aussi faux de prétendre que l'action libre peut être l'agitation désordonnée, sans frein et sans but, que de dire que la pensée libre est le débridement de l'imagination, la folie. Il y a des règles pour agir comme il y a des règles pour penser. N'en pas tenir compte, ce ne serait pas se libérer, mais s'exclure soi-même de la pensée et de l'action, s'interdire le domaine même de la liberté.

Tu feras ce que l'État te commande, et surtout tu ne feras pas ce qu'il te défend ; tu penseras ce que l'Église te dicte, et surtout tu fermeras ton cerveau à ce qu'elle condamne : voilà ce dont il importe que l'homme se libère, non des lois ni des méthodes, qui sont les meilleurs instruments de sa liberté. L'efficacité de son action, la puissance de sa volonté seront en proportion de sa connaissance des lois. La fécondité de sa pensée et son amplitude seront en proportion de la rectitude inflexible de sa méthode.

L'action libre s'organise par l'association, et c'est l'association, en se généralisant, qui remplacera progressivement les institutions de l'État et, finalement, l'État lui-

même. Car il ne suffit point de décréter l'action libre, il convient qu'elle soit accessible au plus grand nombre de citoyens. Il faut que la plus petite volonté puisse se réaliser et, par l'exercice, se fortifier. L'association seule peut le permettre. D'ailleurs, l'action isolée devient facilement antisociale ; et en notre civilisation compliquée, elle n'a plus aucune efficacité.

Le droit d'association est donc notre droit capital ; la liberté d'association, notre liberté primordiale. L'État résistera encore quelque temps. Les deux principes sont en présence. L'un absorbera l'autre. Ayons confiance. Dans l'État politique commence à germer un État social, où toutes les forces sont d'expansion et non de compression, d'action et non de réaction, où chaque individu, discipliné par sa liberté d'agir, est un ouvrier social, de plus en plus conscient de sa collaboration effective. Dans les associations à peine formées, ayant tout contre elles, nous découvrons la vraie démocratie qui lève. Laissons croître. Ne craignons rien de la vie. Regardons l'avenir sans trembler, et préparons-nous à sa grandeur.

L'association, dont nous ignorons encore la richesse des formes, la souplesse de vie, parce que, au fond, nous hésitons devant l'effort qu'elle demande, la liberté qu'elle institue, ne sera pas le morcellement social. Mieux que l'État, elle assure la cohésion des éléments, car elle détermine une discipline beaucoup plus rigoureuse, une organisation beaucoup plus serrée. L'État est trop loin de l'individu. Dans l'association, les mouvements divergents se répriment naturellement dès qu'ils se dénoncent, et ils se dénoncent dès qu'ils se manifestent.

D'autre part, les associations sont amenées à se relier, à se fédérer, à former le tout social. Regardez présentement les coopératives de consommation. Elles ont groupé d'abord les consommateurs individuels ; mais, par leur développement, elles sont conduites à s'unir entre elles, malgré leur particularisme originel, et à s'organiser.

Plus tard, elles se relieront aux coopératives de production, aux coopératives de crédit, aux syndicats agricoles, aux syndicats ouvriers, aux sociétés de secours mutuels, aux universités populaires. Par là se réalisera une cohésion sociale parfaite.

Est-ce que l'action libre sera un privilège pour les forts ? Non pas ; pour les mieux adaptés, peut-être ; mais dans une mesure qui est bonne. Socialement, c'est une illusion de croire que la contrainte est un procédé de protection ou d'égalisation. On voit bien qu'elle s'exerce surtout en faveur de ceux qui détiennent les moyens de l'imposer, c'est-à-dire les puissants. C'est la liberté qui fonde la justice. Dans l'association, les faibles trouveront toujours un moyen d'exercer leur volonté. L'association équilibre les forces, répartit la sève sociale et régularise les mouvements. Sans doute, des volontés illusoires, ou des impulsions qui se prennent pour des volontés, n'ont pas à se prononcer, comme dans le suffrage universel. L'action libre est une mesure exacte et qui ne trompe pas. Mais, par là, elle est un enseignement, une éducation. Elle ne fait pas illusion, elle n'égare pas, elle pèse justement. Il est des apparences d'hommes qui ne seront jamais que des instruments. N'ayant réellement aucun vouloir, l'essentiel est qu'ils soient de bons outils, dociles aux mains de l'ouvrier social. Il n'y a pas à tenter de miracle, — comme se le propose le suffrage universel, — mais à utiliser toutes les énergies, le mieux possible. L'alcoolique, incapable de vouloir sa propre dignité ; la brute, inapte à enchaîner deux idées, — et qui votent, qui écrasent de tout leur poids mort les activités conscientes, auxquels on prétend faire exprimer une conscience et une volonté qu'ils n'ont pas, — on ne le criera jamais assez fort, — c'est le scandale de la démocratie, la plus outrageante mystification qu'on puisse concevoir, et la plus dangereuse.

Ce n'est pas à dire qu'il faille tenter de substituer révo-

lutionnairement ces principes nouveaux aux anciens. Ce serait les nier, car ce sont des principes de paix, de liberté et d'ordre. « Tout principe vrai ou faux, a dit Proudhon, passé à l'état d'institution, ne peut se détruire qu'en s'épuisant. » Tout ce que nous avons à faire, c'est de désertir résolument le passé et de marcher dans les voies, difficiles mais sûres, de l'avenir.

C'est par le développement que nous lui donnerons que l'action libre se substituera au Gouvernement, l'État social organisé à l'État politique mécanisé ; non par la révolte. Il ne faut pas énerver la force sociale qu'est encore le Gouvernement par la révolte. Il n'y a jamais trop de forces sociales. Mais il faut commencer d'agir. Au fur et à mesure que notre champ d'action s'élargira, celui du Gouvernement se rétrécira.

De même, pour l'Église, la persécution bête ne sert qu'à lui restituer de son prestige. Il faut lui faire sa part des âmes qu'elle peut guider encore. Le spiritisme est loin d'être un progrès sur le catholicisme, l'anticléricalisme électoral ne vaut pas mieux, moralement, que le jésuitisme, et il est beaucoup plus grossier. Il serait préférable, pour eux et pour la société, que les apaches fréquentassent la cathédrale du moyen âge plutôt que la maison centrale du ^{xx}e siècle.

Nous n'avons à prendre pied sur l'Église que par notre constant effort d'éducation et notre propre principe de libre examen et de libre discussion. En adhérant à ses moyens, à son esprit, par haine contre elle, comme le font nos bruyants anticléricaux, nous sommes dupes. C'est l'Église que nous revivifions.

Nous avons des étapes à parcourir. Nous n'éviterons pas l'effort, sachons-le. Disons, d'ailleurs, que le parlementarisme tiendra tant que nous n'aurons pas organisé un minimum d'action ; le suffrage universel subsistera, tant que les associations n'auront pas le pouvoir législatif juridique et exécutif. Donc, pas de révolte, mais une

action constante. Les trop longues transitions sont aussi néfastes que les révolutions prématurées.

Dans une démocratie, la réaction, la lutte des partis est un non-sens. Étant contrainte, tout Gouvernement politique est réaction. Une démocratie n'admet que l'action positive, libre pour tous, la paix pour tous. Cette idée fondamentale doit nous guider ; mais sans nous heurter contre les faits présents, les nécessités de l'heure. Tout ce que nous pouvons, c'est essayer d'y faire entrer les faits et d'y subordonner les nécessités. Mais il y a un fait, à tout le moins, que nous ne réduirons pas de sitôt. C'est le grand obstacle. Nous voulons parler des rapports internationaux. Si nous pouvons, avec quelque volonté et discipline, commencer à organiser la démocratie pacifique à l'intérieur, à l'égard des nations en rivalité ou hostiles, armées de canons et de douanes, il nous faut rester à l'état de monarchie guerrière.

La vraie révolution à faire est en nous, qui consiste à reviser tous nos motifs, à modifier nos directions. C'est l'association et non l'État qu'il faut regarder, c'est à la liberté et non à la contrainte qu'il faut s'efforcer, c'est à l'action organisée et non à la lutte des partis qu'il faut s'appliquer. Et tout se tient.

La démocratie n'est pas l'inertie partout, comme on paraît le croire, mais l'action partout. Nous sommes, malheureusement, à une époque de lassitude morale où l'on ne recherche que les qualités négatives. « Vertu » semble une antiphrase. Maintenant le vice seul est positif. Au lieu de prendre des mobiles d'action, nous ne nous préoccupons que des interdictions de la mode ou de l'opinion publique. Les morts sont devenus les saints de notre siècle. La critique s'est caricaturée en « blague » pour élever toute énergie. Nous sommes cruellement sévères pour les erreurs de l'action, les espérances déçues, les échecs, et d'une indulgence exagérée pour les criminelles lâchetés. C'est l'apothéose de la prudence, de l'irrespon-

sabilité. Et pourtant, l'action, même quand elle échoue, vaut par l'énergie qu'elle exerce, par l'exemple qu'elle donne, par le reproche qu'elle est aux paresseuses, par l'expérience qu'elle fait ; tandis que l'abstention des « honnêtes gens », c'est l'assassinat. Ponce-Pilate est responsable.

La bourgeoisie est restée révolutionnaire. Elle n'est conservatrice que pour le désordre qu'elle a fait. Elle a détruit un monde, et elle se complait à vaguer à travers les décombres. Elle exècre l'action libre, elle a horreur d'une reconstitution. La destruction révolutionnaire lui semble un principe éternel. Rester les miettes éparpillées du passé, c'est tout l'idéal qu'elle a pu concevoir, — et elle s'y tient.

Que chaque individu soit de sa partie et, dans son petit coin, s'emploie à fabriquer sa dixième partie de tête d'épingle, le journaliste pensera pour lui, le député agira pour lui. Pour la bourgeoisie, c'est cela que sont la civilisation et la démocratie. Eh bien ! cette civilisation n'est que la barbarie d'un charnier où les morts sont secoués par une tempête, où les blessés semblent rire, de leurs plaies béantes, leurs hurlements de douleurs ; cette démocratie est un mensonge. Rien n'est plus contraire à l'esprit de la démocratie que ces conseils d'inertie, de dispersion, d'inconscience.

Que chacun exécute d'abord la tâche pour laquelle il est le plus propre, soit ; mais aussi qu'il connaisse comment cette tâche se relie à l'ensemble. Qu'il travaille, oui, et dans les conditions de l'industrie actuelle, avec la plus grande division du travail, mais qu'il agisse aussi pour échapper à la mortelle dispersion, dans les conditions sociales de la démocratie.

Si le Palais du peuple a, contre lui, soulevé tant de préventions, suscité tant d'attaques sourdes, c'est qu'il était une tentative de réorganisation sociale, un effort pour coordonner l'action prolétarienne, et l'ennoblir. C'est de cela que se méfient le plus nos prétendus démocrates, qui

ne sont au fond que des jacobins. Pour eux il n'appartient pas à des ouvriers de se perdre dans « l'immense » et dans le « nuageux ». Ce n'est pas leur partie. C'est celle des politiciens, — ces génies ; des journalistes, — ces poètes. Forçons hardiment ce préjugé. Il est contre toute reconstitution. Ce n'est pas avec des grains de poussière qu'on édifiera la Cité nouvelle. Surviennne une averse, la poussière n'est plus que de la boue.

Toute l'énergie du prolétariat se disperse, pour l'augmentation du salaire, par exemple. La question sociale n'est pas une question de salaire, qui est aussi une fiction. Ce n'est pas non plus une question de répartition. C'est une question d'organisation. Que dix ouvriers cordonniers s'associent, trouvent des camarades assez complaisants, et qui s'illusionnent comme eux, pour leur acheter leurs souliers plus cher que chez le marchand, et ainsi qu'ils surélèvent leur salaire de 0 fr. 50, cela n'a aucune importance, ce n'est qu'une mendicité déguisée. Ce qui est important, c'est de mettre de l'ordre dans les fonctions économiques, et aussi dans son intelligence et dans sa vie. Et la tâche, précisément, est immense et élevée. Il n'y faut pas des spécialistes, — il n'y en a pas, — mais le concours de tous les hommes de bonne volonté, de tous ceux qui n'ont pas le vertige hystérique des hauteurs et de l'espace.

CHAPITRE III

L'ACTION DE CLASSE ET LES SYNDICATS

La bourgeoisie, parasite, veut vivre. Le prolétariat revendique justice et liberté. On ne saurait échapper à ce conflit. C'est un fait inéluctable. La lutte de classe explique-t-elle toute l'évolution historique, et les révolutions, ainsi que l'affirment les marxistes ? Nous ne le pensons pas. Il n'importe. Si elle n'est pas l'unique facteur, ni le principal, elle est, à tout le moins, un facteur des plus importants. La guerre peut nous paraître une manifestation inférieure, grossière et inconsciente de vie sociale, elle n'en est pas moins un fait avec lequel il faut compter.

La bourgeoisie ne lâche bénévolement aucun de ses privilèges, elle les dispute avec plus d'âpreté que de dignité. Les nobles furent meilleurs joueurs. Mais les nuits du 4 août ont des répercussions sanglantes.

Le meilleur des bourgeois, qui se croit sincèrement socialiste, est bien plus près, de sang et d'âme, du réactionnaire qu'il a connu au collège, avec lequel il dîne et fait des affaires, que de l'ouvrier inculte. Avec l'ouvrier il parle, avec l'autre il agit.

La classe oisive et jouisseuse est forcément dans cette situation immorale. Ses vertus, c'est d'avoir des gants. Par instinct de vivre, elle est contre la justice ; par nécessité de défense, elle est contre la liberté. Le seul effort généreux qu'elle pourrait tenter serait le suicide. Une classe ne se donne pas la mort.

Le prolétariat, qui travaille, est naturellement pacifique.

Il ne demande que le fruit de son dur labeur. Que la bourgeoisie cesse de prendre, et c'est la paix sociale assurée. C'est de la bourgeoisie qu'elle dépend. Toutefois, il serait naïf d'y compter. Mais devons-nous la suivre sur le champ de bataille, c'est-à-dire nous borner à la défensive comme nous y engagent les socialistes ? — Non.

Le prolétariat n'est pas militaire ni militant, il est ouvrier. Il est fort dans la création, dans la paix ; il est faible dans la destruction, dans la guerre. Virtuellement, il est une humanité consciente, solidaire et pacifique.

Qui a le nombre peut se passer de la ruse politicienne ; qui a le temps n'emploie pas la violence impatiente ; qui a l'outil n'a que faire de l'arme ; qui a le droit peut dédaigner la loi.

Le règne de la justice n'est pas dans un passé de haines et de meurtres, il est dans un avenir d'amour et de solidarité.

La lutte de classe, négative, pour le prolétariat, sera toujours la défensive décevante. L'action positive de classe est une offensive sûrement triomphante, car la bourgeoisie mourrait de sa victoire. L'hostilité systématique ne sert qu'à contenir les excès du capitalisme, et c'est peut-être le faire durer. L'action positive le prive de son sang, qui est le travail du peuple. Que celui-ci s'organise pour garder son travail. C'est toute l'action de classe.

Certes, la guerre fut utile à l'humanité. C'est dans de farouches combats qu'elle a puisé le meilleur de son énergie, et l'idéal. Elle a prouvé aux dieux qu'elle ne craignait ni la mort, ni la souffrance, ni leurs colères, et par là elle s'est rachetée de cette fatalité. Mais ce stade est dépassé. La vie sociale, plus raffinée, plus complexe, sollicite une énergie plus intelligente, plus patiente et plus souple. Les classes n'ont plus de raison d'être, maintenant que les spécialisations corporatives s'individualisent. Au-dessous du Quart-État en travail d'affranchissement, il n'y a pas un Quint-État à exploiter.

Ce ne sont pas seulement des rapports à modifier entre classes et à imposer. La révolution sociale est plus radicalement humaine : c'est la fin des classes, toute la justice sociale pour tous.

La société se fait de plus en plus naturelle, elle devient mieux l'humanité. L'organisation de la démocratie ne comporte pas une nouvelle hiérarchie artificielle de corps ; mais une hiérarchie libre d'individus. L'égalité consiste dans la possibilité égale et dans l'égal point de départ. Ce n'est pas l'uniformité simpliste et misérable du communisme primitif. Mais les aptitudes sont assez différenciées, dès lors, pour que nous n'ayons plus à déterminer ces spécialisations par des expédients comme les impôts capitalistes ou étatistes et les privilèges. L'homme, aujourd'hui, a ce qu'il faut de prévoyance et de désirs pour travailler volontairement, même sans y être pressé par la faim, le froid et la peur.

Il n'y a que deux manières, pour les groupes humains, de se développer : 1^o la guerre, la violence, le vol, sous toutes leurs formes ; 2^o l'association, le travail. Le sauvage ne connaît que le meurtre et la razzia ; le barbare y ajoute l'asservissement de son semblable, et le civilisé son exploitation. L'humanité consciente se développera magnifiquement par le travail libre, associé, organisé. Ainsi il n'y aura qu'une classe travailleuse. Fût-il bourgeois, intellectuel ou autre, il n'y a qu'un rôle pour celui qui veut vraiment la justice : c'est de servir le prolétariat et d'accepter franchement sa discipline.

C'est l'action de classe. Association de toutes les forces ouvrières, organisation de la démocratie par elle-même. Que le prolétariat s'ouvre largement sur le dedans et se ferme inexorablement sur le dehors. Être travailleur ou disparaître. Que le prolétariat garde son travail, son argent, ses personnes, ses libertés ; qu'il se développe. Lentement, mais sans recul, qu'il absorbe la bourgeoisie, qu'il s'empare du commerce, de l'industrie, du crédit, du

savoir théorique et pratique. Sans confiscation brutale, sans chirurgie insurrectionnelle, par la seule puissance économique de son travail et de son association, qu'il force la propriété capitaliste à n'être plus qu'un usufruit qui, peu à peu, nécessairement, retournera à la main-morte démocratique, par quoi il renversera toutes les puissances d'oppression. Il ne peut que par la liberté, et il ne peut que la justice : qu'il n'appréhende point de pouvoir trop.

Nous savons ce que veut le prolétariat, et ce ne sont pas les incohérences du suffrage universel qui nous l'ont appris. Mais sachons aussi qu'il faut que toute son action soit de classe, rigoureusement, qu'il ne se laisse distraire par aucune diversion politicienne. Union formidable ! Tout le divise, hélas ! et il s'acharne à se diviser lui-même, sur tout et sur rien, par simiesque propension à guerroyer. La bourgeoisie est conduite par un sûr instinct. Elle sait opposer les travailleurs. Guerres de peuples, batailles de classes, querelles absurdes des rouges et des jaunes, luttes religieuses, politiques, littéraires, anti ceci, anti cela, ligues, comités, coalitions, polémiques de presse, — le capitalisme international et panthéique y trouve son compte.

Mais la bourgeoisie, elle, ne se divise jamais sur ses intérêts de classe. Le Grand-Livre ne connaît pas de partis. Lorsqu'il s'agit de toucher des coupons, de s'allouer des primes, d'imposer le travail, d'affamer les grévistes, catholiques, juifs, voltairiens, républicains, socialistes, conservateurs, gens de droite, de gauche, du centre, tous sont subitement d'un touchant accord. Les convictions verbeuses s'arrêtent là. Les affaires sont les affaires.

Sa cause est celle du privilège, de l'iniquité. Celle de la démocratie est celle de la justice. Celle-ci aurait-elle moins de force pour plier nos subjectivismes, nos sentiments ? Ce ne serait pas à l'honneur de la démocratie, ni de son cœur ni de son intelligence, car, si ce n'est une chimère,

c'est dans cette action commune que nos pensées trouveront à s'accorder, et nos sympathies.

Le prolétariat, nous le répétons, ignore sa force, le pouvoir illimité de sa volonté, et il répugne à les connaître parce que cela le mènerait à les exercer. Il aime la nuit pour son sommeil.

L'iniquité ne persiste que par cette inconscience. Des hommes errent, comme des brutes, hallucinés par la faim, au milieu de la splendeur et de la profusion d'un gaspillage industriel inouï.

Mais entendons que c'est d'une force sociale, pour la justice, dont dispose le peuple. Là, nous touchons la cause vraie de l'ignorance où il se maintient, et où il se complait peut-être. Égoïste, il est dupe ; politicien, il est dupe ; soldat de violence pour la conquête ou pour l'insurrection, il est dupe, et il est toujours battu, toujours floué. Ainsi, il a tout essayé de ce qui devait le décevoir, hormis ce qui devait l'affranchir : l'action organique. Aux castes d'exploitation et de domination, il a emprunté — singeries funestes plus encore que grotesques — les durs procédés de guerre et de despotisme, alors qu'il ne peut s'émanciper que dans la justice et par la liberté.

L'aristocratie a prévalu par la férocité de la guerre, la bourgeoisie par l'égoïsme de la concurrence, le jeu subtil de la Bourse et du Parlement, — c'est autrement que la force sociale du prolétariat doit s'exprimer.

La justice est positive. L'organiser, cela demande un effort et quelque discipline. Mais il n'y a pas d'autre moyen de faire une humanité meilleure. Le prolétariat ne saurait exploiter et tyranniser que soi-même. C'est absurde. Il est contraint à la justice et à la liberté. Mais nous subissons passivement le despotisme des morts, nous en sommes encore, plus ou moins, à la conception des maîtres qui commandent et des serfs qui obéissent, et de la conquête. Nous attendons des ordres. De qui ? Nous ne savons plus ; le ciel est vide et les tours crénelées des

rudes barons sont en ruines. Mais il est bon à notre paresse d'attendre, et notre vieil instinct trouve là le prétexte qu'il cherche. Lorsque nous sortons de notre torpeur, brusquement, un jour radieux de Messidor, nous ne savons que nous battre, comme des fauves. Et cela dure un jour. Thermidor balaye les barricades, et Brumaire vient dont les canons n'ont même pas besoin de cracher pour nous imposer le règne du sabre. Docilement, nous défilons au vote, en troupeau.

En voici un exemple. On connaît le projet de loi Waldeck-Rousseau sur les syndicats. Nous rappellerons qu'il se résume en une liberté et un droit pour les syndicats.

Les syndicats, pour la plupart, se sont opposés à cette réforme. Ils repoussent la liberté parce qu'elle implique la responsabilité, et ils ne veulent pas d'un droit qui n'est qu'un droit d'agir.

Entendez leurs raisons. Pour être entortillées et contradictoires, elles caractérisent comme il faut l'état d'esprit que nous déplorons.

La Typographie française, organe de la Fédération du livre, déclarait : « Qu'en général les ouvriers n'ont pas encore les connaissances indispensables à la direction des affaires commerciales. Ils ne pourraient disposer du fonds de roulement nécessaire à toute entreprise qu'à la condition de vider la caisse destinée à secourir les adhérents en cas de lutte pour la défense de leurs salaires ; qu'une grève se produise sur ces entrefaites, et ils seront dans l'alternative soit de ne pas faire face à ces engagements, soit de ne pouvoir accorder à leurs grévistes l'indemnité stipulée dans leurs statuts, ce qui serait tout à fait contraire à l'esprit qui a présidé à leur formation ; souvent même ils feraient faillite à leurs engagements commerciaux et syndicaux, et ce serait la dissolution. »

Le Comité fédéral des Bourses du travail était contre le droit de posséder, parce que cela amènerait au syndicat

des hommes « exclusivement animés de l'esprit de lucre, en en écartant ceux qui considèrent le syndicat comme devant être avant tout une société de résistance à l'exploitation capitaliste ».

Le Comité fédéral protestait également contre le droit d'ester en justice, parce que cela leur donne en même temps toute la responsabilité de la personnalité civile et qu'ils peuvent être ainsi poursuivis en justice.

Il protestait enfin contre le droit de mise en interdit, parce que : « Le patronat peut toujours attribuer à ses renvois ou à ses refus d'embauchage des motifs légaux et, par conséquent, licites, tandis que les syndicats ne le pourront jamais ».

Le Comité fédéral ajoutait : « Le droit de posséder diminuera, s'il ne les supprime, les dépenses pour grèves et les secours de solidarité. Si, quoique possesseur de biens meubles ou immeubles, le syndicat est resté fidèle aux principes d'une société de résistance, la magistrature de classe le ruinera, par le moyen d'amendes et de dommages-intérêts... La concurrence économique se faisant à coup d'argent, et la victoire étant aux plus riches, les syndicats commerciaux seront victimes du grand commerce ou de la grande industrie au même degré que les coopératives de production et les petites entreprises individuelles. En sorte que, déjà supprimés comme sociétés de résistance, ils seront achevés comme sociétés de production ou d'échange. »

Enfin, *le Socialiste*, organe guesdiste, considérait ces réformes comme « un appât pour amener la classe ouvrière à quitter son invulnérable position ».

La position de l'inertie est toujours « invulnérable », comme le néant.

Voilà les raisons les plus sérieuses qu'on donnait. Les autres n'en étaient pas qui n'invoquaient que les dogmes intangibles d'un *credo* auquel la raison se refuse. Que relevons-nous dans ces arguties misérables ?

Le doute sur soi-même de l'esclave tremblant d'être sans maître. Un fonds social ne pourra être constitué par un syndicat ; une progressive socialisation ne pourra être effectuée par les organisations ouvrières sans éveiller les appétits et les cupidités. Les syndicats géreront mal, ils feront faillite ; étant responsables, ils se feront dissoudre.

Eh bien ! si le prolétariat est d'une telle incapacité de se conduire et d'administrer, s'il a les mêmes vices que la bourgeoisie, comment espérer une société meilleure ? Ce refus de certains socialistes de commencer à réaliser leur idéal et leur mépris du peuple sont une trahison. On dit dans les discours électoraux que les prolétaires vont changer le monde, et, à l'occasion de cette loi, on n'a parlé que de leur impuissance et de leurs faiblesses. Ne pas bouger ! tel est le mot d'ordre.

La « puissance du capital » la « concurrence », invoquent-
on encore. La coopération supprime la concurrence. Quant à la puissance du capital, elle ne résisterait pas cinq ans à la puissance du prolétariat organisé. On objecte encore la nécessité des grèves, — toujours la même conception antique de la lutte, qui ne réalise rien.

La puissance formidable, irrésistible du prolétariat est dans l'action positive. Il n'y a pas à défendre des salaires, il y a à supprimer le salariat. La loi dont nous parlons serait un des moyens de commencer cette suppression ; elle s'oppose donc, naturellement, aux vieux procédés de guerre et de négation. Est-ce la grève quand même qui est à poursuivre, ou la justice ?

La grève générale des mineurs nous a donné encore le sinistre enseignement que comporte la « guerre des bras croisés ». Les mineurs, plus hâves, plus désespérés, sont redescendus dans la mine, — vaincus et la rage au cœur, colère d'où sortiront d'autres défaites. Combien faudra-t-il donc d'exemples semblables, et quels désastres, quelles larmes, quelles hécatombes pour comprendre enfin ?

Le plus souvent, au reste, la grève est un artifice capi-

taliste. Elle est suggérée par un syndicat patronal qui a intérêt à briser les forces ouvrières ou qui a besoin d'écouler un stock de marchandises en magasin, ou encore qui tente un coup de bourse.

Voici l'exemple de la dernière grève de Montceau. Des hommes, des Français, sont installés sur ce coin de terre de France. De père en fils, ils y souffrent, ils y aiment, ils y travaillent, ils y vivent, profondément enracinés. Leur foyer est là. Tout près, à l'ombre du clocher, est le cimetière où reposent les ancêtres. Ce ne sont pas des vagabonds ni des insoumis. Ils ne refusent ni la besogne, ni la règle. Jadis, les pères cultivaient leur lopin de terre. On a bouleversé le sol, creusé des mines : les fils ont pris la lampe et sont descendus dans le gouffre noir.

C'est la civilisation. Mais son mécanisme est tel que, brusquement, trois cents de ces chefs de famille sont renvoyés de la mine, forcés de quitter le pays natal, les parents, les amis, la maisonnée. Et il faut aller, au hasard des routes, avec la femme et les mioches, à la recherche du pénible labeur, pour le pain des pauvres. Ainsi, en ces temps de souveraineté populaire, le peut décider la puissante compagnie. Nécessité économique ou coup de bourse ? Qu'importe ! le capitalisme déracine. Il se soucie peu de nos sentimentalités qui sont le meilleur de notre humanité. Il nous ramène aux primitives migrations. Le troglodyte au dos courbé, qui se terrait autour de la forteresse féodale, avait au moins cette joie, germe des grandes socialités à venir, de s'attacher aux choses et de garder sa hutte jusqu'à la mort, pour la transmettre aux siens. Là se formait la tradition des vertus émancipatrices, et le serf, peu à peu, se redressait à stature d'homme. Le mineur, lui, est fait pour la mine. Son droit d'être, de sentir, d'aimer est subordonné à ce qu'il rapporte d'or aux financiers, de soie et de diamants aux belles madames.

C'est alors que les camarades se solidarisent héroïque-

ment avec les proscrits, pour la défaite certaine. Et c'est la grève.

On a parlé, il est vrai, de grève organisée, systématique. Mais la grève savante, réglée, est toujours de la guerre. Et si elle est moins bruyante, elle n'en est que plus désastreuse. On dit qu'elle est alors moins fréquente. Sans doute, mais ce n'est que parce que ses pertes sont considérables et qu'ils faut un long temps pour les réparer. Le type de ces grèves, nous le trouvons dans la grève des mécaniciens anglais. Elle a coûté 27 millions aux ouvriers — qui ont été vaincus — et 50 millions aux patrons. Il est évident que de tels exploits ne se peuvent renouveler souvent. Mais la mort n'est pas la paix, la ruine n'est pas l'ordre.

Nous le répétons, le salaire n'est qu'une relation. Dans bien des cas, les patrons ne pourraient l'augmenter sans se ruiner, — et la grève n'a pas de résultat possible ; et, dans tous les autres cas, l'augmentation serait fort peu de chose, et au grand détriment de la capitalisation sociale. On a cité, à ce propos, l'Union des verriers à vitres de Pittsburg, qui fut obligée de verser 250.000 francs à un maître verrier pour lui permettre de continuer son industrie, celui-ci ayant été réduit à fermer son usine à cause des exigences croissantes de ses ouvriers. Ainsi, la tactique syndicale empirique, qui n'a en vue que la hausse des salaires, aboutit à l'absurde. On ne pourrait, très difficilement d'ailleurs, augmenter sérieusement les salaires qu'en généralisant cette mesure à tous les métiers et à tous les pays industriels. Mais, alors, la situation de l'ouvrier ne serait pas changée, car le rapport serait le même, nécessairement.

Le mal produit par la concurrence est surtout dans l'anarchie économique de la production, dans le désordre social, dans la corruption profonde des mœurs professionnelles, dans l'incohérence et le gaspillage insensé des forces économiques. Le remède ne saurait donc être, pour

les ouvriers, uniquement dans « la cohésion organique de leurs forces, sous diverses formes strictement professionnelles, et spécialement sous la forme du syndicat », comme le dit M. Paul Bureau (1).

Mais il convient de le dire, les grèves ont servi de frein à l'exploitation à outrance. Elles furent, d'abord, purement physiologiques. C'était la bête qui défendait sa peau, sa pâture indispensable. Elles ont, alors, maintenu le salaire au taux normal qui permet au travailleur d'entretenir sa vie et de reproduire sa race, elles ont limité le temps de travail au point exact qu'indique la moyenne des forces humaines. Souvent encore, elles ont arrêté les excès meurtriers de l'exploitation de la femme et de l'enfant. S'il n'avait eu ce précieux contrepoids, avec le pouvoir absolu d'exploitation et de férocité dont il disposait au lendemain de la Révolution, le capitalisme se fût usé avant d'avoir donné tout ce qu'il devait donner.

Les grèves ont donc maintenu le prolétariat, empêché la dégénérescence ou la révolte.

Quelquefois, les grèves sont déterminées par un sentiment de justice blessé, elles servent alors à défendre la dignité de l'ouvrier, sa liberté de conscience, ses droits de citoyen. On peut même dire qu'elles participent à l'éducation sociale de l'ouvrier comme du patron, en les contraignant à se syndiquer, et ainsi à la discipline que nécessite l'association. Elles sont donc une leçon de solidarité. Lorsqu'une corporation est en grève, toutes les autres corporations contribuent à la soutenir dans sa lutte, et la victoire est pour toutes. Les sages triomphent, les intelligents s'organisent, se fédèrent ; les imprévoyants, les violents, les réfractaires sont durement frappés. Tout cela constitue une éducation brutale par les faits, qui vaut bien l'éducation par les livres et les paroles.

Enfin, le droit de grève est reconnu par la loi. Il fait

1. *Le Contrat de travail. Le rôle des syndicats professionnels.*

donc bien partie de notre régime économique actuel. Il le garde, il le complète.

Mais, de plus en plus, notre conception de la justice sociale s'élargit. Nous n'en voulons qu'un témoignage, qui est décisif. Les journaux ont relevé cette phrase du discours prononcé par Waldeck-Rousseau dans un banquet de la Chambre consultative des associations de production : « Le capital ne se suffit plus à lui-même ; il faut que le capitaliste travaille, il faut que le travailleur possède ». Cette formule annonce une ère nouvelle. Elle sonne le glas des privilèges de l'argent.

La participation aux bénéfices modifie déjà considérablement le patronat, — à ne le point reconnaître. Quant à l'association, dont Waldeck-Rousseau saluait l'avènement, elle se substitue au patronat en le supprimant. Or tout le courant des idées modernes, les nécessités mêmes de l'industrialisme et notre soif de justice sociale nous entraînent au régime universel des associations.

Les grèves impliquent et reconnaissent en fait un état social qui doit disparaître, puisque nous avons pris conscience de son iniquité. Elles absorbent la plus grande et la meilleure part des énergies populaires qui seraient mieux employées à fonder et à organiser les associations ouvrières de production, de crédit, de consommation, etc. Par là, elles entravent l'évolution sociale nécessaire.

Les forces, l'argent, le temps que les travailleurs dépensent dans les grèves seraient mieux employés à organiser lentement, fortement, la société de justice où « le capital sera obligé au travail et où le travail possédera ». Cela préserverait le monde des farouches violences de la misère exaspérée et de l'idéal toujours déçu. Les grèves sont une guerre sociale. La guerre est stérile. Elle détruit et déplace, elle ne crée pas. Il n'y a de fécond que l'effort constant pour mettre les choses en beauté et élever les êtres en humanité.

Même lorsque leurs revendications sont justes, les grèves sont mauvaises. Il y a mieux à faire. Les grèves sont du passé, d'un régime qui s'en va. Les travailleurs ne doivent s'y résoudre qu'à la dernière extrémité. Ils perdent stupidement leurs forces et leur temps à ergoter pour qu'on rallonge leurs chaînes. Le moment est venu de les briser.

L'homme fut chasseur, guerrier. La nécessité seule le disciplina au travail. Cette discipline ne s'est parfaite, d'ailleurs, qu'à travers l'esclavage, le servage, le salariat. Et le vieil instinct combatif revient sous mille formes. Dans la discussion de deux philosophes, il y a de la même impulsivité qui, aux âges lointains, jetait, brandissant de redoutables silex, le grand homme blond à crâne ovale contre le petit homme brun à crâne rond. Si les systèmes, qui ne sont que des compromis avec l'erreur, y gagnent des partisans, la philosophie, c'est-à-dire la vérité, en éprouve quelque dommage.

L'évolution des siècles n'a fait que déguiser notre barbarie. Dans chacun de nos actes réapparaît la chimère de sang, la folie de détruire. Et nous ne parlons pas seulement de la guerre des nations, qui a au moins l'avantage de faire la cohésion de la Cité ; mais encore, surtout, de cette guerre universelle de tous contre tous : luttes de classes, de partis, de sexes, de croyances, etc. Diminuer nos autres concitoyens, nous croyons que c'est nous augmenter ; persécuter les penseurs, nous croyons que c'est faire les nôtres libres ; abaisser, affaiblir, ruiner ce qui nous entoure, nous croyons que c'est nous grandir, nous fortifier, nous enrichir ; détruire, nous persistons à croire, comme nos ancêtres au front fuyant, que c'est aussi fécond que produire. La société ne s'est maintenue jusqu'ici que parce qu'elle échappe, le plus souvent, à notre empirisme, parce que, parfois encore, l'incohérence antisociale de nos désirs individuels est contenue par l'instinct de vivre de la société, qui est l'ordre. Mais cet ordre est manifeste-

ment en contradiction avec les aspirations présentes. De là un conflit, qui ne fait qu'augmenter la virulence des éléments de dissolution sociale. Dans une société démocratique, industrielle, d'une complexité infinie, intégrée toujours plus, à solidarité d'autant plus étroite que ses membres sont plus différenciés et mieux spécialisés, il n'y a que deux destins : la paix ou la mort. On ne choisit pas la mort délibérément. Voyons les conditions de la paix.

Tant qu'il n'y a que des différenciations collectives très simples, une division du travail peu développée, une solidarité lâche, il y a des classes avec des privilèges de naissance. Donc, il y a antagonisme.

Dans une démocratie, la différenciation, infiniment plus complexe, est individuelle ; il n'y a plus de classes ; donc, plus de privilèges et plus d'antagonisme. Le travail se trouve enfin incorporé à la société.

De même que le régime industriel souffre de l'état de paix armée, de la guerre des douanes, ou de celles des hommes, de même le régime démocratique meurt de la lutte politique ou sociale dans la nation. En régime industriel, la prospérité des nations ne doit s'acquérir que par le travail. En régime démocratique, les idées ne doivent se réaliser que par l'action positive. La majorité même n'est pas une raison de les imposer. Le travail veut la paix, l'action positive veut la liberté. Le moyen est adéquat à la fin. Malheureusement, le travailleur méconnaît sa cause, il reproduit, comme un fantôme du passé, des gestes de bataille. S'il chante *l'Internationale*, ce n'est que pour mieux haïr ceux qui le touchent. Toute dissemblance, si petite soit-elle, même dans l'apparence, dans les mots, lui est une raison de s'opposer. Et son effort n'est qu'une lutte, où il s'enivre à mort, cependant que les politiciens qui l'excitent vivent grassement de ses discordes.

Mal formé pour le combat, sans défense contre le mensonge et la trahison, le travailleur est battu, et constam-

ment, et plus complètement encore quand il s'imagine ne l'être pas. C'est ce qui a préservé la démocratie de la sauvagerie démagogique. On frémirait à la pensée que la Commune eût pu être victorieuse, si l'on n'était persuadé qu'elle se serait faite promptement gouvernementale. Le danger de notre système électoral, c'est qu'il nous menace de telles victoires inquiétantes. Nous répétons qu'il est bon que le travailleur soit battu ; car, s'il ne l'était plus, il ne serait plus le travailleur, mais le vainqueur, c'est-à-dire l'oppressé et l'exploiteur.

Il est naturel que ce soit le soldat qui triomphe dans la violence, que ce soit le politique qui gagne dans la ruse, que ce soit le financier qui asservisse par l'argent. Au travailleur, il n'appartient de libérer le monde que par le travail. Son idéal est de justice et de liberté, et celle-ci comme celle-là suppose l'union des hommes, le concours des citoyens. Une démocratie qui combat — même des curés — est une démocratie qui abdique. César peut venir. La fonction appelle l'organe. Pas de production par la guerre. Comprendons l'humanité.

Le travail s'étant universalisé, la solidarité s'est universalisée. Il n'est plus indifférent au Parisien qu'on fabrique des bicyclettes à Tokio et qu'il y ait des filatures à Shang-Haï. La guerre entre deux nations productrices est toujours une perte. Or, aujourd'hui, toutes les nations sont productrices. La condition du travail étant la liberté, dans la lutte des partis il y a perte toujours pour le travailleur. La condition de la société étant l'ordre, il y a perte toujours dans la guerre sociale. Quelle que soit l'issue de la guerre, il y a destruction, contrainte, désordre, arrêt de production. Il est insensé d'admettre qu'il puisse y avoir gain, dans certains cas, contre le travail, la liberté, la justice, l'ordre, — l'humanité.

Le soldat agit par la violence ; le politicien, prêtre dégénéré, par les mots ; le financier par l'argent, — tous moyens de meurtre, de coercition, d'exploitation. Le travailleur ne

peut agir que par le travail qui pacifie et qui émancipe. La guerre lui est impossible.

Remarquons que la violence, la tyrannie politique, l'argent ne sont des forces que s'ils sont des monopoles. Et ainsi ils se limitent. Leur raison d'être est de comprimer, donc de s'armer. Instruments de guerre, ils perpétuent la guerre. Ils sont pour maintenir des privilèges nécessaires, pour échapper à la peine du travail. Le travail, au contraire, veut s'universaliser, et c'est ainsi qu'il émancipe. La tendance des Trade-Unions fermées, voire même de certains syndicats français, à mettre des obstacles à l'exercice de la profession, à constituer celle-ci en privilège, est une régression déplorable.

Il n'y aura plus exploitation quand tous travailleront, comme il n'y aura plus oppression quand tous auront le devoir d'être libres et responsables par l'action positive. C'est le travail qui fonde la liberté et la justice. Et entendons, ici, le travail dans son acception la plus large : sur soi-même, comme homme, c'est-à-dire l'éducation ; dans la société, comme citoyen, c'est-à-dire l'action positive libre ; dans l'humanité, comme ouvrier, c'est-à-dire la production. Éducation, action positive, production, — voilà les vraies forces d'affranchissement. Elles sont à la disposition du prolétariat. Qu'il les reconnaisse, qu'il les discipline ! S'il s'y refuse, c'est qu'il ne veut pas vraiment ce qu'il dit vouloir.

De toute révolution sort une dictature militaire. De tout parlementarisme, c'est-à-dire de la lutte politique, surgissent la corruption, l'impuissance, le jacobinisme politique, l'anarchie, puis l'émeute, et, conséquemment, le coup d'État sauveur. Toute lutte économique par l'argent ne peut qu'aggraver les antagonismes sociaux et la tyrannie de l'argent.

Tuerie entre nations ou tuerie entre citoyens d'une même nation, c'est affaire du soldat, — un retour au passé, une défaite du travail. La violence n'institue que

la domination du violent, qui a besoin de la violence pour se garder.

De même il en est des disputes de partis. Elles ont pour objet la mise en coupe réglée de la société par un syndicat d'exploitation qui se dit l'État. « Conquêtes des pouvoirs publics », disent, alléchés, les meneurs socialistes. « Dictature de classe », déraisonne avec délices M. Jules Guesde. Or le travail n'est pas un parti, ce n'est pas une classe. Il va être tous. Il peut être opprimé, il n'est pas oppresseur ; il peut être exploité, il n'est pas exploiteur.

L'agitation économique aussi est contre le travailleur. L'ouvrier a cru qu'en se groupant il aurait facilement raison de son patron, qu'en réunissant ses gros sous il pourrait se mesurer avec les millions du patronat, les milliards de la finance. Mais le patron aussi s'est organisé, et les conflits se sont multipliés. En face des syndicats ouvriers on a vu s'élever des syndicats patronaux ; puis, en face des puissantes fédérations ouvrières, des riches Trade-Unions, avec leurs millions, on a vu se dresser, formidables, les cartells, les trusts, avec leurs milliards invincibles.

Haine d'un côté, mépris de l'autre. Patron et ouvrier ne sont plus deux collaborateurs, mais deux ennemis. Nous disons que c'est au détriment de la production. Un champ de bataille ne saurait être un bon atelier. Sans doute ce qu'il n'obtient plus de la conscience, de la bonne volonté d'un collaborateur libre, le patron s'efforce de l'obtenir de la contrainte ; mais la surveillance n'est pas toujours possible, dans tous les métiers, elle n'est pas toujours vigilante. Et quelle déchéance pour l'ouvrier ! De son côté, ce n'est que par la menace qu'il arrache à son patron une rémunération juste et quelques loisirs ; mais le patron profite de toutes les circonstances favorables pour lui, chômage, concurrence ouvrière, vieillesse, apprentissage, pour pressurer son ouvrier, cependant que

celui-ci se prépare, en « sabotant », pour l'époque des fortes commandes, des adjudications, à faire grève.

Ainsi, le travail, avec un déchet considérable, ne donne plus qu'un produit médiocre et très onéreux. L'ouvrier n'a plus le goût du travail ; son labeur est triste, et l'objet qu'il fabrique n'est que de camelote, sans art, préparé pour la vente, pour tromper l'acheteur, non pour un service réel et pour une joie durable et haute.

Notre tâche se précise, notre route s'éclaire. Nous découvrons le vice fondamental de notre empirisme ordinaire, l'anachronisme de nos survivances combattives. Le travailleur n'a d'autre force que le travail. Bien qu'en grande partie latente, c'est la toute-puissance du monde. Les autres forces, celles du passé, ne sont pas à la disposition du travailleur, et elles sont contre lui. Mais l'argent est encore le maître du jour, le canon même n'est que son humble serviteur (1), et c'est un progrès. Comme toutes les forces d'oppression, il n'est puissant que parce qu'il se concentre en quelques mains, et ainsi il constitue un privilège, — le dernier. Quel ? D'acheter les plaisirs, les consciences, les corps, les choses, les idées, le droit de paresse ? Tout cela ne découle que d'un seul, fondamental, qui est de pouvoir acheter le travail. Ce privilège, le travailleur peut l'annihiler, non pas en refusant de travailler, qui serait de la guerre encore, l'arrêt mortel de la vie sociale, l'irréparable catastrophe ; mais simplement en refusant de vendre son travail, — soit en le donnant, en le mettant ainsi à la disposition de tous, soit en ne l'échangeant que contre d'autre travail.

La première solution est héroïque, nous ne la proposons point. Il convient de ne pas demander tant d'énergie ni de sagesse aux hommes. Mais la deuxième est la solution coopératiste, et malheureusement, jusqu'ici, elle n'a pas donné tout ce qu'on en espérait. C'est, n'en doutons

1. Affaire Lorando... et autres.

pas, que nous l'avons mal appliquée, puisque la société de consommation n'est qu'une boutique pour certains coopérateurs, un moyen de lutte politique pour d'autres, et puisque la société de production, quand elle ne fait pas faillite, dévie fatalement en entreprise capitaliste ou patronale.

Si l'on ne peut pousser l'abnégation jusqu'à donner son travail, si même, dans la coopération, il continue de le vendre, nous ne voyons qu'une combinaison intelligente de ces deux procédés qui puisse concilier heureusement notre incertitude sociale, notre hésitation morale, notre égoïsme avéré et la nécessité urgente d'une reconstitution sociale.

Si le travailleur ne se peut résoudre, — malgré ses bruyantes convictions socialistes, — à socialiser le travail qu'on lui achète, il peut, à tout le moins, socialiser celui qu'on dédaigne. Cela n'exige aucun sacrifice. Le mode de production capitaliste est impuissant, de plus en plus, à tirer parti de toutes les richesses sociales. Son gaspillage est énorme. Nous rappelons plus loin que les ouvriers mineurs de Monthieux ont fait prospérer l'exploitation d'une mine qu'une société financière avait abandonnée. C'est la pleine justification de la coopération qu'elle tire meilleur parti des choses que le système qu'elle commence à remplacer.

Le travail inemployé, c'est le chômage. C'est une erreur de croire que le chômage est dû à la surproduction. Il n'y a jamais surproduction. Le chômage est une conséquence du désordre économique. Plus le travail est onéreux, plus le chômage doit s'intensifier. C'est au travail à réorganiser la société, mais au travail non capitalisé, non asservi, non salarié, c'est-à-dire au travail libre, social.

Ici surtout, nous avons à nous défaire de quelques superstitions, à nous défier de l'empirisme, à reviser nos notions et à substituer surtout à la notion du salariat celle de la répartition sociale. La conception scientifique

du travail considéré comme fonction sociale doit remplacer la conception transitoire du travail salarié.

Le chômage immobilise donc une force de travail non employé actuellement. Le prolétariat peut l'utiliser presque gratuitement. C'est l'atelier de chômage.

En 1884, au moment où fut votée la loi sur les syndicats, il y avait en France 68 syndicats ouvriers ; en 1890, il y en avait 1.000, avec 140.000 syndiqués ; aujourd'hui, il y en a plus de 4.000 avec près de 800.000 syndiqués. Nous croyons que le prolétariat ne tire pas de cette force ce qu'elle pourrait donner. Il garde l'instinct du salariat. Le syndicat ne doit pas être seulement un moyen provisoire de défendre les salaires : il doit s'efforcer d'être déjà un organisme en fonction de la société future. Il ne faut pas qu'il maintienne l'iniquité présente en s'y adaptant, en lui servant de régulateur. Son action doit être positive. Les fiévreuses agitations ne leurrent pas longtemps. La révolution sociale ne sera pas une colère farouche de désespérés entre deux torpeurs d'esclaves, elle est l'effort constant, calme, clairvoyant du prolétariat pour conquérir la puissance économique morale et intellectuelle. Voici, à notre sens, comment le syndicat pourrait participer à cette action organique de classe, sans laquelle rien ne se fera.

Chaque syndicat devrait créer dès maintenant, suivant l'état de sa caisse, un atelier de chômage. On peut commencer en petit : le développement sera rapide. Certaines corporations, comme les typographes, par exemple, ont constitué des caisses de chômage ; mais elles épuisent les ressources du syndicat, sans rien fonder. C'est toujours de la défense. Ce n'est pas de l'action positive. L'atelier de chômage se proposerait autre chose, plus efficace, et ses répercussions auraient des conséquences importantes, comme on va voir.

D'abord, au lieu de les épuiser, il augmenterait les ressources syndicales.

Il ne s'agit pas, on l'entend bien, de faire de la « philanthropie », d'améliorer momentanément le sort de quelques privilégiés au détriment des non syndiqués, de s'arranger d'une situation injuste en composant. Il s'agit de réaliser un idéal de justice sociale. La condition d'un atelier de chômage est de ne rémunérer la main-d'œuvre qu'à un taux inférieur. — Mettons la moitié du salaire admis dans la corporation.

Mais, nous l'avons vu, il y a, chez les syndiqués, de grossiers préjugés sur le salaire. On ne tient compte que du chiffre en général, sans se préoccuper assez du temps de travail, ni enfin de la puissance d'achat du salaire. Faisons encore remarquer, en passant, que les coopératives de consommation sont un des principaux moyens d'élever les salaires sans qu'il y paraisse. A côté de l'atelier de chômage, il importera donc d'établir une coopérative de consommation, ou d'utiliser, en les réformant, celles qui existent déjà. Les forts salaires apparents ne sont probablement pas si contraires au capitalisme que se l'imaginent la plupart des syndiqués. En tout cas, ils sont défendus par tous les économistes officiels, y compris M. Paul Leroy-Beaulieu, — et cela, aussitôt, doit éveiller leur méfiance. Les forts salaires servent peut-être à former, sans que nous y prenions garde, le Quint-État, suprême espoir de la bourgeoisie.

N'oublions pas que le syndicat n'emploiera que des chômeurs et que ses bénéfices serviront précisément à défendre avec plus de force les intérêts de la corporation. Actuellement, le chômeur court d'atelier en atelier à la recherche du travail, — pour rien. Et cela le met à la merci du patron. Avec le syndicat organisé, avec l'atelier de chômage, le patron viendrait chercher l'ouvrier travaillant, pour quelque chose, au syndicat. Il y débattrait là les conditions du contrat de travail, — et l'ouvrier, moins talonné par la misère, mieux discipliné, ne se laisserait plus réduire si facilement. La caisse de chômage

des corporations qui en ont donné beaucoup moins que pourrait donner l'atelier de chômage. L'ouvrier travaillant chez le patron, sûr à tout le moins de son pain, saurait mieux faire respecter sa dignité d'homme et ses droits. Le syndicat deviendrait une force invincible. Il grouperait bientôt tous les ouvriers de la corporation, quoi qu'ils pensent et confessent. Ayant l'argent, le prestige et le nombre, il dicterait ses volontés de justice aux patrons. Ceux-ci seraient d'autant mieux tenus d'y souscrire que l'atelier de chômage deviendrait pour eux, en cas de grève, un concurrent écrasant. Ayant la main-d'œuvre à moitié prix, le syndicat, tout en réalisant de gros bénéfices, pourra toujours produire à meilleur compte que le patron. Peu à peu, les demandes se retireront de l'atelier patronal pour affluer vers l'atelier syndical. L'atelier patronal sera ruiné d'autant plus vite que les ouvriers pourront mieux exiger. Et le syndicat, riche, maître du marché, achètera à vil prix, jusqu'à ce qu'il ait conquis toute l'industrie, — de même que, d'autre part, mais plus lentement sans doute, les coopératives de consommation monopoliseront le commerce et le crédit. Ce sera la période émancipatrice des trusts prolétaires.

Mais le chômage va devenir chronique, et la situation personnelle des travailleurs, contraints d'accepter l'indemnité de chômage du syndicat, va empirer, — en attendant qu'ils aient conquis tous les instruments de production et qu'ils soient maîtres du marché ?

Notons immédiatement que, s'il en était ainsi, c'est que l'action organique de l'atelier de chômage serait efficace, que le syndicat serait en voie de conquête. Ainsi, s'il y a quelques sacrifices à faire, nous sommes bien certains que c'est pour un résultat grandiose, dont nous pourrions constater les signes caractéristiques : l'affranchissement de tous. Le peuple en a accepté de plus pénibles, — pour des espoirs. En fait, cela n'entraînera aucun

sacrifice. Si le syndicat produit à meilleur compte, on consommera plus. Ce n'est que plus tard qu'il retirera le travail des ateliers patronaux ; mais, dès lors, il pourra élever l'indemnité de chômage. Au total, puisqu'il y aura augmentation de production, il est certain que le fonds des salaires à répartir entre tous les travailleurs s'accroîtra sensiblement. Donc, mieux-être, gain. Moins de déchet de travail et de travailleurs. Régularisation. Cela contribuera à assurer une fraternelle solidarité corporative et inter-corporative. Nous n'aurons plus de *résidu*, comme disent les Anglais, des inemployés non syndiqués.

Au surplus, le syndicat exigera toujours un salaire plus élevé du patronat et pourra le concurrencer, non seulement par la main-d'œuvre, mais encore par le perfectionnement de son machinisme.

Il y a probablement d'autres formes d'action de classe. Nous avons voulu seulement donner un exemple. Il n'importe que les principes.

Il ne s'agit pas, qu'on l'entende bien, d'une œuvre philanthropique, pour le soulagement momentané du chômeur. Il s'agit d'une action scientifiquement organisée de reconstitution sociale. L'inconscience des syndicats est telle que, d'un côté, ils poursuivent l'augmentation des salaires, qui a pour effet immédiat, en élevant le prix du travail, d'étendre le chômage, et que, de l'autre, ils s'épuisent à nourrir péniblement une caisse de chômage famélique, de plus en plus insuffisante.

Nous ne proposons donc pas de restreindre le chômage, mais de le généraliser en l'utilisant, c'est-à-dire de substituer lentement le travail social, libre, au travail capitalisé, asservi. La justification économique de l'atelier de chômage, c'est qu'il accroît aussitôt la production. Ce surcroît de production a des consommateurs tout trouvés à l'avance. C'est la légion de ceux qui manquent de tout, qui aujourd'hui ne peuvent acheter le travail parce qu'il

est trop cher. Il y a désordre dans la consommation comme dans la production. Les chômeurs, s'ils travaillent presque gratuitement, non pour un salaire, mais pour l'indemnité syndicale de chômage, travailleront d'abord, en somme, pour eux-mêmes, pour les chômeurs habituels. Mais si cette indemnité est fixée au quart du salaire, si les produits sont répartis à moitié prix du commerce, cela laissera évidemment un gros bénéfice. Ce sera pour le développement de l'atelier de chômage, car la clientèle va augmenter prodigieusement. Plus on produira à bon compte, mieux on s'apercevra qu'il y a sous et non surproduction. Mais l'atelier de chômage, sans doute, choisira ses clients. Et les sociétés coopératives de consommation sont toutes désignées. En affranchissant la production du capitalisme dissolvant, on contribue à affranchir la consommation des multiples intermédiaires.

Le chômage pèse lourdement sur le prolétariat. Il l'avilit, il l'affame, il l'aigrit, il l'écrase, et ainsi il fait plus féroce encore la guerre sociale. Nous proposons qu'il serve : cela est possible et facile. Il n'y a de vrai, socialement, que ce qui unit les hommes. Il n'y a de vrai, moralement, que ce qui les élève. En utilisant une force de travail perdue aujourd'hui, il est incontestable que nous augmenterons la production, donc le bien-être des plus pauvres. Et c'est le bien-être des plus pauvres qui importe, non le salaire exceptionnel, provisoire, d'ailleurs, des privilégiés du travail d'aujourd'hui qui seront les chômeurs de demain.

C'est par le chômage que commencera la réorganisation sociale. Nous avons à refaire, sur un plan démocratique, tout ce que la Révolution a défait. Le syndicat, ainsi, doit être la suite de la corporation, un groupe organique. C'est ce que les syndicalistes, qui n'ont d'autre objet que le salaire et d'autre moyen que la grève, n'entendent pas encore. Dans l'introduction de la dernière édition de *La Division du travail social*, M. Emile Durkheim a défini

parfaitement la fonction sociale du syndicat : « Pour qu'une morale et un droit professionnels puissent s'établir dans les différentes professions économiques, il faut donc que la corporation, au lieu de rester un agrégat confus et sans unité, devienne ou plutôt redevienne un groupe défini, organisé, en un mot une institution publique. De même que la famille a été le milieu au sein duquel se sont élaborés la morale et le droit domestiques, la corporation est le milieu naturel au sein duquel doivent s'élaborer la morale et le droit professionnels. »

Les déclamations contre les corporations ne peuvent viser, si toutefois elles s'appuient sur des raisons, que les corporations dégénérées du XVIII^e siècle. Au moyen âge, la corporation, c'est l'industrie organisée, la fonction économique de la commune libre. C'est ce que le syndicat ouvrier doit reconstituer en l'adaptant à nos conditions présentes. La Révolution, il est vrai, a proclamé la liberté du travail. Négation pure, sans base, et qui retourne à la négation. En fait, et nous avons cité l'exemple de la grève de Montceau, le régime de 1791 supprime la liberté positive du travail, c'est-à-dire, pour le travailleur, toutes les libertés. Entendons par liberté positive du travail, avec M. Paul-Boncour (1), « le pouvoir de conclure librement le contrat de travail, de n'accepter que des conditions librement choisies, en fait comme en droit. » Ainsi se pose le problème, et ainsi il le faut résoudre.

Dans son livre, M. Paul-Boncour établit que la tendance des groupements professionnels est de se rendre obligatoires, que la législation, surtout depuis 1884, consacre de plus en plus, indirectement, — mais directement d'après le projet de loi qui fut déposé le 14 novembre 1899, — cette tendance.

Mais qu'est-ce qu'un syndicat obligatoire ? C'est tout simplement le syndicat assez généralisé, assez puissant

1. *Le Fédéralisme économique.*

pour imposer ses conditions à ceux-là mêmes qui refusent d'en faire partie. Ce n'est donc pas le syndicat fermé. C'est la discipline d'une organisation, l'ordre dans la liberté : ce n'est pas la tyrannie du syndicat empirique. « L'avenir, dit M. Paul-Boncour, est aux groupements qui, au lieu d'entraver, organisent l'évolution économique moderne, qui laissent largement ouverte l'entrée du métier, qui, loin de se fermer aux nouveaux arrivants, les obligent à faire partie de l'« Union », afin de grouper tous ceux qui exercent le métier, tous ceux qui dirigent dans le même sens leur activité professionnelle, pour prendre des décisions, édicter des règles, légiférer, agir, en un mot, suivre une politique économique qui puisse s'imposer à tous et qui réponde aux nécessités du présent, en même temps qu'elle est prête à se modeler exactement sur les transformations qui viendront. L'avenir est aux groupements qui se contentent de la souveraineté et ne poursuivent pas le monopole. » D'après M. Paul-Boncour, le syndicat obligatoire se complète donc d'une souveraineté économique. « La souveraineté syndicale est non pas le droit d'exercer le monopole du métier, mais seulement de régler, dans une région donnée, les conditions d'exercice du métier dont l'entrée reste libre. » Mais cette souveraineté serait nulle, le syndicat obligatoire ne serait qu'un mot, s'il n'y avait une sanction. Quelle sera-t-elle, sinon l'interdiction du travail ? Rêverie de réformateur ? Non pas. La loi de 1884 met cette sanction de la souveraineté à la disposition du groupement ouvrier. « Le projet de 1899 consacre définitivement, dit M. Paul-Boncour, la légitimité de l'interdiction du travail et le transforme en un droit exprès et positif... C'est la reconnaissance par la loi française de la souveraineté économique des groupements professionnels. » Nous croyons toutefois que la personnalité civile, si les syndicats savaient accepter cette responsabilité et tenter l'effort d'émancipation

qu'elle permet, peut mieux encore assurer leur souveraineté économique.

Néanmoins, nous avons à organiser d'autres forces. Une corporation s'oppose assez souvent aux autres corporations, et conséquemment à la société. Elle a une tendance incoercible au monopole agressif. Rappelons les compagnonnages. Beaucoup de Trade-Unions restent impitoyablement fermées et rejettent dans les bas-fonds le *résidu*, les inemployés, qui forment alors un cinquième État, redoutable de vices, de haines et de misères. En France, les typographes, par exemple, cherchent à limiter le nombre des apprentis.

La coopération de consommation est évidemment un principe supérieur. C'est ce que nous allons voir.

CHAPITRE IV

L'ACTION ORGANIQUE ET LA COOPÉRATION

Le coopératisme pourrait se réclamer du principe kantien : une société doit être telle qu'aucun homme ne se puisse considérer comme un moyen pour servir les fins d'autrui. Mais le coopératisme est plus pratique que théorique. Il n'a pas attendu de pouvoir tout ce qu'il veut pour commencer ce qu'il peut. Déterminé par le procès économique, il a surgi des faits, il s'est formé par l'expérience.

Ne le prenons pas, toutefois, pour un moyen de révolution sociale, une transition au communisme. Il est un système complet, non seulement économique, mais éthique. Quelques-uns, dont nous sommes, y introduisent même toute la politique. Nous croyons que la démocratie ne sera définitivement fondée qu'avec la République coopérative. Il faut que les pouvoirs juridique, législatif, exécutif, passent du Gouvernement, — vieux rouage monarchique, qui, sous un régime républicain, grince lamentablement son impuissance et sa corruption, — aux associations fédérées, éléments organiques d'une société de travail et de liberté, où s'exprimeront exactement, comme il convient, par l'action, les volontés profondes des citoyens.

La coopération n'est pas une pratique nouvelle. Par exemple, les Artels, en Russie, sont antérieurs au XIV^e siècle. Elle est, au reste, vieille comme le monde. Dès qu'il y a société, de bêtes ou d'hommes, il y a coopéra-

tion. Pas de société sans un minimum de coopération. Seulement, elle est plus ou moins consciente, plus ou moins stable, plus ou moins étendue. Qu'est-ce que la morale, somme toute, sinon l'adaptation des sentiments à la discipline coopérative, la formation des habitudes coopératives, la règle empirique de la nécessité coopérative ?

Mais, ici, le débat est circonscrit, et nous devons, autant qu'il est possible, nous borner à traiter seulement de la coopération sous la forme consciente qu'elle tend à prendre aujourd'hui, c'est-à-dire du coopératisme.

Le coopératisme ne veut nullement, comme on le dit, se passer du capital et des intermédiaires. Il n'entend se passer que du capital parasite et des intermédiaires superflus ou nocifs. Il ne serait pas une organisation de forces sociales s'il ne se débarrassait tout d'abord du poids mort et s'il n'était une économie de l'énergie. C'est là le premier résultat de toute organisation. Il est erroné de croire que les grandes entreprises nécessitent de grands capitaux et un nombreux personnel. Elles ne prospèrent, au contraire, que parce qu'elles répartissent ou produisent avec un moindre capital et un moindre personnel. On en cite qui ont échoué parce qu'elles étaient inutilement surchargées d'un trop gros capital. Les trusts, qui sont des coopératives capitalistes, mais pour faire quelques milliardaires, suppriment tous intermédiaires et fonctions inutiles, ou devenus inutiles par le fait même de l'association. C'est ce que sont appelées à faire les coopératives sociales ; mais pour tous. Nous ne saurions admettre que ce soit aller contre la loi du progrès, de la plus grande division du travail, que de réduire certaines professions parasites. La spécialisation progressive est seulement celle du travail.

M. Paul Leroy-Beaulieu a bien vu que le coopératisme poursuit non la suppression du capital, ce qui n'a aucun sens, mais sa « subalternisation », son exclusion des profits de l'entreprise, en un mot, « le salariat du capital ».

A cet effort pour subordonner enfin le capital à l'homme, voici l'objection qu'il fait : « Il faudrait, pour cela, que les coopérateurs puissent, par eux-mêmes, constituer avec leurs épargnes un capital suffisant pour n'avoir plus besoin que d'un capital d'appoint garanti par un autre capital. Ce n'est que le capital d'appoint qui se contente d'une rémunération fixe : l'intérêt, et qu'on peut réduire au rôle de salarié. » Cette objection ne tient pas. Le capital fondamental des coopérateurs, c'est leur puissance de consommation et leur capacité de production. Examinons la première, qui seule importe maintenant, puisqu'elle est le point de départ.

Les grands magasins n'ont besoin que d'un capital minime, parce que ce capital est renouvelé trois, quatre fois et plus, dans l'année. Leur vrai capital, c'est donc la clientèle, c'est-à-dire la puissance de consommation que cette clientèle laisse exploiter bénévolement. Tel petit fonds de commerce qui n'a pas 10.000 francs de marchandises, souvent impayées, vend sa clientèle 100.000 fr. La clientèle, c'est-à-dire la puissance de consommation, voilà le capital avec lequel les coopérateurs trouveront toujours, et à très bon compte, le capital d'appoint. Et, lorsqu'ils auront organisé ainsi l'industrie commerciale, rien ne leur sera plus facile, quoi qu'en dise M. Paul Leroy-Beaulieu, que d'organiser l'industrie manufacturière, puis l'industrie agricole.

On nous dit : Toute l'activité économique est dominée par deux grandes conditions : constitution des capitaux hiérarchisés suivant le degré d'importance des entreprises, conservation et entretien de ces capitaux, qui tendent à se disperser ou à disparaître sous la poussée des besoins de consommation, insuffisamment contenus. Eh bien ! est-ce que ces conditions ne seront pas mieux remplies par l'organisation coopérative que par l'anarchie présente ? Toute organisation est d'abord un meilleur emploi des forces qui économise l'énergie et réduit le

déchet. Elle tend — c'est sa raison d'être — à réaliser dans les choses le meilleur équilibre, et chez les êtres la plus haute justice.

Voici un fait pris dans la grande industrie.

Une compagnie exploitait la mine de Monthieux. On en conviendra, il n'y a pas de capital plus précieux qu'une mine, il n'y a pas de matière plus utile que le charbon. La mine de Monthieux donnait bien du charbon ; mais elle ne rapportait pas assez de dividende. Une compagnie ne recherche pas ce qui est précieux et utile à l'ensemble, mais de l'or pour ses commanditaires. Celle-ci abandonna donc l'exploitation, laissant la mine en détresse et ses ouvriers, sans travail, c'est-à-dire sans pain. Deux capitaux étaient perdus : la mine et la puissance de travail des ouvriers. Ainsi l'on brise les instruments qui ne servent plus. Mais les ouvriers, réduits au chômage, se concertèrent, sollicitèrent la concession, l'obtinrent, trouvèrent le capital d'appoint nécessaire ; et, courageusement, ils se mirent à l'œuvre. La mine fut sauvée ; et elle fut quelque temps en pleine et fructueuse exploitation. Une association ouvrière, dans les conditions les plus défavorables, a donc pu être organique, conservatrice et féconde, là où le capitalisme a été impuissant et perturbateur (1).

Y a-t-il un phénomène plus attristant que le chômage ?

Or, à voir bien, qu'est-ce que le chômage ? Nous l'avons dit : Une force de travail inemployée. Et pourquoi, alors que dans les mansardes des villes et dans les huttes des campagnes on manque de tout ? Tout simplement parce que cette force de travail ne trouve point de financiers pour l'exploiter, parce que le travail doit donner de l'or aux riches, et non des produits utiles à la société.

C'est le cas de la mine de Monthieux, c'est le cas de

1. Et voici la contre-partie : Lors de la dernière grève générale, les mineurs envahirent les chantiers de Monthieux et saccagèrent tout. Or la coopérative de Monthieux, sur ses bénéfices, subventionne le syndicat révolutionnaire de Saint-Étienne. Le prolétariat est encore inconscient.

toute force de travail inemployée, c'est-à-dire du chômage. Les travailleurs échapperont au chômage quand ils sauront le vouloir comme ont su le vouloir les mineurs de Monthieux. Et c'est peut-être, nous le répétons, dans la mise en valeur de ce capital formidable qu'est la force de travail inemployée par l'argent que le coopératisme se prouverait le mieux comme le plus important facteur de reconstitution sociale. Ce qui est certain, à tout le moins, c'est que la production anarchique est la déperdition des capitaux humains, une déviation des forces et des richesses sociales, nocives et profondément corruptrices.

Hé oui ! sans doute, même là, il y a une ombre de coopération. Les trusts en sont une preuve. Mais de cette coopération, le prolétariat est exclu ; il n'y participe que comme instrument. Pour les coopératistes, on le sait, il s'agit de coopération consciente, pour des fins sociales, et de la généraliser, de la pousser à son maximum, en incorporant tout le prolétariat à la société organisée.

Serait-ce que le coopératisme s'élève contre toute hiérarchie ? Non pas. Pas d'organisation sans fonctions nettement déterminées, sans unité de direction, sans stabilité dans la direction. C'est du désordre, au contraire, qu'il faut craindre la confusion des fonctions et la démagogie. Mais, on l'entend bien, il faut que chaque fonction ne soit pas sa propre fin et qu'elle concoure vraiment. Supprimer une fonction inutile est un progrès, car c'est une économie d'énergie, une meilleure adaptation, qui permet une plus efficace division du travail. Cette division fonde la solidarité sociale, et c'est sur la solidarité que s'appuie le coopératisme. La dissociation présente provient d'un développement désordonné de la division du travail sans un développement correspondant de la coopération régulatrice.

Dans le coopératisme, le travail étant consciemment social, chaque ouvrier, chaque directeur, devient un

fonctionnaire. Il y a hiérarchie, mais par et pour la société, — non plus pour la domination des forts. Ne confondons pas, cependant, l'État, qui est une centralisation politique, et le coopératisme, qui est une fédération économique. Le fonctionnaire coopératif n'est pas le fonctionnaire d'État, car il rend effectivement des services; il doit sa place à sa capacité de production, et il est directement et immédiatement intéressé au succès de l'entreprise à laquelle il collabore.

Il est bien vrai que, pour l'instinct égoïste, ignorant de la solidarité sociale, cet intérêt sera un stimulant plus faible que, d'un patron ou d'un commerçant, l'âpre soif de s'enrichir promptement. Mais ce n'est pas la violence de l'impulsion que nous devons mesurer. Nous avons à tenir compte seulement de ce qui coïncide avec l'intérêt social. En vérité, là, il restera peu de chose. Tandis que du mobile coopératif, sans doute moins impérieux, il restera tout. Nous croyons que la raison, plus lente et moins brutale que l'instinct, est néanmoins plus sûre et plus féconde. Nous sommes surpris de voir un homme de science comme M. Paul Leroy-Beaulieu attendre tout, uniment, de l'instinct, du hasard et de l'empirisme. C'est de la superstition.

Nous ne pouvons nous dispenser de citer ce passage caractéristique : « Dans une société, écrit M. Paul Leroy-Beaulieu, qui comporte le jeu isolé ou librement combiné de toutes les différentes prévisions humaines, avec toutes les diversités de caractère et d'esprit, de pessimisme et d'optimisme, la part des erreurs et des entraînements est plus faible que dans un mécanisme qui charge un ou quelques bureaux de délégués ou de directeurs de la fonction de tout prévoir et qui leur confère le droit de tout commander. Dans le premier cas, les erreurs sont partielles, parce qu'il s'établit toujours une certaine compensation dans la conduite de l'ensemble des particuliers, suivant leurs divergences de vues; dans le second cas, les erreurs

risquent d'être totales et beaucoup plus difficilement réparables. »

En faisant remarquer au lecteur que ce qu'il y a de vrai dans cette curieuse apologie de l'incohérence sociale s'adresse au socialisme d'État jacobin et non au fédéralisme économique, nous lui laissons le soin de la réfuter comme il convient.

Nous pouvons admettre que le fonctionnaire coopératif, le directeur par exemple, parce qu'il ne connaîtra pas les affres de l'échéance et qu'il n'espérera plus le coup de dé de l'insolente richesse, mettra moins de fièvre dans sa besogne. Et puis ? Sommes-nous destinés à nous agiter comme des épileptiques dans une roue désengrenée, sans résultat, pour l'absurde mirage de l'or, ou à être vraiment des hommes ? Est-ce l'agitation qui est le but, ou le bien, c'est-à-dire l'ordre social ? Voilà la question. Mais soyons assurés qu'en mettant moins de fièvre, mais plus de conscience, et de l'ordre dans le travail, nous ne diminuerons point la production sociale.

Sans doute, on n'obtiendra jamais d'un fonctionnaire coopératif qu'il falsifie des denrées et empoisonne les bébés, qu'il pèse à faux poids, qu'il s'attire la haine de ses subordonnés par ses vexations ; non plus qu'il s'avilisse à façonner de la camelote, du laid et de l'ignominieux. Nous en convenons, il n'y a que la crainte de la misère et le désir de s'enrichir vite qui y puissent contraindre les hommes. N'oublions pas, cependant, qu'il y a quelques ressorts d'activité qui s'y peuvent substituer ; ces ressorts ont donné leur mesure aux époques organiques ; ils la donneront encore dès que nous le voudrons bien : c'est la dignité du travail, l'honneur du métier, la socialité, l'orgueil de créer, l'instinct de se relier au passé et de se continuer dans l'avenir, la joie de se magnifier.

Le coopératisme n'entend pas sacrifier l'intérêt individuel à l'intérêt social, mais les concilier.

S'il se trompait, la société tout entière ne serait qu'une

mystification, que l'éveil des esprits dissiperait peu à peu, mais sûrement. C'est ainsi qu'il se propose d'abord d'organiser la consommation.

L'intérêt particulier d'un consommateur ne s'oppose à aucun intérêt de consommateur. Plus cet intérêt individuel sera vigilant, au contraire, mieux il servira l'ensemble. Il n'a contre lui, successivement, que les intérêts corporatifs dès qu'ils méconnaissent la nécessaire répercussion sociale ; mais, comme les intérêts corporatifs ne sont pas simultanés et qu'ils sont incompatibles, leur résistance au coopératisme ne saurait durer. Elle s'affaiblira, au surplus, avec la socialité croissante. Mais si nous n'oublions pas l'égoïsme, il faut faire sa part à l'altruisme, à moins de biffer de la nature humaine ce qu'elle a de meilleur et de plus élevé. Les coopératistes échappent à ce pessimisme. Ils croient au progrès.

Le coopératisme, c'est, dans l'économique, la démocratie. Nous voulons dire toutes les carrières ouvertes aux aptitudes et aux talents, toute action libre, mais responsable.

Le capitalisme, au contraire, semble être une survivance du principe monarchique de l'hérédité du privilège. Évidemment, ce principe a été vrai, c'est-à-dire fécond, en un temps où les fonctions sociales étaient simples et peu spécialisées ; mais, aujourd'hui, il n'en est plus de même, surtout dans l'économique.

Nous devons retrouver ici l'erreur qui est d'identifier la démocratie au parlementarisme. On aperçoit aussitôt que, dans l'économique, elle est irrémissible. En effet, dans la politique, encore que le mal soit grave, et mortel, il faut quelque temps pour reconnaître les ravages qu'il fait. On leurre aisément l'électeur. Le consommateur ne se laisse tromper que sur un objet. Il est plus facile de produire des mots, quand on est aussi peu exigeant de la logique et des idées, que du pain, d'aussi mauvaise qualité soit-il. Un discours sur les congrégations, des banquets, des articles de journaux, par quoi nos politiciens célèbrent la misère de

leur intelligence sociale et la honteuse tyrannie de leurs appétits, cela n'est pas l'affaire du consommateur.

Quelques coopérateurs, nous le savons, dupes de cette illusion funeste, s'imaginent pouvoir instaurer le parlementarisme, — qui est la guerre sans héroïsme, — dans le travail, — qui est la paix glorieuse. Nous pouvons être tranquilles là-dessus : la pratique se chargera de rectifier leurs préjugés démagogiques. Nous voyons bien déjà que, dans leur propre famille, ils ont de bonnes raisons pour ne pas appliquer le suffrage universel. Nous avons à exclure le parlementarisme du domaine politique, ce n'est pas pour l'inclure dans l'économique, qui le supporterait moins encore.

Si l'association était une addition d'unités simples, une somme, elle n'aurait aucune valeur propre, elle ne se soutiendrait pas, elle serait un effort inutile, un vain sacrifice ; elle n'aurait pas d'âme. L'association doit être une combinaison de forces, elle doit donner un ensemble original et supérieur aux éléments qui la composent. Or les forces ne sont pas identiques, les éléments sont des individus adaptés à des spécialisations différentes. Sinon, en effet, l'association serait une somme, et son âme une moyenne, et elle serait, ainsi, inférieure à l'individu isolé qui a de la volonté et une intelligence. Mais l'état de société n'a fait que se développer. C'est qu'il est, en définitive, supérieur à l'état de nature. Nous sommes amenés à conclure que, dans l'organisme économique, l'état de société est supérieur à l'état de nature, ce qui est la justification du coopératisme ; et que le coopératisme n'est pas une addition d'unités simples, ce qui est la condamnation sans appel du suffrage universel qu'on serait tenté d'y introduire.

Sans doute, le coopératisme présuppose un certain degré de moralité. Mais ne présuppose-t-il pas des hommes aussi ? Et n'en est-il pas de même de toute association, voire celle d'un parti, d'un syndicat de spéculateurs, d'une

bande de brigands ? Ses exigences, sur ce point, sont l'indice d'un état social plus élevé. On ne prétend point, d'ailleurs, qu'il est une création merveilleuse d'un génial utopiste, mais bien l'aboutissant d'une longue évolution. Nous entendons la réplique, que ce degré de moralité est à réaliser. Mais le coopératisme est progressiste et éducateur. C'est par la pratique de la socialité qu'on atteindra une socialité plus haute et un coopératisme plus complet. Nous savons, au contraire, que le désordre est démoralisateur, et l'or corrupteur. Ce qui réfute le collectivisme, c'est qu'il est un plan donné, arbitraire, une Cité fermée, dont on a fixé à jamais l'enceinte. Le coopératisme, c'est la route ouverte, large, pour toutes les libertés, avec l'horizon sans fin ; mais aussi avec des étapes où se reconforter.

Nous l'avouons, les coopérateurs manquent d'admiration pour les raffinements du « système de la sueur », les spirituels mensonges de la réclame, les bienfaits de l'agio, les ingéniosités de la falsification. Mais nous ne pouvons laisser supposer par là qu'ils ont l'intention de mettre fin à ces splendeurs harmonieuses du capitalisme en réglant la production sur la consommation, en paraissant croire qu'il y a complot d'asservir la production à nous ne savons quelle tyrannie régressive de la consommation. Il s'agit seulement d'ordonner la production, de ne plus se confier aveuglément au hasard et à l'empirisme, de « savoir pour prévoir, et de prévoir pour pourvoir ». Lorsque l'organisation coopérative disposera de tous les moyens statistiques que lui fournira la consommation organisée, on pourra diriger la production dans le sens le plus utile, le plus raisonnable, le plus moral. Actuellement, elle n'a qu'un mobile, celui de gagner le plus d'argent, et pas de but. Il arrive parfois que cela coïncide avec l'intérêt social ; mais il arrive aussi souvent le contraire. En tout cas, il y a du déchet et de la souffrance, parce qu'il y a de l'ignorance et de l'incohérence. Par l'organisation, on

peut arriver à produire pour tous les besoins normaux et sociaux, exactement. Aujourd'hui, on est toujours au-dessous, ce qui cause un malaise ; ou au-dessus, ce qui est du gaspillage ; ou encore à côté des réels besoins, ce qui décère et démoralise.

Nous touchons là à une question qui est mal posée. M. Paul Leroy-Beaulieu écrit : « Les sociétés coopératives représentent surtout le commerce passif en quelque sorte : celui qui se contente de distribuer aux consommateurs les objets connus pour être à leur convenance. On ne peut guère attendre de ces associations qu'elles aient l'esprit de recherche, d'invention, qu'elles encourent des risques. Leur organisme semble mal se prêter à cette besogne, à une initiation incessante, toujours renouvelée, et cependant, cet élément est indispensable au progrès humain. » Il semble bien, pour cet éminent économiste, qu'il ne peut y avoir de « progrès humain » sans le téléphone, les autos, l'absinthe hygiénique, les journaux et le lait malthusien. Il y eut pourtant des civilisations qui ont laissé quelques traces dans l'histoire, et qui ignoraient cet « élément indispensable au progrès humain ». Peut-être manquons-nous ici d'une définition du « progrès humain ». Nous croyons, pour notre part, que le coopératisme lui ferait faire un grand pas, vraiment, s'il devait simplifier un peu notre existence surchauffée, nous libérer de la tyrannie des besoins multiples, artificiels, qui étouffent en nous toute humanité.

La production industrielle en quantité illimitée, — toute de camelote éphémère, laide, presque inutilisable, — qui méconnaît les vrais besoins sociaux aussi bien que les lois morales, c'est du gaspillage. C'est à cela que veut remédier le coopératisme. Est-ce à dire qu'on opprime la production, qu'on ne lui laisse plus aucune initiative, qu'on tue l'esprit d'invention ? Non pas. La consommation organisée ne doit régler, scientifiquement, que la quantité, l'utilité sociale, l'opportunité, la moralité de la

production. Il reste à l'initiative, à l'esprit d'invention ce que l'industrialisme capitaliste leur enlève : la qualité, c'est-à-dire la solidité, le perfectionnement, la beauté, par quoi se manifeste le « progrès humain », comme il le faut concevoir.

Mais substituer le concours éclairé au hasard de la concurrence, l'harmonie définitive au conflit permanent, bouleverser les rapports d'une fonction économique universelle ; toucher sans révérence aux « lois » sacro-saintes de la sacro-sainte économie politique ; repasser tout le mécanisme social, — si mécanisme il y a ; supprimer une classe considérable, celle des intermédiaires et de leurs agents ; affirmer la puissance de l'individu, la multiplication de cette puissance par l'association ; nier en fait l'État, — c'est une révolution sociale.

C'est l'objet de la coopération, ou ses conséquences. Ce ne peut être sans trouble. L'ordre n'est souvent que la résignation au mal, l'acceptation du mensonge, le compromis avec l'iniquité. La coopération soulèvera donc contre elle les oppositions des intérêts lésés, des habitudes dérangées, des préjugés heurtés, — la même opposition formidable de toutes les lâchetés qu'on veut contraindre à un effort de justice et de vérité. Si elle veut résister, la coopération doit être une force organisée. Il faut donc qu'elle soit souveraine, et d'abord obligatoire.

Cela demande explication, — et justification.

Dans une étude approfondie sur le fédéralisme économique, dont nous avons parlé déjà, M. Paul-Boncour reconnaissait, par l'examen historique et juridique, que les groupements corporatifs avaient une propension à se rendre obligatoires et, de là, à conquérir la souveraineté. Que faut-il entendre par ces mots inquiétants ? Nous l'avons vu. Ce n'est pas la tyrannie du Quart-État. Le syndicat obligatoire, c'est tout simplement le syndicat assez puissant par son organisation pour faire agir dans ses conditions ceux-là mêmes qui n'en font pas partie. Et cela nous

conduit à la souveraineté syndicale qui consiste à « régler, dans une région donnée, les conditions d'exercice du métier dont l'entrée reste libre ».

Nous pensons qu'il en est ainsi, naturellement, pour chaque groupement organique qui tend à sa souveraineté, indépendante d'abord, fédérée ensuite. Il veut être une force, parce qu'il veut vivre et se développer. La démocratie sera réalisée et organisée le jour où chacun de ces groupements organiques disposera de toute sa souveraineté propre, nous entendons la part du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif qui lui est propre.

Mais ce n'est pas le moment de nous y appesantir. Cette comparaison n'est qu'une lumière de plus. Certes, s'il y a une obligation qui se défend de tout despotisme, s'il y a une souveraineté qui se légitime et qui, si nous acceptons une hiérarchie, c'est-à-dire une organisation, semble se placer au-dessus de toutes les autres, c'est bien celle de la coopération de consommation. Le syndicat, par exemple, représente des catégories qui peuvent être ou se croire en antagonisme avec les autres. Nous sommes tous assez disposés à admettre que notre bien particulier, ou celui du corps auquel nous appartenons, est proportionnel au mal de nos voisins, ou des autres corps. Nous sommes ainsi trop tentés de poursuivre d'une égale ardeur notre bien personnel et le mal des autres, et même quelquefois, celui-ci au détriment de celui-là. C'est absurde, mais profondément ancré. Dans nos projets, il convient d'en tenir compte. La souveraineté syndicale pourrait avoir ses dangers : rappelons-nous seulement les luttes sanglantes des « compagnons », celles des jaunes et des rouges actuellement (1). La souveraineté coopérative n'en présente aucun. Nous

1. Dans son livre, *Syndicats ouvriers, Fédérations, Bourses du travail*, M. de Seilhac cite ces faits : « Un jaune reste pendant une heure la jambe prise sous un chariot ; au lieu de le dégager, les rouges lui crient des insultes. Un autre, vieillard de soixante ans, est précipité d'une hauteur de trente marches par une bande de jeunes gens. »

sommes tous consommateurs. Ce serait donc la souveraineté de tout le monde, la vraie démocratie économique, la « République coopérative », suivant la belle expression de Charles Gide.

Qu'on ne s'effraye point de la « coopération obligatoire ». Nous ne songeons pas à faire périr les épiciers, vierges et martyrs, sur la paille humide des noirs cachots, non plus qu'à forcer leurs incurables clients à avaler le macaroni coopératif. Nous ne nourrissons point d'aussi sombres desseins. Nous entendons ainsi, simplement, la coopération assez généralisée, assez puissante pour déterminer, naturellement, sans l'aide du « maximum » jacobin, un régime de prix et de qualité « coopératif », si l'on peut dire, même aux commerçants. On sait qu'en certaines régions, en Suisse, par exemple, la coopération est déjà assez forte pour contraindre le commerce à réformer ses mauvaises manières. On est donc là sur la voie de la coopération obligatoire, — obligatoire comme l'est le soleil, — et ce n'est pas une utopie.

Elle peut alors, en se fédérant, en s'organisant pour l'achat en gros, devenir maîtresse du marché. Et c'est la souveraineté coopérative ! Elle n'a nullement l'intention cruelle de rompre tout d'un coup l'existence de tous ces innombrables petits commerçants qui vivent, il est vrai, d'un vice social, mais qui ne peuvent vivre autrement. Elle leur laissera le temps de s'adapter à un ordre de choses qui ne supportera point de parasites. Mais elle les décidera, à tout le moins, à plus d'honnêteté commerciale, ce qui, en fait d'honnêteté, est encore bien relatif.

Elle exercera sa souveraineté grandissante, et, comme c'est celle de tous, c'est au bénéfice de tous. Il est plus sûr pour l'équité et la vérité de s'appuyer sur l'intérêt de tous.

Nous imaginons que la coopération est alors assez puissante pour interdire à tel mercanti la vente de tel objet malsain, au physique comme au moral, ou d'un prix surfait ; qu'elle impose à tel fournisseur telles conditions de

travail, dans les ateliers, plus humaines, si nous supposons qu'« humanité » veut dire « justice »; que, n'ayant pas à suivre, comme un valet, un proxénète ou un commerçant les goûts souvent pervers et morbides, ou les vices des consommateurs, elle les guide, les épure, les corrige; que, loin de laisser la production dans l'anarchie, cause des pertes, des ruines, et, conséquemment de la cherté, elle éclaire la production sur les besoins probables de la consommation; nous imaginons qu'elle dénonce comme il convient cette industrie de camelote, de bazar, d'objets sauvagement inutiles ou criminellement nuisibles, faits pour tromper l'acheteur. Nous imaginons .. que ne pouvez-vous imaginer aussi! Le rôle de la coopération souveraine nous apparaît immense, et l'on rêve, comme, par une nuit très pure, devant l'éblouissement des mondes innombrables que sont les étoiles...

Mais revenons au présent.

La presse s'est occupée, naguère, de certaines révélations fort inquiétantes sur les falsifications du lait. L'opinion publique s'émut, et les autorités, pour quelques jours sortant de leur douce ataraxie, semblèrent chercher à remédier au mal qui venait d'être signalé, et qui est, qui sera de plus en plus, tout le commerce.

Il est vrai que trop souvent la presse, falsifiant les faits ou les idées, comme les marchands adultèrent leurs marchandises, trouble l'opinion publique avec des maux imaginaires. Pour cette fois, le mal était bien réel. La fraude est organisée. Il y a à Paris 800 garçons laitiers. Ils ont 7 francs par jour, mais ils se font, avec le « rabiote », 160 francs par semaine. Ce gain leur permet de verser 20 francs par semaine au syndicat. Ils se soutiennent en cas de procès, et ils ont une contre-police! Ces procès et cette contre-police, en fin de compte, ce sont les consommateurs qui les payent, de leur argent et de leur santé. Il faut dire que le lait est déjà écrémé par le fermier, puis par la compagnie. Une compagnie fermière, en écrémant le lait de

5 o/o, ce qui est une dose dépassée en général, peut réaliser, à raison d'un débit de 100.000 litres par jour, un bénéfice de 250.000 francs par an. Or, il se consomme à Paris 700.000 litres de lait par jour. On comprend facilement que les falsificateurs tiennent à leur industrie et ont de quoi se défendre.

Voici, pour une année, à Paris, les résultats : 6 millions de bénéfices pour les laitiers, garçons et patrons ; 7.000 morts d'enfants par an. En 1901, rien que pour Paris, 18.610 enfants sont morts de diarrhée infantile. D'après le docteur Budin, sur 1.000 enfants de moins d'un an, 385 sont emportés par la diarrhée. Pour les enfants assistés, en 1899, sur 1.000 décès, il y en a eu 449 causés par la diarrhée. Or le docteur Brouardel attribue un tiers de tous les cas de diarrhée infantile à l'absorption de mauvais lait.

Le docteur Budin nous a dit que Paris n'a pas le triste privilège de ces décès infantiles, par suite d'une alimentation défectueuse. Il n'est que dans la moyenne : « Sur 1.000 enfants qui meurent à Paris, 167 n'ont pas plus d'un an, alors qu'à Rouen la mortalité infantile est de 251 pour 1000 ; à Lille de 294 ; à Dunkerque de 342 ; à Marc-en-Barœuil de 414 ; et à Saint-Paul-sur-Mer de 509 pour 1000. Ces chiffres ne sont-ils pas effroyables ? En certaines villes, la mortalité des enfants de 0 à 1 an arrive à être égale au quart, au tiers de la mortalité totale. Les éleveurs font leur possible pour ne pas perdre les petits animaux qui naissent chez eux. Si, dans leurs écuries, dans leurs étables, dans leurs bergeries, ils avaient de semblables résultats, guidés par leur intérêt matériel, quelles précautions ne prendraient-ils pas ! Eh bien ! ce que les éleveurs font pour les animaux, pourquoi les parents, les villes, l'État ne le feraient-ils pas pour les enfants ? »

Après avoir rapporté les expériences concluantes faites à l'hôpital et à la clinique d'accouchement de la rue d'As-

sas, dont il fut médecin en chef, le docteur Budin ajoutait : « Quand on ne surveille pas le lait pris par les enfants, il en meurt 380 sur 1000 de la diarrhée ; lorsqu'on le surveille, il n'en meurt pas 1 sur 700, puisque mon seul décès est dû manifestement à l'infraction de mes conseils. »

On le voit, le mal est grand. Quel est le remède ?

La surveillance ? la répression ? M. Girard, directeur du laboratoire municipal, avoue que la surveillance est impossible. Il y a cent hommes, et il en faudrait deux mille, car, si la police se perfectionnait, la contre-police se perfectionnerait, — également à nos frais, toujours. Or nous subventionnons l'une comme contribuable, et l'autre comme consommateur.

On dit : Frappez à la caisse des compagnies, condamnez sévèrement les gérants. Nous avons vu que les compagnies fermières peuvent payer, et elles se rattrapent toujours sur le consommateur. Quant aux gérants, ce sont des hommes de paille salariés pour faire la prison. Si l'on s'en prend au garçon laitier, le plus terrible des falsificateurs, il a la cagnotte de son syndicat qui le dédommagera, et il sait qu'en sortant de faire ses quelques jours de prison, — durant lesquels son syndicat lui alloue le double de ses appointements, — son patron le reprendra à son service.

Interrogé à ce sujet, M. Girard préconise : 1^o Demi-pots, ou quarts de pots, et cachetés ; 2^o plus de sévérité dans la répression ; 3^o les patrons responsables des méfaits de leurs employés.

« Mais tout cela, ajoute M. Girard, ne constitue que des palliatifs. Ce qu'il faudrait c'est que, dans les quartiers, l'initiative privée organise des laiteries se fournissant directement chez le producteur. La chose n'est pas impraticable. Elle existe en Suisse et en Angleterre. Songez que sur les 20.000 bébés qui meurent à Paris, 7.000 sont tués par le mauvais lait ! On parle de la repopulation en France ! Voilà un moyen tout trouvé ! »

Donc, le véritable remède, pour le directeur du laboratoire municipal, c'est la coopération.

Et, en effet, il n'y en a pas d'autres, parce que, dans une démocratie, il n'y a pas d'autre moyen efficace que la libre action des citoyens.

La production capitaliste devient de plus en plus difficile; le commerce devient impossible. La coopération s'impose. Il n'y a que les coopérateurs qui manquent.

CHAPITRE V

L'ACTION MORALE ET LES UNIVERSITÉS POPULAIRES

Ne nous leurrions pas sur la magie des formules et n'attendons pas la résurrection miraculeuse de ce qui est mort. La Providence ni aucune puissance extérieure ne viendront à notre secours. Rien ne se fera que par nous. Et si nos lassitudes et nos dégoûts disposent encore de quelque énergie, il n'y a pas à hésiter pour l'employer toute à l'œuvre d'éducation. Car c'est en fin de compte dans l'éducation qu'est la solution du grand problème posé par l'avènement de la démocratie : l'organisation de la liberté. Par liberté entendons, non la suppression plus ou moins arbitraire des entraves légales ou coutumières, mais la possibilité de rendre inutiles ces entraves. Or c'est dans l'élévation morale et intellectuelle du peuple qu'est cette possibilité. Il ne faut pas que le pouvoir d'être libre dépasse le vouloir discipliné et conscient que nous avons d'user de cette liberté. C'est l'éducation qui peut former, discipliner et éclairer ce vouloir.

Cette œuvre d'éducation n'est pas vague, ni lointaine ; elle est possible pour chacun de nous, où que nous soyons, quoi que nous fassions, — et réalisable immédiatement. Les universités populaires, par exemple, c'est quelque chose de net et de précis, et qui est assez souple pour s'adapter à toutes les conditions. Ce peut être, dans un village, la maison d'école ; dans une petite ville, une modeste arrière-boutique ; dans un chef-lieu de département,

un Palais du peuple ; — mais, partout, centre d'action et de lumière, constamment actif, lumineux et ouvert. Et d'abord, ces bonnes volontés groupées dans les universités populaires, ces efforts coordonnés auront pour effet immédiat de refuser les excuses aux veuleries dont se tranquillisaient trop facilement les consciences.

C'est que le mal est avant tout dans l'inertie. Certes, une action sociale peut se tromper. Nous accordons même qu'elle peut, parfois, produire quelques troubles ; mais ce mal est toujours moindre que celui qui est permis, favorisé, enfanté par notre lâcheté, et toujours aussi il y a, indirectement, un grand bien de réalisé, en nous et sur les autres. On ne gravit point une montagne en s'extasiant devant sa majestueuse grandeur, mais en marchant ; et en marchant on atteint les sommets, même si l'on s'est trompé de route, même si l'on n'a pas vu tout d'abord la hauteur et la splendeur des sommets.

Notre conscience n'a pas à se demander seulement : « Quel mal ai-je voulu, et quel ai-je accompli ? » mais surtout : « Quel bien ai-je conçu et quels efforts ai-je tentés pour le réaliser ? » Le bien, c'est de l'action. Dans un monde parfait, sans doute, le bien serait négatif : l'ordre étant absolu, le minimum d'activité serait de loi. Mais dans l'éternelle et mouvante humanité, le bien sera toujours l'action altruiste, l'effort conscient pour réaliser l'ordre et former de la beauté.

Dans notre désarroi sentimental, dans notre anarchie intellectuelle, dans la transition troublante de ce moment de l'idéal qui fut et de l'idéal qui va naître, où nous nous heurtons à toutes les oppositions, où nous nous meurtrissons douloureusement à tous les contraires, nous trouverons dans l'action, à tout le moins, une direction suffisante pour échapper au doute et à la désespérance. « Il y a un milieu entre le doute et la foi, disait Guyau, entre l'incertitude et l'affirmation catégorique, c'est l'action ; par elle seule, l'incertain peut se réaliser et devenir une

réalité. Je ne vous demande pas de croire aveuglément à un idéal, je vous demande de travailler à le réaliser. — Sans y croire ? — Afin d'y croire. Vous y croirez quand vous aurez travaillé à le produire. »

L'action fait l'accord, apaise les nervosités morbides, développe la solidarité, et nous fait passer insensiblement de l'anarchie spéculative, du chaos des mots, à la pratique et féconde coopération des idées et des sentiments. Par elle-même, l'action est déjà un bien, l'action est de l'éducation.

On ne développe pas ses muscles en restant couché. C'est par l'altruisme nécessaire de l'action sociale qu'on prend conscience vraiment de la justice et de la fraternité, — non par les romances mystiques. Il n'y a pas de morale en soi, de morale pure, — il n'y a que des actes moraux. La prétentieuse et impuissante culture de la vie intérieure est à la morale ce que l'onanisme est à l'amour. D'ailleurs, il y faut, pour le moins, vingt mille livres de revenus, et à ce chiffre le stoïcisme ne nous émeut plus. Nous n'apercevons plus que l'hypocrisie et le parasitisme. Et n'en doutons pas, si la démocratie parvient à s'organiser, c'est le parasitisme qui marquera le mal. « On ne voit pas seulement dans l'action, dit Boutroux, l'action de la morale. Elle en est, en quelque manière, le ressort et l'instrument d'élaboration. Comme les hommes ont trouvé les méthodes scientifiques en cherchant les lois de la nature, ainsi c'est en travaillant à la réalisation du bien que nous arrivons peu à peu à le définir. L'être, en toutes choses, précède le connaître, encore que le connaître réagisse sur l'être. »

Nos États modernes sont de plus en plus solidarisés. Il n'y a plus de saints, plus de héros, plus de sages possibles, qui assumaient tous les devoirs du bien, de l'action et de la vérité. La démocratie est aussi dans cet ordre. Nous sommes tous responsables. Nous ne pouvons nous élever seuls.

Ainsi, nous ne pouvons nous borner à élaborer des principes que la masse devra vivre. On ne va au fond des principes qu'en les vivant soi-même. Le devoir, non plus que la volonté, ne se délègue. La morale n'est pas de la littérature, ni un refuge. C'est de l'action vivante.

L'humanité ne va que par l'homme. Nous devons nous résoudre à l'effort et à l'organiser. Aucun mot n'est une excuse, aucun prétexte ne vaut — que la mort. L'effort est pénible, certes ; mais il est la condition de la santé intellectuelle et morale.

Or, parmi toutes les œuvres sociales qui sollicitent notre activité, nous le répétons, il n'en est point de plus urgente que celle de l'éducation populaire. Nulle autre ne la prime, nulle ne peut plus qu'elle exalter notre énergie, par les résultats immédiats et tangibles qu'elle donne, par l'union fraternelle des classes qu'elle détermine. Mais entendons-nous. L'éducation ne se fait réellement et profondément que dans l'action. Ce n'est pas seulement pour ce qu'elles peuvent réaliser immédiatement de bien-être que nous sommes pour les associations ; mais surtout par ce qu'elles enseignent à leurs membres, comme une nécessité organique, qui plie nos syllogismes, le devoir d'agir, le respect de toutes les croyances, la socialité, la liberté, la solidarité humaine. Préconiser l'organisation, le groupement des énergies, la hiérarchie des aptitudes et la convergence des efforts, cela veut dire qu'on reconnaît à chacun le droit d'avoir ses propres raisons d'agir. L'essentiel est qu'il agisse.

On a édifié de vastes palais scolaires. Le personnel de l'enseignement primaire que la République avait formé dans ses Écoles normales était naguère admirable d'entrain et de dévouement. C'était une élite morale. N'en citons que cette preuve : alors que les professions libérales donnaient six criminels pour mille, sur le même nombre les instituteurs n'en fournissaient qu'un seulement. Les instituteurs de France savaient — et ils le montraient

— qu'ils remplissaient une mission. Ils donnaient ce qu'ils pouvaient, ils apprenaient ce qu'ils savaient, ils faisaient ce qu'ils devaient. C'était bien ; mais cela ne pouvait durer. Devant l'inefficacité de leur apostolat, les instituteurs se sont découragés. Le niveau moral et intellectuel de ce personnel baisse de plus en plus.

Le mal vient d'une confusion, qui était inévitable. On avait pu croire que l'instruction c'est aussi l'éducation et qu'on s'y peut arrêter. Les faits ont répondu. La criminalité n'augmente peut-être pas, mais elle ne diminue point. Les hôpitaux, les asiles d'aliénés, par l'alcoolisme croissant, regorgent, ne peuvent plus recevoir tous les malades. Les suicides se multiplient. La prostitution se propage, avec les maladies vénériennes et la débauche sous toutes ses formes. Les champs sont désertés pour les facilités de la paresse, du vice, du crime qu'on trouve dans les grandes villes.

Il semblerait que les pupilles de la République n'aient appris à lire que pour les annonces alléchantes de « l'absinthe bienfaisante » et pour assurer une clientèle à la littérature fangeuse des feuilletons et des pornographies.

Faut-il conclure à la faillite de l'instruction, comme on nous y invite avec trop d'empressement ? Non pas. Mais il faut prolonger l'instruction primaire et la compléter par l'éducation.

Cette éducation ne peut être tentée à l'école où l'enfant du peuple ne reste que jusqu'à treize ans. D'ailleurs, l'enfant est un être d'instincts, sur lequel on n'agit qu'en déterminant par des procédés mécaniques des impulsions et des inhibitions. Lui parler des grands principes, c'est l'accoutumer à mettre au service de son égoïsme tous les mots sacrés, sans les sentir ni les vivre. Ainsi on prépare une foule de rhéteurs, dont l'ouvrier phraseur du cabaret est le type, qui se grise autant de ses déclamations contre le patron que d'absinthe. On n'a à parler de justice et de liberté qu'à des hommes capables de justice et de liberté.

L'éducation ne se peut donc entreprendre qu'après l'école. Elle doit être très nettement distincte de l'instruction primaire, qui, au reste, la prépare et la facilite.

Dès qu'il quitte l'école, l'enfant du peuple est jeté dans la vie. Son certificat d'études lui donne des prétentions dangereuses, mais point de direction. Certes, alors, il vaudrait mieux pour lui qu'il ne sût rien de la règle de trois et qu'il eût des craintes.

Jusqu'à quinze ou seize ans, — dans les bonnes familles, de plus en plus rares, que ne dissolvent pas le cabaret et le travail de la femme, celui-ci surtout, qui multiplie l'ivrognerie du père par celle de la mère, — il reste au foyer ou il va aux cours du soir, le plus souvent de dessin. Mais c'est après l'apprentissage, au moment où sa vie se décide, qu'il conviendrait d'essayer d'en faire un citoyen conscient et libre. C'est là que commencerait efficacement l'éducation civique, c'est là, malheureusement, que l'État et la famille abandonnent ce devoir. C'est donc là, à ce point précis, que l'initiative avait à intervenir.

Ce fut l'université populaire. Son action est précise. Rappelons-la.

L'université populaire, dans son action intérieure de chaque jour, doit élever. C'est une mutualité de perfectionnement, d'élévation, comme l'était l'Église. Mais non plus par la prière : par l'effort ; non en espérant le miracle de l'État, de la Révolution, ou de Dieu : en ne comptant que sur soi. Car, dit Michelet : « Le miracle et l'éducation sont deux mortels ennemis. S'il peut venir du ciel un miracle vivant, un Dieu, tout à fait inutile est l'art de le faire. Art même téméraire et impie. Qu'est-ce que l'éducation, sinon une audacieuse entreprise pour créer par moyens humains ce que la prière seule doit obtenir d'en haut ? »

Nous avons à aiguiller nos désirs, non vers le ventre, comme les brutes ; mais vers l'âme, comme les dieux. La solution de la question économique est là. Si nous n'avons d'autre idéal que de nous empiffrer de mets fins, de nous

couvrir de soie, d'or et de diamants, de nous meubler de palissandre et de nous loger dans de princiers hôtels, c'est leurrer les pauvres gens que de leur faire accroire qu'un jour, par la magie des décrets ou des coups de fusils, il y aura de cela pour tout le monde. Le « parti du ventre », comme tous les partis, est celui du mensonge. Même s'il y en avait assez, dans l'état actuel de nos appétits, certes il n'y en aurait plus assez le lendemain. Les empereurs romains qui avaient tout, et les choses et les hommes, souffrirent jusqu'à la folie et le suicide de n'avoir pas assez. Avec ces appétits, que les politiciens exaltent et cultivent, la justice et la liberté ne sont plus possibles. C'est fatalement la haine, la guerre atroce de chacun contre tous, avec, pour armes, l'or, la vilénie ou le surin. Toutes nos violences, nos crises viennent de là.

De la beauté et de la vérité, au contraire, il y en aura toujours pour tous, si nous le voulons. Et plus nous en voudrons, plus nous en découvrirons, plus nous en créerons. Le plus pauvre, sans en priver personne, se peut griser de la vision d'un lever de soleil ou de la silhouette de l'église Notre-Dame par une nuit claire. Et notre joie sera plus intense d'être mieux partagée. Ainsi, nous connaissons la fraternité. Ainsi, la liberté, la justice, la paix, non seulement sont possibles, mais deviennent nécessaires. Et ainsi, seulement, se résout toute la question économique. Il y aura alors, pour tous, le pain quotidien ; et aussi, comme dit le poète Henri Heine, des petits pois. Et cela revient à prendre le sentiment de la justice. Voilà l'humanité.

Les universités populaires ont à instruire, c'est-à-dire, d'abord, à apprendre à penser librement, à discuter, à chercher. Comprendre plus, c'est désapprendre de haïr, et c'est aimer mieux. Ne pas formuler, ne pas dogmatiser, ne pas exclure. Attendre de la réflexion de chacun ce que chacun peut atteindre de vérité. C'est contre toute intolérance, toute violence, et pour la liberté qui est la paix.

Les barrières intellectuelles doivent crouler avant les frontières nationales. Il faut sympathiser avec les autres hommes, précisément parce qu'ils ne sont pas nous. Les hommes ont créé la société parce qu'ils étaient différents, et la société pour progresser a accru ces différences. Si le cerveau était une machine recevant une impulsion unique, il produirait des idées identiques. Mais il est de la vie, il reçoit des impressions complexes, et il produit des idées originales. C'est ce qui fait que la somme des vérités augmente. S'il n'y avait qu'une chandelle pour éclairer le monde, serait-ce celle de Comte, serait-ce même celle du Christ, le monde entier serait plongé dans la nuit de la mort. Il n'y aurait de clarté que pour le pontife, — et les douze apôtres. A chacun sa chandelle, à chacun son âme.

D'ailleurs, toute construction systématique, si elle n'est autre chose qu'une provisoire méthode de travail, est un mensonge par quelque côté. Ce ne peut être que par le mensonge, dans l'état présent de l'esprit humain, que les systèmes relient les quelques vérités par quoi ils se justifient, — habileté misérable de l'esprit qui cherche à se celer sa faiblesse et sa paresse.

Voici le grand problème de la démocratie, auquel le jeu biseauté du suffrage universel ni les combinaisons ministérielles ne sauraient donner de réponse satisfaisante : avec une individuation croissante, réaliser une socialité croissante ; avec une conscience de plus en plus sûre de l'universel relativisme, déterminer chez chaque citoyen une action de plus en plus puissante et continue ; avec la divergence toujours plus grande des esprits, faire la convergence toujours mieux disciplinée des actes ; avec un esprit de plus en plus inquiet, fortifier le sentiment de continuité ; avec un mouvement toujours plus vivant, assurer l'ordre toujours plus juste...

Les universités populaires enseigneront cette solution : la liberté.

Mais le développement que donne l'université popu-

laire est harmonique. Il ne saurait être purement intellectuel. La critique n'est qu'une phase. Il convient de la dépasser. Il faut affirmer après avoir nié, reconstituer après avoir détruit. Si la beauté nous émeut, nous en voudrions créer, si la justice nous exalte, nous n'aurons de calme qu'après nous être dépensés pour en faire. Ainsi, les universités populaires deviendront un tout, une universalité.

Elles se distinguent de l'Université officielle comme la vie du livre. Leur meilleur enseignement sera dans l'action, — avec ses enthousiasmes, ses dures leçons et ses résultats.

Sans doute, tout tend à l'éducation. Entendons à l'élevation. Mais pour l'étudiant bourgeois, c'est d'autre manière : il entend s'élever dans la hiérarchie artificielle des sinécures du fonctionnarisme, seulement. Il apprend en vue des examens, pour des places. L'étudiant populaire apprend en vue de savoir pour pouvoir, afin de pourvoir pour s'émanciper, c'est à dire pour s'élever dans la hiérarchie naturelle d'une humanité juste. Pour celui-là, passif, le moyen est la mémoire ; et la méthode est le cours uniforme, le manuel de matières d'examen, — le mécanisme de répéter. Pour celui-ci, actif, le moyen est l'action ; et la méthode est la liberté des aptitudes, la critique, — l'effort cérébral de comprendre. L'un reçoit et reflète ; l'autre cherche, coopère et recrée.

L'université populaire est donc une maison libre où se forment, dans l'action libre, des hommes libres pour une société libre. Elle n'a de limite dans aucune doctrine, dans aucune secte, dans aucun intérêt de coterie. Elle ne redoute aucune lumière. Elle ne s'effraye d'aucune justice. Elle est du tout humain, non d'un parti.

Plus de prosélytisme ! Une coopération des idées et des volontés. Il n'y a qu'une manière d'être dans l'erreur : l'ignorance. Il y en a d'innombrables de concevoir le vrai. C'est la plus compréhensive, la plus active qui est la meil-

leure. Les doctrines ne valent que ce que valent les hommes qui les vivent. L'œuvre essentielle qui nous sollicite n'est pas de répéter des formules et de les déposer dans les cerveaux comme les grains stériles d'un chapelet : elle est d'éclairer les consciences et d'y semer toutes les idées, comme des graines vivantes et fécondes. Ne lèvera que ce qui a la vie. Les systèmes les plus ingénieux ne sont que des moments et des faces de vérité : ils passent ; d'autres surviennent, avec plus de vérité encore, et qui sont plus durables encore : ils passent encore... Que la route de l'esprit reste constamment ouverte. Seul l'homme vrai l'est pour toujours. Ce qu'il fait de bon ne meurt pas. Faisons des lois, imaginons les meilleures : jamais elles ne produiront ce que nous en attendons. Il y a toujours d'imprévues répercussions. Si même elles produisent quelque bien d'abord, et celui que nous nous étions proposé, nous ne savons jamais si, au fond, elles n'ont pas détruit des énergies, faussé des volontés, flétri à jamais le germe d'un bien plus fécond ! Deux lois différentes, opposées même, appliquées dans une même société, auront des résultats identiques ; une même loi, appliquée dans deux sociétés différentes, aura des résultats contraires. Les Républiques de Haïti et de Libéria ont à peu près la même Constitution que les États-Unis.

N'espérons rien de l'État, ni d'une grâce d'en haut, ni de la magie du verbe, ni du miracle des violences. Demain sera ce que le fera l'énergie de nos désirs. Rien ne se fait de mal que nous n'y consentions, — au moins de notre inertie coupable. La vérité est que, le plus souvent, on préfère l'abjection dans la misère paresseuse à la dignité dans l'effort douloureux. On est des esclaves à l'épiderme épais qui ne sentent physiquement la trique qu'à une certaine profondeur. Il en est dont le métier trop lucratif est de dispenser des excuses à cette ignominie, et l'on se berce de ce verbiage comme les gueux qui, avec quelques

verres d'absinthe, se tuent l'âme pour éviter les rappels du devoir.

Les universités populaires doivent s'affranchir du passé et de ses procédés de guerre. Les faits connus ne seront jamais qu'un grain de sable, dans l'infini désert de l'inconnu, et l'esprit humain ne se satisfera jamais d'un grain de sable, — et c'est sa gloire. Les faits qui nous sont les plus familiers, nous ne les connaissons que par rapport à nous, à notre organisme. Il n'y a pas de systèmes vrais, nous le répétons. Il n'y a que des faits et de la liberté. L'unité n'est pas à chercher dans la pensée, qui est variée, complexe, infiniment mobile ; ni dans les subjectifs aperçus que nous pouvons avoir un instant sur les phénomènes ; ni dans leurs rapports que nous croyons avoir découverts. Ce n'est là qu'un absolutisme. L'Église catholique n'a pas réussi à nous l'imposer. La conscience de plus en plus claire que nous prenons du relativisme la condamne définitivement. La raison ne se comprime pas. La science, c'est notre volonté. La vérité se fait. Le monde est ce que nous le voulons. Ce ne sont pas des prétextes à énoncer dans les écoles qui constituent la science. Elle est une création originale de notre cerveau. Ceux qui réduisent les choses à leur microcosme croient les contenir : on ne les domine vraiment qu'en les libérant.

C'est dans l'action qu'est l'unité organique. Il n'importe, pour être fortement solidarisés dans une coopérative, d'être pour Clemenceau ou Jaurès. Les motifs d'agir changent pour chaque individu, et ils doivent être infiniment variés pour que tous puissent concourir à l'action, dans la joie de liberté. Dans l'étatisme unitaire que quelques jacobins rêvent d'instituer, il n'y aurait d'action possible que dans le fonctionnarisme et pour les âmes de fonctionnaires.

Les universités populaires, évidemment, commencent une révolution formidable, et la méfiance qu'elles éveillent s'explique. Les vieilles méthodes, les plans mécaniques d'enseignement, le patronage, la philanthropie la

« science à la portée des simples », la vérité dosée, calamistrée, habillée, avec un beau tablier blanc et un coquet bonnet, — prête à servir le Maître, — cela on n'en veut plus ! C'est toute la pensée humaine qu'on veut connaître, pour l'aimer dans toutes ses manifestations, à tous ses degrés, à tous ses âges, et l'applaudir pour son prodigieux effort. Le sectarisme est fini : il faut se résigner à la liberté et à la raison. Le peuple a les pièces en mains, et il entend les examiner. Il veut tout voir par lui-même. Il congédie les interprètes, les traducteurs qui sont les trahisseurs, il entend rester seul en face du sphinx. Il est bien décidé à n'être plus dupe.

Mais combien y a-t-il d'universités populaires qui sont ce qu'elles doivent être, ce que leur titre exprime ? Qu'importe ! Même s'il n'y en a pas, s'il n'y en a plus, il y en aura, — parce que l'idée fut semée.

Ainsi, ce n'est pas le titre qu'elles prennent qui fait les universités populaires et leur force de vivre. C'est qu'elles se proposent de développer la pensée dans tous les sens, dans toutes les variétés, et la faire plus riche encore, par là plus féconde. Les semblables sont stériles, et elles veulent accroître la vie.

Lorsqu'il crée, l'homme, seif inconscient de ses atavismes, croit qu'il blasphème, et, tremblant, il se hâte de renoncer, de renier son orgueilleuse affirmation et de biffer le mot sacré qu'il avait écrit au livre du Destin. Ce qui subsiste de son œuvre, il le diminue, le ramène en arrière, il le prostitue à ses vieilles et chères erreurs. Il est d'ailleurs réputé grand révolutionnaire devant le monde lorsqu'il a l'audace d'en conserver la carcasse et de ne point trop déranger l'harmonie de la draperie qui garde l'aspect des formes nouvelles qu'elle moulait, dissimulant ainsi l'infecte décomposition intérieure, le renoncement honteux à l'idéal. Et nous gardons la vanité puérile de nos sépulcres blanchis.

Ainsi nous sommes, — plus comédiens que dieux, par

lâcheté native. Nous tremblons de notre volonté, la liberté nous donne le vertige, nous blêmissons d'horreur devant l'inconnu et nous sommes pris d'angoisse affolante devant le produit de notre génie.

L'université populaire est donc une œuvre de libre enseignement populaire par la coopération et la concurrence des idées, suivant une méthode qui lui est propre d'éducation, d'action sociale organique. Elle est ouverte, sans restriction, à toutes les croyances, à toutes les volontés, à tous les cœurs. Elle n'exclut que l'exclusion.

A ceux qui ont l'honneur et la responsabilité de diriger les universités populaires d'y réfléchir. Rien de plus grave. Ce ne sont pas les partis ni les journaux qui nous apprendront la liberté. Ce ne sont pas la démagogie, la parlementomanie qui ennobliront la démocratie, l'éclaireront et l'organiseront. L'école ne suffit pas. Les théologies consolent encore quelques retardés, socialement elles sont mortes. Nous n'espérons aucun Messie. La science, l'industrie sont des moyens, non une direction. Nos associations coopératives, syndicats, etc., végètent encore dans un empirisme hésitant. Elles se constituent d'éléments trop simples, pas assez différenciés. Cela forme une addition d'intérêts, non la combinaison qui ferait une âme. Ce ne sont encore que des partis économiques, — qui ne peuvent qu'ignorer la liberté. Seule, l'université populaire, groupement des cœurs, des espoirs, des consciences, des volontés fortement caractérisées, peut être une force vive de liberté.

Osons le dire : d'elle en ce moment, où la liberté est la condition primordiale de l'ordre, dépend l'avenir de notre démocratie. Le gâchis du compromis actuel peut faire le succès insultant de la crapule électorale : il ne saurait durer. Il est à la merci d'un Monk. Si nous ne savons conserver et développer l'université populaire, c'est que nous ne sommes pas encore capables de liberté. Or la démocratie sans la liberté, c'est la démagogie qui annonce César ; et, en attendant, c'est ce que nous avons.

Mais la déviation des universités populaires semble avoir montré que l'éducation laïque a fait faillite comme l'instruction laïque. La vérité scientifique, les doctrines philosophiques sont impuissantes socialement. Elles ne relient point les hommes. Ceux qui savent plus raisonnent mieux, mais le plus souvent ils n'agissent point d'après des raisons. Au reste, ils trouvent toujours des phraseurs pour énoncer les sophismes qu'ils n'oseraient formuler eux-mêmes, mais qu'ils sont heureux d'accepter des autres. La diffusion de l'instruction, si elle n'a point grandi l'âme populaire, ni même son intelligence, a développé cette facilité dangereuse de trouver des motifs et des justifications à toutes les défaillances et à toutes les saletés. Nous avons pu constater, hélas ! que cette espèce ne manque point dans une université populaire.

L'ouvrier de l'université populaire qui écoute posément toutes les doctrines, qui discute avec courtoisie, c'est le même, au fond, que celui de la rue, du cabaret et de la réunion publique. A la première occasion, nous le savons, on le retrouve tel. Tout au plus peut-on croire qu'il est mieux armé pour servir ses instincts et faire taire ses scrupules.

Il se satisfait de mots. Quand il crie : « émancipation ! », il s'imagine émancipé vraiment. Il est incapable d'apprécier les actes, ou il ne leur attribue que des mobiles bas, à son étiage. D'autre part, il est d'une crédulité illimitée pour les phrases creuses et les gestes emphatiques des bateleurs et des aigrefins. Aucune critique, des impulsions de sentiments ou d'instincts ; de là, impuissance à se faire une opinion personnelle, et formation de bande, non pour coopérer, on l'entend bien, mais pour être plus fort et triompher. Nous avons alors l'outrecuidance intolérable du parti, qui ne doute plus de soi, qui ne discute même plus, puisqu'il est le nombre. On ne dit plus : ceci est vrai, et voici pourquoi ; mais nous avons décidé, à tant de voix, que ceci est vrai.

Signalons aux ambitieux qu'ils peuvent acquérir une popularité irrésistible. Qu'ils amusent le populaire, basement mais gratuitement, et ils en feront ce qu'ils voudront.

Le peuple s'ennuie. On lui fait trop de loisirs, et il ne sait à quoi occuper son temps; de plus, on l'a dispensé peu à peu de toutes les obligations qui le disciplinaient. Or un peuple qui s'ennuie, qui est désœuvré, est prêt à toutes les sottises. Il lui faut les bals publics du 14 juillet et les mascarades du carnaval. C'est une grosse faute de la République de ne pas prélever sur les sportules réservées à la clientèle de quoi organiser des réjouissances publiques.

En créant les universités populaires, on s'était proposé d'initier les travailleurs à des joies plus humaines, d'éveiller chez eux des besoins intellectuels. Eh bien! on a réuni des ouvriers tempérants, non déprimés par la misère, et il est certain qu'ils n'apprécient là que les distractions qui sont offertes à bon compte. D'autres y voient l'occasion de crier, de jouer un rôle quelconque, à leur mesure. Cela les amuse aussi de nommer un comité, surtout de le renverser, de discourir et de jouer aux parlementaires.

Ce fut là une des principales causes de l'échec. La direction d'une telle œuvre est assez difficile par elle-même. Si elle s'embarrasse des impedimenta du parlementarisme, elle n'est plus possible. Il lui faut unité de vues et continuité. Quand, à force d'argent, elle se maintient tout de même, elle peut avoir les apparences les plus brillantes, elle est certainement stérile, sinon nocive.

S'il y a des chefs, dans les partis, ils ne se maintiennent qu'en suivant ceux qui constituent la moyenne inférieure de leurs partisans. Et ceux-ci ne lui savent gré que de s'abaisser jusqu'à eux (1). C'est l'impuissance organisée.

1. « Comme la moyenne de plusieurs nombres ne peut évidemment être égale au plus élevé de ces nombres, dit Scipio Sighele, de même un

Un directeur d'association ouvrière ne saurait accepter de soumettre son action à l'arbitraire d'une assemblée, qui n'en peut connaître le principe et la fin, ni en peser les conséquences, ni en accepter les responsabilités.

D'ailleurs, par le fait même qu'elle est une œuvre d'éducation, ouverte à tous, l'université populaire ne peut subordonner son dessein d'élever aux caprices d'une majorité provisoire. C'est essentiellement contradictoire. Si la foule peut diriger une telle institution, elle n'a pas besoin d'être éduquée, l'œuvre est inutile. Si les éducateurs sont disposés à s'incliner devant le dogme intangible de l'infailibilité du nombre, non plus ils n'ont rien à faire; car il est de toute évidence que la foule, dans son ensemble, ne demande pas à s'instruire, à prendre conscience, à s'ennoblir, mais seulement à jouir, à s'enivrer et à paresser, et il y a assez de mercantis pour y satisfaire.

Ce dogme imbécile est une menace pour notre civilisation. Peu à peu la foule se persuade que le nombre lui confère tous les droits et la dispense de savoir et de devoir. Jadis, ceux qui imposaient leurs revendications par les armes représentaient, somme toute, le courage, la discipline, la force, — et c'étaient des vertus sociales fécondes. Le troupeau bêlant des majorités ne représente que la stupidité et l'ignominie, — et c'est cela qui va dominer le monde, si nous ne savons pas réagir, si, au lieu de continuer à flagorner le peuple, surtout les ouvriers, nous tremblons de lui dire franchement ce qu'il est vraiment, ce qu'il peut et ce qu'il doit.

Sans doute, le peuple n'est pas toujours la foule. Mais

agrégat d'hommes ne peut refléter dans ses manifestations les facultés plus élevées, propres à quelques-uns de ces hommes; il reflétera seulement les facultés qui se retrouvent en tous ou dans le plus grand nombre des individus. Les dernières et les meilleures stratifications du caractère, dit Sergi, celles que la civilisation et l'éducation ont réussi à former en quelques individus privilégiés sont éclipsées par les stratifications moyennes qui sont le patrimoine de tous; dans la somme totale, celles-ci prévalent et les autres disparaissent. » (*La Foule criminelle.*)

Signalons aux ambitieux qu'ils peuvent acquérir une popularité irrésistible. Qu'ils amusent le populaire, basement mais gratuitement, et ils en feront ce qu'ils voudront.

Le peuple s'ennuie. On lui fait trop de loisirs, et il ne sait à quoi occuper son temps; de plus, on l'a dispensé peu à peu de toutes les obligations qui le disciplinaient. Or un peuple qui s'ennuie, qui est désœuvré, est prêt à toutes les sottises. Il lui faut les bals publics du 14 juillet et les mascarades du carnaval. C'est une grosse faute de la République de ne pas prélever sur les sportules réservées à la clientèle de quoi organiser des réjouissances publiques.

En créant les universités populaires, on s'était proposé d'initier les travailleurs à des joies plus humaines, d'éveiller chez eux des besoins intellectuels. Eh bien! on a réuni des ouvriers tempérants, non déprimés par la misère, et il est certain qu'ils n'apprécient là que les distractions qui sont offertes à bon compte. D'autres y voient l'occasion de crier, de jouer un rôle quelconque, à leur mesure. Cela les amuse aussi de nommer un comité, surtout de le renverser, de discourir et de jouer aux parlementaires.

Ce fut là une des principales causes de l'échec. La direction d'une telle œuvre est assez difficile par elle-même. Si elle s'embarrasse des impedimenta du parlementarisme, elle n'est plus possible. Il lui faut unité de vues et continuité. Quand, à force d'argent, elle se maintient tout de même, elle peut avoir les apparences les plus brillantes, elle est certainement stérile, sinon nocive.

S'il y a des chefs, dans les partis, ils ne se maintiennent qu'en suivant ceux qui constituent la moyenne inférieure de leurs partisans. Et ceux-ci ne lui savent gré que de s'abaisser jusqu'à eux (1). C'est l'impuissance organisée.

1. « Comme la moyenne de plusieurs nombres ne peut évidemment être égale au plus élevé de ces nombres, dit Scipio Sighele, de même un

Un directeur d'association ouvrière ne saurait accepter de soumettre son action à l'arbitraire d'une assemblée, qui n'en peut connaître le principe et la fin, ni en peser les conséquences, ni en accepter les responsabilités.

D'ailleurs, par le fait même qu'elle est une œuvre d'éducation, ouverte à tous, l'université populaire ne peut subordonner son dessein d'élever aux caprices d'une majorité provisoire. C'est essentiellement contradictoire. Si la foule peut diriger une telle institution, elle n'a pas besoin d'être éduquée, l'œuvre est inutile. Si les éducateurs sont disposés à s'incliner devant le dogme intangible de l'infailibilité du nombre, non plus ils n'ont rien à faire; car il est de toute évidence que la foule, dans son ensemble, ne demande pas à s'instruire, à prendre conscience, à s'ennoblir, mais seulement à jouir, à s'enivrer et à paresser, et il y a assez de mercantis pour y satisfaire.

Ce dogme imbécile est une menace pour notre civilisation. Peu à peu la foule se persuade que le nombre lui confère tous les droits et la dispense de savoir et de devoir. Jadis, ceux qui imposaient leurs revendications par les armes représentaient, somme toute, le courage, la discipline, la force, — et c'étaient des vertus sociales fécondes. Le troupeau bêlant des majorités ne représente que la stupidité et l'ignominie, — et c'est cela qui va dominer le monde, si nous ne savons pas réagir, si, au lieu de continuer à flagorner le peuple, surtout les ouvriers, nous tremblons de lui dire franchement ce qu'il est vraiment, ce qu'il peut et ce qu'il doit.

Sans doute, le peuple n'est pas toujours la foule. Mais

agrégat d'hommes ne peut refléter dans ses manifestations les facultés plus élevées, propres à quelques-uns de ces hommes; il reflétera seulement les facultés qui se retrouvent en tous ou dans le plus grand nombre des individus. Les dernières et les meilleures stratifications du caractère, dit Sergi, celles que la civilisation et l'éducation ont réussi à former en quelques individus privilégiés sont éclipsées par les stratifications moyennes qui sont le patrimoine de tous; dans la somme totale, celles-ci prévalent et les autres disparaissent. » (*La Foule criminelle.*)

il n'agit et ne pense qu'en foule. C'est dire qu'il n'agit que pour la destruction et ne pense que pour l'erreur. L'université populaire se proposait de faire des individus pour l'action organique et la pensée libre. Mais on n'efface point, en deux lustres, l'influence des siècles de servitude, d'ignorance et d'abrutissement.

L'incapacité administrative des travailleurs est flagrante. La plupart des coopératives végètent ou sombrent dans l'anarchie des assemblées générales, les tripotages des administrateurs, incapables et corrompus. Les ouvriers déblatèrent volontiers contre les politiciens, après avoir voté pour eux ; mais si l'occasion s'offre, encore qu'ils n'aient pas l'énergie combative et l'intelligence de ceux-ci, ils montrent les mêmes appétits et ont recours aux mêmes moyens pour les satisfaire.

Certes, individuellement, ce sont de braves gens, qui ont le souci de leur dignité et s'efforcent de raisonner juste ; mais, en masse, les responsabilités s'atténuent, ils s'entraînent les uns les autres, déclenchent le cran d'arrêt, — car l'inhibition est une fatigue, — et se laissent aller, avec délices, à redevenir les brutes primitives. Toutes les férocités, toutes les folies de la foule se peuvent expliquer ainsi.

L'œuvre que nous avons conçue et fondée était une institution organique qui se plaçait au-dessus des agitations de haines, d'ambitions ou d'appétits, en dehors des partis et des classes, au delà des courants d'un jour et des mouvements d'une heure ; « université », dans le sens propre d'universalité ; « populaire », dans le sens exact de peuple, ensemble des individus qui composent la nation. Ainsi, par sa définition, elle se vouait à une action positive profonde et sérieuse qui est de toujours ; elle n'excluait personne, elle ne frappait d'anathème aucune idée ; elle n'acceptait pas d'être un instrument, fût-il « laïque et républicain », car elle n'était pas un groupe-

ment éphémère de lutte et d'opposition. Elle était un peu plus, — et mieux. Il faudra la reprendre. Disons comment.

Il est devenu banal de dire que la société française est désemparée ; qu'elle ne voit plus où elle va, ne sait plus ce qu'elle veut, ni ce qu'elle peut encore. Ce n'en est pas moins un fait, qui s'aggrave de notre ironie, de notre indifférence et de notre inertie de décadents.

Jamais l'homme n'eut à sa disposition un matériel aussi puissant, une réserve aussi riche, jamais il ne fut assuré d'une sécurité aussi complète et d'un bien-être aussi constant, jamais aussi il ne fut si près du désespoir et, avec toute sa science et ses richesses, aussi misérable au fond. Que chacun regarde autour de soi, outre les attitudes et les apparences, et en lui-même, sincèrement. Que ce soit l'ouvrier qui peine dans l'usine trépidante et poussièreuse, le paysan courbé sur sa terre sous le lourd soleil d'août, l'industriel ou le commerçant, le professeur, le médecin, l'avocat ou le fonctionnaire dans leurs travaux divers, ou bien le parasite qui passe ses jours inutiles sur le champ de course et ses nuits honteuses dans les cabarets chics, ils avoueront le même dégoût d'être ce qu'ils sont, sans autre but qu'eux-mêmes dont ils ont vite appris les limites, avec le même désir, las et hésitant, d'être autre chose, n'importe quoi, ce qu'ils ne sont pas, pour s'illusionner encore quelques heures sur eux-mêmes et sur le monde qu'ils se sont fait.

La surexcitation artificielle des villes, le rire névrosé, la blague mauvaise de la rue, la pornographie ou la simple grossièreté du théâtre, de l'image, du livre, de la conversation, la véhémence vénale du journalisme, la vésanie du rut, l'alcoolisme croissant, les divorces, les suicides, les violences passionnelles se multipliant, les crimes de plus en plus fréquents, commis par des adolescents de quinze à vingt ans : autant de symptômes morbides d'une race qui meurt, d'une société qui se désagrège, et qui ne

peuvent plus être régénérées que par une profonde révolution morale.

Les ouvriers, eux, il est vrai, ont le socialisme. Mais, nous le savons, il y a le mot et il y a la chose ; il y a ce qu'on s'imagine être, et il y a ce qu'on est.

Le socialisme fut un idéal, une aspiration religieuse vers la justice sociale ; il n'est plus, pour les ouvriers, que ce désir vague, malsain, de s'évader de sa propre existence qui, chez les bourgeois, prend la forme de l'ar-rivisme ou de la noce. Le socialisme, aujourd'hui, quand on le dégage de sa phraséologie ordinaire, ce n'est plus que l'envie des prolétaires de jouir comme les riches et d'être dispensés de tous les devoirs. C'est, d'ailleurs, ce qui donne encore une apparente énergie aux revendications révolutionnaires. Le socialisme n'est plus l'idéologie généreuse des Fourier, Proudhon, Pierre Leroux, Blanqui, il ne rayonne plus aucune chaleur. Les images de M. Jaurès flottent comme des fantômes tristes et stériles, railleurs, au-dessus des intelligences en torpeur de ses habituels auditeurs. Ils n'espèrent pas, vraiment, ils se disent simplement qu'ils n'ont rien à perdre et tout à gagner à un chambardement général. Faible mobile sans doute ! Mais comme chacun, du plus riche au plus gueux, se dit à peu près la même chose, aucune résistance n'est opposée.

L'homme n'a plus de ressort, car on ne s'enthousiasme que pour ce qui nous dépasse et nous survit. Notre action n'est plus que destructive et notre pensée n'est plus que critique et négative. M. Remy de Gourmont a pu écrire dans *Le Problème du style* : « A cette heure, me disait l'un des créateurs d'une science nouvelle, nous ne pouvons établir aucune théorie, mais nous pouvons démolir toutes celles qu'on établirait ». Il faut tâcher d'en rester toujours à ce stade : la seule recherche féconde est la recherche du non-vrai. Belle affaire ! Nous en arrivons, à force d'analyse, à ne plus comprendre la loi, à ne consi-

dérer que l'exception, et le monde devient pour nous une poussière d'idées, un chaos sans direction, sans unité, sans ordre. Ainsi, les consciences et les esprits peuvent aller, — ils trouveront aisément des excuses et des raisons à toutes leurs aberrations. Il n'y a plus rien à quoi nous puissions les ramener, ni rien avec quoi nous puissions les contenir. Le social lui-même nous échappe. Nous ne dépassons plus nos désirs physiologiques, et nous ne savons, nous ne pouvons plus nous subordonner à l'ensemble, ni nous discipliner à une fin générale. La société est devenue un moyen pour nous, et elle se désagrège, et les grandes forces qui la promouvaient se dispersent. Après 1871, la France fit un sérieux effort pour se reconstituer, et ce furent les beaux jours des Bouteiller, des Manuels civiques, des bataillons scolaires, de l'instruction laïque et obligatoire et des fusées des Fêtes nationales. Ce kantisme électoral aboutit au panamisme qui produisit le boulangisme. A. Comte nous avait prévenus : « L'esprit métaphysique est radicalement incompatible avec le point de vue social ! » (1)

Ce n'est pas à dire que nous soyons des « moi » superbes qui s'isolent volontairement dans la domination de leur puissance et de leur orgueil et n'acceptent rien que d'eux-mêmes par eux-mêmes. Cette révolte de l'individu aurait sa beauté, et si l'humanité devait en souffrir, peut-être ne serait-ce pas en vain. Jamais la force ne fut vaine, jamais la souffrance par les excès de la force ne fut stérile. Mais la cohue des bas appétits qui marque notre époque n'a rien d'une révolte de Titans. Au contraire, elle atteste l'horreur que nous avons des responsabilités et de l'effort, la haine des individualités fortes. Nous nous réfugions dans l'obscurité et l'anonymat des masses amorphes. Des associations qui pourraient être des combinaisons supérieures de forces, des éléments organiques d'une société

1. *Système de politique positive.*

nouvelle, nous faisons, par le suffrage, des amas de lâcheté, d'imbécillité et d'inertie, qui s'opposent à l'intelligence et à l'activité sociales.

Revenons à l'université populaire. Nous ne nous proposons point, ici, d'étudier l'anarchie intellectuelle et morale. Mais il fallait dire de quelles constatations avait pu se former la conception de l'université populaire. Cela nous aidera à la définir.

L'université populaire avait été fondée pour tâcher de rendre une âme au peuple en formant des individualités conscientes et pour reconstituer les éléments organiques de la société en groupant ces individualités en vue d'une action positive.

Notre tentative se produisit à son heure, au moment précis où un événement qui, dans un État sain et vigoureux, eût été insignifiant et fût resté localisé, prenait des proportions insensées et manifestait avec éclat toute la faiblesse et l'incohérence de la direction politique.

Quoi qu'on en ait dit, ce ne fut pas le vrai motif de notre décision, ni même le prétexte. Nous n'aurions pas eu l'intelligence de l'œuvre à entreprendre si l'incident Dreyfus seul avait suffi à nous en déceler l'urgence et l'utilité, — encore que ce fût bien une disposition de la plupart de nos collaborateurs. Au fond, la crise dreyfusienne ne fut même pas une circonstance favorable. Si nos progrès avaient été plus lents, ils eussent été plus sûrs. Le succès rapide et éclatant d'une œuvre aussi sérieuse, aussi profonde que la nôtre eût dû nous mettre en défiance. Mais, nous l'avouons, nous fûmes grisés par les résultats immédiats. De l'humble boutique de la rue Paul-Bert, nous étions passés aux salles spacieuses du faubourg Saint-Antoine, et déjà nous pouvions espérer le Palais du peuple. Notre petite revue, *la Coopération des Idées*, était devenue un journal hebdomadaire tirant à des milliers d'exemplaires et il était question d'un quotidien ! C'était donc que les travailleurs ne voulaient plus être

bassement flattés, trompés, exploités, mais avertis et conseillés, qu'ils allaient s'associer, se discipliner, fonder, de leurs volontés éclairées, la Cité harmonieuse de justice et de liberté...

Nos illusions ne pouvaient durer longtemps. On était venu à nous parce qu'on ne nous entendait pas. Sous une autre étiquette, on pensait suivre les mêmes errements. « Université populaire », c'était seulement un titre à succès, et l'on suivait la mode ! Mais il s'agissait bien des cathédrales de la démocratie !... A la première occasion, pour la conférence de l'abbé Denis, on nous le fit bien sentir. D'autre part, de nombreux groupements se constituèrent qui s'intitulèrent ingénument « université populaire » en étant mieux dans le goût du jour.

Nous n'avons pas l'intention de suivre le lamentable procès de notre œuvre, dont la dernière phase fut la plus triste et la plus désespérante (1).

Somme toute, il vaut mieux que cette œuvre soit reprise où il faut et que son évolution se fasse normalement. Si nous avons érigé notre Palais du peuple, prématurément, en profitant d'une exaltation et d'un snobisme passagers, nous n'aurions pu empêcher ensuite de fâcheuses déviations.

C'est lentement qu'une œuvre comme celle-là s'accomplit, c'est de l'intérieur qu'elle croît.

Nous ne serons donc pas un groupement de foule momentané, une association de compromis, une entreprise de prosélytisme vulgaire, une simple école d'adultes, ou même « l'œuvre des petits teigneux démocratiques » que s'est plu à railler J. Guesde.

Notre propos est vaste. Nous ne l'avons jamais caché, en un temps où il n'est guère admis de s'élever plus haut que le ventre.

1. Voir la *Coopération des Idées* de mai, juin, juillet, août, septembre, octobre 1904.

Nous avons de hautes ambitions, M. Séailles l'avait dit, lors de l'inauguration de notre université populaire du faubourg Saint-Antoine : « Nous voulons la vérité, la beauté, la vie morale pour tous ; nous voulons que le peuple soit admis à participer à ces biens qui constituent le patrimoine propre à l'humanité ; nous voulons que, comme le soleil pour tous les yeux, la lumière intelligible se lève pour toutes les intelligences. Nous voulons une civilisation réelle, qui ne laisse pas en dehors d'elle la majorité des hommes, une civilisation qui ne soit pas l'œuvre et le profit de quelques-uns, à laquelle tous soient appelés à concourir et à participer. »

C'était accepter d'avance, vouloir décidément les conditions de cette civilisation supérieure et ses conséquences, parce que notre volonté était claire et notre sincérité entière.

Notre tort fut de ne pas avoir, au début, assez insisté sur ces conséquences, ni défini assez nettement ces conditions. Peut-être y avait-il, ce qui est plus grave, chez nous, une obscure pensée de tactique, la crainte d'éloigner de nous ceux qui devaient être nos coopérateurs. L'effort d'être habiles, si timide soit-il, est toujours néfaste à une action morale. Certes, pour nous, cela ne faisait pas de doute et se laissait entendre ; mais nous aurions dû voir qu'il n'en était pas de même pour ceux à qui nous nous adressions, et il eût fallu, dès lors, les éclairer pleinement en leur assurant que nos déclarations avaient un sens pour nous, et ainsi dissiper tous les malentendus probables au risque d'avoir beaucoup moins de collaborateurs et surtout d'auditeurs.

Mais c'était là le point délicat. Comment dire à ceux qui venaient à nous que nous leur proposons surtout d'augmenter, de compliquer, d'alourdir leurs devoirs et de restreindre leurs droits ? Il est à prévoir qu'ils eussent mis moins d'empressement à adhérer. Il est même certain que les travailleurs, pour la plupart, nous eussent tourné le dos avec ensemble. Depuis le suffrage universel et la presse

à un sou, on ne leur parle plus que de droits, la flatterie du nombre étant la clé d'or de toutes les portes de la République.

Nous sommes revenus de cette erreur. Pour nous, désormais, nous ne cesserons de le proclamer : « A l'orageuse discussion des droits, nous substituons la paisible détermination des devoirs. Les vains débats sur la possession du pouvoir sont remplacés par l'examen des règles relatives à son sage exercice » (1). C'est là la condition primordiale, essentielle d'une civilisation supérieure, et même de toute civilisation réelle et durable.

Cette méthode, nous le savons, ne sera jamais « populaire ». Il n'importe : nous ne rechercherons pas la popularité, mais la socialité.

Les innombrables doctrines qui, aujourd'hui, se partagent les esprits errants n'ont aucune base morale, quand elles ne sont pas, cyniquement ou subtilement, négatrices de toute socialité agissante. L'individu ne sait plus pourquoi il se subordonnerait à l'ensemble, pourquoi il s'y sacrifierait, — et tout est là. La raison non réglée a tout analysé, tout dissous, elle n'a laissé debout que la pire de toutes les illusions : l'appétit de jouissances. C'est qu'elle « n'est pas destinée à régner, mais à servir : quand elle croit dominer, elle rentre au service de la personnalité, au lieu de seconder la sociabilité, sans qu'elle puisse nullement se dispenser d'assister une passion quelconque. En plus, le commandement réel exige par dessus tout de la force, et la raison n'a jamais que de la lumière : il faut que l'impulsion lui vienne d'ailleurs » (2).

Aux appétits individuels, aux humeurs indisciplinées, à l'abus des abstractions logiques, au particularisme d'individus, de corporations ou de partis, nous avons à substituer l'esprit social dans les affections, dans les pensées et

1. A. Comte. *Système de politique positive*.

2. *Ibid.*

dans les actes. Il faut placer les éléments organiques de la société au-dessus de toute discussion : la famille, la commune, la patrie. Nos pensées et nos actes ne valent plus que par rapport à la famille, à la commune, à la patrie.

Sans doute, nous ne trouvons pas, là non plus, une raison pleinement satisfaisante de l'obligation morale, mais nous reconnaissons ainsi, dans la pratique, l'inéluctable nécessité sociale de cette obligation. Et c'est suffisant quant à présent. Il n'y a pas encore de Vérité-une, il y a des vérités, et c'est dire qu'il y a une hiérarchie de vérités. Nous ne disons point : la nécessité prime la vérité, nous disons : la nécessité est une vérité, il y a des degrés dans la nécessité, il y a des degrés dans la vérité ; la nécessité de l'ordre social est une vérité supérieure, car la vérité de fait passe avant toute vérité spéculative.

Nous réservons toutes les autres questions, nous écartons toutes les métaphysiques. Qu'on s'associe pour chercher ce qui manque à notre curiosité, que la concurrence des idées fasse éclore une doctrine plus complète, nous le voulons ; mais qu'on s'en tienne, en attendant, pour tout ce qui touche à la vie sociale et à la conduite privée, aux vérités reconnues, éprouvées, fécondes. Il faut faire passer nos affirmations avant nos négations, nos traditions éprouvées avant nos fantaisies changeantes, nos conquêtes certaines avant ce que nous espérons. Il est de grandes réformes à tenter, des injustices à combattre, des libertés à établir. Ce sont toutes choses qui viendront à leur heure, dans l'ordre. Pour le moment, il s'agit d'assurer le maintien de la société française. A toute autre sollicitation, il est expédient d'opposer cette question préalable.

Le prolétariat n'y perdra rien. C'est lui, au fond, le plus intéressé à l'ordre social. Il n'obtiendra jamais que ce qu'il peut obtenir, et ce qu'il peut obtenir est proportionnel à la richesse et à la puissance sociales. La morale théologique était, elle aussi, une morale sociale. Il n'en saurait

être autrement. Le social produit le moral qui lui est indispensable, et le moral produit le social qui est sa fin. Mais jusqu'ici on a fait du social comme M. Jourdain faisait de la prose, et pour servir Dieu. On avait du reste des armes terribles pour forcer l'amour. Ces armes, nous les avons brisées. Trop tôt peut-être, car ce que nous faisons par peur et d'instinct, nous ne paraissions pas disposés à le faire librement et par intelligence. Notre raison même n'y peut rien. Trop souvent, elle se plie à nos passions, en les expliquant et en les justifiant ; et notre conscience même, qui n'était que le résultat de la discipline séculaire de la crainte et de l'espérance, livrée à elle-même, se fait volontiers complice.

Il ne sert de rien de le contester, les morales théologiques avaient prise sur nos âmes. Nous ne les avons pas remplacées, — et c'est le drame de l'heure présente.

Il n'est pas vrai qu'il y ait une justice naturelle et que le bien porte en lui-même, toujours, une récompense désirable pour ceux qui sont portés au mal. « Dans la vie des souverains qui ont fait beaucoup de bien et beaucoup de mal, on remarque souvent qu'il se sont élevés par le mal, et qu'il sont tombés pour le bien qu'ils firent. Non, la vertu n'est pas récompensée, le crime n'est pas puni ici-bas. La nature est immorale. C'est là le fondement de la religion, la raison élevant une protestation obstinée contre l'immoralité de la nature, qui voit du même œil le juste et l'impie. C'est la condition de la vertu, laquelle n'existerait pas si le crime avait son châtement visible. Ce qui fait l'homme vertueux, c'est la perception transcendante d'un ordre moral en pleine contradiction avec tout ce qui se voit, c'est l'appel à un ordre idéal contre les ignominies de la réalité, c'est l'affirmation d'une destinée supérieure pour l'homme et l'humanité. Qu'on l'appelle immortalité de l'âme, résurrection, palingénésie, *apocatastase*, royaume de Dieu, ce dogme sacré, fondement de toute société, résulte de deux faits évidents : 1° la justice

est une affirmation du cœur de l'homme ; 2^o la justice n'existe pas dans la réalité de ce monde. A toutes les objections contre cette doctrine, la conscience répond comme le vieux patriarche arabe : *Reposita est hæc spes in sinu meo* » (1).

Il en est sans doute qui éprouvent une satisfaction singulière à faire le bien pour le bien, et même quelque volupté à souffrir pour la justice. Mais ne voit-on pas que, s'il n'y a pas survie, leur exemple est plutôt fait pour détourner la grande masse de la voie héroïque qu'ils suivent ? Ce sont des beautés morales stériles qui ne valent que par ceux qui sont capables de les admirer et de les imiter. Le vulgaire, sceptique, ne croit pas à un tel désintéressement et il fait d'abord les plus odieuses suppositions ; si l'abnégation du héros s'impose, parfois, aux heures tragiques : en temps ordinaire cela scandalise, et on le raille.

Au contraire, on peut considérer la conception grossière des sanctions ultra-terrestres, dans les morales théologiques, comme un puissant moyen d'éducation. Et c'est ce qui importe. Avant tout, il faut produire des actes moraux, c'est-à-dire des actes où l'individu accepte de se subordonner à un ensemble, puis faire prendre à la bête humaine l'habitude de ces actes, de cette subordination, qui l'emporte, en toute occurrence, sur ses calculs et ses raisons.

C'est qu'il faut en convenir, en dépit des rhéteurs, l'homme n'est pas naturellement bon. Non plus, il n'est pas naturellement mauvais. Simplement, il a des instincts. La plupart sont nocifs puisqu'ils s'opposent, quelques-uns sont bons puisqu'ils s'harmonisent. Le problème qui s'est posé et qui se pose à toute société consiste donc à réprimer ceux-là et à exalter ceux-ci, et les religions l'ont résolu comme on sait.

On conteste, il est vrai, la valeur correctrice d'une sanc-

1. E. Renan. *Mélanges d'histoire et de voyages.*

tion ultra-terrestre, et même de toute sanction. C'est que nous raisonnons, comme M. Guyau, d'un degré de moralité très élevé. Ceux qui évitent le mal sans la crainte d'un châtement quelconque ou qui font le bien sans l'espoir d'une récompense sont encore assez rares, et ils sont les fruits précieux d'une culture morale intensive qui a duré des siècles. Ces hommes ne tremblent plus ; mais leurs aïeux ont tremblé. Le paradis et l'enfer se sont enfouis dans les profondeurs de leur subconscient. Mais laissons faire, et ces habitudes si fortement ancrées se perdront peu à peu, ces hommes de haute moralité deviendront de plus en plus rares.

Nous vivons encore sur un capital moral considérable, accumulé par des siècles de discipline religieuse ; mais il n'est pas inépuisable. En fait, il s'épuise rapidement.

Dieu, le paradis, l'enfer, c'étaient là les mensonges qui nous faisaient vivre. Ces mensonges sont dissipés, mais avec eux la vérité puissante qu'ils avaient créée. Par quoi, comment allons-nous les remplacer ?

« Voici l'irrévocable question que l'élite de l'humanité pose désormais à tous ses directeurs spirituels : réorganiser sans Dieu ni roi, sous la seule prépondérance normale, à la fois privée et publique, du sentiment social convenablement assisté de la raison positive et de l'activité réelle »(1).

En situant socialement l'université populaire on lui assigne sa tâche. Elle est grande et belle, elle est utile et urgente. Peut-être trouvera-t-on, en effet, qu'elle est trop grande pour nos moyens.

Nous le reconnaissons volontiers. Mais en cette matière, qui est la principale, il ne saurait y avoir division du travail. Dans un édifice qu'on veut solide, on met du ciment partout. Dans la société reconstituée, il faudra de la solidarité consciente partout.

1. A. Comte. *Système de politique positive*.

Notre rôle est de mettre du ciment entre les pierres, nous voulons dire de développer la solidarité consciente dans tout le corps social, d'imprégner de socialité toutes les démarches de l'individu.

Avec peu on fait beaucoup quand on y met du cœur. Ce sont toujours quelques individualités misérables qui ont tracé à l'humanité ses grandes directions. Ceux qu'on croit des puissants n'ont de puissance que sur un point et à un moment donné, et ils ne désirent et n'obtiennent que des résultats tangibles et immédiats. Ceux qui, ayant une foi, travaillent par l'idée, si pauvres, si petits qu'ils soient, ils font de l'éternel et du définitif, — comme le rustre qui met un grain en terre. Certes, nous ne sommes pas de ceux qui dédaignent la force. Nous voudrions ôter tout prétexte à l'inertie, nous souhaitons de pouvoir tout ce que nous voulons. Plus le champ sera large, l'humus riche, les laboureurs nombreux, plus la moisson sera belle.

Mais nous n'ignorons point que cette œuvre pour être commencée doit être commencée par un coin, si réduit soit-il. Il convient d'avoir confiance dans la vertu des nécessités sociales.

Ce n'est qu'en confrontant les aspects disparates de la pensée moderne qu'on reconnaîtra les principes vraiment généraux qu'il nous faut retenir expressément, les postulats qui s'imposent ; ce n'est qu'en mettant en contact les individus des différentes classes sociales qu'on peut songer à atténuer l'envie, la haine incompréhensives ; ce n'est, en somme, que dans les réunions quotidiennes, à tout le moins très fréquentes, où l'on partage les mêmes émotions esthétiques, intellectuelles et sentimentales, qu'on accoutumera les citoyens à la sociabilité qui les fera vivre — dignement — « sans Dieu ni roi ».

L'université populaire n'est donc pas une institution utilitaire, ainsi qu'il est convenu d'appliquer ce terme, c'est-à-dire une institution-outil, pour produire un objet.

matériel bien défini, obtenir des résultats immédiats, qui peuvent s'écouler sur le marché, s'énumérer dans des rapports de fin d'année, et s'évaluer, en argent, places, indulgences ou rubans multicolores. L'université populaire, si l'on admet avec nous qu'elle est composée d'hommes, ou plutôt de ce qu'il y a de meilleur en l'homme, n'a pas d'autre fin qu'elle-même : C'est une cellule sociale féconde. C'est une maison de vie. On y va, avant tout, pour y vivre pleinement, de la plus haute vie.

Ainsi s'explique qu'elle se refuse aux programmes, aux plans d'études, à tout automatisme. Bien plus qu'aux livres, aux discours, aux systèmes, il faut croire à la beauté, à la fécondité de l'esprit qui anime la vie vraie.

Nous savons bien que cela paraît superflu aux gens pratiques, ce propos opiniâtre de vivre ; mais nous avons peu de souci des gens pratiques.

Cette maison de vie sera donc ouverte à tous les hommes qui veulent vivre, — peut-être, dans notre monde sceptique et réaliste, s'en trouvera-t-il encore quelques-uns. Ils y viendront pour lire, méditer, écouter des conférences, assister à des séances artistiques, jouer, causer. Ils n'y viendront pas en pontifes, en pédants, en apôtres, en philanthropes, ni en élèves, ni en disciples ; mais en hommes, simplement, qui aspirent à retrouver et élever leur humanité parmi d'autres hommes. Aujourd'hui, chacun est clos en lui-même, comme dans un donjon crénelé ; des meurtrières de ses intérêts, de ses idées, de sa logique, de sa langue, de ses préjugés, il tire sur les autres. Malheur à ceux qui se découvrent ! — L'université populaire libérera tous ces prisonniers d'eux-mêmes.

Ici encore, on nous entendra mal sans doute. Nous ne préconisons point un fade éclectisme, nous ne tendons point à uniformiser. Nous voudrions au contraire que chacun restât ce qu'il est, ou plutôt fût tout ce qu'il doit être, et complètement ; mais en comprenant les autres, et

CHAPITRE VI

RECONSTITUTION

Nous masquons le vide douloureux du présent par des regrets ou des espoirs. Ces expédients suppléent provisoirement nos raisons de vivre. Au reste, quand la réalité est incohérente, ils peuvent, s'ils entraînent l'action, être des forces de reconstitution. Malheureusement, la critique historique a dissipé en partie la mélancolique douceur de ce qui fut, et à éprouver cruellement tant d'ingénues espérances, nous nous réfugions dans le scepticisme défensif. Comment reconstituer ? sur quoi et comment forger l'âme de demain ?

Demain, c'est l'infini, — toutes les probabilités de la grâce, toutes les possibilités du vouloir. Le temps est la toute-puissance, par quoi l'homme peut tout. Mais que veut-il, d'abord ? Son mal est là, de ne pas savoir ce qu'il veut, de ne pas vouloir ce qu'il sait. Ce ne sont pas les doctrines, voire les religions qui font défaut, c'est d'avoir la force de croire. Nous entendons la clameur furieuse des sectes : ce n'est pas une preuve de sincérité. On ranime les guerres religieuses : ce sont des coups de bourse. La violence des partisans n'est pas la mesure de leurs convictions. Au contraire, nous ne voyons pas que ceux qui parlent de Dieu agissent comme s'ils avaient toujours Dieu devant eux ; nous ne sommes pas assurés que ceux qui chassent les moines, au nom de la liberté de conscience, n'appelleront point, à grands cris d'angoisse, un prêtre à leur lit d'agonie.

— « J'ai tenté de manier des engins de laboratoire ; mais je posais tant de questions et on y répondait si peu... Je suis allé ailleurs... J'ai demandé à un philosophe pourquoi l'on doit faire son devoir, il m'a répondu : « Parce que c'est le devoir. » — « Mais encore ? — « Parce que notre conscience l'ordonne. » — « Et si je n'ai pas de conscience ? » Le philosophe n'a pas répondu. J'ai posé la même question à un matérialiste ; il m'a répondu comme un curé : « Parce que c'est votre intérêt ». — « Et si mon intérêt n'est pas de faire mon devoir ? » Il s'est tu ; mais j'ai lu ceci dans ses yeux : « Alors ne le faites pas » (1).

Mais l'homme ne saurait renoncer. Nous voulons vivre, nous voulons espérer. Notre esprit désemparé, battu par tous les contradictoires, dans la tempête des forces en lutte, cherche un phare où se diriger. Nous subirons avec courage les heurts meurtrissants, nous ne nous refuserons ni aux longues peines, ni au sacrifice suprême, si nous voyons un but. Nous ne sollicitons pas, comme des électeurs ou des cagots, le lâche « chemin de velours », nous demandons le chemin de lumière. Nous n'épargnerons pas la sueur de nos fronts et le sang de nos cœurs, si c'est pour une œuvre décisive de beauté et de justice ; nous souffrirons toutes les tortures avec ravissement, comme la Mère, si c'est d'une blessure féconde... Qu'on allume donc le phare, et toutes les énergies humaines s'éveilleront !...

La démocratie, impuissante, n'est pas encore. Une foi qui ne fonde rien n'est qu'hypocrisie. Un idéal, qui se satisfait de la contemplation ou de la rhétorique, n'est que de décadence. Il faut qu'il provoque une action, par quoi il se réalise et atteste sa sincérité. Il ne se justifie d'être élevé que lorsqu'il élève vraiment. Sinon, tenons-nous-en aux besognes animales, taisons-nous et baissions la tête. La vie est mesure de toutes choses ; et la vie, c'est l'action.

1. Eug. Fournière. *L'Ame de demain*.

Mais, opportunément, aujourd'hui, quelle sera-t-elle ?

L'action politique, la mêlée des partis ? — C'est ce qui est, le désordre, le mal ; ce n'est pas ce qui doit être. Le socialisme, qui pouvait mieux, s'y perd corps et âme.

L'action sociale, l'organisation positive, l'éducation du prolétariat ? — La tâche est trop rude, trop ingrate, personne ne l'assume. Cela ne rapporte ni places, ni argent, ni rubans, ni considération, ni gloire. Et le prolétariat, toujours dupé, toujours déçu, retourne au cabaret. — en attendant le grand Soir où tout se payera.

L'action religieuse ? — Dieu-absolu est réfuté à l'école primaire, et Dieu-gendarme est battu par Polichinelle, nous voulons dire le suffrage universel.

L'action morale ? — Il manque les principes. C'est ce que nous cherchons. Il faudrait aussi que chacun de nous fût un Tolstoï. Mais alors le monde serait lui-même l'absolu, — ou le néant.

On insiste, on nous propose, en attendant qu'on nous l'impose, le socialisme.

Lequel ? Celui des politiciens ? — Il est pourvu. Voilà qui n'est pas pour le grandir et nous réconcilier avec lui. Il avait, certes, plus d'allure dans l'absurdité de la révolte quand même que dans la pratique trop habile des petits procédés de tyrannie parlementaire.

Celui des théoriciens ? — M. Jaurès l'a tué, en beauté, d'une trop nouvelle chanson, et nous lui préférons la liberté.

Mais le socialisme serait-il resté l'étoile des gueux aux ventres creux, qu'il ne suffirait pas à nous refaire une âme. Quel Dieu découvre-t-il ? Il ne se prononce même pas sur l'idéal et le réel, l'absolu et le relatif. Or vivre, c'est agir. Et agir, c'est reconnaître l'idéal, mais c'est s'appuyer sur le réel ; c'est se discipliner au relatif, mais c'est supposer l'absolu. Le socialisme, même pur, libéré de la corruption du pouvoir politique, ne saurait dispenser l'humanité de l'absolu. Où que nous le placions, dans l'é-

ternité du temps ou l'infini de l'espace, dans l'immensité de l'être ou dans l'insondabilité du néant, il nous faut l'absolu, — pour penser, pour agir, pour aimer, pour vivre, pour mourir.

Redoutons que l'âme de demain, guérie de la maladie sacrée par tant d'imprudents médecins, ne soit plus que la poussière morte de l'âme d'hier.

Dans nos villes, les enfants de quinze ans, les petits de la laïque, déjà, ont la gouaille aigrie des vieux buveurs d'absinthe recrus de vilénies. Nous virevoltons, avec le ricanement mauvais de nos négations d'orgueil, dans le cercle de notre néant. Nous prétendons, de nos agitations épileptiques, faire de l'être, et du vent de nos paroles — qui l'éteindrait plutôt — allumer un flambeau pour la nuit où nous errons. Malheureusement, il n'est pas d'expédient pour tromper la vie. Un jour, combien las ! nos nerfs se brisent, nos muscles se rendent, et, dans le silence des insomnies d'épouvante, nous prenons conscience de notre misère morale.

Il n'y a pas d'asile laïque pour les désemparés : c'est le suicide ou l'abdication, — c'est-à-dire le suicide physique ou le suicide moral.

Les heureux, ce sont les quiets qui mettent leur hygiène au-dessus de tout, ou ceux qui retournent aux vieux dogmes.

Mais, nous, les inquiets, que tant de mystères oppressent, où allons-nous ?

La science peut continuer de nous montrer le néant de l'espace et du temps ; elle peut, l'iconoclaste inexorable, briser toutes les images que nous vénérions ; elle peut dissiper toutes les idoles, nous isoler toujours plus entre le vide terrifiant d'hier et le gouffre sans fond ni bord de demain : elle nous désespère sans nous guérir de l'erreur. La vérité, entendons-le bien, n'est pas dans les conclusions subjectives de notre logique : elle est et ne peut être que dans les résultats sociaux. Pour l'homme, il ne saurait

y avoir de vérité contre l'humanité. Or les grandes erreurs de la foi étaient fécondes et nos petites vérités d'analyse sont dissolvantes. Nous vivions bellement de ces prétendues erreurs, nous mourons piteusement de ces vérités de laboratoire.

Prouver la raison par elle-même reste insuffisant. Jusqu'ici, nous avons disputé du christianisme en rhéteurs de décadence : pour nous répondre victorieusement, il n'a pas à arguer de la vraisemblance de ses légendes et de la certaine divinité de ses fétiches, mais à nous rappeler ses 1.500 ans d'enthousiasme, de progrès, de beauté et de puissance sociale.

Nous affirmons la suprématie de la raison, nous cherchons à extirper des âmes la foi, dont le sillon profond s'est creusé au plus profond de notre être, siècle par siècle, au cours de cinquante générations, de toute la joie et l'action de nos ascendants. Et plus de cent ans après la grande Révolution, après trente-huit ans de République conservatrice, opportuniste, radicale, voire même socialiste, nous restons à patauger dans le gâchis de notre industrialisme, de notre paupérisme, de nos révoltes, de nos guerres, — avec la prostitution et l'alcool pour joies, la presse pour penser, la politique pour action, l'argent et le paraître pour idéal.

Chez les libres penseurs et les démocrates tout s'en va en déclamations, en polémiques. L'Église, elle, continue d'agir, et c'est par son action positive, au-dessus de nos mesquines persécutions, qu'elle affirme sa vie qui semble éternelle.

Tout nous reste à faire, l'essentiel, tout est à reconstituer, si nous sortons décidément du passé. N'écoutons plus les bavards, tournons le dos aux agités, soyons des ouvriers. Ne dédaignons pas la force, mais purifions-la. L'avenir est aux nations qui, avec ce qu'il faut de soldats et de canons, produiront le plus et le mieux, et connaîtront la plus haute justice. L'avenir — s'il en est —

n'est pas aux idées qui chercheront à s'imposer par la violence du geste ou des épithètes, mais à celles qui sauront le mieux organiser la société, faire des hommes, et les unir dans la joie vraie, l'action libre, dans l'ordre.

Bien plus que sur notre logique et nos incohérents désirs, c'est sur cette sélection sociale qu'il convient de faire fonds pour espérer. Presque dissoute, la société n'assimilera plus que ce qui la peut reconstituer. Voilà pourquoi rien ne peut nous être plus propice que la liberté.

Après notre grand travail d'analyse et de critique, travail formidable de dissolution, il n'est plus que ruines, dans nos âmes et sur le sol. Ce qui reste debout, cimenté par le temps, le monopole et la haine, est aux rétrogrades, qui s'y fortifient (1). Nous, il nous reste les décombres, sur lesquels nous n'avons rien su bâtir, — des attitudes et des mots. Michelet avait déjà constaté que la Révolution n'a laissé qu'un seul monument : le Champ de Mars, c'est-à-dire le vide. Il omettait la guillotine

Diderot a dit : « Toute attitude est fausse et petite, toute action est belle et vraie. »

Il s'agit donc de revivifier une âme et de reconstruire un monde. Tant que nous n'aurons pas érigé, en face de la sauvage, désordonnée et individualiste splendeur des cathédrales, la beauté calme, harmonique, rationnelle, sociale du Palais du peuple ; tant que nous n'aurons pas rendu un foyer à la famille, par la conscience de l'homme l'amour de la femme et le bonheur de l'enfant ; tant que nous n'aurons pas remis de l'ordre, c'est-à-dire de la liberté et de la justice, dans notre politique et dans nos rapports économiques ; tant que nous n'aurons pas

1. Auguste Comte nous dit dans son *Système de politique positive* : « Telle est donc la gravité de notre situation intellectuelle que, sur les notions mêmes les plus fondamentales, et en apparence les plus faciles, l'ordre appartient aux purs rétrogrades, chez lesquels il reste sans difficulté, tandis que le progrès demeure entièrement anarchique et dès lors radicalement stérile. »

réduit le gaspillage effréné de l'industrialisme, le déchet énorme du travail anarchique et du mercantilisme ; tant que nous n'aurons point abattu la ploutocratie vampire, en supprimant le parlementarisme et en réformant le journalisme qui sont ses moyens ; tant que nous n'aurons pas réorganisé et incorporé notre prolétariat ; tant que nous ne saurons pas reconnaître une discipline et la suivre, un idéal et le vivre, en un mot, tant que nous n'aurons pas reconstitué la société française dissoute, au nom de la démocratie et de la raison, — il ne sera pas démontré que celle-ci est une lumière et celle-là une force d'organisation.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE.	I
INTRODUCTION.	7

PREMIÈRE PARTIE

La Démocratie par la liberté ou la Monarchie pour l'ordre

CHAPITRE I. — Le Parlementarisme et le Suffrage universel. . .	11
CHAPITRE II. — L'Étatisme.	32
CHAPITRE III. — Le Libéralisme.	40
CHAPITRE IV. — Les Libertés essentielles.	68
CHAPITRE V. — Le Choix.	99

DEUXIÈME PARTIE

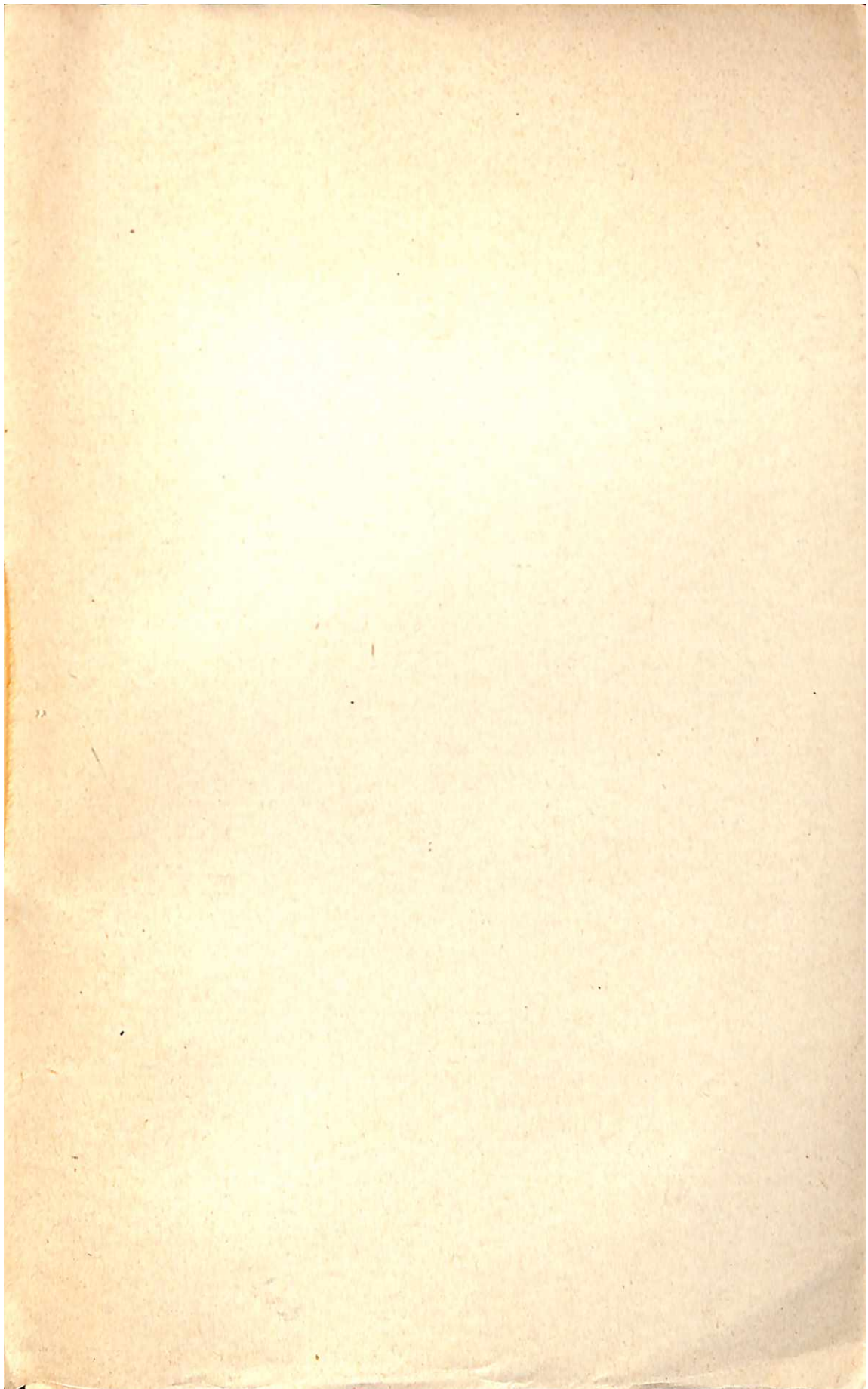
Les Maladies sociales de la Démocratie

CHAPITRE I. — L'Alcoolisme	110
CHAPITRE II. — La Laideur et la Tristesse.	130
CHAPITRE III. — Le Féminisme.	144
CHAPITRE IV. — L'Antimilitarisme, l'Antipatriotisme	189
CHAPITRE V. — Pessimisme et Socialisme.	201

TROISIÈME PARTIE

L'Organisation de la Démocratie

CHAPITRE I. — L'Économie sociale.	219
CHAPITRE II. — L'Action positive.	287
CHAPITRE III. — L'Action de classe et les Syndicats.	317
CHAPITRE IV. — L'Action organique et la Coopération.	344
CHAPITRE V. — L'Action morale et les Universités populaires.	362
CHAPITRE VI. — Reconstitution	394



BERNARD GRASSET, éditeur, 7, rue Corneille. — PARIS

DERNIÈRES PUBLICATIONS

- ÉMILE BAUMANN. — **L'Immolé** : 1 vol.
in-16. — Prix. 3 fr. 50
- PIERRE GRASSET. — **Un Conte Bleu**, roman : 1 vol. in-16. — Prix. 3 fr. 50
- CÉLESTIN PONTIER. — **Les Pourpres**, roman : 1 vol. in-16. — Prix. 3 fr. 50
- GILBERT DE VOISINS. — **Les Moments Perdus de John Shag** : 1 vol. in-16.
— Prix. 3 fr. 50
- DIDIER DE ROULX. — **Roosje**, roman : 1 vol. in-18. Illustrations et couverture de F. FRONT. — Prix. 3 fr. 50
- CLAUDE LORRIS. — **Les nuages s'amoncellent** : 1 vol. in-16. — Prix 3 fr. 50
- LÉON LAFAGE. — **Par Aventure**, roman : 1 vol. in-16. — Prix. 3 fr. 50
- LÉON LAFAGE. — **La Chèvre de Pescadoire** (4^e édition) : 1 vol. in-16. — Prix 3 fr. 50

La Responsabilité des Criminels

PAR

J. GRASSET

Professeur de Clinique médicale à l'Université de Montpellier
1 vol. in-16. — Prix. 3 fr. 50